DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12565 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 23-LUNDI 24 JUIN 1985

Athènes : la culture sans l'Europe

De notre envoyée spéciale

Athènes. – C'était devant le Parthénon, sur le « rocher sacré » de l'Acropole, à l'heure encore chaude d'un de ces couchers de soleil grecs où, entre ciel et pierres, on oublie le chaos de la ville et du monde. C'était un de ces lieux qu'ont chantés de tous les temps les plus grands noms de la littérature européenne. Et puis, c'était l'été et la consécration d'Athènes comme « capitale culturelle de l'Europe ». Tout était donc rassemblé, si on l'avait voulu, pour une célébration solennelle ou pour une grandiloquente mise en scène. Or, rien ne se passa ou fort peu.

« Il existe d'autres lieux où sont d'autres sources de notre culture. Il y aura d'autres fêtes, mais rien ne sera plus beau, plus neuf que cette fois-ci », dit M. Mitterrand en guise de remerciements pour ses hôtes grecs, dont Mme Mélina Mercouri, ministre de la culture, organisatrice de cette soirée. Mais le président de la République, dans ce discours bref et improvisé, était plus convaincant en saluant l'été, *« le solstice de l'espérance, sommet de l'année, lorsque les fruits sont mûrs et les moissons à couper »*, plutôt qu'en évoquant, au détour d'une phrase, *« l'an I d'une Europe nouvelle »*.

Lorsque naquit l'idée de cette manifestation, en 1983, au cours d'une réunion des dix ministres européens de la culture, rassemblés pour la première fois à l'initiative de M. Jack Lang, on pouvait peut-être imaginer du côté français qu'une Europe nouvelle était en gestation, et que ce 21 juin 1985 en marquerait l'avènement sur le plan culturel. Mais, dans ce site imposant, vendredi, l'Europe semblait se chercher et la culture aussi.

Le président de la République grecque, M. Sartzetakis, et le premier ministre, M. Papandréou, évoquèrent l'un et l'autre l'Antiquité, son influence sur les autres cultures occidentales, les origines de la démocratie, mais ils ne firent que cela, et M. Mitterrand guère plus. Du coup, toute cette cérémonie qui n'avait de sens que tournée vers l'avenir, c'était à la fois trop et trop peu. Trop peu, la présence des seuls ministres de la culture d'une quinzaine de pays, hormis M. Mitterrand et le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, dès lors qu'on avait annoncé jusqu'au dernier moment la venue de chefs d'Etat européens. Trop peu aussi le groupe de choristes émergeant des buissons de l'Acropole pour donner une trop brève œuvre de Xenakis, le spectacle folklorique et le feu d'artifice, dès lors qu'on baptisait Athènes *« capitale culturelle de l'Europe »*.

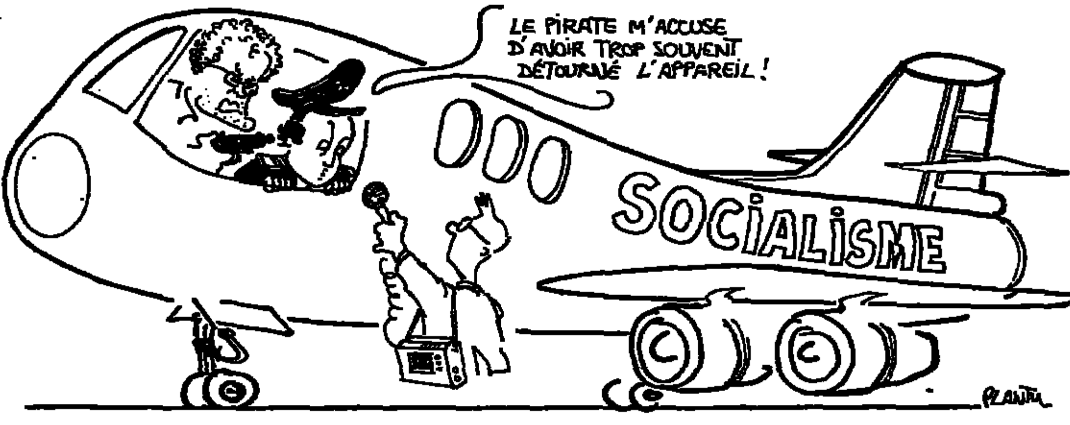
Mme Mercouri avait pris le parti de la simplicité, faute de moyens peut-être, faute de pouvoir compter sur des artistes grecs qui ont tendance à prendre le large pour aller s'exprimer ailleurs, ou bien, encore, tout simplement, faute de temps, trois semaines à peine après des élections dont l'issue avait été incertaine et qui ont mobilisé pendant plusieurs mois tout l'appareil politique. Bref, le spectacle de ces enfants vêtus de blanc, posés comme des oiseaux sur les marches du Parthénon et entonnant dans le désordre l'Ode au Soleil, était touchant, mais il n'était vraisemblablement pas à la hauteur des ambitions que l'on avait initialement nourries pour cette soirée.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 16.)

La longue brouille Fabius-Jospin

Le premier ministre juge « artificiel » et « inopportun » le conflit qui l'oppose au premier secrétaire du Parti socialiste



« Nous nous téléphonons très aisément chaque fois que c'est nécessaire. Il peut me joindre quand il veut. Il me parle chaque fois que je le demande. » Epatant, ce téléphone qui permettait, il y a quatre mois encore, à la franche camaraderie socialiste de s'exprimer librement entre le premier secrétaire du Parti et le chef du gouvernement ! M. Jospin expliquait alors, le 24 février au « Club de la presse » d'Europe 1, que tout allait pour le mieux dans la grande maison socialiste, que Laurent Fabius et lui maintenaient un *« excellent contact »* à la fois *« psychologique »* et *« amical »*. Entre-temps, on a découvert un cadavre dans un placard de la salle commune. La ligne, peu à peu gagnée par la friture, est aujourd'hui coupée.

Le week-end dernier, Laurent Fabius a tenté de joindre Lionel Jospin au téléphone. Le premier secrétaire du Parti socialiste a joué les introuvables. Tout était dit, déjà, entre les deux hommes. Tout a été dit, depuis, dans une lettre de sept pages que le premier secrétaire du PS a rédigée seul, dans son coin, à l'intention des membres du comité directeur de son Parti. M. Fabius, sans communication téléphonique préalable, en a eu copie jeudi soir, au terme de la réception champêtre qu'il avait organisée dans les jardins de Matignon. M. Jospin, qui était passé par là en coup de vent – *« Comment vas-tu ? »*, *« Ça va, ça va ! »* ne lui en avait pas dit mot.

Le cadavre du placard, lorsque les cadenas ont sauté, était en état de décomposition avancé. Dans le même temps qu'il brodait à l'envi sur son idylle – cet « excellent » climat « psychologique » et « amical » – avec M. Fabius, M. Jospin expliquait déjà qu'il n'était pas question que la campagne des élections législatives fût conduite par *« un autre que le premier secrétaire du Parti socialiste »*, de « l'extérieur », en quelque sorte. Déjà – c'était pendant la campagne des élections cantonales de mars – M. Fabius commençait à dessiner les contours d'un *« rassemblement républicain »*. Il est vrai qu'il ne s'agissait alors que de brandir la menace d'un danger d'extrême droite.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite et l'article d'ALAIN ROLLAT page 8.)

M. JACQUES TOUBON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, député de Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire *« Le grand jury RTL-le Monde »* dimanche 23 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le responsable du mouvement que préside M. Jacques Chirac vient de rendre public le programme politique du RPR sous le titre « le Renouveau », et il répondra aux questions d'André Passeron et de Thomas Ferenczi, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

SIDA : l'inquiétude des médecins

Trente-quatre spécialistes recommandent au gouvernement d'informer les donneurs de sang à risque pour limiter l'extension de la maladie

M. Laurent Fabius avait assorti sa décision de rendre obligatoire le test de dépistage du SIDA chez tous les donneurs de sang d'une interrogation : faut-il communiquer les résultats de ces tests aux donneurs ? Dans un rapport remis le 30 mai au secrétaire d'Etat à la santé, trente-quatre spécialistes français de la transfusion sanguine et du SIDA répondent par l'affirmative.

Pour ces experts, il n'est pas question de cacher aux donneurs de sang (*quatre millions de dons par an*) le risque qu'ils courent, et qu'ils peuvent faire courir, s'ils ont été en contact avec le virus de cette maladie mortelle, incurable pour l'instant.

Au-delà de cette importante prise de position qui ne va pas sans poser de graves problèmes d'ordre éthique, les rapporteurs ne cachent pas leur inquiétude face à l'extension de l'épidémie de SIDA. Ils craignent en particulier que, du fait de la longue incubation de la maladie et du non-suivi des receveurs de sang, on ait parfois sous-estimé l'importance du mal. Par ailleurs, certaines études font apparaître qu'au sein de certains groupes à risques, les hémophiles en particulier, plus de 90 % des personnes auraient été en contact avec le virus du SIDA.

C'est pourquoi ils proposent la mise en place, le plus rapidement possible, d'un impressionnant dispositif d'information, et de prévention. Cela va du gel de certains stocks de produits sanguins à *usage thérapeutique, fabriqués* avant la mise en place du dépistage systématique des dons de sang, *jusqu'à la création de structures* de consultations ouvertes au public. Ces mesures d'ordre essentiellement *pratique doivent* s'accompagner d'un important effort de recherche.

Selon le rapport, *« le recueil, le suivi de l'exploitation épidémiologique des informations chez les donneurs et les receveurs de produits sanguins à l'échelle nationale est le préalable indispensable à l'évaluation et au succès des mesures préventives et thérapeutiques »*.

La publication d'un tel rapport, dont nous donnons par ailleurs les principaux points, ne doit pas *induire la confusion* : le don du sang n'expose en aucune façon au risque de transmission du SIDA. *Plus encore, toutes les mesures* préconisées par ces experts ne peuvent qu'inciter les personnes qui n'appartiennent pas aux groupes à risque (homosexuels et utilisateurs de drogues par voie intraveineuse) à donner un peu de leur sang. Cette précision prend tout son sens au moment où paraît aux Etats-Unis un sondage faisant apparaître que pour 26 % des personnes interrogées le don de sang expose au risque du SIDA.

F. N.

(Lire nos informations page 24.)

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Comment être catalan ?

Les conseillers régionaux d'opposition de la région Languedoc-Roussillon ont décidé de boycotter la réunion qu'ils devaient tenir lundi 24 juin, à Montpellier, avec M. Mitterrand, à l'occasion du onzième voyage régional du chef de l'Etat. Le président de la République visitera, lundi et mardi, les cinq départements du Languedoc-Roussillon : le Gard, la Lozère, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et l'Aude.

Si Montesquieu revenait et qu'il s'avisât d'écrire des « Lettres catalanes », il n'aurait pas à chercher longtemps, y compris en Roussillon, avant de rencontrer un Français moyen prompt à s'exclamer : *« Mais comment peut-on être Catalan ? »*

Un Catalan, bien des gens vous le diront, ce n'est pas fréquentable ; ça ne parle pas, ça gueule ; ça a toujours raison ; ça s'agite autant que la tramontane ; mais ce n'est jamais *que du vent ; ça se dit évolué et* ça processionne dans les rues pour Pâques avec une cagoule sur la tête ; ça prétend jouer au rugby mais ça ne va pas plus loin que la castagne ; ça rêve d'autonomie et ça se lance à fond dans la course aux subventions ; ça n'aime pas la France ; ça déteste l'Espagne ; ça ne voit pas plus loin que le bout du Canigou. Bref, ça se croit le centre du monde, alors que c'est tout juste l'extrême bout de l'Hexagone, un petit coin poussiéreux, oublié même des vedettes de la météo.

Ah ! qu'il serait beau le Roussillon, qu'il ferait bon y vivre s'il n'y avait ces foutus Catalans. Vous en jugerez vous-même, monsieur le président de la République, si, par la grâce de la tramontane, le ciel est propre mardi. *Lorsque votre hélicoptère*, entre mer et garrigues, effacera les Corbières, rien ne pourra détacher votre regard de cette montagne bleutée qui garde encore, tout en haut, le blanc souvenir d'un hiver rigoureux, l'étincelant Canigou. *Tout paraît petit, bas, rampant*, à côté de lui. Il écrase les Albères, si belles pourtant dans le moutonnement de ces verts multiples qui les entraînent au fond de la Méditerranée.

BERNARD REVEL.

(Lire la suite page 14, ainsi que pages 11 à 14 notre supplément sur le LANGUEDOC-ROUSSILLON.)

Le Monde

RÉGIONS

Un tour de France avec nos correspondants

(Page 19)

Dates

RENDEZ-VOUS

Samedi 22 juin. – *Canada :* Conseil national du Parti québécois.

Dimanche 23 juin. – Début de la tournée européenne du vice-président américain, M. Bush (Rome, Bonn, La Haye, Bruxelles, Genève, Paris et Londres).

Lundi 24 juin. – *Italie :* Election présidentielle.

Mardi 25 juin. – *Varsovie :* Réunion annuelle des dirigeants du COMECON.

Mercredi 26 juin. – 40e anniversaire de l'ONU.

Jeudi 27 juin. – *Zimbabwe :* Elections générales.

Vendredi 28 juin. – Conseil européen à Milan (jusqu'au 29).

Dimanche 30 juin. – *Zaïre :* 25e anniversaire de l'indépendance.

SPORTS

Dimanche 23 juin. – *Automobilisme :* Grand Prix de formule 1 de Detroit ; *Motocyclisme :* Grand Prix d'Espagne de motocross ; *Athlétisme :* Grand Prix de Reykjavik ; *Ski nautique :* Journée nationale (portes ouvertes des clubs).

Lundi 24 juin. – *Tennis :* tournoi de Wimbledon (jusqu'au 7 juillet).

Jeudi 27 juin. – *Golf :* open de Monaco (jusqu'au 30 juin).

Vendredi 28 juin. – *Cyclisme :* Tour de France (jusqu'au 21 juillet).

Samedi 29 juin. – *Athlétisme :* match Grande-Bretagne - France-Tchécoslovaquie.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

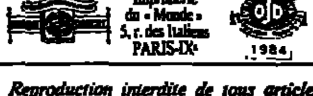
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 180 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 95 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A TRENTE-CINQ ANS

La Corée du Nord attaque le Sud

IL y a trente-cinq ans, le dimanche 25 juin 1950, les troupes nord-coréennes franchissent le 38e parallèle et pénètrent en Corée du Sud. On croit d'abord à un incident de frontière, mais très vite on se rend compte qu'il s'agit d'une invasion : les deux tiers de l'armée nord-coréenne, quelque 90 000 hommes avec des blindés, y sont engagés. Deux divisions et un régiment foncent par la vallée d'Uijonghu vers la capitale Séoul qu'ils prennent trois jours plus tard. L'opinion mondiale, effarée, se demande si c'est un simple feu de cheminée ou le commencement du grand incendie.

Depuis 1947, avec le rejet par les Russes du plan Marshall, la rupture entre les anciens alliés n'a fait que s'accentuer. L'échec du plan de désarmement Baruch, le coup de Prague et la soviétisation de l'Europe orientale, la crise de Berlin et la constitution de l'alliance atlantique par le traité de Washington (4 avril 1949) font s'opposer désormais deux blocs antagonistes.

L'Europe reste l'enjeu principal de l'affrontement. La Chine est devenue communiste sans que les Etats-Unis aient fait de gros efforts pour l'en empêcher. La Corée ne semble pas le point le plus sensible de la ligne de fracture, bien que sa partition reflète celle du monde. Ce petit pays, qu'on a comparé à la Pologne, est bien, selon le dicton, *« une crevette écrasée dans une bataille de baleines ».*

Dominée pendant des siècles par la Chine, la Corée en a été libérée à la fin du siècle dernier pour devenir l'enjeu de la guerre russo-japonaise de 1904-1905, avant de tomber sous le joug nippon et de devenir la tête de pont sur le continent de l'Empire du Soleil Levant.

Le « vieillard terrible »

Dès 1943, les grandes puissances ont envisagé son indépendance après une période où elle serait gouvernée par une commission alliée sous mandat international. Mais à la fin de la guerre, Russes et Américains l'occupent et, pour désarmer les troupes japonaises, se répartissent deux zones de part et d'autre d'une ligne de démarcation fixée au 38e parallèle. Celle-ci ne tarda guère à devenir une frontière politique et idéologique.

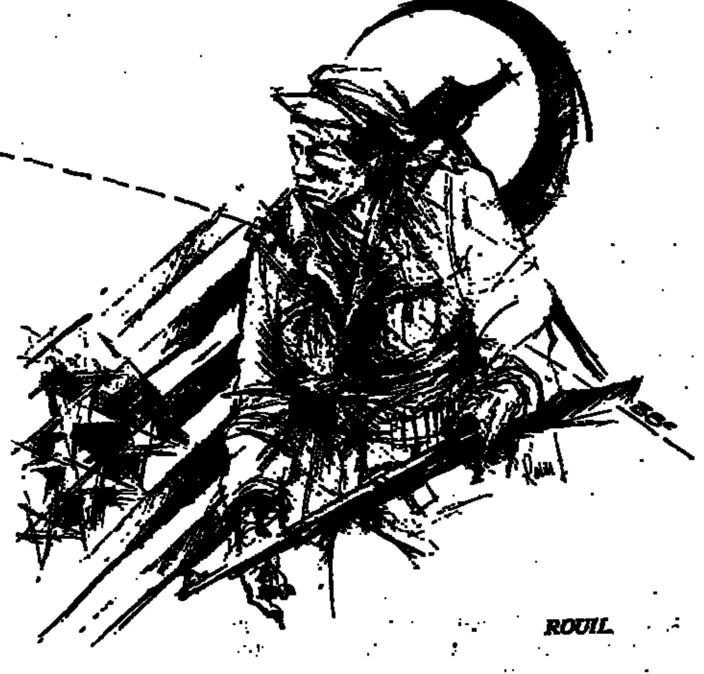
Lorsque les Américains proposent, en octobre 1947, la tenue d'élections sur l'ensemble du territoire, sous le contrôle des Nations unies, les Russes les refusent dans leur secteur où ils installent au pouvoir Kim Il Sung, ancien guérillero antijaponais au passé mystérieux. Elles ont lieu au Sud, malgré le boycottage et les manœuvres d'intimidation des communistes. Syngman Rhee, de son nom coréen Yi Seung Man, un chrétien de culture occidentale, vétéran de la résistance au Japon, en sort vainqueur et devient président de la « République de Corée » proclamée le 15 août 1948, tandis qu'au Nord est instaurée, le 9 septembre, la « République populaire et démocratique ».

Cette division de leur pays ne peut être considérée par les Coréens comme définitive. Chacun des Parlements élus de part et d'autre prétend représenter le peuple coréen tout entier. Le problème est de savoir quand et comment se réalisera la réunification.

Les Russes décident, en janvier 1949, de retirer leurs troupes, imités peu après par les Américains qui laissent ainsi Nordistes et Sudistes face à face. Des incidents éclatent, laissant présager un conflit, tandis que s'accentue le déséquilibre en faveur du régime de Kim Il Sung.

Avec un territoire plus étendu et une population moins nombreuse (9 millions d'habitants), le Nord possède la majeure partie de la capacité industrielle du pays. Son armée est équipée par les Soviétiques de chars T 34, d'artillerie lourde et de 150 avions, chasseurs Yak et bombardiers Ilyouchine. Elle est entraînée par plusieurs milliers de conseillers russes et s'est renforcée de 30 000 Coréens retour de Chine où ils ont combattu aux côtés des communistes de Mao. Au printemps de 1950, elle dispose de 135 000 réguliers et d'unités de milice.

Au Sud, les Américains font preuve d'une singulière réserve à l'égard de leurs protégés. Syngman Rhee leur apparaît de moins en moins comme l'homme d'Etat chrétien sur lequel ils ont misé et de plus en plus comme un potentat oriental dont les procédés heurtent leur conscience démocratique : 14 000 opposants, dont 14 députés, en prison, un extrémisme politique aux relents fascistes, une administration corrompue et l'incapacité d'assurer une stabilité économique et de juguler l'inflation.



ROUIL.

Le mécontentement populaire et la propagande nordiste achèvent de rendre le régime fragile. Des élections tenues en mai 1950 sous la pression des Etats-Unis le démontrent en mettant en échec le *« vieillard terrible ».* Malgré ses demandes pressantes, celui-ci ne reçoit pour ses troupes, entraînées par 500 conseillers américains, qu'un armement défensif léger, à l'exclusion de chars et d'avions. La mise sur pied de plusieurs divisions ne fait que commencer. Ce désengagement, face aux efforts militaires du Nord, correspond, en fait, à l'opinion des militaires américains qui estiment dès 1947 d'un intérêt stratégique limité le maintien de troupes et de bases en Corée.

En janvier 1950, dans une déclaration publique, le secrétaire d'Etat Dean Acheson exclut ce pays du système défensif américain, précisant qu'en dehors du périmètre de sécurité allant des Aléoutiennes au Japon et des Ryu-Kyu aux Philippines, *« il doit être bien clair que personne ne peut garantir les autres régions du Pacifique contre une attaque militaire ».* L'impression de « lâchage » ainsi donnée contribue sans doute à la décision des chefs communistes d'opérer la réunification par la force.

Si les motivations de Kim Il Sung, aspirant à devenir le héros de l'unité retrouvée de la patrie, sont évidentes, celles de Staline, ainsi que sa responsabilité dans l'initiative, sont moins claires. Le « génial stratège » a-t-il voulu éprouver la capacité de réaction des Etats-Unis en un pari risqué ? Ou bien a-t-il cherché à provoquer un abcès de fixation pour les détourner de l'Europe ? L'hypothèse qu'il ait été débordé par le camarade nord-coréen a également été évoquée.

Dans ses *Souvenirs,* Krouchtchev affirme que Kim Il Sung a eu l'idée de l'invasion et que Staline n'aurait acquiescé qu'avec réticence, afin de ne pas *« se mettre en contradiction avec la conception communiste du monde ».* Il ajoute : *« ...Nous avions tendance à penser que si la guerre était menée tambour battant – et Kim Il Sung était sûr de vaincre vite, – l'intervention américaine pouvait être évitée. Néanmoins Staline demanda l'avis de Mao. Je ne condamne pas Staline d'avoir encouragé Kim. Au contraire, à sa place, j'aurais pris la même décision. »*

Quoi qu'il en soit, prenant prétexte d'une « agression sudiste », improbable malgré les rodomontades de Syngman Rhee, l'invasion est un défi à l'Amérique et à la paix dont les Nations unies sont les garantes. Le président Truman va le relever.

Le sang-froid de Truman

L'homme du Middle-West a jusqu'alors fait preuve d'un sang-froid de joueur de poker dans toutes les crises de l'après-guerre. D'une intelligence tout intuitive, il a confiance en soi et il est déterminé dans ses choix. Réélu contre toute attente en 1948, il croit plus que jamais irréductible l'antagonisme entre le bloc soviétique et le bloc occidental, et adhère à la doctrine de l'« endiguement » que définit George Kennan : *« Nous sommes en présence d'une force politique fanatiquement convaincue qu'il ne peut exister de* modus vivendi *permanent avec les Etats-Unis (...) : l'élément principal de toute politique vis-à-vis de l'URSS doit être un endiguement à long terme, patient mais vigilant et fermes des tendances expansionnistes de la Russie. »*

En janvier 1950, alors que la trahison du physicien Fuchs révèle l'existence d'un espionnage atomique au profit de l'URSS quelques mois après le premier essai nucléaire de celle-ci, Truman ordonne la construction de la bombe à hydrogène. En avril, le Conseil national de sécurité qu'il préside décide une augmentation du budget militaire et de l'aide aux nations alliées. Pourtant, ses adversaires républicains l'accusent de *« mollesse »* à l'égard des communistes et en particulier d'avoir laissé tomber la Chine aux mains de ceux-ci en refusant une assistance massive à Tchiang Kaï-chek.

On est à la veille du maccarthysme, mais il est vrai que la désillusion a été amère lorsque Mao, considéré par tant de spécialistes américains, militaires ou diplomates, comme un réformateur agraire vertueux, s'est rangé sans réserve du côté de la Russie avec laquelle il a signé, le 14 février 1950 un traité d'assistance mutuelle en cas d'agression *« du Japon ou d'un Etat allié du Japon ».*

Toujours est-il que la surprise qu'éprouvent, à l'époque, les Américains devant l'attaque nord-coréenne ne laisse pas d'étonner. Des concentrations de troupes et l'évacuation de la population paysanne vivant sur la frange nord du 38e parallèle auraient pu en laisser prévoir l'imminence. Il semble que la CIA, créée depuis trois ans à peine, et le G2, service de renseignement du commandement du Sud-Est asiatique de MacArthur, aient été incapables de les déceler, ou de les interpréter.

En apprenant la nouvelle, Truman doit rapidement se décider. Dès les premières heures, il s'avère en effet que l'armée de Syngman Rhee est incapable de contenir l'invasion. Le manque d'armes lourdes et de blindés pèse lourdement dans la bataille, et le moral des soldats sud-coréens s'effondre. Les Etats-Unis ne sauraient accepter l'écrasement de la Corée du Sud qu'ils protègent. Ce serait une défaite grave et un encouragement à d'autres agressions.

L'« amère petite guerre »

Dès le 27 juin, Truman engage les forces navales et aériennes des Etats-Unis, mais c'est insuffisant, et Séoul tombe le surlendemain. Le 30, il engage les forces terrestres. Il a en outre décidé de protéger Formose contre une éventuelle attaque de la Chine populaire en envoyant la VIIe flotte dans le détroit, de renforcer la défense des Philippines, et d'aider la France en Indochine, mettant ainsi en pratique l'« endiguement ».

Autour du président, c'est l'union sacrée. L'ONU aussi approuve l'intervention. Son secrétaire général, Trygve Lie, dit : *« C'est une guerre déclarée contre les Nations unies par la Corée du Nord. »* Après avoir en vain lancé un appel au cessez-le-feu, le Conseil de sécurité adopte une résolution américaine demandant aux membres de l'Organisation d'intervenir par les armes afin de sauver la Corée et la paix.

Pour la première fois s'applique le principe de la sécurité collective, *un des fondements essentiels* de l'ONU. Pour la première fois également, une instance internationale décide des sanctions militaires. Seize pays, dont la France, participent à la constitution d'une force dont le commandement est confié au général MacArthur.

La décison a pu être prise en l'absence de l'URSS, qui n'a donc pu opposer son veto. Membre permanent du Conseil de sécurité, elle refuse en effet de siéger parce que le fauteuil de la Chine est occupé par le représentant de Tchiang Kaï-chek. Pris à leur propre piège, les Soviétiques contestent la régularité de la résolution et accusent l'ONU d'être une filiale des Etats-Unis, mais il est trop tard.

Refusant leurs bons offices, ils *s'abstiennent* cependant d'intervenir et, dès le début juillet, le monde a le sentiment que l'affaire restera circonscrite : il y a une guerre, mais ce n'est pas *la* guerre. Du moins pour le moment, car le conflit n'est plus strictement coréen et traduit l'opposition des deux blocs. Le danger d'extension demeure et se matérialisera lorsque MacArthur lancera sa contre-offensive qui l'amènera à envahir la Corée du Nord jusqu'à la frontière mandchoue.

Se sentant menacés, les Chinois, qui se bornaient jusque-là à des avertissements verbaux, se jetteront dans la bataille pour une autre guerre, plus particulièrement sino-américaine. Leurs masses de « volontaires » bousculeront les forces de MacArthur au point que celui-ci, craignant un désastre, envisagera l'utilisation de bombes atomiques sur la Chine. Le proconsul présomptueux sera limogé par le président Truman, et le front finira par se stabiliser.

Lorsque, après d'interminables négociations à Panmunjon, l'accord de cessez-le-feu sera signé, le 27 juillet 1953, ce sera en quelque sorte *un retour* à la case départ : Corée du Nord et Corée du Sud seront encore séparées par le 38e parallèle.

Entre-temps, il y aura eu deux millions et demi de morts et de blessés et, pour la Corée, des dommages considérables. *« L'amère petite guerre »,* selon le mot d'Averell Harriman, fait planer sur le monde la menace du champignon atomique. Pour les Américains, c'est la première fois qu'un conflit armé où ils sont engagés ne s'achève pas par une victoire. Ce ne sera pas la dernière.

Cette *« action de police »,* ainsi qu'il est arrivé à Truman de la qualifier, leur a coûté près de trente mille morts et, par les contradictions manifestées dans leur engagement entre idéalisme et réalisme, préfigure la guerre du Vietnam.

PHILIPPE FRANCHINI.

Voir

– André Fontaine : *Histoire de la guerre froide.* Fayard-Points.
– Claude Delmas : *Corée 1950, paroxysme de la guerre froide.*
– Joseph C. Goulden : *Korea, the Untold Story of the War,* « New York Times ». Books.

PRÉCISION. – A propos de l'article consacré à la visite de Laval à Moscou en 1935 (*le Monde* daté 26-27 mai), un lecteur, M. B. Suntheimer, nous fait observer que lorsque Barthou reçut von Ribbentrop, ce dernier n'était pas encore « chef de la diplomatie du Reich », le ministre allemand des affaires étrangères étant encore à l'époque von Neurath.

هكذا من الأصل

LES OTAGES DE BEYROUTH

LA MANIFESTATION A L'AÉROPORT LIBANAIS

Des slogans « à l'iranienne » et des propos plus modérés

De notre correspondant

Beyrouth. — A son dixième jour, l'affaire des otages américains semble être au point mort. Le chef d'Amal, M. Nabi Berri commence à menacer de s'en laver les mains, déclarant que si les Etats-Unis ou Israël ne satisfont pas son exigence de libération des détenus libanais du camp d'Atlit, il sera contraint d'abandonner son rôle de médiateur sans pouvoir donner la moindre *garantie. Mais* on n'en est pas là et, ainsi que l'a souligné M. Berri, les otages, pour l'instant, sont bien traités et se portent tous bien. L'un d'eux, qui, souffre de troubles cardiaques pourrait être relâché et rapatrié incessament. Selon certaines sources, une négociation secrète serait actuellement menée pour trouver une solution acceptable.

Une manifestation d'appui à l'opération s'est déroulée à l'aéroport de Beyrouth aux cris de « *mort aux Etats-Unis !* » et de « *Khomeiny est notre chef, marchons sur Jérusalem* ». Un des orateurs — était-ce l'un des deux pirates de l'air initiaux ? — qui ont harangué la foule, a affirmé : « *Nous sommes le peuple des deshérités qui a défait les puissants de la terre, nous avons réussi à bouter hors de chez nous ceux qui étaient venus nous envahir sous le couvert de la force multinationale.* » C'est là l'un des thèmes du Hezbollah (parti de Dieu). Toutefois, il a dit aussi : « *Nous voulons une solution pacifique, sans verser de sang américain, mais nous n'abandonnerons pas notre exigence de libération des Libanais détenus en Israël* », propos où l'on reconnaît la thèse d'Amal. Malgré les slogans lancés au nom du guide de la révolution iranienne, ses portraits, les femmes en tchador, et d'autres détails donnant à ce rassemblement l'allure « *iranienne* », propre aux Hezbollahs, d'autres indices donnent à penser que les manifestants sont proches d'Amal.

Si, au niveau des chefs, Hezbollah et Amal sont des formations distinctes et concurrentes, leurs « bases » sont très proches et, souvent, difficiles à distinguer pour ne pas dire confondues, les mêmes militants pouvant soutenir à l'occasion l'un ou l'autre des deux grands mouvements chiites.

La « grève sunnite »

Le guide des Hezbollah, Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, a assuré ne pas être impliqué dans le détournement de l'avion de la TWA : « *Je n'ai pas été consulté, et je ne pense pas avoir un rôle à jouer* », a-t-il dit, ajoutant : « *Si les choses prennent leur cours naturel et si les intérêts de tous sont garantis, alors j'aurai la liberté d'action nécessaire pour faire pression sur tous les amis, à l'intérieur et à l'extérieur d'Amal, afin de régler pacifiquement cette affaire.* »

Tandis qu'à l'aéroport tout proche, les chiites se préoccupaient de « *leur* » affaire, à Beyrouth-Ouest même, la population sunnite n'avait d'attention que pour « *sa* » grève contre l'hégémonie des milices, en l'occurrence Amal et la sixième brigade de l'armée, forces toutes deux chiites.

Des miliciens chiites en armes — d'ailleurs publiquement désavoués par Amal, dont le commandement a annoncé avoir décidé de « *ne pas s'opposer à la grève* » — ont tenté de faire ouvrir les boutiques, allant jusqu'à marquer certains rideaux baissés d'un « *X* » annonciateur de représailles. Toutefois, la grève a été largement suivie dans la (demi) ville, qui reste foncièrement sunnite, en dépit de l'afflux des chiites et de la prépondérance militaire. Il n'y a pas eu de heurt, juste quelques incidents mineurs. De nombreux *sit-in* ont été organisés dans des mosquées des quartiers sunnites, et le premier ministre, M. Rachid Karamé, tout modéré qu'il soit, à participé à l'un d'eux, en haranguant la foule. Mais il n'y a pas eu de débordement sous forme de manifestation de rue.

LUCIEN GEORGE.

Le président Reagan réaffirme sa détermination face aux « barbares primitifs »

Le président Ronald Reagan a réaffirmé, vendredi 21 juin, à Dallas (Texas), sa « *détermination* » de ne pas céder face aux terroristes, qu'il a qualifiés de « *barbares primitifs* »

Il a ajouté, lors du discours devant le congrès annuel du Lions Club International, qu'il continuerait d'agir avec la « *retenue appropriée* » face à la crise des quarante otages américains détenus à Beyrouth.

Le président a évoqué la prise d'otages des passagers du Boeing-727 de TWA, la mort des six Américains dans un attentat, mercredi soir, à San-Salvador et l'attentat de mercredi à l'aéroport de Francfort. Il a réaffirme que le terrorisme constitue une « *menace contre la civilisation* » et « *n'est pas simplement un problème intérieur* » américain.

« *Les tueurs au Salvador ne sont pas différents des autres auteurs de ces actes inhumains. Je peux leur promettre à tous qu'ils ne réussiront jamais à affaiblir notre détermination à résister au terrorisme* », a déclaré M. Reagan après avoir prononcé un discours consacré à son projet de réforme fiscale.

« *Nous considérons ces assassinats, ces détournements et ces enlèvements comme une attaque contre toute la civilisation occidentale par des barbares primitifs* », a-t-il ajouté.

L'ancien président Jimmy Carter a rompu vendredi le silence qu'il s'était imposé sur l'affaire des otages de Beyrouth en demandant aux Américains d' « *apporter au président Reagan leur soutien total et leurs encouragements* ».

« *Je sais par expérience personnelle combien il est difficile de résoudre la prise en otages et la détention prolongée d'Américains innocents* », a déclaré dans un communiqué M. Carter, dont la présidence avait été empoisonnée par l'affaire des otages de l'ambassade américaine de Téhéran.

La Maison-Blanche a, d'autre part, démenti une information du *New York Times* indiquant que le gouvernement américain disait en privé à certains pays dont il cherche l'aide pour résoudre la crise — notamment la Suisse, l'Autriche et la Suède — qu'Israël libérerait les chiites peu après une éventuelle libération des otages américains.

« *La seule chose que nous demandons à d'autres gouvernements est de faire pression sur Berri et sur le gouvernement libanais pour obtenir la libéraion* [des Américains]. *Nous ne faisons aucune déclaration — publique ou privée — à d'autres pays concernant ce que pourrait faire Israël* », a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes.

D'autre part, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérés, et le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, ont eu, vendredi soir, un entretien téléphonique concernant l'affaire.

M. Peres a félicité l'administration américaine pour « *son attitude ferme* ». *Pour sa part, le ministre israélien* des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a lancé un appel aux « *pays du monde libre* » pour la « *création d'un front uni de lutte anti-terroriste* ». « *Il faut adopter une position sans faiblesse, sans compromis, contre le terrorisme international* », a souligné M. Shamir, lors d'une réunion publique à Haïfa, dans le nord d'Israël.

M. Perez de Cuellar : « De la lâcheté »

Aux Nations unies, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a lancé vendredi un appel aux terroristes détenant les quarante otages américains à Beyrouth, en leur demandant de les libérer sans condition.

« *En tant qu'être humain,* a déclaré M. Perez de Cuellar, *j'ai un sentiment de honte. Ce que les terroristes font de par le monde, et particulièrement au Liban, en Amérique centrale, en Allemagne et au Népal, n'est pas seulement un crime, mais de la lâcheté.* »

Faisant référence à l'affaire de Beyrouth, M. Perez de Cuellar a ajouté : « *Une fois de plus, je dis aux terroristes : comprenez que vos otages sont des innocents. L'impression que vous donnez est que vous êtes des lâches s'en prenant non à des coupables mais à des gens innocents.* »

Le secrétaire général a indiqué qu'il avait « *présenté des idées* » au gouvernement américain et aux autres parties pour faciliter un règlement de la crise.

Appels à la manifestation en faveur de Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat

Les confédérations syndicales, CGC, CGT et l'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ) ont à leur tour annoncé vendredi qu'elles s'associaient à la manifestation, lundi 24 juin à Paris, pour la libération du journaliste Jean-Paul Kauffmann et du chercheur Michel Seurat.

La manifestation doit avoir lieu à 18 h 30, du métro Saint-Paul à la Bastille.

Le bureau confédéral de la CGT « *soutient la direction de son syndicat des journalistes pour obtenir la libération de leur confrère arrêté au Liban* ». La Confédération française de l'encadrement (CGC), « *s'associant à la démarche du syndicat des journalistes CGC, dénonce les atteintes à la liberté individuelle et celles portées à l'exercice de la profession de journaliste* ».

La CFDT annonce qu'elle s'associe à sa Fédération des travailleurs de l'information, du livre, de l'audiovisuel et de la culture, et à son union *régionale, qui avaient appelé à manifester.*

L'Union nationale des syndicats de journalistes (SNJ, CFDT, CGT) « *appelle l'ensemble des membres de la profession à redoubler d'efforts pour obtenir la libération de leur confrère Jean-Paul Kauffmann* » et invite « *les journalistes parisiens à participer à la manifestation* ».

Enfin, la direction de l'Evènement du jeudi indique que, « *malgré ses démarches et protestations, la Mairie de Paris a fait arracher pour la deuxième fois toutes les affiches qui avaient été placardées en faveur de Kauffmann et de ses compagnons de captivité* ».

D'autre part, M. Youssef Chaccour, ambassadeur de Syrie en France, a déclaré à Mme Joëlle Kauffmann que le gouvernement syrien était disposé à accorder son aide pour les efforts déployés en vue de la libération de son mari.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran annonce une nouvelle opération-éclair au sud de l'Irak

Téhéran *(AFP)*. — Une nouvelle *opération-éclair a été menée* dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 juin par les forces iraniennes au sud de l'Irak, dans la région des marais *d'Al-Howeizeh, au nord-est de Bassorah,* a annoncé Radio-Téhéran. Une percée a été réalisée sur deux axes permettant l'encerclement de positions irakiennes et leur destruction, selon le journaliste de la radio iranienne sur le front sud.

Cette opération a *été* baptisée « Victoire-4 ». Elle est présentée comme une réponse aux bombardements de villes iraniennes par l'Irak. Ce type d'actions de quelques heures a commencé dans la nuit du 6 juin, avec « Victoire-1 », également dans la même zone. « Victoire-2 » avait eu lieu dans la nuit du 8 juin, les forces iraniennes traversant pendant trois heures le Chatt-El-Arab, face à Abadan et Khorramchahr, et faisant cinq cents tués et blessés, selon Téhéran. Bagdad avait démenti cette percée. « Victoire-3 » s'était déroulée plus au nord, près de Nafte-Chahr, dans la nuit du 9 juin.

La nuit du 14 juin, les forces iraniennes effectuaient une opération plus importante baptisée Qods (Jérusalem), toujours dans les marais au sud d'Al-Amarah, parvenant, selon les communiqués, à s'emparer de positions situées à 6 kilomètres à l'est de la route stratégique Bagdad-Bassorah et réussissant à s'y maintenir.

Une cinquième attaque a eu lieu dans la nuit du 19 juin, sur le front ouest, près de Qasr-E-Chirine, au cours de laquelle, toujours selon Téhéran, deux cent cinquante soldats irakiens ont été tués ou blessés.

Selon les experts militaires de Téhéran, ces opérations-éclair visent à maintenir en alerte permanente l'ensemble des troupes irakiennes sur les 1 200 kilomètres de la frontière et à montrer que les forces iraniennes gardent l'initiative des opérations sur le front. Elles engagent des moyens limités — quelques milliers d'hommes, parfois moins — et interviennent alors que l'Irak a interrompu pour deux semaines, à compter du 15 juin, les bombardements de villes en Iran, « *à condition que l'Iran n'en profite pas pour attaquer sur le front* ».

Progrès dans les conversations économiques entre les deux Corées

Une nouvelle séance de pourparlers sur la coopération économique — *la précédente avait eu lieu le* 17 mai — s'est tenue le jeudi 20 juin entre les représentants de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, à Panmunjon, sur la ligne d'armistice entre les deux pays.

Selon l'agence United Press, les deux parties ont, *chacune, soumis* un projet d'accord, les deux textes présentant, semble-t-il, assez de points communs pour que les conversations puissent se poursuivre. Les délégués de Séoul ont notamment proposé un programme d'échanges selon lequel le Sud vendrait au Nord des articles métallurgiques, des textiles, des produits alimentaires et lui acheterait, notamment, de l'anthracite et du minerai de fer. Le projet prévoit également le raccordement de la ligne de chemin de fer principale entre les deux Corées et l'ouverture — un au Nord, un au Sud — de deux ports pour le commerce intercoréen.

Le projet du Nord se borne à proposer la création d'un « *comité conjoint* » chargé d'organiser la coopération économique entre les deux pays. Cette suggestion figurait sous une forme voisine dans le projet de Séoul, et a donc été acceptée par la délégation du Sud. La date de la prochaine rencontre a été fixée au 18 septembre.

D'autres pourparlers sont en cours entre les deux Corées, notamment entre leurs Croix-Rouge respectives, en vue de permettre des échanges de visites entre membres de familles séparées. Un accord de principe a été acquis sur ce point fin mai à Séoul et des rencontres sur le même sujet sont prévues le 15 juillet à Panmunjon et le 27 août à Pyongyang. Un premier échange de visites est envisagé à cette dernière date.

Les perspectives sont, en revanche, beaucoup moins claires en ce qui concerne un projet de rencontre entre parlementaires du Nord et du Sud. Initialement avancé par Pyongyang, ce projet a été accepté en principe par les membres de l'Assemblée nationale sud-coréenne, et le Nord a proposé récemment que des discussions préliminaires soient *organisées le 9 juillet à Panmunjon.* Il apparaît cependant que de sérieuses divergences séparent les deux parties au sujet de l'ordre du jour des conversations. Le Nord souhaite que celles-ci portent principalement sur la préparation d'un accord de non-agression entre les deux Corées. Le Sud suggère la mise à l'étude de la future Constitution d'une Corée unifiée.

Rappelons enfin que le président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan a réitéré, début juin, son offre — formulée pour la première fois en janvier 1981 — d'une rencontre avec son homologue nord-coréen, le maréchal Kim Il Sung.

A. J.

Manifestation contre la vie chère dans le nord de la Chine

Tianjin *(AFP)*. — De deux mille à trois mille ouvriers-paysans ont manifesté, la semaine dernière, dans ce port du nord de la Chine, pour réclamer des augmentations de salaires. La police a dispersé les manifestants, le 16 juin, et aurait procédé à de nombreuses arrestations. La nouvelle de ces incidents exceptionnels n'a été connue que quelques jours plus tard et, vendredi 21 juin, la manifestation continuait d'alimenter les conversations en ville.

La manifestation, qui a duré trois jours, jusqu'à ce que les autorités fassent reconduire, dimanche dernier, la plupart des paysans dans leur région d'origine, à Tanggu, dans la banlieue de Tianjin (120 km au sud-est de Pékin), est la troisième connue en deux mois, après celle en *avril,* à Pékin, de « *jeunes éduqués* » et les émeutes paysannes qui, selon une source chinoise bien informée, se sont déroulées en mai, à Kian *(province centrale du Shanxi)*.

Des témoins ont indiqué que les manifestants, pour la plupart des paysans et des pêcheurs travaillant dans cinq grandes usines de Tanggu, ont commencé à se grouper, le 13 juin, devant le siège du gouvernement, au centre de la ville, pour demander une prime de 7,5 yuans (2,6 dollars), accordée aux seuls citadins dans le nord de la Chine depuis le mois dernier.

« *Dans l'après-midi, ce jour-là, ils étaient très nombreux, certainement beaucoup plus de mille, et je pense entre deux mille et trois mille* », a déclaré un vieillard qui jouait aux échecs chinois dans le parc quand sont arrivés les manifestants. Un responsable du gouvernement de Tianjin, M. Cai Quanrong, a reconnu, jeudi, que « *sept cents personnes environ* » avaient manifesté et que des délégations avaient négocié, sans succès, avec les autorités pour cette prime censée compenser les importantes hausses qui ont suivi la mise en œuvre, le mois dernier, d'une vaste réforme des prix.

La presse n'a toujours pas fait état, vendredi, des événements de Tianjin, et le ministère des affaires étrangères, interrogé, s'est contenté de prendre note de la question sans commentaires. Une étudiante australienne a indiqué avoir entendu dire par un témoin que les manifestants avaient été dispersés brutalement par la police et que les heurts avaient fait plusieurs blessés. Selon d'autres rumeurs, plusieurs personnes, porte-parole des paysans, auraient été arrêtées. Toutefois, aucun témoin direct interrogé par l'AFP n'a pu confirmer ces informations. M. Cai, pour sa part, a affirmé que personne n'avait été ni arrêté ni blessé.

AU NÉPAL

Un groupe d'extrême gauche revendique les attentats

Katmandou *(Reuter, AFP)*. — Un groupe d'extrême gauche, inconnu jusqu'à présent, a revendiqué, vendredi 21 juin, les attentats à la bombe perpétrés à Katmandou et dans trois autres villes népalaises. Des tracts, signés « *Samyukta Mukti bahini* » (les « *porte-flambeaux de la libération unie* »), ont été découverts dans les rues de la capitale népalaise. « *Il y aura d'autres attentats, car notre lutte continuera jusqu'à ce que notre objectif soit atteint, à savoir la libération du peuple* », affirme le groupe.

Les attentats à la bombe *(le Monde* du 22 juin), qui avaient fait sept morts jeudi, ont fait une nouvelle victime vendredi, dans la ville de *Birgunj, à 280 kilomètres* au sud de la capitale. Le ministre de l'intérieur, M. Jog Mehar Shrestha, a annoncé que la police avait arrêté soixante à soixante-dix personnes, après les explosions. Des dirigeants de l'opposition au régime royal, dont le frère de l'ancien premier ministre Surya Bahadur Thapa, figureraient au nombre des personnes arrêtées.

Un porte-parole de l'ambassade des *Etats-Unis a démenti que deux* Américains aient été tués lors de l'explosion qui a eu lieu jeudi dans le hall de l'hôtel Annapurna. Les deux étrangers tués seraient deux touristes indiens.

Pékin, le Vatican et l'astronomie

Cité du Vatican *(AFP)*. — La mise en œuvre du premier programme *de collaboration scientifique* entre le Saint-Siège et la Chine vient d'être annoncée par Radio-Vatican. La collaboration, *qui concerne le domaine astronomique,* prévoit notamment des programmes communs de recherches astrophysiques au sein *d'un Consortium international* d'astrophysique relativiste (ICRA), constitué par l'observatoire du Vatican, l'université romaine La sapienza et l'université chinoise de Hofei. Deux universités américaines et d'autres instituts internationaux feront partie de l'ICRA, dont le siège a été établi à Rome.

Il s'agit du premier contact officiel entre le Saint-Siège et la Chine populaire, dont les autorités ne reconnaissent qu'une « Eglise patriotique » catholique chinoise séparée de la papauté depuis la fin des années 50. Le Vatican et Pékin n'entretiennent pas de relations diplomatiques. L'accord de l'ICRA aura la durée *de dix ans renouvelables. Il a été* signé le mercredi 19 juin par le directeur de l'observatoire, le jésuite George Coyne, par le recteur *de La sapienza, le professeur* Ruberti, et par le professeur Fan Li Zhi, de l'université de Hofei. L'observatoire du Vatican se *trouve à Castelgandolfo, près de* la résidence d'été des papes.

[L'accord qui vient d'être annoncé évoque quelques souvenirs historiques. C'est en effet grâce aux services qu'ils surent rendre aux empereurs de Chine dans le domaine de l'astronomie notamment que Matteo Ricci et d'autres missionnaires jésuites parvinrent à s'établir à Pékin à la fin du seizième siècle et à s'y maintenir pendant près de deux cents ans. On voit encore dans la capitale chinoise une partie des instruments hérités d'un observatoire dont la direction fut confiée, en 1645, au Père jésuite Adam Schall.]



Étranger

Mort de Giulio Cerreti

Le courant prosoviétique au sein du Parti communiste italien

Giulio Cerreti, l'un des plus vieux militants du mouvement communiste en Europe, est mort mercredi 19 juin, a-t-on appris vendredi. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Ses obsèques ont eu lieu jeudi soir à Sesto-Fiorentino, près de Florence, en présence de M. Giancarlo Pajetta, membre du bureau politique du PCI.

Membre du Parti communiste italien depuis sa fondation en 1921, Giulio Cerreti avait quitté son pays en 1927 devant la montée du fascisme et avait gagné clandestinement la France. Il y poursuivit son action militante, fonda avec Henri Barbusse et Romain Rolland le Comité mondial contre la guerre et le fascisme, et fut élu en 1934 au comité central du PC français sous le nom de Pierre Allard. Il dirigea pendant la guerre d'Espagne le Comité international d'aide à la République espagnole. Arrêté lors d'une mission au Danemark en 1940, il fut libéré grâce à l'intervention de l'URSS – alors alliée de l'Allemagne – et se réfugia à Moscou. Il y travailla pendant cinq ans pour le Komintern.

Rentré en Italie en 1945, il fut élu député et occupa brièvement, en 1947, le poste de haut commissaire à l'alimentation dans le gouvernement de Gasperi. Réélu à trois reprises, il devint sénateur en 1963.

L'itinéraire complexe suivi par Giulio Cerreti l'amena à jouer un rôle d'intermédiaire entre Maurice Thorez – dont il avait été le proche collaborateur dans les années 30 – et Palmiro Togliatti. Il a relaté certains aspects au moins de cette expérience dans un livre paru en 1973, A l'ombre des deux T *(Julliard).*

Vers la fin des années 60, Giulio Cerreti s'était éloigné du courant principal de la direction du PCI, critique à l'égard de l'URSS, en particulier après l'intervention de cette dernière en Tchécoslovaquie. Il incarne, à partir de cette époque, le courant « prosoviétique » parmi les communistes italiens. Il était au début de la présente décennie l'un des principaux animateurs de la revue Interstampa, *qui contestait ouvertement la stratégie suivie par Enrico Berlinguer, lui reprochant,* « pour accéder au pouvoir, *[de]* se rapprocher des portes de l'enfer ».

Espagne

Le gouvernement annonce l'arrestation de quatorze membres de l'ETA militaire

De notre correspondant

Madrid. – C'est apparement un beau coup de filet qu'a réussi le vendredi 21 juin la Garde civile espagnole. Quatorze membres supposés de l'ETA militaire, dont cinq faisant partie d'un commando armé, ont été arrêtés dans la province de Guipuzcoa au Pays basque, où ils opéraient. L'information a été donnée par le ministre espagnol de l'intérieur, M. José Barrionuevo, à Rome, où il participe à une réunion avec ses collègues de la Communauté.

Les personnes arrêtées sont actuellement dans la caserne de la Garde civile de Saint-Sébastien, au secret en vertu de la loi antiterroriste. Parmi elles figurent, selon M. Barrionuevo, un membre de la Ertzaina, la police autonome basque, et la sœur de Miguel Angel Apalategui, qui fut longtemps considéré comme l'un des principaux dirigeants de l'ETA.

Cette nouvelle a été annoncée à Madrid à grand renfort de publicité, d'autant que le ministère de l'intérieur semblait jusqu'ici totalement désarmé face à l'offensive de l'ETA militaire, qui a déjà fait quinze morts depuis la fin du mois d'avril. On considère dans les milieux gouvernementaux qu'après de sérieuses difficultés, dues notamment aux mesures prises contre elle au nord des Pyrénées, l'ETA a commencé à se réorganiser en ayant recours, pour ses attentats, à de nouveaux militants, non encore fichés par la police.

Th. M.

RFA

RÉUNIS EN CONGRÈS A HAGEN

Les Verts sont au pied du mur

De notre correspondant

Bonn. – Les Verts sont-ils encore capables de se reprendre en main pour s'affirmer comme ce quatrième parti de la scène politique allemande qu'ils prétendent être ou ont-ils déjà amorcé le déclin irrémédiable que leur prédisent leurs adversaires ? Le congrès du mouvement, qui se tient, samedi 22 et dimanche 23 juin à Hagen, dans la Ruhr, pourrait être décisif. Après les deux sévères défaites électorales subies cette année aux élections régionales de Sarre et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie – où le parti n'a pas réussi à franchir la barre des 5 % des voix nécessaires pour obtenir une réprésentation au Parlement de ces Länder – personne ne peut plus prétendre que les Verts qu'à se laisser porter par le courant.

Ce congrès de Hagen ne ressemble en rien à la grand-messe triomphale qu'avait été celui de Hambourg en décembre dernier. On avait alors écouté à contre-cœur les partisans d'une « professionnalisation » du parti prédire le pire si les Verts n'étaient pas capables de s'intégrer d'avantage dans le jeu politique et d'assumer des responsabilités au sein de la gauche. Même s'ils avaient réussi à insinuer le doute dans les esprits et à maintenir ouverte la question d'une collaboration éventuelle avec les sociaux-démocrates, il était encore trop tôt pour convaincre la majorité que la survie du mouvement passait par des compromis pas toujours facile à accepter.

Les leçons de la Sarre et de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie ont été mises à profit par les dirigeants du courant « réaliste » pour tenter d'imposer leur conviction qu'un véritable parti ne saurait se soustraire à un minimum de responsabilités. Le débat qui vient d'avoir lieu en Hesse, où le ministre-président social-démocrate, M. Holger Börner, a proposé aux Verts un ministère de l'environnement et de l'énergie dans son gouvernement, a confirmé une évolution dans les esprits. Les conditions posées à M. Börner pour accepter son offre montrent que la méfiance reste profondément ancrée, mais les Verts ont néanmoins accepté le principe d'une véritable collaboration allant jusqu'à la création d'une coalition.

HENRI DE BRESSON.

El Salvador

LA MORT DE SIX AMÉRICAINS

La guérilla revendique l'attentat

San-Salvador *(AFP)*. – L'attentat contre un restaurant de San-Salvador, qui a provoqué la mort de treize personnes, dont six Américains, mercredi 19 juin, a été revendiqué vendredi par le Parti révolutionnaire d'Amérique centrale (PRTC). Ce groupuscule est un commando urbain, issu du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN), et qui s'oppose au dialogue avec le gouvernement.

Dans un communiqué, le commando Mardoqueo Cruz, du PRTC, a indiqué que l'opération, baptisée « Agresseur yankee au Salvador, un autre Vietnam t'attend », visait *« les conseillers américains, les agents de la CIA et des individus d'autres nationalités liés au service d'espionnage servant l'impérialisme américain »*. D'autre part, le communiqué du PRTC demande à la population de s'abstenir de fréquenter les lieux où se rendent les militaires salvadoriens et étrangers. Il avertit également les propriétaires des maisons louées aux conseillers militaires américains que celles-ci *« sont devenues des objectifs militaires »*.

Cette revendication a eu lieu après le transfert des corps des « marines » américains dans un avion de transport militaire pour être inhumés aux Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Robert Lamb, venu sur place chercher les corps, a affirmé : *« Cet état de guerre est le fait de lâches s'en prenant à des innocents. Il ne s'agit pas d'une guerre facile à gagner, mais c'est une guerre que nous ne pouvons pas perdre. »*

ITALIE : *la course au Quirinal*

La succession de Sandro Pertini le bien-aimé

De notre correspondant

Rome. – Il sera difficile de succéder à M. Pertini. Le président de la République, dont le mandat s'achève le 8 juillet, avait, en effet, un atout qu'aucun de ses prédécesseurs ne pouvait lui disputer et que son successeur, quelles que soient ses qualités, aura à conquérir : la popularité. M. Pertini avait, en outre, été bien élu le 8 juillet 1978. Un peu par lassitude, un peu par hasard, certes, son nom s'était imposé après d'infructueuses tentatives pour trouver un successeur à M. Leone (élu en 1971), dont la présidence s'achevait de manière fâcheuse, éclaboussée par le scandale.

C'est, en effet, par 832 voix sur 995 votants que le collège électoral, composé des parlementaires et des délégués des régions – qui se réunira lundi 24 juin pour trouver un successeur au président sortant – avait envoyé au palais du Quirinal un homme de quatre-vingt-deux ans, d'une intégrité absolue, que l'on disait candide, voire naïf – ce qui pour certains laissait penser qu'il serait facile à manœuvrer, – et qui s'avéra en fait capable de jouer habilement de ses deux traits de caractère pour redonner prestige à sa fonction, en disant ce qu'il croyait être juste, fût-ce à contretemps au regard des manœuvres politiciennes.

N'ayant pas honte d'être sentimental, *ne craignant pas* quelquefois de promettre ce qui outrepassait ses compétences, jouant du gros bon sens propre à l'Italie provinciale, Sandro Pertini donna à sa mission un caractère affectif non prévu par la Constitution et que résume assez bien le mot d'un enfant interrogé à la radio : *« Le président Pertini sait toujours ce que chacun de nous pense. »*

Si le président de la République italienne était élu au suffrage universel, il est fort probable que Sandro Pertini serait reconduit. Un sondage de la fin de l'année dernière indiquait en effet que 50 % des personnes interrogées jugeaient *« très positive »* son action, et que 40 % l'estimaient *« assez positive »*.



Mais le jeu politique a repris ses droits.

Certains ne manquent pas de relever aujourd'hui deux récents « faux pas » de M. Pertini : l'interruption de son voyage en Argentine et au Brésil pour aller assister aux funérailles de M. Tchernenko, puis la grâce accordée à une jeune femme accusée de terrorisme, qu'il justifia en disant qu' *« on lui avait mal expliqué de quoi il s'agissait »*.

D'autres, plus acerbes, font valoir que *« la République n'est pas une monarchie »* et que M. Pertini a eu trop tendance à ne pas écouter les conseils et à se comporter comme s'il était infaillible, assenant des « vérités » parfois un peu sommaires. De ses « défauts » que dans ces dernières semaines certains se sont plu à monter en épingle, tout le monde s'était jusqu'à présent fort bien accommodé. A commencer par ceux qui évaluent en termes de rentabilité politique les effusions sentimentales.

La *question est donc ailleurs*. La Démocratie chrétienne a perdu en sept ans la présidence de la République et celle du conseil des ministres, qui sont actuellement détenues par des socialistes. Entendant redonner à son parti sa primauté dans le jeu politique, M. De Mita, secrétaire général de la DC, compte bien, dans le cadre de la stratégie de reconquête du pouvoir, récupérer en premier lieu la présidence de la République.

Le grand marchandage

Il eut certes été impopulaire, et donc maladroit, d'attaquer M. Pertini au cours de son mandat. Il reste que c'est durant la présidence de celui-ci que la Démocratie chrétienne a dû renoncer à son « hégémonie » sur le gouvernement : dans les limites de ses prérogatives, M. Pertini sut éviter à trois reprises la dissolution des Chambres et le recours aux élections anticipées. Il appela en revanche au pouvoir le premier président du conseil « laïque », M. Spadolini, secrétaire général du Parti républicain, puis le socialiste Craxi.

Reprenant progressivement du poil de la bête, la Démocratie chrétienne n'entend pas laisser passer l'occasion de se « réapproprier » une institution en faisant valoir le principe de l'alternance. Le PSL, dont M. Pertini est membre, ne peut guère s'opposer à cette ambition : elle s'inscrit en effet dans le cadre d'un grand marchandage entre M. Craxi et les démocrates-chrétiens. Les socialistes conservent la présidence du conseil mais, en échange, *« donnent »* le Quirinal à la DC.

Du point de vue tactique, les jeux paraissent faits, ou presque. Les communistes, affaiblis par leurs insuccès électoraux, ne sont pas en mesure d'avancer le nom de M. Pertini – ce qui ne pourrait d'ailleurs que desservir celui-ci – et se disent disponibles à un débat ouvert sur une *« personnalité qui sache incarner l'unité nationale »*. M. Pertini, qui, sans jamais avoir formellement fait acte de candidature, ne serait sans doute pas défavorable à une reconduction de son mandat, a d'ailleurs parfaitement interprété le message. Dès que la Démocratie chrétienne a officiellement revendiqué le Quirinal, il a déclaré : *« Comme président, mes jours sont comptés. »*

Le choix du nouveau chef de l'Etat ne sera pas simple pour autant. Il faut en effet, d'abord, que les démocrates-chrétiens se mettent d'accord entre eux sur un nom. M. Forlani, président du conseil adjoint, M. Cossiga, président du Sénat, M. Fanfani, ancien président du conseil, sont actuellement les candidats les plus en vue. Mais il y a aussi M. Andreotti, M. Colombo et M. Zaccagnini. Il convient, en outre, que le candidat démocrate-chrétien ne se heurte pas à l'opposition communiste. Secrètement, en fait, les partisans de M. Pertini espèrent que si aucun accord ne peut être trouvé, le président sortant se trouvera remis en selle. Après quatre tours de scrutin, en effet, il n'est plus requis qu'une majorité simple.

Pourraient alors converger sur M. Pertini les voix des communistes, des socialistes, de républicains, et peut-être d'une partie de la Démocratie chrétienne, notamment du courant de M. Andreotti, *qui a tout intérêt*, étant donné la faiblesse de ses chances dans la course actuelle à la présidence, à voir se dessiner une solution de compromis. M. Pertini pourrait dès lors être reconduit sur la base d'un accord implicite aux termes duquel il serait entendu qu'il ne terminerait pas son mandat. Il est évident que la DC fera tout pour éviter une telle hypothèse. Dans cette élection présidentielle paraissent compter avant tout les jeux de pouvoirs – la personnalité du nouveau chef de l'Etat et sa popularité comme figure incarnant le pays étant subordonnée aux intérêts partisans.

Les Italiens mesureront assez vite, quelles que soient les qualités de leur nouveau président, l'ampleur de la trace qu'aura laissée dans l'histoire de leur République ce vieil impulsif, non exempt des irritants travers des *gérontes capricieux*, aux propos intempestifs mais récusant le cynisme politicien, aux fureurs proverbiales et aux rancunes tenaces. Il aura su les réconcilier avec une institution quelque peu galvandée.

M. Pertini a su donner un sens à sa fonction : le chef de l'Etat ne peut certes pas orienter la politique du gouvernement, mais du moins est-il à même de rappeler de temps à autre que tout ne se réduit pas aux raisons du pouvoir.

Dans un pays qui, plus que tout autre peut-être, en est la victime, il ne pouvait qu'apparaître comme le porte-parole d'aspirations venues d'horizons les plus divers, à une dignité institutionnelle, fût-elle exprimée parfois naïvement.

PHILIPPE PONS.

Étranger

Qui va succéder au juvénile vieillard du Quirinal ?
L'élection présidentielle en Italie a lieu lundi.
Le sortant, Sandro Pertini, illustre vétéran antifasciste
au cœur sur la main, célèbre pour ses foucades, est le grand-père chéri de la péninsule.
Les candidats à la relève ne se sont pas officiellement
fait connaître à la veille du scrutin.
Manœuvre oblige ! Mais si l'on menace de battre le record absolu des vingt-trois tours, un recours existe.
Il s'appelle Sandro Pertini, et il a quatre-vingt-neuf ans, a bon pied, bon œil.

Le chef de l'Etat en son palais baroque

Tout comme celui de l'Elysée, le mythe du Quirinal désigne plus une fonction qu'un lieu, pourtant inséparables. La Maison Blanche est une architecture, Downing Street une quasi-impasse, le palais Hammerschmidt de Bonn, personne ne sait ce que c'est. L'Elysée est une métaphore pour éviter de répéter le nom de son occupant.

Dans le langage politique italien, le Quirinal fait pendant au palais Chigi, la présidence de la République, face au siège du chef du gouvernement. La « course au Quirinal », c'est la *compétition pour la première* charge de l'État, celle dont le titulaire, aux termes de la Constitution, *« incarne l'unité nationale »*.

Du Quirinal, à la fois colline – l'une des sept dont la confédération fit Rome – et palais, l'étranger ne connaît que la place qui le précède. *« L'une des plus belles de Rome et du monde »*, notait Stendhal, bornée par une pente raide vers l'ouest, qui domine les fonds de la ville, le Champ de Mars, jusqu'à la coupole de Saint-Pierre.

C'est la place du Monte Cavallo, du « mont Cheval », où Tibère fit ériger le groupe de Castor et Pollux, les Dioscures maîtrisant des chevaux gigantesques. Là où ils sont à présent, là ils furent, il y a vingt siècles, à quelques mètres près, en bordure des vignes, des villas campagnardes, puis des thermes de Constantin, et complétés voilà deux siècles par un obélisque.

Rival – avant d'être allié – du Palatin et du Capitole, le Quirinal est, par destination, le centre de tout pouvoir depuis le début du dix-septième siècle. Les grands architectes du baroque mirent la main à cet édifice plus adapté à la configuration du terrain qu'à un dessein fonctionnel : *sa structure, massive, évoque* à l'extérieur une forteresse à pic sur la ville. L'interminable enfilade, dite de la « longue manche » (la *lunga manica*) sépare ses jardins de la cité. A l'extrémité, dans l'ancien palais du Chiffre, le chef de l'État a son cabinet de travail, de plain-pied sur le parc. Un décor dont le baroque est d'ailleurs plus bavarois que romain et qui fait songer parfois à Nymphenbourg plutôt qu'aux décors de la Rome du dix-huitième.

Sur cette colline, les vents d'été apportaient l'illusion de la fraîcheur. Les papes choisirent à la fin de la Renaissance d'y construire une « villa » *où ils* fuieraient les miasmes et les fièvres du palais du Vatican, trop proche des marais du Tibre. Ils finirent par en faire leur résidence permanente jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.

C'est de là que Pie VII fut enlevé en 1809, que se tinrent de nombreux conclaves, et que, le 20 septembre 1870, Pie IX, après un dernier coup de canon symbolique, s'enfuit vers le Vatican, devant la première vague de soldats italiens qui arrivaient de l'autre bout, de la rue de la Porta Pia. *Le roi d'Italie s'installa aus*sitôt au Quirinal, cœur du pouvoir des papes, centre de la jeune nation.

Trois siècles de fantômes

Durant cinquante ans, d'une rive à l'autre de la ville, le Quiribal fut comme un défi au Vatican, et, très vite, on oublia qu'il avait été le siège de la papauté. Les souverains n'y séjournaient guère ; ils y exerçaient leur fonction. Le dernier, Humbert II, laissa le Quirinal presque subrepticement, en tout cas sans guerre civile, un soir de mai 1946. Les présidents de la République prirent la suite, s'installant dans ces parages avec un peu de timidité pendant quelques années.

A la fin du concile Vatican II, le président Saragat donna, en 1965, une réception qui, avec les années, prend les dimensions de la fable : tout le monde politique italien, tous les dignitaires de l'Eglise, venus de l'univers entier, se rencontrèrent dans ces salons énormes, fastueusement décorés depuis leurs origines. Ils allèrent à la découverte de petites pièces secrètes, plus chargées de frémissements galants que de piété en s'extasiant devant les camaieux de la chapelle Pauline.

En dépit des complets-vestons au lieu des costumes de cour, trois siècles de fantômes se réconciliaient sous l'égide du président Saragat et du cardinal secrétaire d'Etat Jean Villot, aussi conscients l'un que l'autre *du sens de ces fastes démocratiques*. Il est peu probable qu'une telle occasion se retrouve bientôt. Un pape polonais n'a pas de raison de sentir à présent ce que signifie le Quirinal. Une époque, alors, fut close.

Affiche de la campagne électorale du 2 juin 1946

Le monarque élu

Faut-il dire que le président Pertini a pacifié les couloirs de son palais ? Il s'est très naturellement adapté à la solennité, voire à la majesté des lieux, alors même qu'il chemine d'un pas vif, la pipe à la main, entre les énormes cuirassiers en blanc ou bleu nuit qui, par-delà tous les régimes, assurent l'escorte et la garde du chef de l'Etat. Mais, *chaque soir, Sandro Pertini* regagne son petit appartement de la place de Trevi comme Victor-Emmanuel III, l'avant-dernier roi, retournait *« a casa »*, à la villa Savoia, devenue l'ambassade d'Egypte.

Les sept occupants du Quirinel depuis 1947 se moulèrent *avec dignité* dans ces « grandeurs d'établissement ». Et si les dimensions du palais et ses dispositions internes n'en font pas le cadre *adapté à une gestion gou*vernementale moderne,la Constitution italienne ne le réclame pas non plus du président. Les quatre cents fonctionnaires qui travaillent autour de lui n'ont ni le rôle théorique ni l'influence de fait de leurs collègues de l'Elysée. Ils ne gèrent pas un « domaine réservé ».

Du président de la République, elle a fait un monarque élu, un symbole : il garde la loi fondamentale, il est l'Italie, il contrôle le bon fonctionnement des institutions, mais toute intervention exige un contrôle ministériel. N'empêche que les commentateurs ont, depuis quarante ans, glosé avec fièvre sur les interprétations des pouvoirs présidentiels, d'autant que MM. Saragat et Pertini *ont, dans la pratique*, depuis vingt ans, opéré un notable élargissement de compétences, sans susciter de véritables ou durables contestations. Ni l'un ni l'autre n'ont jamais hésité devant l'expression d'avis personnels, mesurant fort bien, d'ailleurs, en dépit des apparences, jusqu'où ils pouvaient rompre avec les convenances constitutionnelles.

Ainsi ne se sont-ils pas privés d'indiquer quelle majorité devait appeler le chef du gouvernement pressenti. M. Pertini s'est assez clairement opposé au développement de crises ministérielles qui auraient conduit à la dissolution des Chambres, alors même que la « doctrine » lui prescrivait seulement d'enregistrer, en ce cas, un état de choses.

De même, M. Saragat et lui intervinrent nettement dans les drames internes du Conseil supérieur de la magistrature, qu'ils présidaient. La notion de « messages présidentiels » a été élargie par le président Pertini au-delà de toute tradition, avec cette *contrepartie que ses déclarations*, interviews, « fuites » et propos à bâtons rompus cessèrent rapidement d'émouvoir le monde politique et d'interférer avec les orientations gouvernementales.

Lorsque Sandro Pertini, président de la Chambre, devint chef de l'Etat au printemps 1978, élu pour une transition, il avait une difficile mission, évidemment implicite : celle de restituer cré*dibilité et dignité à une* charge dont l'image était assez déchue du fait de son prédécesseur ou de ce qui lui avait été attribué.

Les vingt-trois tours de M. Leone

Or, dans l'exercice même du symbole vivant qu'il devait deve*nir*, le vif Sandro Pertini a sans doute le mieux réussi.

En effet : il fallut quatre tours pour *désigner le démocrate*-chrétien Gronchi en 1955, dix pour Segni en 1962, vingt et un pour Saragat en 1965, vingt-trois pour Leone en 1971, seize pour Pertini en 1978. Les étrangers en rient car les enjeux réels ne leur sont pas bien clairs.

Il s'agit moins de désigner le *titulaire d'une charge plus sym*bolique qu'efficace que de trouver le garant d'un équilibre politique qui devra durer au-delà des élections et assurer une certaine stabilité des grands choix. En arrière-plan, c'est donc du poids relatif des démocrates-chrétiens d'une part, et des partis « laïques », ses rivaux et alliés, qu'il est question. S'y ajoutent toutes les formes possibles de combinaisons à l'intérieur des partis, entre les courants, les personnes, les vieux espoirs toujours déçus et les longues ambitions.

Porté à un très haut degré de subtilité, le jeu politique pour le Quirinal prend en compte tant de compensations et de compromis que l'élu n'est, paradoxalement, pas pris dans des engage*ments trop nombreux pour ne* pas s'annuler. Le mécanisme, vu de près, étonne plus qu'il ne scandalise. Son vrai péril, c'est la lassitude qu'il entraîne, et un scrutin tel que celui qui força plus ou moins la main à Giovanni Leone, contre Pietro Nenni.

Encore qu'on puisse objecter *qu'en dépit* de son renom et de son envie d'aller au Quirinal, celui-ci, emblème vivant du socialisme, n'aurait peut-être pas fait le meilleur des présidents de la République. Et remarquer que, portée par la Démocratie chrétienne et l'extrême droite néo-fasciste, contre le bloc des gauches, la présidence de Leone ne se traduisit pas par la coupure du pays en deux camps hostiles. Le leurre d'un certain consensus *au-delà des partis fut respecté* par tous dans les faits, jusqu'au moment où, par d'autres biais, même les soutiens du président Leone le jugèrent inadapté.

La fonction réclame une *grande force d'âme, une grande* capacité de contraindre ses envies d'agir concrètement, un sens aigu des limites posées par l'esprit de la Constitution plus que par ses clauses mêmes. Avec ses impatiences, Giuseppe Saragat l'a démontré, autant que Pertini avec ses foucades verbales.

D'où vient qu'on s'étonne qu'à certains acteurs soit attribuée une telle ambition ? Sans doute la signification historique de l'accès au Quirinal a-t-elle plus de prix pour eux que la réalité du rôle qu'ils auraient à y jouer. Est-ce trop, et trop *indiscrètement* s'avancer, d'estimer que Giulio Andreotti aujourd'hui, et Giovanni Spadolini demain, peut-être, inscrivent une telle ambition dans la longue durée de l'histoire de l'Italie ? C'est la logique, en tout cas, de leurs carrières et de leurs choix politiques.

JACQUES NOBÉCOURT.

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT MEXICAIN

Paris et Mexico signent d'importants contrats économiques

La France et le Mexique ont si*gné, vendredi 21 juin, d'importants* contrats économiques et établi de sérieux contacts pour l'avenir, après la visite du président Miguel de la Madrid à Paris. Le Mexique s'est prononcé pour le rééquilibrage de sa balance commerciale avec la France en *acceptant de relancer sa politique* d'importation de façon à atteindre un volume de 170 millions de dollars dans les prochaines années.

Le ministre mexicain du commerce et du développement industriel, M. Hector Hernandez Cervantes, a ainsi signé un contrat de 780 millions de francs avec son homologue français, Mme Edith Cresson, concernant l'importation par le *Mexique de cargos français. Des in*tentions d'achat ont été précisées pour deux dragueurs d'une valeur de 400 millions de francs et, outre l'extension du métro de Mexico, le *Mexique souhaite moderniser son* réseau téléphonique avec la firme CIT-Alcatel.

D'autre part, une réplique de Port-Grimaud va être réalisée au Mexique en Basse-Californie par l'architecte du port français. Ce nouveau port, qui pourra accueillir trente mille habitants, sera installé sur une plage du Pacifique à Puerto-Escondido.

La visite de M. de la Madrid a également été l'occasion de nouveaux contacts sur d'éventuelles commandes d'avions Airbus pour le renouvellement de la flotte d'Aero-Mexico, sur le transfert de technolo*gie nucléaire* de la *France* au Mexique et sur la coopération dans les domaines des industries ferroviaires et pharmaceutiques. – *(AFP.)*

LA FIN DE LA SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO

Le consensus obtenu autour de la motion de clôture demeure fragile

La cent vingt et unième session du conseil exécutif de l'UNESCO s'est achevée, vendredi soir 21 juin, par l'adoption d'une résolution selon la méthode dite du « consensus », c'est-à-dire sans vote formel. Cette session avait été ouverte le 9 mai dernier. Elle était considérée comme exceptionnellement importante en raison de la crise très grave que tra*verse l'organisation, en particulier* sur le plan budgétaire, depuis que les Etats-Unis, qui lui fournissaient le quart de ses ressources, s'en sont retirés le 31 décembre 1984.

La motion adoptée ne comporte que des modifications mineures par rapport aux orientations initialement proposées par le directeur général, M. M'Bow. En particulier, le conseil n'a ni concentré le pro*gramme d'activités de l'UNESCO* sur quelques grands sujets, comme le souhaitaient un certain nombre d'Occidentaux, ni suggéré de remède aux conséquences budgétaires – s'agissant en particulier des suppressions de postes au sein du personnel de l'organisation – à la crise actuelle. La conférence générale, convoquée à Sofia du 8 octobre au 12 novembre prochain, aura donc *normalement* à approuver les quatorze grands programmes prévus, y compris les deux qui font l'objet de vives controverses entre le camp soviétique et les Occidentaux « Communication au service des hommes » (comprenant le « Nouvel Ordre mondial de l'information et de la communication ») et « Paix, compréhension internationale, droits de l'homme et droits des peuples ».

Rendant compte des travaux du conseil exécutif, Mme Halimi – qui *cumule les fonctions de délégué per*manent et de membre du conseil – s'est félicitée de l'adoption par consensus de la résolution finale. *« Ce consensus est le signe d'une convalescence »*, a-t-elle déclaré, tout en estimant que le bilan de la session était insuffisant pour faire revenir les Etats-Unis à l'UNESCO, elle souhaite qu'il permette du moins d'espérer que le Royaume-*Uni ne mette pas*, lui, *sa menace* de retrait à exécution à la fin de l'année.

De nombreux délégués ont toutefois insisté, dans leurs propos de conclusion, sur la fragilité de l'accord ainsi obtenu, et sur le fait que d'importantes réformes offriraient-seules la possibilité de sauver l'organisation. Les Soviétiques, de leur côté, ont indiqué qu'il n'abandon*naient* aucune de leurs intentions, à propos de la communication et du désarmement notamment.

Zaïre

Radio-Kinshasa confirme une nouvelle attaque de maquisards au Shaba

Radio-Kinshasa a confirmé, vendredi 21 juin, que des *« éléments hostiles »* ont lancé une nouvelle attaque en début de semaine, contre la ville de Moba, au nord-est de la province du Shaba, sur la rive du lac Tanganyika (*le Monde* du 21 juin). Les maquisards ont été *« mis en déroute »* après cinq heures de combats. Deux sous-officiers zaïrois ont été tués, a précisé la radio. Les rebelles, *« venus d'un pays voisin »*, auraient subi de *« lourdes pertes »*, deux d'entre eux ayant été faits prisonniers.

Radio-Kinshasa laisse entendre que les assaillants venaient de Tanzanie (de l'autre côté du lac), indi*quant que huit des douzes ambarca*tions des rebelles ont été détruites. Le président Mobutu avait réuni, lundi, le comité central du Mouvement populaire de la révolution (MPR) et les chefs des corps constitués pour les informer que l'armée contrôlait la situation, a précisé la radio. Les rebelles, indique-t-on de source officielle, *« ont profité de l'absence à Moba de deux compagnies parties patrouiller plus au nord »*. – *(AFP.)*

A travers le monde

Belgique

- ATTENTAT A LA BOMBE A BRUXELLES. – Un attentat à la bombe a été commis samedi matin 22 juin contre le bureau de la firme ouest-allemande Bayer à *Bruxelles, a annoncé* la radio belge. Les dégâts sont assez importants, mais il n'y a pas de victimes. L'attentat n'a pas été revendiqué. Un groupe clandestin d'extrême gauche, les Cellules communistes combattantes (CCC), a commis quinze attentats, dont l'un a fait deux morts, entre octobre 1984 et le début du mois de mai en Belgique. – *(AFP.)*

Ouganda

- TREIZE MORTS DANS DEUX EMBUSCADES. – Treize personnes, dont cinq civils, ont été tuées au cours d'une série d'attaques lancées par des rebelles dans deux zones proches de Kampala, a-t-on appris, vendredi 21 juin, dans la capitale ougandaise. Jeudi matin, des soldats en patrouille sont tombés dans une embuscade à une quinzaine de kilomètres au nord de Kampala et, selon la *quotidien catholique Munno*, sept militaires ont été tués. Au cours d'un deuxième accrochage, qui s'est produit à Ki*temu, localité située à 18 kilomè*tres au sud de la capitale, un membre d'une unité spéciale de la police et trois civils ont été abattus. Selon des témoins, l'armée a dépêché des renforts dans la région, où opèrent les maquisards de l'Armée nationale de résistance (NRA) de l'ancien ministre, M. Yoweri Musuweni. – *(AFP.)*

République sud-africaine

- TROISIÈME CONDAMNATION A L'ONU. – Fait sans précédent dans l'histoire de l'ONU, un même Etat, l'Afrique du Sud, a été condamné à trois reprises en trois jours par le Conseil de sécurité sur trois affaires différentes. Les quinze membres du Conseil se sont prononcés à l'unanimité, vendredi *21 juin, en faveur d'un projet de* résolution émanant des pays non alignés condamnant énergiquement l'Afrique du Sud pour son raid contre Gaborone, la capitale du Botswana, le 14 juin, et réclamant des réparations à Pretoria. Mercredi, le Conseil avait réclamé des *« sanctions volontaires sélectives »* pour contraindre Pretoria à accorder sans délais l'indépendance à la Namibie, et, jeudi, il avait condamné les agressions de l'Afrique du Sud contre l'Angola et réclamé le départ des *troupes sud-africaines de ce pays* (*le Monde* du 22 juin). – *(AFP.)*

Étranger

LIBAN

Le face-à-face des deux Beyrouth

Beyrouth-Ouest, en proie à l'anarchie, est devenue la capitale des prises d'otages. Les Américains du Boeing ne doivent pas faire oublier leurs sept compatriotes, les quatre Français et l'Anglais détenus par le Jihad islamique. Beyrouth-Est, la chrétienne, souffre d'un autre mal, plus pernicieux : l'angoisse du lendemain. Deux univers, deux névroses, se font face...

De notre correspondant

Beyrouth. — A l'ouest, en secteur musulman, le canon s'est tu, mais rien n'a fondamentalement changé. Amal (milice chiite), la sixième brigade (armée chiite) et PSP (milice druze) ont, de concert, il y a deux mois, éliminé les Mourabitouns (milice sunnite). Aujourd'hui, les Mourabitouns et autres laissés-pour-compte harcèlent chaque nuit Amal et la sixième brigade.

Après avoir été les fers de lance de la lutte contre l'occupation israélienne au sud, voici les combattants chiites harcelés à leur tour et subissant l'épreuve des voitures piégées dans la capitale de leur pays, comme s'ils étaient eux-mêmes les occupants de la demi-ville dont les sunnites se considèrent comme les véritables propriétaires.

Summum de l'imbroglio islamo-islamique, les « alliés stratégiques » que sont censés être Amal et le PSP sont à couteaux tirés et se sont livré une bataille de rue en règle entre deux proclamations d'indéfectible amitié.

C'est à Beyrouth-Ouest que s'est déroulée et pourrait reprendre la guerre chiito-palestinienne des camps, implacable, meurtrière, plus de 1 300 morts et 6 000 blessés, selon les chiffres annoncés, sans doute un peu exagérés. Elle a révélé une haine mortelle et quasi raciale entre les deux groupes humains.

C'est encore ici que s'est déroulé, dans des conditions inimaginables ailleurs, le détournement de l'avion de la TWA dont les otages sont pris en charge par M. Nabih Berri, ministre de la justice, en attendant leur échange. C'était là la troisième opération de ce type en quatre jours, record absolu pour un même aéroport dans l'histoire de l'aviation civile. Un autre pirate de l'air avait, quelques jours auparavant, bénéficié de la bienveillante compréhension du ministre des transports, M. Joumblatt, qui avait même parrainé sa conférence de presse.

Les klaxons-mitraillettes

Atteindre l'aéroport ou le quitter pour rejoindre la ville est une aventure parfois dangereuse : les otages français, MM. Michel Seurat et Jean-Paul Kaufmann, entre les mains du Jihad islamique depuis un mois, en savent quelque chose. Ils ne sont pas les seuls. A Beyrouth-Ouest, on enlève à tour de bras, et plus seulement des Libanais chrétiens.

C'est Beyrouth-Ouest encore que les ambassades, à commencer par celles des pays arabes, ont fui. On y vole les voitures *manu militari*, avec une prédilection en ce moment pour celles du Comité international de la Croix-Rouge qui en a perdu six en quelques jours. Les attaques de banques y sont aussi banales que dans une bande dessinée. On y klaxonne à coups de mitraillette, on y rackette, on y occupe les appartements, et chaque immeuble un tant soit peu bourgeois s'est transformé en coffre-fort — *illusoirement* — protégé par de grosses grilles fermées à double tour et par des portes blindées à l'entrée de chaque domicile.

A chaque carrefour, un monticule d'ordures. Ville à l'abandon, anarchie démesurée et galopante, que dénoncent les personnalités islamiques — seigneurs de la guerre en tête ! — avec une vigueur devenue routinière. Elles sont allées chercher jusqu'à Damas un remède manifestement inopérant.



Beyrouth au siècle dernier *(les Races humaines, Hachette, 1872)*.

A Beyrouth-Est, en secteur chrétien, tout irait très bien sans... Sans, ces jours-ci, l'enlèvement des Libanais musulmans, sans les obus qui s'abattent de temps à autre, sans le drame des voitures piégées, sans l'inflation et la crise économique, sans la ligne de démarcation dont l'embrasement nocturne est un rituel...

La hantise des chrétiens

Mais les rues sont presque propres, on circule de jour et surtout de nuit sans problèmes particuliers, plages et restaurants sont bondés, la criminalité est celle de n'importe quelle grande ville. En un mot : *les gens n'ont pas peur les uns des autres.*

Pourtant, dès que l'on traverse la ligne de démarcation, ce qui n'est pas une mince affaire actuellement, après un moment de soulagement au contact d'une ville moins agressivement hostile, c'est à Beyrouth-Est que l'on suffoque.

Même si l'on n'y promène pas, comme à Beyrouth-Ouest d'où l'on vient, un regard inquiet sur les rues désertes dès le crépuscule pour essayer de deviner si l'on ne va pas se faire arnaquer, une mitraillette entre les côtes, on sent tout de suite une angoisse « existentielle ». De l'autre côté de la ville, la peur, même quand elle vous prend aux tripes, est d'un ordre différent, liée à un motif précis et, par conséquent, provisoire.

« Que va-t-il advenir ? ». Sous-entendu : « de nous ? ». En secteur chrétien, la question est sur toutes les lèvres, dans toutes les têtes. Elle constitue la trame du dit et du non-dit. Elle ne s'applique pas aux événements en cours, si dramatiques soient-ils, mais au destin de l'individu et de la communauté.

L'aberration immobilière

Les chrétiens, ayant bâti le Liban à leur mesure, ont, certes, la plus grande part dans la Constitution du pays. Aujourd'hui, ils *sont hantés par leur sort collectif.* Résurgence d'un Etat libanais centralisé ? Mais quel y sera le pouvoir des chrétiens ? Cantonisation cachant pudiquement son nom ? Mais quelle sera sa viabilité ? Eclatement et dérive? Mais jusqu'à quand ? Hégémonie syrienne ou israélienne ? Mais ne sera-ce pas plutôt l'une et l'autre, l'une contrecarrant l'autre et la sabotant, ce qui constituerait sans doute la pire des situations.

Aucune réponse ne peut être donnée à ces interrogations anxieuses, à l'incertitude et à l'angoisse qui s'alimentent l'une l'autre dans une spirale sans fin. Comment respirer à l'aise dans une telle atmosphère, même si l'on se promène en quasi-quiétude ou si l'on somnole sur la pelouse bien ordonnée d'une de ces prétentieuses « marinas » qui ont défiguré un littoral jadis sublime, en lui infligeant une fausse Côte d'Azur.

A Beyrouth-Ouest, dans la ronde des miliciens et même des voyous, les habitants musulmans savent que leur avenir n'est pas en cause. Les convulsions et le chaos passeront. En tant que collectivité, ils y *survivront.* On discute, on palabre, on s'interroge à longueur de journée sur la guerre, mais de façon bien différente de la demi-ville d'en face. Ici crainte des dangers ambiants, là anxiété diffuse et lancinante.

Rien ne saurait être plus révélateur de la différence entre les deux « demi-villes » que les prix de l'immobilier. Que constate-t-on ? Un appartement est de 30 à 50 % plus cher, à niveau égal, à Beyrouth-Ouest qu'à Beyrouth-Est. Or, c'est là une aberration en termes de marché, alors qu'il s'en construit bien plus à l'Ouest qu'à l'Est, et qu'il existe, en secteur musulman, un parc immobilier potentiel constitué d'appartements de chrétiens qui « flanchent » et quittent le pays.

La raison de cette anomalie ? Les chrétiens investissent moins, surtout à Beyrouth, dans la pierre, où s'exprime la confiance dans le sort des générations montantes. Les musulmans, eux, investissent. On peut tricher avec tout, mais pas avec son portefeuille, surtout quand on est libanais.

LUCIEN GEORGE.

PHILIPPINES

Un bagne de carte postale

Une dette hallucinante, une insurrection communiste irréductible, un régime à bout de souffle... Les Philippines traversent une mauvaise passe. Mais auprès de ces fâcheuses réalités, elles offrent au visiteur de fabuleux paysages et des « curiosités touristiques » parfois surprenantes, comme celle-ci...

De notre envoyé spécial

Puerto-Princesa. — Le « plus grand bagne du monde » est presque devenu un haut lieu du tourisme philippin. Il figure en tout cas au programme d'excursions des hôtels de Puerto-Princesa, le chef-lieu de Palawan, car les *convicts* fabriquent des souvenirs (bois incrusté de nacre, chapeaux de paille, meubles en rotin) à des prix défiant toute concurrence...

Si le bagne de Puerto-Princesa se visite, c'est aussi parce qu'on y découvre un lieu ouvert, une colonie pénitentiaire sans murs ni clôture, en fait une vaste exploitation agricole adossée à la jungle. Le site en est ravissant : une baie aux eaux limpides, frangée de cocotiers ; des rizières à perte de vue dans la plaine ; un cirque de montagnes qui ondulent sous la forêt tropicale...

La « *plus grande colonie pénale du monde en milieu ouvert* » se présente comme une agréable villégiature. A l'entrée, gardée seulement par une guérite et un bataillon de cocotiers, un panneau de bienvenue accueille le visiteur : « *Welcome... Vous entrez maintenant dans la prison d'Iwahig et sa colonie pénitentiaire...* »

De part et d'autre de la piste, des rizières. Ici, on laboure au pas lent du *carabao*, le buffle local. Là, on fait la pause sur une digue, à l'ombre d'un bouquet d'arbres. Scènes bucoliques où ne manquent que les gracieuses repiqueuses — car il n'y a pas de femmes à Iwahig, sinon quelques religieuses à la « mission ». Au cœur de l'établissement pénitentiaire, on se croirait sur un campus américain perdu au fond des *keys* de Floride, mais où le temps se serait arrêté il y a un demi-siècle.

Autour d'un immense quadrilatère tout en pelouse, les bâtiments administratifs au béton mangé par la moisissure et aux toits de tôle rouillés. Le dispensaire, la bibliothèque, le bureau de poste. Au fond, l'église avec son campanile de bois et une statue en plâtre de la Vierge fraîchement repeinte. Et, au beau milieu, la maison du directeur, que l'on appelle ici le « superintendant ». Une bâtisse coloniale en bois remontant à 1922, avec, au fronton, une devise américaine : « *Leadership by example.* » Si l'on veut commander, il faut donner l'exemple...

Un directeur « sans problème »

Le superintendant, l'« *honorable Reynerio P. Gimpaya* », ne semble pas avoir de problème pour imposer son autorité. Installé depuis trente ans dans la « colonie », qu'il dirige depuis six ans, il vit au rythme lent de la chaleur tropicale, dont il est protégé par une batterie de volets de bois, et que brasse au plafond un ventilateur poussif. Autour de lui, des fonctionnaires appliqués tamponnent des dossiers en silence. Comme dans les saloons de western, on entre et sort par des portillons à battants mobiles. Ne manquent plus que les bottes et l'étoile du shérif...

M. Gimpaya, placide et débonnaire, se flatte de diriger un établissement « *sans problème* ». Il faut dire que, depuis sa création en 1904 par les Américains, le bagne « ouvert » de Palawan a hébergé jusqu'à six mille détenus. Il n'en accueille plus aujourd'hui que 2 390, encadrés par 280 employés. Pendant les dix premiers mois, les *convicts* — qui ont tous ou presque des meurtres sur la conscience — sont détenus au « centre d'orientation ». Avec le poste de garde, qui sert de quartier de haute sécurité, le centre d'orientation est le seul lieu clos de la colonie. Le stage au centre permet de faire le tri entre les « *récupérables* » et les autres, qui seront renvoyés en prison.

Le détenu sacristain

Les évasions ? « *Il y en a chaque mois*, reconnaît le superintendant. *Mais on les retrouve en ville dans les trois jours. Ils cherchent tous à s'embarquer pour Manille ou leur île d'origine.* » C'est que Palawan, bien que relativement isolé du reste de l'archipel philippin, n'est qu'à une heure d'avion de Manille...

Pour s'assurer que tout le monde est à son poste, l'administration pénitentiaire procède à trois appels par jour. Ceux qui le demandent peuvent être conduits en ville — sous escorte — pour aller toucher un mandat ou consulter un médecin spécialiste. Le courrier est censuré mais l'entrée de la presse est libre, « *sauf pour les revues pornographiques* ». Un détenu modèle peut bénéficier d'une réduction de peine allant jusqu'à quatre mois par an.

Lorsque le détenu a fini son temps, il peut s'installer à son compte sur le territoire de la colonie. L'administration réserve en effet des lopins de terre aux bagnards les plus démunis (trois hectares par personne). Avant même d'avoir purgé leur peine, certains commencent à travailler « leur » lopin, notamment en plantant des cocotiers. Cette tolérance donne un espoir de réinsertion à ceux qui n'ont ni famille ni argent. Vingt-huit lopins ont déjà été distribués à des vétérans.

Mais la plupart des détenus — 60 % ont entre vingt et un et trente-cinq ans — sont loin de cette échéance. Il leur faut travailler la terre de l'administration (8 000 hectares cultivables, 300 vaches, et 100 buffles), récolter les noix de coco pour préparer le coprah, exploiter les ressources de la forêt (26 000 hectares) et aussi entretenir les locaux de la mission.

Aujourd'hui, un chantier est ouvert pour la réfection de l'église. Sous le regard lointain de deux gardes, à l'ombre d'un kiosque, le fusil sur les genoux, des hommes torse nu et en chapeaux de paille creusent des tranchées dans la terre rouge. D'autres s'affairent sur des échafaudages. Le chantier est supervisé par un détenu en uniforme — une salopette orange, — un homme de soixante-deux ans condamné à sept ans pour viol (il en a déjà purgé trois).

Au presbytère, voici Alberto N., vingt-deux ans, condamné pour vol et homicide. Il a passé trois ans en prison à Manille et se retrouve maintenant à Palawan comme factotum, sacristain et même prédicateur du dimanche !

Voici Pablo Q., trente ans, ancien tapissier, condamné pour meurtre. En huit ans de bagne, il est devenu *petty officer*, c'est-à-dire responsable d'un groupe de neuf détenus. Son seul souci : la nourriture. « *Tout est devenu hors de prix*, dit-il. *On ne peut plus s'acheter du rabiot.* » Sa plainte est reprise par Félix D., conducteur-mécanicien de vingt-quatre ans, auteur d'un double homicide : « *Ici, c'est difficile parce qu'on n'a pas de salaire. Seulement 3 pesos par mois, autant dire rien.* »



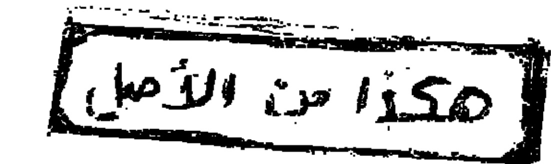
FRANCHINI.

Un ancien militaire, condamné pour avoir tué un de ses camarades de commando, et aujourd'hui « catéchiste » à la mission, offre son explication : « *Les plus malheureux ici sont les gars de Manille, ceux de la ville qui ne connaissent rien à la jungle et qui sont des* « lapog » (paresseux). *Si on est courageux et bon connaisseur de la montagne, on peut aller dans la forêt faire des paniers.* » On peut aussi s'embaucher dans les ateliers d'artisanat de l'administration pénitentiaire. Les plus habiles à tourner le bois font des cannes-épées et même des matraques d'ébène incrustées de nacre. Sans rancune, apparemment, pour les policiers qui les ont arrêtés !

Une religieuse visiteuse de prisons, Sœur Victoria, explique cette décrispation générale : « *Cette colonie pénitentiaire est vraiment unique. Dans les autres, l'atmosphère n'est pas aussi détendue. A Davao, par exemple* (le chef-lieu de Mindanao), *il y a des barbelés partout. Ici, c'est ouvert. La réhabilitation des détenus est réelle.* »

Comme pour confirmer ce témoignage, un journal annonçait le lendemain que deux détenus de la colonie pénitentiaire de Davao avaient été abattus par des gardes alors qu'ils tentaient de s'enfuir. A Palawan, on ne s'enfuit pas. On fait un petit tour et on revient.

ROGER CANS.



ETATS-UNIS

Les jeux du libéralisme musclé

Les jeux de société ne peuvent qu'intéresser le sociologue. Ce qui amuse les gens en dit long sur leurs intérêts ou leurs hantises. Ainsi, aux Etats-Unis, l'ère Reagan a fait fleurir les jeux du libéralisme musclé. On s'y sent fort, riche et heureux. « God bless America ! »

La société américaine se racontant autant à travers ses jeux que par ses films ou ses livres, le changement d'état d'esprit qui marque la présidence de Ronald Reagan ne pouvait manquer de se refléter dans ceux-ci. De fait, en quelques années, toute la thématique des jeux de société américains a été modifiée.

Il y a quatre ans, ils témoignaient du *« mal américain »* décrit par Michel Crozier : un mouvement général de découragement et une sorte de retournement pervers qui poussaient les jeunes à brûler ce que leur pays avait adoré. Il en allait des jeux comme du reste : compliqués, ils offraient un message cruel et angoissé dans une vision cynique et profondément pessimiste du monde. Leurs titres étaient d'ailleurs éloquents : « Machiavel », « Junta » (la junte), « Nuclear War » (la guerre nucléaire), « Class Struggle » (la lutte des classes), etc.

Quatre ans plus tard, temps d'une présidence, on constate exactement l'inverse. Le cynisme a fait place à l'esprit d'entreprise, le sentiment de culpabilité à la confiance retrouvée. Tradition, patriotisme et prospérité, la trilogie unificatrice du discours reaganien est devenue le plus grand dénominateur commun des jeux apparus pendant cette période. Certains commencent à être importés en France.

Tradition tout d'abord, avec la référence à l'histoire et la glorification de l'esprit pionnier dans « Made for Trade » (fait pour le commerce), un jeu dont le titre évoque plutôt les affaires, mais qui constitue en fait un hommage appuyé à l'Amérique des colons.

Le plateau représente, en effet, un village américain du dix-huitième siècle, avec ses magasins et ses habitations, mais aussi son école, sa prison et ses églises. Dans « Made for Trade », tout entier dédié à la vertu de l'Amérique éternelle, l'irrévérence n'a pas sa place. Les joueurs évoluent paisiblement dans le village, reconstitué à partir de documents d'époque, en quête d'une liste d'objets divers : chandelles, étoffes, etc. Des cartes « événements » interrompent parfois la quiétude de cette existence : *« Aller à la taverne célébrer la victoire de Washington à Yorktown »* ou *« Vous êtes désigné comme représentant au congrès de New-York. »* Autant d'occasions, on le voit, de rendre hommage aux pères fondateurs.

La guerre civile

Autre référence historique, la guerre de Sécession continue d'inspirer les créateurs de *war games*. Parmi les créations les plus intéressantes, on peut citer « A House Divided » (la maison divisée), aux règles très simples, à recommander aux novices, et « The Civil War » (la guerre civile), le dernier-né en la matière et sans doute le plus complexe.

Enfin, l'épopée des chemins de fer, du fait de son rôle fédérateur dans l'histoire du pays mais aussi grâce à toutes les légendes qu'elle a suscitées, tient une place particulière avec « Oregon Trail » (la piste de l'Oregon) et surtout « Empire Builder » (le constructeur d'empire), dont le mécanisme complexe en fait un véritable jeu de stratégie, à l'instar du classique « Red Baron ».

Le patriotisme a suscité l'apparition de toute une nouvelle série de jeux de guerre ou de jeux historiques aux thèmes très révélateurs. Le plus significatif de tous est certainement « Vietnam 1965-1975 », un sujet longtemps tabou. En avril 1984, un mois après son lancement, le jeu était déjà épuisé à la grande surprise de son auteur, Nick Karp, un diplômé de l'université de Princeton.

A l'en croire, *« c'est la preuve que le public américain est désormais capable de surmonter la blessure morale du Vietnam pour s'intéresser à cette guerre dans son contexte historique. Le tout était d'attendre, pour lancer le jeu, que l'Amérique soit prête. »* Celui-ci est pourtant d'une complexité à décourager les amateurs avec ses quarante-huit pages de règles et ses sept cent quatre-vingts pièces à disposer sur un « terrain » allant du Laos au Cambodge....

Désireux de fournir une simulation aussi réaliste que possible, « Vietnam » tient aussi bien compte de la situation sur le terrain que des pressions de l'opinion publique américaine ou des contradictions du haut commandement sud-vietnamien. Aussi ne s'étonne-t-on pas que les parties, même limitées à un court scénario, durent plusieurs heures. Pour mener la campagne militaire entière, c'est une bonne semaine à temps complet qu'il faut compter.

Le choix des thèmes de trois autres jeux récemment lancés par le même éditeur est également révélateur : « Gulf Strike », « NATO » (les initiales de l'OTAN en anglais) et « Cold War » ou, si l'on préfère, le Proche-Orient, les problèmes stratégiques en Europe et la guerre souterraine, terrorisme compris.

« Gulf Strike », le plus complexe des trois, envisage l'hypothèse d'un embrasement généralisé du Golfe. Il n'a pas fallu moins de huit cent dix pièces aux concepteurs du jeu pour tenir compte des paramètres les plus importants. De l'incident de frontière au conflit généralisé avec intervention des superpuissances, les différents scénarios proposés ne manquent pas d'intérêt. Là encore, toutefois, les passionnés devront se ménager du temps libre : les parties durent, en effet, de quelques heures à plusieurs jours.

La bataille d'Europe

De « NATO », on retiendra surtout le sous-titre : « La prochaine guerre en Europe ». Tous les stratèges ne partageront peut-être pas l'opinion des auteurs pour qui le sort de la bataille se jouera dans les airs. En revanche, les joueurs français remarqueront que nos forces sont considérées dans tous les scénarios proposés comme des alliés indéfectibles de l'alliance.

« Cold War », enfin, qui comme son nom ne l'indique pas, traite de la guerre secrète entre puissances plus que de la guerre froide *stricto sensu*, est apparu à l'automne 1984, au plus fort du débat sur la politique à adopter contre le terrorisme et l'espionnage.

Conçu par L. Glynn et J. Prades, respectivement journaliste et exégète de la CIA, le jeu étudie le bon usage de la diplomatie, de l'espionnage, de l'aide économique, de l'intervention militaire et des actes de sabotage dans l'exploitation des vides politiques et la déstabilisation internationale.

Au-delà de son cynisme apparent et de la vision simpliste du monde qu'il fait sienne (la planète est divisée en cinq camps : Amérique du Nord, URSS, Chine, Europe... et reste du monde), « Cold War » illustre l'aspiration de certains à voir la politique étrangère des Etats-Unis abandonner une position idéologique moralisante au profit de la *Realpolitik*.

La prospérité est toutefois le thème principal de ces nouveaux jeux qu'on peut diviser en trois types distincts. Le premier, rénovant un thème traditionnel depuis le « Monopoly » ou « Acquire », est fondé sur l'esprit d'entreprise, la réussite professionnelle et le profit. De « Foreign Exchange » à « Prospecting », les réalisations nouvelles ne se comptent plus ; la plus originale toutefois étant « Discretion », un excellent jeu sur l'immobilier, pour deux à huit joueurs, qui oblige ses participants à des arbitrages difficiles entre les modes de financement ainsi qu'à des négociations périlleuses avec les banques.

« Arnaquer le fisc »

Second volet de ces jeux inspirés par le néo-libéralisme : la remise en cause de l'Etat-providence. Le succès de « Public Assistance » et de « Stick the IRS » (arnaquer le fisc) apporte à cet égard un témoignage sur l'évolution des mentalités.

Dans « Public Assistance », il s'agit de déployer toutes les ruses possibles pour vivre indûment aux crochets de l'Etat. Allocations bidons, courses aux pensions de tous ordres, ce misérabilisme de grande facture est tout entier tourné vers la dérision de l'Etat.

Il en va de même dans « Stick the IRS » qui se présente comme un jeu *« d'un haut intérêt pédagogique »*. On s'y applique à utiliser tous les moyens d'échapper au fisc : du financement de la recherche pétrolière à... Hawaï, à la constitution d'une équipe de basket-ball en Alaska ou à la création d'une station de sports d'hiver au Texas. L'ancien adversaire malheureux du président, Walter Mondale, peut se consoler en jouant à « Reaganomics », un jeu, mis au point par des habitants de Detroit, qui tourne en dérision les conceptions économiques de Reagan en insistant notamment sur le déficit budgétaire. Hélas pour le candidat démocrate, le jeu ne s'est vendu qu'à quelques centaines d'exemplaires...

Le coffret des snobs

Enfin, les lieux symboles du *star system* ont inspiré une multitude de produits. Dans « Broadway », les participants sont des producteurs de spectacles qui rivalisent pour s'assurer les affiches les plus prestigieuses.

Sur fond de palmiers et de Sunset Boulevard au clair de lune, c'est en Rolls que les protagonistes de « Beverly Hills » circulent, quant à eux, pour une partie fondée, sur la richesse et le statut social. Mais rien n'égale sans doute en la matière « Snob », qui, comme son nom et le coffret noir stylisé qui l'abrite le suggèrent, n'est pas le jeu de n'importe qui. Caviar ou foie gras ? « Snob » ne résout pas totalement ce lancinant problème, si ce n'est en se substituant aux deux, compte tenu de son prix, dans le budget de l'acheteur. *Il n'en coûte pas moins de* 40 dollars, en effet, pour se plonger dans les affres de la *jet society*, des soirées de gala à la Maison Blanche et des arbitrages cornéliens entre couturiers et traiteurs.

SERGUEI.

Tradition, patriotisme et prospérité s'imposent donc aujourd'hui comme les nouveaux fondements de l'imaginaire ludique aux Etats-Unis. Mais si l'état d'esprit a changé, les contradictions demeurent. François Furet les a décrites : conflit entre société fermée des prêcheurs baptistes et monde post-moderne des *yuppies*, entre la gestion du *welfare state* et le néo-libéralisme militant, entre l'hostilité à l'augmentation des impôts et la nécessité de réduire le déficit budgétaire, entre l'ambition d'imposer un modèle au monde et la tentation isolationniste.

Des réponses qui seront apportées à ces problèmes, des changements de la mentalité du public à leur égard, dépend aussi... l'évolution des jeux de société.

BERNARD SPITZ
et SOPHIE COIGNARD.

CORRESPONDANCE

« La tentation islamiste » au Sénégal

M. Ibrahima Signate, directeur du bureau d'information de l'ambassade du Sénégal en France, nous a adressé une longue lettre dont nous extrayons les principaux passages, à propos de l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz publié sous le titre « La tentation islamiste » (le Monde daté 2-3 juin).

Cet article tend à accréditer l'idée selon laquelle le Sénégal serait en train de tourner le dos à sa vocation laïque et démocratique, en devenant progressivement, sous l'influence d'un Islam dominateur, un pays intolérant. Il s'agit là d'une contre-vérité (...). M. Péroncel-Hugoz part du point de vue exprimé par certains journaux d'opinion (*Wal-Fadjri*, *Djamra* et *Études islamiques*), pour donner du Sénégal l'image d'un pays saisi par la *« tentation islamiste »*. Ces journaux reflètent une sensibilité très largement minoritaire et leurs prises de position ne sauraient, en aucune manière, engager le gouvernement sénégalais.

S'agissant des *« écoles arabes privées dont la presse dakaroise annonce régulièrement l'ouverture à travers le pays »*, il convient de souligner qu'il s'agit souvent d'écoles franco-arabes. Le phénomène est loin d'être récent. Qu'on en juge : c'est en 1857 que fut fondée, à Saint-Louis-du-Sénégal, par Faidherbe, la première « medersa » ou école arabe (...). Il est tout à fait inexact d'écrire que certaines écoles privées arabes sont financées par la Libye et l'Iran (...).

Le Sénégal demeure une terre de profonde tolérance religieuse, de démocratie, et un haut lieu du dialogue des cultures. Il est vrai que notre volonté d'ouverture n'a d'égale que notre volonté d'enracinement. C'est peut-être ce qui fait problème pour certains esprits ayant la nostalgie d'une époque où l'ouverture avait un peu trop la part belle. Mais il faut vivre avec son temps...

[En effet. Et nous citions les propos du ministre sénégalais de la culture allant dans le même sens que la lettre de M. Signate. Cela dit, la majorité des musulmans que nous avons rencontrés durant un séjour d'une semaine au Sénégal ne nous ont pas caché qu'ils étaient tentés par un islam *« pur et dur »*. D'autre part, concernant les fonds venus de certains pays islamiques, nous n'avons fait que reproduire, sans nous prononcer, une information qui est dans toutes les bouches à Dakar. – J.-P. P.-H.]

Les Almoravides en Andalousie

Dans le même article sur le Sénégal, nous évoquions les Almoravides partis au Moyen Age du fleuve du même nom pour aller bâtir un empire qui *« illumina le Maghreb et l'Andalousie »*.

A cet égard, M. Jacques Huré, universitaire spécialisé dans l'Ibérie musulmane, nous écrit qu'*« il n'appellerait pas illumination certaines actions des Almoravides en Espagne telles que la déportation du roi-poète El-Moutanid, les persécutions contre les intellectuels, l'autodafé des livres d'El-Ghazali, etc., qui entraînèrent le recul de la civilisation andalouse »*.



France

LE CONFLIT ENTRE LE PREMIER MINISTRE ET LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M. Fabius estime que les griefs de M. Jospin sont sans fondement

La réaction publique du premier ministre au débat soulevé par la lettre du premier secrétaire du Parti socialiste tient en deux adjectifs : *« artificiel »* et *« inopportun »*. En privé, M. Laurent Fabius, visiblement agacé, déclare qu'il ne comprend pas très bien quelle *« clarification »* M. Lionel Jospin juge *« nécessaire »*. Il a analysé mot à mot, vendredi après-midi, le contenu de cette lettre adressée par le chef du PS aux membres du comité directeur, dont un exemplaire lui avait été transmis dès la veille au soir par une collaboratrice de M. Jospin. Or ce texte comporte, à ses yeux, plus de points de convergence que de divergences avec ses propres analyses. En outre, ces divergences lui paraissent sans commune mesure avec les effets politiques négatifs du différend ainsi porté devant l'opinion.

Dans l'immédiat, M. Fabius se refuse donc à toute réplique qui ne pourrait qu'envenimer ce conflit et accréditer l'idée que celui-ci traduit une véritable crise. Vendredi soir, le chef du gouvernement n'envisageait pas non plus de se rendre le 6 juillet devant le comité directeur. Pas question que le premier ministre soit mis sur la sellette et forcé de plaider sa cause, la corde au cou, contre le chef de son parti qui lui dresse un procès d'intention, disait-on en substance dans son entourage.

Officieusement, la réaction de l'hôtel Matignon peut être résumée en trois points :

1) Il est ridicule de prétendre que M. Fabius s'est rendu le 14 juin, à *Marseille, dans le but d'ouvrir* la campagne pour les élections législatives et d'affirmer sa volonté de conduire celle-ci en concurrence avec M. Jospin. Quoi qu'en aient dit *les médias, l'objectif politique* numéro un du premier ministre était de répondre à la Convention libérale de l'opposition. Quant aux thèmes que M. Fabius a développés ce soir-là – *la défense des libertés, l'égalité* des chances, la construction de l'Europe, – ils ne sauraient sérieusement être assimilés à un programme électoral.

Ces explications de l'hôtel Matignon reprennent celles que le premier ministre exprimait lui-même à son retour de Marseille avant que n'éclate le différend. Il n'en demeure pas moins que les préoccupations électorales à moyen terme de M. Fabius, ce 14 juin, étaient parfaitement évidentes. Le décor installé à Marseille était le même que celui utilisé par M. Fabius lors de ses déplacements à Grenoble et à Toulouse, en mars dernier, avant les élections cantonales. L'utilisation, pour la première fois, en guise de musique d'ambiance personnalisé d'un rythme disco inspiré, dit-on, d'une composition de Schubert témoignait d'un souci de mise en scène.

Un déplacement militant

Les modalités d'organisation de ce voyage attestaient aussi qu'il ne s'agissait *pas d'une visite officielle* mais, effectivement, d'un déplacement militant, avec le concours de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône.

C'était bien une réunion de pré-campagne, et le discours du premier ministre mettant en garde contre les *« trois graves cassures que la droite porte avec elle » – « la crise économique, la crise sociale et la crise institutionnelle »* – s'adressait moins aux militants marseillais qu'aux électeurs de l'ensemble du pays. Ce même soir, à Marseille, après avoir confirmé son intention de prendre une part active à la campagne pour les élections législatives et régionales, sans pour autant multiplier les réunions publiques, M. Fabius avait sélectionné les photos qui illustreront un livre à paraître prochainement, dont il sera le sujet électoral essentiel.

2) *La question de la répartition* des tâches dans la conduite de la majorité constitue, selon l'hôtel Matignon, une fausse question. M. Fabius adhère à la conception de *M. Jospin selon laquelle il n'y a de* majorité que présidentielle, puisque *« c'est au moment de l'élection présidentielle que se constitue la majorité »*. Il souligne volontiers qu'il lui *faut, en effet,* essayer de rassembler à nouveau, en 1986 et au-delà, la majorité qui s'était dégagée en mai 1981. Mais en vertu de quoi le premier ministre serait-il écarté de la reconquête de cette majorité, demande-t-on à l'hôtel Matignon, alors qu'il est responsable au Parlement devant les députés élus par cette majorité ?

Le caractère inédit sous la Vᵉ République du cas de figure actuel fournit certains arguments à M. Jospin quand il refuse la distinction entre chef de la majorité et chef du PS. Mais la logique du premier secrétaire conduirait à ravaler le premier ministre, auquel la Constitution confère implicitement le rôle de chef de la majorité parlementaire, au rang de simple soliveau ou, tout au plus, à celui de simple délégué du PS.

En juin 1975, rappellent certains collaborateurs de M. Fabius, *M. Jacques Chirac*, alors premier ministre, disait la même chose que M. Jospin pour des raisons d'opportunité analogues : *« La majorité a un chef et un seul : le président de la République. »* Le futur maire de Paris en concluait : *« Le rôle du premier ministre, en liaison avec les principaux responsables politiques de la majorité, est un rôle de coordinateur. »* Pour lui, il convenait de trouver un *modus vivendi* avec ses alliés du mouvement giscardien. M. Jospin part du même postulat mais comme il n'y a aujourd'hui aucune coalition à coordonner, le premier ministre, dans son schéma, doit se cantonner, pendant la campagne électorale, à la défense de sa politique et à la gestion des affaires courantes.

« Tout est soluble »

Cette lecture de la Constitution de 1958 *rompt totalement, en tout* cas, avec le fonctionnement traditionnel des institutions de la Vᵉ République, car elle tend à subordonner complètement le chef du gouvernement au parti majoritaire. Si le comité directeur du PS suivait M. Jospin, M. Fabius n'aurait plus qu'à achever l'épreuve de force en engageant la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale où les députés socialistes seraient bien en peine de lui refuser la confiance.

3) Sur la stratégie électorale à mettre en œuvre pour reconquérir les *« déçus du socialisme »*, l'hôtel Matignon réaffirme qu'il n'existe aucune divergence entre les orientations du premier ministre et l'analyse développée par le premier secrétaire du PS. L'expression *« front républicain »* n'a jamais été personnellement employée par M. Fabius. Dès jeudi matin, le premier ministre avait d'ailleurs précisé, devant les anciens élèves de l'Ecole des hautes études commerciales, que ses appels au *« rassemblement » de « tous les républicains, démocrates, hommes et femmes de progrès et de tolérance »*, au-delà des clivages politiques, s'adressent, justement, à la majorité présidentielle de mai 1981 qu'il faut essayer de réunir à nouveau – *« autour de notre ligne »*, disait-il, – sans qu'il soit question d'envisager des alliances parlementaires avec certains élus de la droite au terme du scrutin de 1986 (*le Monde* du 21 juin).

On ajoute, dans l'entourage du premier ministre, qu'il ne s'agit pas, en l'occurrence, de faire courir au PS le risque de perdre son identité pour une poignée de suffrages centristes aléatoires mais de constater qu'au niveau où se trouve aujourd'hui le PS, l'ouverture apparaît comme un impératif militant pour le parti lui-même. Et l'on rappelle volontiers que cette nécessité de *« rassembler »*, soulignée par M. Fabius dès son discours d'investiture, ne fait que traduire un souci maintes fois exprimé par M. Mitterrand.

Le malentendu apparaît donc total entre M. Fabius et M. Jospin. Pour le premier ministre, les préoccupations du premier secrétaire du PS sont *« sans fondement »*. De là à penser que le chef du gouvernement a déjà pris son parti d'une éventuelle démission de M. Jospin il y a un pas que l'on serait tenté de franchir si l'on ne s'empressait d'ajouter, dans son entourage, que *« tout dans cette lettre est soluble, tout peut se négocier »*...

ALAIN ROLLAT.

Les interrogations au PS : un amateur face à un « pro » ?

M. Jospin a donc franchi le Rubicon. La lettre dans laquelle il demande un véritable vote de confiance aux *membres du comité* directeur du PS officialise l'existence d'un conflit – de compétences, mais aussi d'orientation politique – entre le premier secrétaire du PS et le premier ministre. Elle ouvre un processus peut-être irréversible, et certains des courants du PS soutiennent dès à présent M. Jospin.

Dans l'entourage de M. Mauroy, on retrouve dans la lettre de M. Jospin des préoccupations partagées par le maire de Lille, notamment sur la place du parti dans les institutions, son autonomie par rapport à l'exécutif, la réaffirmation de l'ancrage à gauche, même si l'on estime dommageable *cette situation* conflictuelle. Réaction similaire de la part de l'un des dirigeants du CERES, qui voit dans la lettre du premier secrétaire l'application, avec deux ans de retard, de la ligne du congrès de Bourg-en-Bresse (1983) : autonomie du parti et affirmation vis-à-vis du gouvernement. Ce *dirigeant admet* néanmoins qu'il existe pour M. Fabius un risque d'affaiblissement et, pour la majorité, de *« catastrophe »* si le processus n'est pas maîtrisé.

Hétérogénéité idéologique

Chez les rocardiens – qui peuvent choisir l'un comme l'autre, selon qu'ils privilégient le fond ou la tactique – on estime avoir intérêt à *« laisser s'accentuer les contradictions »*. On fait donc dans l'attentisme, et l'on renvoie... à la contribution signée par M. Rocard ! Les dirigeants néo-rocardiens, très critiques depuis longtemps à l'égard de M. Jospin, ont déjà choisi M. Fabius.

Reste le courant A (mitterrandiste), majoritaire dans le parti et donc au comité directeur. Le conflit Fabius-Jospin met en évidence son hétérogénéité idéologique, que soulignent à l'envie les autres courants du PS. M. Jospin y dispose de ses propres appuis. Mais les mitterrandistes « historiques », les anciens conventionnels, ne semblent guère réjouis de la voie choisie par le premier secrétaire.

Dans ces conditions, les avis sont partagés sur les chances de chacun des deux hommes d'emporter l'adhésion du parti. Un dirigeant du CERES estime que M. Jospin n'a pas lancé l'affaire sans *« quelques assurances »*. Les amis de M. Mauroy ne voient pas nécessairement M. Fabius gagnant. Au contraire, un dirigeant rocardien estime que le vainqueur – M. Fabius – est connu d'avance. C'est aussi l'opinion de ce responsable mitterrandiste, qui affirme : *« Fabius, c'est Reagan, avec quarante ans de moins et dix fois plus d'intelligence. On a face à face un « pro » et un amateur ! »*

M. Jospin a un handicap parce que son initiative a déstabilisé la gauche, ce que lui pardonnent difficilement beaucoup de socialistes. Mais il est plus proche du parti que M. Fabius dont les orientations prennent largement à contre-pied un PS qui a moins changé dans ses profondeurs qu'on ne le croit parfois.

Un dialogue entendu jeudi dans le parc de l'hôtel Matignon, entre un membre « jospiniste » de l'appareil du PS et un député « fabiusien » résume assez bien le débat. *« Si on est battus, on est dans l'opposition, et, après, on revient »*, disait en substance le premier. *« Il faut tout faire pour empêcher que ne soit détruit en deux ans ce que nous avons fait. L'alternance à l'anglaise travaillistes-conservateurs, conservateurs-travaillistes n'est certainement pas ce qu'il faut souhaiter pour la France »*, rétorquait le second.

Il vaut donc mieux, pour M. Jospin, tomber à gauche et préserver, pour l'avenir, les chances de la *« stratégie d'union des forces populaires »*. D'où la nécessité de donner des *« perspectives »* aux électeurs communistes. M. Jospin est, sur ce point, beaucoup plus net qu'il y a quelques mois, lorsqu'il demandait aux socialistes de *« chasser le PC de leurs têtes »*.

Bras de fer

Mais bien que le drame du chômage lui semble devoir être traité plus activement qu'aujourd'hui, il ne définit pas de politique de rechange, notamment économique, tant les « marges » d'action sont faibles.

Reste le jeu du troisième acteur, le président de la République. La grogne de la vieille garde mitterrandiste accrédite, dans l'esprit de certains socialistes, l'idée que M. Mitterrand a déjà tranché en faveur de M. Fabius. L'hommage insistant rendu au premier ministre, vendredi 14 juin, par M. Defferre serait une indication. Dans cette hypothèse, M. Mitterrand pourrait vouloir soit imposer M. Fabius au PS, soit, au contraire, montrer à l'opinion que son premier ministre sait résister *aux pressions des socialistes.*

D'autres estiment, à l'inverse, que M. Mitterrand n'a pas encore choisi entre les deux hommes.

Interrogations complémentaires : M. Jospin échappe-t-il ou non désormais au « contrôle » de l'Elysée ? L'Elysée laissera-t-il la crise pourrir jusqu'au 6 juillet, date théorique du comité directeur, alors que l'unanimité se fait pour juger désastreux l'impact sur l'opinion de cette partie de bras de fer ?

En outre, si les effets immédiats d'un vote majoritairement défavorable à M. Jospin sont connus (le premier secrétaire pourrait démissionner), on peut s'interroger sur l'efficacité, pour dénouer la crise, d'un vote unanime de confiance en *faveur de M. Jospin, hypothèse qui* n'est pas à exclure.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La longue brouille

(Suite de la première page.)

Il faut remonter plus loin encore pour découvrir les racines de la défiance. Dès le formation du cabinet du premier ministre, à la fin de l'été 1984, les socialistes du parti ont ressenti comme une blessure l'apparition de ces *« petits messieurs en costume trois pièces »* – technocrates, énarques, pas toujours orthodoxes en politique – qui les traitaient avec condescendance. On disait alors à Matignon que M. Jospin était bien mal entouré. Pour le cabinet, le Parti socialiste n'existait pas plus que dans la tête de ce proche conseiller du président de la République qui assurait, péremptoire, à la même époque : *« le Parti fera ce qu'on lui dira de faire »*. Les petits hommes gris de Matignon contrastaient tant avec les « camarades » de la bande à Mauroy que l'on en regrettait l'agitation brouillonne de ces socialistes grand teint arc-boutés sur *« la crête »* des deux millions de chômeurs...

L'affaire était mal engagée et les relations se sont lentement dégradées jusqu'à ce que le conflit apparaisse au grand jour. Saisi de dossiers jugés *déterminants* par la direction du PS – le traitement du chômage par le biais des fins de droit, des TUC, de la taxe professionnelle ou encore la répartition des allégements d'impôt, – M. Fabius et son cabinet *« bottaient en touche »*, selon l'expression des interlocuteurs du premier ministre. Certains de ces dossiers – les chômeurs en fin de droit – ont ensuite été portés devant le chef de l'Etat au cours des petits déjeuners qui réunissent, chaque mardi à l'Elysée, le premier secrétaire, le premier *ministre*, M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, et M. Jacques Attali, conseiller spécial du président.

Quant à l'organisation de la campagne électorale, les observateurs du Parti socialiste pressentaient qu'elle poserait problème. M. Bertrand Delanoë, proche de M. Jospin, en a *mesuré peu à peu l'ampleur au fil* des discussions auxquelles il a participé, quatre fois par semaine, à Matignon, en compagnie de Mᵐᵉ Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, de MM. Attali et Bianco. L'inquiétude n'était pas nouvelle, de ce côté-là, puisque M. Jospin explosait, devant les journalistes, *en pleine campagne des* cantonales, le 3 mars dernier : *« Si on veut un secrétaire de mairie, ce ne sera pas moi ! »*

Le printemps passé, le contentieux s'est encore alourdi. Le « Front républicain » rampait autour du PS et s'immiscait, en son sein, sans beaucoup de discrétion. L'appareil du PS voyait la « main de Matignon » partout et l'on a entendu le premier secrétaire piquer une grosse colère, le 15 mai dernier, devant le bureau exécutif parce qu'un texte dit « trans-courants » lui paraissait être une « opération Fabius ».

A plusieurs reprises, M. Jospin a parlé du conflit, en tête à tête, avec le président de la République, ou, du moins, a-t-il développé devant lui les analyses contenues dans sa lettre du 20 juin aux militants socialistes : plutôt l'union des forces populaires que *le « Front républicain » ; le* Parti socialiste « souverain » doit conduire sa campagne législative. A plusieurs reprises, le différend a été évoqué à trois – MM. Mitterrand, Fabius, Jospin – et le chef de l'Etat n'a, semble-t-il, donné tort ni à l'un ni à l'autre.

Ni M. Fabius ni M. Jospin n'ont cédé un pouce de terrain. Pendant que le premier secrétaire s'efforçait de convaincre le chef de l'Etat, le premier ministre organisait sa campagne et réunissait quelques ministres proches à la Lanterne, ce pavillon du château de Versailles. La première rencontre a eu lieu le lundi de Pentecôte. La seconde le 16 juin, deux jours après le lancement de la campagne *législative* du premier ministre à Marseille, vingt-quatre heures après que M. Jospin eut ouvert les hostilités.

C'est le 15 juin, en effet, un samedi à 15 heures, au beau milieu d'une réunion de secrétaires fédéraux du PS, que le premier secrétaire a griffonné sur un coin de table, sans donner *à qui que ce soit* la moindre explication, le communiqué annonçant qu'il annulait sa rencontre avec la presse, prévue pour le lendemain. Silence qui a fait éclater publiquement le conflit.

M. Mitterrand en est fâché. Il l'a dit aux protagonistes de cette querelle de famille. Cela n'a pas empêché M. Jospin de publier, le 20 juin, le « rapport d'autopsie » et M. Fabius sa contre-expertise (lire l'article d'Alain Rollat). Parmi les socialistes « historiques » qui ont milité avec M. Mitterrand, à la fin des années 60, à la Convention des institutions républicaines, il en est encore quelques-uns pour croire aux chances d'une tentative de médiation.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE FRONT RÉPUBLICAIN DE 1956

La référence au Front républicain, qui est inscrite dans la polémique opposant M. Jospin à M. Fabius, renvoie à un épisode parlementaire de la IVᵉ République : le Front républicain constitué au lendemain des élections législatives du 2 janvier 1956, à l'initiative de Pierre Mendès France, par les radicaux mendésistes et les socialistes.

Au cours de la législature qui avait précédé cette consultation au scrutin proportionnel, la majorité « centriste » de la Chambre des députés était composée de radicaux, de démocrates populaires et d'indépendants. La rupture survenue au sein du Parti radical entre les radicaux « de gauche », de Pierre Mendès France, et les radicaux « de droite », de M. Edgar Faure, avait rendu impossible, au lendemain des élections de 1956, toute une majorité centriste, tandis que la flambée du mouvement poujadiste empêchait toute coalition droitiste.

Les radicaux mendésistes avaient alors constitué avec les députés de la SFIO, dirigés par Guy Mollet, ce Front républicain. Le 29 janvier 1956 Guy Mollet formait un gouvernement dans lequel Pierre Mendès France devenait ministre d'Etat sans portefeuille.

Une crise jusqu'à présent inconcevable

Durant toute la Vᵉ République, chaque campagne électorale législative s'est déroulée sur le thème du soutien ou de l'hostilité à l'action du président de la République. Bien que de Gaulle ait refusé que son nom serve de sigle, de slogan ou d'adjectif, ses partisans, en fondant l'UNR en septembre 1958, avaient en réalité créé le « parti du général » *avant que celui-ci ne devînt le* « parti du président ». Et c'est sur leur seule étiquette de « gaulliste » que la plupart des députés avaient été élus cette année-là, dans la vague du 30 novembre.

De Gaulle président de la République, c'est toujours à l'hôtel Matignon, mais avec *l'aval et parfois même l'arbitrage* de l'Elysée, que se préparaient les élections législatives, qu'étaient définis les thèmes de campagne, réparties les investitures du mouvement gaulliste. Les secrétaires généraux successifs de l'UNR et de l'UDR avaient toujours été tenus en une stricte allégeance par le chef de l'Etat et par son premier ministre. Les conflits étaient toujours réglés sans publicité. L'autorité politique, morale et personnelle du *général* de Gaulle *sur les membres* de son parti permettait de faire admettre sans trop de peine celle, déléguée, du premier ministre. Ce dernier maîtrisait *d'ailleurs*, les comités d'investitures pour les élections où il se faisait parfois représenter par un membre de son cabinet. Ce fut le cas, par exemple, de M. Olivier Philip, aujourd'hui préfet de la région parisienne, pour les élections de 1967.

Le même processus a été suivi lorsque Georges Pompidou est devenu président de la République avec, peut-être, une préparation plus précise des investitures par le collaborateur politique du chef de l'Etat, M. Pierre Juillet. La « rogne » et la « grogne » qui s'étaient parfois exprimées dans les rangs du mouvement et surtout au groupe parlementaire, d'abord contre Georges Pompidou puis contre M. Jacques Chaban-Delmas, ne se traduisirent jamais dans une crise publique.

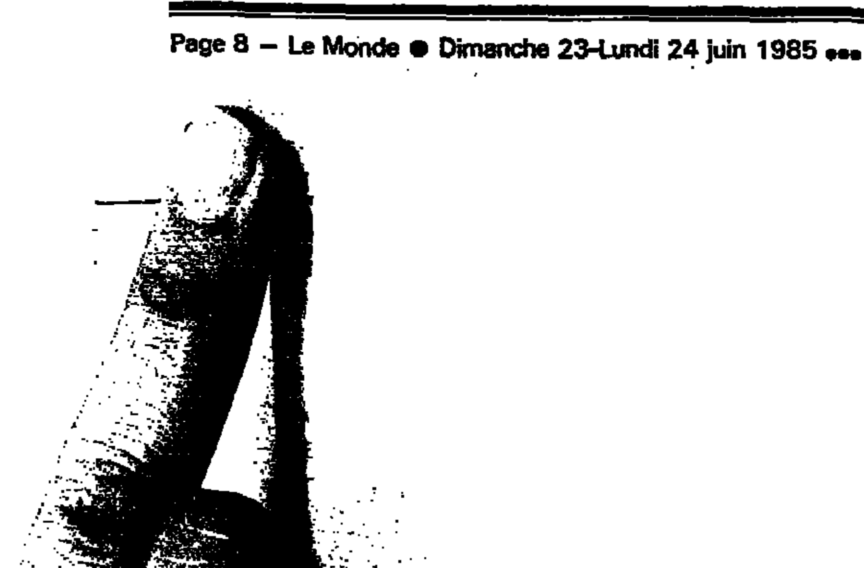
Il était de toute façon inconcevable dans le parti gaulliste que le secrétaire général s'insurgeât ouvertement contre le chef du gouvernement. Celui-ci était *implicitement considéré comme* chef de la majorité et explicitement comme chef *réel* du mouvement. L'UNR et l'UDR avaient d'ailleurs, toujours – malgré quelques tentatives – refusé de se doter d'un président élu pour la raison clairement annoncée que ce poste constituerait un pouvoir face aux autres...

Ce n'est qu'en décembre 1976, à sa fondation, que le RPR a créé la fonction de président du parti, occupé depuis cette date par M. Chirac. C'est aussi pour tenter de mettre un terme aux dissensions entre l'UDR, les centristes et les républicains indépendants que M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, avait chargé son premier ministre, M. Chirac, d'être, au début de 1976, *« coordonnateur de la majorité »*.

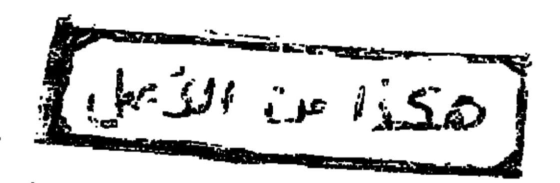
D'ailleurs, ce dernier s'était démis de ses fonctions de secrétaire général de l'UDR en mai 1975, alors qu'il y avait accédé en décembre 1974. Il s'agissait, pour le chef de l'Etat, de bien marquer que, par délégation, le premier ministre avait autorité sur l'ensemble de la majorité parlementaire ou tout au moins qu'il avait vocation à l'exercer.

ANDRÉ PASSERON.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé « Des radicaux et des socialistes s'associent », paru dans nos éditions du 22 juin, une coquille tenace nous a fait écrire plusieurs fois qu'il s'agissait de l'association ARLIDEF. Cette association s'appelle en réalité ARMODEF, *comme le suggère son intitulé* exact : Association pour le renouveau du mouvement démocratique en France.



هكذا من الأصل



PROPOS ET DÉBATS

M. Barre : aux partis de décider

M. Raymond Barre estime, dans un entretien accordé à Ouest-France *du 22 juin, qu'il y a* « des cas où il est préférable d'avoir une liste d'union » *comme dans* « les petits départements, par exemple où *il y a peu de sièges à répartir* », *mais qu'il y a d'autres situations* « dans lesquelles le pluralisme des listes est non seulement utile mais nécessaire, parce que cela permet de ratisser plus large et d'éviter l'apparition de listes sauvages. Il appartient aux états-majors des partis de décider de la meilleure stratégie. Je suis en la matière fondamentalement pragmatique », *ajoute l'ancien premier ministre. M. Barre souligne :* « En mars 1978, nous avons gagné les législatives car la stratégie adpotée était celle du « pluralisme organisé ».

M. Giscard d'Estaing : droits et devoirs des étrangers

Dans un entretien accordé à Valeurs actuelles *(daté du 24 juin), M. Valéry Giscard d'Estaing, affirme que* « l'idendité française est *menacée* », *et estime que la France doit continuer à intégrer les étrangers qui* « souhaitent » *se fondre au groupe* « tout en gardant leurs traditions d'origine », *mais qu'il faut* « définir les droits et les devoirs » *de ceux qui* « ne souhaitent pas s'intégrer *[et]* choisissent de se placer dans une situation d'étrangers ». *L'ancien président de la République propose notamment que l'on « reprenne et développe la* politique du retour », *que l'on* « s'interroge sur les automatismes de notre code de nationalité », *et que l'on dise aussi que* « le système des doubles nationaux est une anomalie ».

M. Toubon (RPR) : Gnafron et Guignol

Commentant le différend qui oppose le premier secrétaire du PS à M. Laurent Fabius, M. Jacques Toubon a déclaré, vendredi, sur TF 1 : « On dirait Gnafron et Guignol. Ils sont en train de se taper dessus. C'est la plus grande confusion (...). On dirait qu'ils font un concours pour savoir qui va perdre les élections, qui va être le chef de la défaite. »

Le secrétaire général du RPR a estimé, d'autre part, que la lettre de M. Jospin aux membres du comité directeur du PS représente une « véritable déclaration de guerre ».

M. Le Pen : il faut rêver

M. Le Pen, qui s'exprimait, vendredi soir 21 juin, à Valenciennes, a notamment déclaré : « M. Barre a dit : « Faut pas rêver, parce que » ce qui nous attend c'est très dur. » (...) Moi, je pense le contraire : il faut rêver. La situation de notre pays sur le papier est désespérante, *[mais]* je crois que c'est Foch qui disait : « Mon centre est enfoncé, ma » droite est tournée, ma gauche est attaquée, j'attaque ! » C'est exactement ce qu'incarne dans la vie publique française le Front national », *a affirmé son président.*

M. Mitterrand revient sur ses engagements sur le Nicaragua, estime « l'Humanité »

Sous le titre « *donneur de leçons* », *l'Humanité*, critique vivement, dans son éditorial du samedi 22 juin, les récentes déclarations de M. Mitterrand sur le Nicaragua (*le Monde* du 22 juin). L'ancien président de la République, explique José Fort, signataire de l'article, « *est revenu sur ses engagements du début de son mandat. [Il] a donné un sérieux coup de main à Ronald Reagan et pris une lourde responsabilité dans les développements que peut connaître cette région du monde* (...). *François Mitterrand s'érige en donneur de leçons, en distributeur de conseils* (...). *Il exige des agressés ce qu'il ne demande pas, même du bout des lèvres, à l'agresseur. Car, enfin qui fait règner la violence aux frontières du Nicaragua ? Les sandinistes ou les contre-révolutionnaires, anciens gardes-chiourme de la dictature Somoza ? Qui a construit six bases militaires aériennes, quatorze bases navales à quelques kilomètres du Nicaragua, sur le territoire hondurien ? L'Union soviétique ou les Etats-Unis (...) ?*

Confronté à l'agression américaine, le peuple nicaraguayen met un grand espoir en la France et en ses gouvernants. En apprenant la teneur des dernières déclarations présidentielles, les « muchachos » découvriront la différence entre les paroles et les actes. »

A L'EXTRÊME DROITE

L'abbé de Nantes : vive la dictature !

Intégriste et royaliste, ancien défenseur de l'Algérie française, l'abbé Georges de Nantes, à soixante et un ans, n'a rien perdu de sa vigueur. Dans une conférence donnée jeudi soir 20 juin à la Mutualité, il a poursuivi, pêle-mêle, son combat contre les réformistes de l'Eglise, « *ces traîtres à la religion* », et contre la démocratie. Enfant terrible de l'Eglise catholique, frappé, en 1966, de « *suspens a divinis* », c'est-à-dire de l'interdiction d'exercer les fonctions sacerdotales, y compris la célébration de la messe, il n'en continue pas moins de drainer les plus intégristes des partisans du catholicisme traditionaliste : trois cents personnes étaient venues l'écouter, dans un silence religieux.

« *On ne peut rien faire, en démocratie,* déclare-t-il. *Nous ne nous en sauverons que par une dictature. Si notre gouvernement était monarchique et dictatorial, on aurait pu écraser l'armée libyenne dans le désert* », estime-t-il à propos de la politique socialiste à l'égard du Tchad. Quant à la Nouvelle-Calédonie il ne faut, pour la sauver, « *ne compter ni sur le peuple ni sur la France : nous payons,* dit-il, *toutes les fautes commises depuis 1789, c'est la même chose que l'Algérie.* »

L'immigration et le racisme ? « *La vraie réaction,* affirme l'abbé de Nantes, *n'est pas de hurler contre les Maghrébins. Nous devons remonter à la source et montrer la malfaisance de la République.* »

Pour les quelques jeunes venus l'écouter, il s'agissait, de toute évidence, « *du seul discours politique et religieux capable de sauver la France* ». « *La République,* affirmait Monique, dix-huit ans, *c'est la mort.* »

C. B.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUTORISE LA RATIFICATION DE LA CONVENTION EUROPÉENNE CONTRE LA PEINE DE MORT

Le rétablissement de la peine capitale sera possible juridiquement mais politiquement difficile

L'Assemblée nationale, le vendredi 21 juin, par 355 voix (PS, PC et une partie de l'UDF) contre 125 (RPR et le reste de l'UDF) a autorisé le gouvernement français a ratifier le sixième protocole à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui proclame que «la peine de mort est abolie».* A l'unanimité cette fois, elle a également autorisé la ratification d'une convention des Nations unies contre *«la torture et les autres peines ou traitements inhumains et dégradants».

La peine de mort est abolie, en France depuis la loi du 9 octobre *1981. En Europe, aussi, depuis la* signature, le 28 avril 1983, par les membres du Conseil de l'Europe d'un ajout à leur convention des droits de l'homme, l'interdisant. *Vendredi,* la *grande majorité* des députés français a souhaité que la France fasse partie de cette Europe-là. Et ceux qui ne l'ont pas voulu ont beaucoup plus insisté sur *leur refus de* la coopération internationale sur un tel sujet, que sur leur volonté de rétablir en France le châtiment suprême. Le débat, calme et de haute tenue, plus juridique *et constitutionnel que moral* ou pénal, contrastait avec celui de septembre 1981 qui avait envoyé la guillotine au musée. L'abolition semblait, à la fin de cette discus*sion, être un fait* acquis.

L'approbation de cet accord international ne rend pourtant pas irréversible l'abolition. Les deux ministres qui défendaient le projet ont longuement *insisté sur cet état* de droit. M. Robert Badinter, garde des sceaux, a fait remarquer que le protocole lui-même pouvait être dénoncé, par simple décision *du gouvernement, cinq ans* après son entrée en vigueur, avec simplement un préavis de six mois. Mais, même pendant cette première période de cinq ans, il suffirait à un gouvernement de dénoncer la convention européenne des droits de l'homme, que le protocole ne fait que modifier, pour pouvoir rétablir la peine de mort. Or cette *dernière dénonciation* peut, dès maitenant, être décidée. Simplement – et ce n'est pas rien, il est vrai, – rejeter cette convention serait un acte politiquement délicat. M. Maurice Couve de Murville, lors de la réunion de la commission des affaires étrangères, a reconnu que c'était difficilement imaginable.

De plus, ce protocole permet à l'Etat de prévoir la peine de mort « *en cas de guerre ou de danger imminent de guerre* ». Certes, la France, pas plus que les cinq Etats *qui l'ont déjà ratifié (Danemark,* Autriche, Suède, Espagne et Luxembourg*)* n'ont émis l'intention d'utiliser cette réserve. Mais ils pourraient toujours le faire. Toutes *les portes restent ainsi ouvertes* à une utilisation, pleine et entière, de l'article 16 de la Constitution donnant les pleins pouvoirs, en cas de crise grave, au président de la République.

M. Michel Debré n'a pas contesté cette situation juridique. Mais, curieusement pour un des pères de la Constitution, il a sur*tout critiqué la décision du Conseil* constitutionnel, qui, à la demande du président de la République, a décidé que ce protocole n'était pas contraire à la Constitution. Certes, il a reconnu que cet accord ne comportait pas transfert de souveraineté, ce qu'interdit la loi fondamentale, mais simplement limitation de la souveraineté française, ce qui n'est possible, d'après *le* préambule de 1946, qui a force de loi constitutionnelle, que pour « *l'organisation et la défense de la paix* ». Or, pour lui, l'abolition de la peine de mort n'a rien à voir avec cela, une mesure pénale ne pouvant entrer dans ce cadre.

Pas de recrudescence de la criminalité

Les juges de la constitutionnalité ayant parlé des « *conditions essentielles de l'exercice de la souveraineté nationale* », M. Debré a refusé cette distinction entre l'« essentiel » et ce qui ne le serait pas, entraînant dans son sillage la quasi-totalité de l'opposition : 147 députés RPR et UDF (M. Pierre Bas, s'est abstenu volontairement, MM. Valéry Giscard d'Estaing, Georges Mesmin et Jean Rigaud n'ont pas pris part au vote) ont, en votant une exception d'irrecevabilité, décidé qu'était contraire à la Constitution un texte que le Conseil constitutionnel avait, lui, jugé conforme.

A une telle argumentation, la réplique était facile. M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise) rapporteur pour avis de la commission des lois, a pu faire part de son « *malaise* » et de sa « *gêne* » et rappeler que « *les décisions de l'autorité suprême en matière constitutionnelle s'imposent, d'après la Constitution, à tous les pouvoirs publics, et donc au pouvoir législatif* ». Quant à M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, il fit remarquer que, « *chaque année, la France signe et ratifie plusieurs centaines d'accords internationaux qui comportent tous à des degrés divers des limitations de souveraineté* ». Il cita ainsi en exemple la convention européenne des droits de l'homme, dont la ratification fut autorisée par une loi du 31 décembre 1973, qui limite sérieusement la souveraineté pénale de ses signataires ; de même, le pacte international des Nations unies sur les droits civils et politiques, auquel la France a adhéré en octobre 1980, interdisait la peine de mort pour les mineurs de moins de dix-huit ans, modifiant ainsi, de fait, la législation française, ce dont le garde des sceaux de l'époque, M. Alain Peyrefitte, a rappelé M. Claude Estier (PS, Paris), président et rapporteur de la commission des affaires étrangères, avait du tenir compte.

Le possible rétablissement de la peine de mort ne fut donc ainsi pratiquement pas évoqué, M. Debré ne semblant le souhaiter qu'en matière de terrorisme. L'UDF fut encore plus ferme, en ne donnant la parole qu'à une abolitionniste convaincue, Mme Françoise d'Harcourt (Hauts-de-Seine). Son discours fut un parfait réquisitoire contre ceux qui, à voix haute ou à voix basse, souhaitent un rétablissement du châtiment suprême : « *L'abolition de la peine de mort n'a entraîné aucune recrudescence de la criminalité.* » Seulement, elle critiqua aussi M. Badinter, lui reprochant de ne pas avoir encore proposé un nouvel échelonnement des peines, contrairement à ce qu'il avait annoncé lors du débat d'abolition : « *Du contrat de confiance que vous aviez passé avec nous, abolitionnistes, vous n'avez rempli que la première partie.* »

En lui répondant, le ministre de la justice en profita pour mettre les choses au clair : il n'a jamais promis de peine de substitution, comme on tente de le faire croire maintenant, mais un nouveau code pénal, comportant effectivement une nouvelle échelle des peines. S'il reconnut, pour le regretter, le retard pris en la matière, il fit comprendre que cette redéfinition des peines ne pourrait que se traduire par une diminution du nombre de crimes actuellement passibles de la réclusion à perpétuité. Quant aux condamnés actuels, leur libération conditionnelle, souhaitée aussi par Mme d'Harcourt, ne sera envisageable qu'après l'an 2000 : le problème a tout le temps d'être réglé d'ici là.

La seule réelle discussion pénale, ainsi, ne porta pas sur le rétablissement de la peine de mort.

Si tous les députés RPR votèrent contre *ce projet, ce ne fut pas* sur ce thème, mais parce que, a expliqué M. Debré, ce projet « *limite abusivement la souveraineté nationale* ». Pour éviter de mettre, à nouveau, *en pleine lumière leurs* divisions sur la peine capitale, les néo-gaullistes en furent réduits à suivre leur orateur dans sa critique des formes actuelles de la coopération européenne, *qu'ils* ne partagent pourtant pas tous.

L'UDF préféra la clarté. Ses membres se divisèrent selon la même répartition que lors du vote de l'abolition. M. Giscard d'Estaing ne participa pas au vote, fidèle au principe qu'il avait déterminé lors de son retour au Palais-Bourbon : ne pas se prononcer lorsqu'il n'y avait pas union de l'opposition. A gauche l'affaire était plus simple : en votant ce protocole, communistes et socialistes voulaient redonner à la France la première place dans le combat international pour les droits de l'homme.

Abolir la peine de mort, lutter contre la torture ne sont que les deux faces d'un même principe : le respect dû à la personne humaine.

THIERRY BRÉHIER.

AU SÉNAT

Unanimité pour la valorisation de la forêt

Le projet de loi relatif à la gestion, la valorisation et la protection de la forêt a été adopté, dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 juin, par le Sénat, qui en avait commencé l'examen jeudi 20 juin. Seuls les élus communistes se sont abstenus, non parce qu'ils contestaient la valeur et la nécessité d'un bon «toilettage» du code forestier, mais parce que le texte ne traite pas de la filière bois. A cette lacune s'en ajoutent *d'autres, selon les sénateurs, comme* l'a fait observer M. Philippe François (RPR, Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires économiques. Ainsi le texte n'aborde pas *la lutte contre la* pollution, ni le régime fiscal des propriétés en nature de bois, ni la question des charges financières des communes.

Les sénateurs n'ont pas remis en cause l'objectif du gouvernement qui est de réserver les aides de l'Etat aux forêts bien gérées. Au terme du débat, M. René Souchon, ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt, a estimé que les modifications apportées avaient amélioré le texte, à l'exception de celles relatives aux modalités d'élaboration des orientations régionales forestières.

D'autre part, le Sénat avait examiné jeudi 20 juin les deux textes *suivants* :

● **Réforme électorale.** – La majorité sénatoriale, favorable à l'opposition nationale, a rejeté le projet de loi simple et le projet de loi organique adaptant aux territoires d'outre-mer, à la collectivité territoriale de Mayotte et à celle de Saint-Pierre-et-Miquelon le régime électoral des députés de métropole et des départements d'outre-mer (*le Monde* des 7 et 14 juin).

● **Associations et valeurs mobilières.** – Elle a repris l'essentiel des dispositions qu'elle avait votées en première lecture pour le projet de loi qui ouvre aux associations la possibilité d'émettre des valeurs mobilières (*le Monde* des 24 avril, 6 et 14 juin).

A. Ch.

Nouvelles brèves

● *M. Pesce (PS) quitte la présidence de la Commission nationale pour le développement social des quartiers.* – M. Rodolphe Pesce, député socialiste et maire de Valence, a quitté officiellement la présidence de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, après un mandat d'un peu moins de deux ans. M. Pesce avait émis le souhait d'abandonner ce poste en mars dernier, au lendemain de son élection à la présidence du conseil général de la Drôme, afin de se consacrer à ses nouvelles responsabilités.

Nommé en 1983 à la tête de cette commission par M. Pierre Mauroy, M. Pesce s'est attaché, durant ces deux dernières années, à tenter de définir les modalités d'« *une politique de réquilibrage social des quartiers dégradés* ». Le nombre des quartiers concernées par les travaux de la Commission est passé de vingt-deux en 1983 à cent vingt aujourd'hui, tandis que, dans le même temps, la régionalisation de cette action se traduisait par la signature de dix-sept contrats Etat-région. – *(Corresp.)*

● *Le maire de Brest porte plainte contre son ex-chef de cabinet.* – M. Jacques Berthelot (RPR), maire de Brest, a annoncé, vendredi 21 juin, qu'il a déposé une plainte contre M. Christian Tripot (RPR), l'ex-chef de son secrétariat particulier, et « *tous autres* » pour outrage à magistrat. Le maire a refusé de commenter les termes « tous autres », qui pourraient s'adresser à ceux qui ont publié les révélations de M. Tripot sur les méthodes en vigueur à l'hôtel de ville (*le Monde du 21 juin*). M. Berthelot a indiqué que l'enquête administrative menée au sujet de l'affaire des francs-maçons confirme la réalité des faits et a fait savoir qu'il a décidé de convoquer le conseil de discipline. A propos des conseillers municipaux dissidents, le maire a précisé qu'il avait « *des munitions en réserve* », en l'occurrence un dossier noir dont il garde pour l'instant le secret. – *(Corresp.)*

● *Le Parti libéral et le Parti démocrate français créent le « Rassemblement libéral et démocrate ».* – Le Parti démocrate français, présidé par M. Guy Gennesseaux et le Parti libéral, présidé par M. Serge Dassault, ont signé « *un accord d'association* », appelé « *Rassemblement libéral et démocrate* ». Créées en 1981 « *avec des objectifs communs, en particulier au niveau d'un véritable programme de gouvernement libéral et démocrate* », les deux formations de l'opposition ont établi leur association « *autour d'un projet politique qui devrait être présenté prochainement par MM. Dassault et Gennesseaux* ».

● *M. Charles Scaglia (UDF-PR) élu maire de la Seyne-sur-Mer.* – M. Charles Scaglia (UDF-PR) tête de la liste d'opposition qui avait recueilli 50,74 % des suffrages dès le premier tour de l'élection municipale partielle du 16 juin, a été élu vendredi 21 juin, maire de la Seyne, par trente-six voix et neuf abstentions.

M. Pierre Neumayer, seul élu du Front national, s'est retiré du conseil municipal, cédant sa place à Mme Lucille Martin, qui figurait en troisième position sur sa liste.

SCIENCES

DANS LA NAVETTE SPATIALE

Les expériences françaises tentent de mieux comprendre le « mal de l'espace »

De notre envoyé spécial

Houston. – La partie américaine de la mission de Discovery s'est pratiquement achevée avec la mise en orbite de la plate-forme scientifique Spartan et l'essai réussi, vendredi 21 juin, vers 13 h 30 (heure française) du « tir » au laser sur un miroir fixé sur la navette (le Monde du 21 juin).

Patrick Baudry poursuit les deux expériences françaises « échographie » et « équilibre et vertige » qui portent sur le comportement de l'être humain dans l'espace.

Selon René Bost, responsable des programmes des sciences de la vie du Centre national d'études spatiales (CNES), Patrick Baudry note toutes les sensations qui différencient la vie spatiale de la nôtre et effectue un travail intense tout en s'accommodant de l'exiguïté de Discovery.

Patrick Baudry, comme le notent avec humour les scientifiques français, *« n'est pas incommodé par son vol et guère affecté, semble-t-il, par le mal de l'espace »*, que ces expériences sont censées permettre de mieux comprendre.

Bien qu'on ne puisse encore tirer des conclusions précises des deux expériences menées par l'astronaute français, quelques observations intéressantes ont déjà été faites au cours de son vol. Il a été établi avec l'échographe que le diamètre des veines de la partie supérieure du corps (veine jugulaire et veines sushépatiques) avait pratiquement doublé et ce, dès les premières heures de la mission. Dans le même temps, la pression dans le système veineux s'est révélée trois à quatre fois plus importante qu'au sol, tandis que la pression artérielle demeurait constante et parfaitement comparable à sa valeur terrestre. En outre, même si le diamètre des veines restait important, la pression dans le système veineux avait tendance à diminuer avec le temps, témoignant ainsi d'une adaptation progressive du corps humain à son nouvel environnement.

L'urine et la soif

On a observé une augmentation importante des volumes d'urine accompagnée d'une absence significative de soif, comme si ce que l'astronaute perdait en liquide n'avait pas besoin d'être compensé. Ces phénomènes tiennent à ce que, dans l'espace, le corps humain se trouve privé de gravité. Une nouvelle distribution des liquides circulant dans l'organisme s'organise, et l'on constate, par exemple, que le sang des parties inférieures du corps a tendance à remonter donnant aux astronautes ce visage un peu bouffi qu'on leur connaît, tandis qu'apparaît un gonflement de la cavité cardiaque et une augmentation de pression enregistrée par de petits récepteurs que chacun possède sur la parroi du cœur.

Par l'intermédiaire de ceux-ci, ces informations, retransmises par voie nerveuse, sont interprétées par le cerveau non comme un déplacement de la masse sanguine vers le haut, mais comme une augmentation – inexistante pourtant – du volume sanguin contenu dans l'organisme. Le cerveau cherche alors à compenser son déséquilibre apparent en déclenchant la production d'une hormone antidiurétique (ADH).

Parallèlement, le rein, qui filtre ces liquides, retient le sel qu'ils contiennent et déclenche à son tour un réflexe de soif. Et ainsi de suite... Tout se passe donc, dit René Bost, comme si on tentait d'équilibrer une balance sur les plateaux de laquelle il y aurait d'un côté des poids et de l'autre un récipient percé que l'on remplirait en permanence. C'est ce que l'organisme cherche à faire et semble réussir au bout de quelques jours – de deux à cinq selon les cas – même si, dans les quarante-huit premières heures de la mission, les astronautes peuvent perdre jusqu'à 2 kilos. Reste que le phénomène est complexe et que d'autres missions seront nécessaires pour bien le cerner, car, si Patrick Baudry urine beaucoup et n'a pas soif, Jean-Loup Chrétien, qui a volé avec des Soviétiques en juin 1982, urinait peu et ne buvait guère ! Allez comprendre...

Tout cela milite en faveur de nouvelles recherches que les Français pourraient mener avec les Soviétiques et les Américains. La coopération dans ce domaine existe de longue date avec les Soviétiques, qui ont fait voler, deux ans durant, dans leur station Saliout-7, un échographe analogue à celui embarqué sur Discovery. Les Français souhaiteraient continuer avec eux. Ils n'en négligent pas pour autant leurs partenaires américains, avec lesquels est envisagé le vol probatoire, en 1986-1987, d'un nouvel échographe « As de cœur » permettant un accès direct à des vaisseaux profonds et à la cavité droite du cœur dans laquelle seraient situés certains des fameux capteurs de pression informant le cerveau. Deux à quatre ans plus tard, ce matériel repartira à nouveau, accompagné d'un système de dosage des hormones et des minéraux dans l'organisme, en attendant les échographes plus sophistiqués (à trois dimensions) que la France prépare en coopération avec le Jet Propulsion Laboratory. Des discussions sont en cours sur ce thème entre la NASA et le CNES.

Le plancher monte vers la tête

Si la compréhension des réactions du système cardiovasculaire est essentielle pour cerner la manière dont il s'adapte à l'apesanteur, celle du système neurosensoriel l'est aussi, car il est en grande partie à l'origine du mal de l'espace. Lors de ce vol de la navette, les responsables de l'expérience française « Equilibre et vertige » ont en effet observé plusieurs phénomènes intéressants. Tout d'abord, une inversion du tonus musculaire des muscles extenseurs au profit des muscles fléchisseurs. Lors du vol de Jean-Loup Chrétien, de tels changements s'étaient déjà manifestés, témoignant des variations de sensibilité des capteurs de notre organisme qui permettent au cerveau d'apprécier la verticale. *« C'est ainsi*, disent les scientifiques présents à Houston, *que Patrick Baudry, lorsqu'il a les pieds accrochés au plancher de Discovery, éprouve, quand il passe de la position debout à la position accroupie, l'illusion de voir le plancher monter vers sa tête, et non le contraire. »*

Toutes ces manifestations sont supposées être à l'origine des conflits sensoriels générateurs du mal de l'espace. Ainsi, on a constaté que, lorsque l'on demandait aux astronautes de se tenir bien droits, perpendiculairement à une paroi, ils se présentaient légèrement penchés en avant, avec un angle variant de 15 degrés *en situation normale* à 30 degrés quand la vision est occultée. Or, sur Terre, ces variations ne dépassent guère 2 degrés.

De même, on a observé que, dans l'espace, les mouvements de l'œil étaient très perturbés dans certaines conditions. En effet, lorsque l'on fait défiler un dessin – en l'occurrence un damier – qui repasse périodiquement devant le regard de l'astronaute, celui-ci le suit correctement, mais ne parvient pas, lorsqu'il revient, à fixer son regard sur lui au moment où il apparaît. Il semble y avoir alors une sorte de déphasage du mouvement de l'œil, contrairement à ce qui se passe sur Terre. Chacun a pu déjà constater que, lorsqu'il suit un point du paysage qui défile devant l'œil depuis la fenêtre d'un compartiment de train, son regard, une fois cette scène disparue, revient à son point de départ pour enregistrer une nouvelle scène.

Il ne s'agit encore que de conclusions préliminaires que l'analyse devra confirmer et préciser. A terme, dépendent de ces travaux les séjours de longue durée à bord de stations permanentes en orbite autour de la Terre, mais aussi ceux que lanceront peut-être les Soviétiques et les Américains en direction de la Lune et – un jour peut-être... – de Mars.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

POLICE

LA RÉUNION DES MINISTRES DE LA CEE A ROME

La coopération policière européenne va être renforcée contre la grande criminalité et le trafic de drogue

Les ministres de l'intérieur et de la justice de la Communauté européenne – pour les pays dans lesquels la police judiciaire est placée sous l'autorité de ce ministère : Belgique, Danemark, Irlande, Pays-Bas – se sont réunis à Rome, les 20 et 21 juin. A l'ordre du jour, la coopération policière européenne dans tous les domaines. Les travaux se sont achevés par l'élargissement des cadres de collaboration existant – notamment le groupe Trévi, créé en 1976 – et par l'adoption de trois protocoles sur les « étrangers indésirables », les détournements d'avion et les troubles créés par les manifestations sportives ou les spectacles.

De notre envoyé spécial

Rome. – Deux réunions en une, pour cette rencontre à onze – l'Espagne y participait pour la première fois, le Portugal était absent en raison de sa crise gouvernementale. Deux réunions aux enjeux différents. L'une, jeudi 20 juin, *« informelle »*, dans le cadre de la présidence italienne de la CEE, avait à l'ordre du jour un projet soumis par l'Italie de *« coopération européenne contre le terrorisme, la criminalité et la drogue »* et intitulé « Sécurité pour l'Europe ». L'autre, vendredi, examinait des propositions techniques préparées de longue date par les experts policiers européens. Elle se situait dans le cadre du groupe Trévi, créé par la CEE en 1976, qui prévoit des rencontres à trois niveaux : ministres, directeurs de la police, spécialistes policiers. En l'occurrence, les ministres ne s'étaient pas réunis depuis le 10 avril 1983 à Bonn.

Le bilan des travaux dépend de la réunion choisie comme critère. Si l'on s'en tient à la première, voulue par le ministre de l'intérieur italien, M. Oscar Luigi Scalfaro (démocrate-chrétien), l'échec est patent : le projet soumis par l'Italie à ses partenaires a été repoussé par l'ensemble des participants. Si l'on en reste à la seconde, on note au contraire une progression, lente mais certaine, de la coopération policière européenne, notamment en matière de criminalité organisée et de lutte contre le grand banditisme.

Fusion des groupes

M. Scalfaro s'était lancé dans un pari incertain, pour des motivations tout à la fois européenne – marquer, dans le domaine policier, la présidence italienne de la CEE d'une activité spectaculaire – et intérieure à la péninsule. M. Scalfaro est sur les rangs pour la « candidature à la candidature » à l'élection présidentielle italienne au sein de la démocratie chrétienne. Le projet « sécurité pour l'Europe » qu'il avait soumis à ses partenaires revient à créer une structure policière supranationale, une sorte d'agence européenne pour la sécurité. Il ne pouvait que se voir opposer une fin de non-recevoir pour des raisons tout à la fois de principe – *l'heure est-elle venue d'une Europe des polices ?* – et d'expérience : la coopération policière bilatérale a toujours été plus franche que des rencontres multilatérales où chaque pays reste le plus souvent sur la réserve.

L'agence proposée par l'Italie fusionnait les dispositifs de coopération existants, qui ont pourtant fait leurs preuves : outre le groupe Trévi, le groupe Pompidou, créé en 1971 pour débattre du trafic de drogue et auquel participent quatorze Etats européens, et le club des Cinq (Autriche, France, RFA, Italie, Suisse) créé en 1978, spécialisé dans la lutte contre le terrorisme *international*.

Cette fusion se traduisait par la création d'un secrétariat général permanent, le *« raccordement des banques de données nationales »* avec la création d'une banque de données informatisée *« où l'on pourrait réunir l'ensemble des renseignements détenus par chaque pays membre »*, la mise en œuvre d'un programme de formation européen des cadres policiers et même *« la constitution d'équipes mixtes »* opérationnelles dans l'investigation policière.

Ce projet, que les Etats-Unis voyaient d'un bon œil, s'est heurté au refus poli de l'ensemble des dix autres pays. Les arguments ne manquaient pas : inquiétude pour les libertés et les droits de l'homme – M. Jean Gol, ministre belge de la justice, intervint dans ce sens, – risque de doublons avec Interpol, dont 80 % de l'activité est européenne, crainte d'une extension trop importante du pouvoir des organismes communautaires – partagée par le Danemark, notamment, – insistance sur l'efficacité plus grande de la coopération bilatérale – M. José Barrionuevo, ministre espagnol de l'intérieur, rendit un hommage appuyé à *la France à propos de la question* basque. Le ministre français, M. Pierre Joxe, qui avait pris le soin, ces derniers mois, de rendre visite parfois plusieurs fois à tous ses collègues européens, et n'avait pas caché à M. Scalfaro ses réserves, eut donc beau jeu de se ranger à l'avis des autres ministres.

L'accord se fit donc sur un élargissement des structures existantes plutôt que sur la création, jugée tout à la fois prématurée et dangereuse, d'une structure nouvelle. Le groupe Trévi, qui comprend actuellement deux sous-groupes d'experts, l'un sur le terrorisme, l'autre sur les techniques policières, comprendra désormais un troisième sous-groupe de travail spécialisé dans la lutte contre la grande criminalité organisée et le trafic de la drogue. D'autre part, il a été décidé de réunir plus régulièrement les ministres de l'intérieur de la Communauté – une fois par an au moins – à condition toutefois que l'ordre du jour soit précis.

Parallèlement, les ministres se sont engagés à adresser des instructions semblables à leurs polices respectives dans trois domaines : les détournements d'avion, les étrangers indésirables en provenance de pays extérieurs à la CEE, les manifestations *« non politiquement motivées »*, c'est-à-dire les rassemblements sportifs ou culturels. Il s'agit, à chaque fois, d'insister sur l'échange d'informations précises entre les pays, l'expérience ayant prouvé que, souvent, la rétention l'emportait sur la communication. Ainsi la Grèce n'a pas informé complètement l'Italie du récent détournement à Athènes du Boeing de la TWA, alors que l'appareil se dirigeait vers la péninsule ; l'Angleterre aurait pu conseiller la Belgique sur la surveillance de ses supporters lors de la finale tragique de Bruxelles ; enfin, des étrangers non admis par un pays de la CEE, parce qu'ils sont jugés suspects pour des raisons d'ordre public, parviennent à pénétrer sur le territoire européen par un autre pays. Une preuve qu'avant de se lancer dans des innovations futuristes, à l'exemple du projet de M. Scalfaro, la coopération européenne doit d'abord apprendre le b-a-ba de la coopération policière...

EDWY PLENEL.

Le projet de loi de modernisation

M. PIERRE JOXE OBTIENT LES CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1986

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a obtenu le feu vert du gouvernement pour le financement du plan de modernisation de la police qu'il a mis au point au cours des deux derniers mois (*le Monde* du 20 juin). Après avoir été soumis à l'examen du Conseil d'Etat, le projet de loi élaboré par M. Joxe sera présenté au conseil des ministres du 26 juin.

Pour ce plan à court, moyen et long terme sur cinq et dix ans, le ministre de l'intérieur avait demandé un financement de 1 milliard de francs pour la première année d'application, en 1986.

Il a obtenu des crédits qui devraient se situer entre 900 millions et 1 milliard de francs.

Cette décision, favorable à M. Joxe, a été rendue, jeudi soir 20 juin, par un arbitrage de M. Laurent Fabius.

● *M. Pierre Joxe aux obsèques des quatre démineurs de Toulon.* – Les obsèques des quatre démineurs de la sécurité civile tués dans la soirée du mercredi 19 juin, lors de l'explosion de la poudrière de La Beaume, à Toulon, ont été célébrées samedi dans cette ville.

La levée des corps des quatre victimes – qui ont été citées à l'ordre de la nation, – Jacques Godefroy, trente et un ans, Raymond Gonzalès, trente-deux ans, Jean-Louis Bondil, trente-deux ans, tous trois pères de deux enfants, et Patrice Grillo, vingt-quatre ans, célibataire, a eu lieu à la caserne des sapeurs-pompiers, en présence de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

JUSTICE

LE PASSÉ DE M. LE PEN PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le représentant du ministère public conclut à la relaxe de *Libération*

La 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris présidée par M. Emile Cabié, rendra le jeudi 4 juillet son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Jean-Marie Le Pen au journal *Libération*, auquel il reproche d'avoir porté contre lui des accusations de torture et d'exécutions sommaires. Pour sa part, le représentant du ministère public, M. Philippe Bilger, a conclu, vendredi 21 juin, à la relaxe du journal et de son directeur M. Serge July.

Que Me Georges-Paul Wagner ait passé au trébuchet, après l'audition des derniers témoins, les enquêtes de *Libération* que son client, M. Jean-Marie Le Pen estime diffamatoires, qu'il y ait relevé des insuffisances, des contradictions et qu'il ait ainsi soutenu qu'il y avait eu intention de nuire, malveillance, falsification et désinvolture, était dans l'ordre des choses. Que, de leur côté, Mes Jean-Paul Lévy et Henri Leclerc se soient employés à démontrer au contraire la sincérité, la rigueur dans la recherche des témoignages et des informations, la convergence de ces informations en faisant valoir, de surcroît, la légitimité d'une telle démarche, l'était tout autant. Mais quelle allait être la position, dans cette affaire entre parties, du représentant du ministère public, M. Philippe Bilger qui, dans le précédent procès – comparable – mettant en cause *le Canard enchaîné*, avait estimé que, sur le chapitre de la bonne foi, il n'était pas totalement convaincu ? C'est de lui qu'est venue la surprise, car M. Bilger a nettement dit, précisément parce que *le Canard enchaîné*, journal polémique, avait été relaxé, que *Libération* devait l'être aussi. Et rarement, dans une affaire de diffamation, on avait entendu un magistrat du parquet reconnaître et même proclamer avec autant d'assurance la bonne foi du journaliste.

La bonne foi

M. Bilger n'avait sans doute pas oublié la prise à partie dont il avait fait l'objet, la veille, de la part de M. Le Pen quand il déclara que la présence même à l'audience de ce dernier *« pesait d'un grand poids et tendait à faire d'un lieu de débats juridiques un lieu de rapports de forces »*. Mais surtout, à ses yeux, l'actuel président du Front national ne peut demander la condamnation de *Libération* après avoir, en 1962, justifié la torture au nom d'une morale de l'efficacité pour ensuite rechercher une efficacité de la morale en niant avoir été mêlé à cette torture.

Il est vrai que *Libération* est allé au-delà des articles du *Canard enchaîné* en rapportant des témoignages qui n'accusent pas seulement l'ancien lieutenant du premier REP de torture, mais le présentent aussi comme l'auteur d'exécutions sommaires. Pour M. Bilger, cela ne devrait pas empêcher le tribunal de relaxer *Libération* pour les mêmes motifs qui entraînèrent, le 18 avril dernier, la mise hors de cause de l'hebdomadaire. Quelqu'un qui a approuvé le principe de la torture, disait ce jugement, ne peut se sentir atteint dans son honneur et sa considération s'il est accusé de l'avoir pratiquée. Pour M. Bilger, cette approbation de la torture peut bien aller jusqu'aux conséquences les plus extrêmes de cette pratique, c'est-à-dire la mort. C'est, en tout cas, selon lui, une question qui peut et doit se poser.

En revanche, il ne se pose aucune question sur la bonne foi de *Libération*. *« M. Le Pen*, a-t-il dit, *fait partie de cette cohorte d'hommes publics et politiques pour lesquels la presse a le droit et le devoir de rechercher ce qu'ils sont ou ce qu'ils ont été. »* Et *Libération*, *« journal à part, qui donne à connaître de l'imprévisible dans ce monde épouvantablement figé, qui peut être provocant, mais pas bêtement partisan »*, s'est vu décerner le plus éclatant des brevets d'honnêteté.

« L'enquête menée sur le passé de M. Le Pen, a dit M. Bilger, *est peut-être critiquable sur certains points mineurs. Elle présente sans doute des insuffisances, mais elle soumet aux lecteurs des situations particulières vérifiées, sans chercher à les généraliser. Le tribunal ne pourra avoir la conviction que la démarche n'a pas été sincère, alors que l'auteur de l'enquête a été le premier à reconnaître lui-même certaines erreurs. »* Pour parachever son propos, M. le substitut a conclu : *« Vous relaxerez* Libération *pour la simple et unique raison que, en l'espèce, M. Le Pen a juridiquement tort. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

EN BREF

● *Sabotage sur la ligne du TGV Paris-Lyon.* – Des inconnus ont saboté, jeudi 20 juin, vers 6 h 45, des appareils de surveillance et de régulation de vitesse des trains sur la ligne du TGV Paris-Lyon, à la hauteur de Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne). Cet acte de sabotage a été revendiqué par un groupe « O Cangaceiro », qui a laissé sur place des banderoles présentant cette action comme une protestation contre les conditions de détention des prisonniers français. Le sabotage des appareils n'a occasionné aucune perturbation grave.

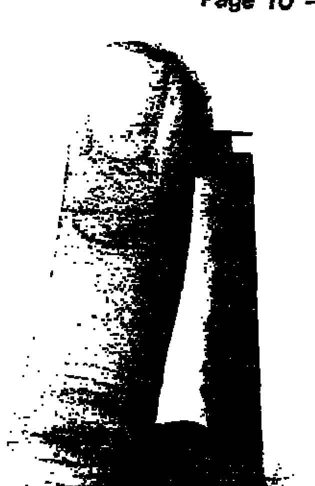
Dans un appel téléphonique à l'Agence France-Presse, un correspondant anonyme qui a donné des précisions permettant d'authentifier sa revendication au nom de « O Cangaceiro », a précisé que ce groupe était déjà à l'origine du saccage du siège de l'Union syndicale des journalistes sportifs français, dans l'après-midi du lundi 17 juin (*le Monde* du 19 juin).

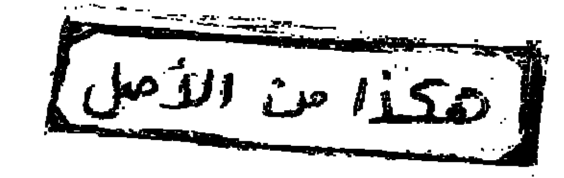
● *Un trafiquant de drogue arrêté dans l'Ardèche.* – Joseph-Antoine Restori, soixante-douze ans, évadé en 1983 d'une prison italienne, où il purgeait une peine de vingt-six ans de prison pour infraction à la législation sur les stupéfiants, vient d'être arrêté à Rocles (Ardèche). Inculpé de détentions d'armes – les policiers ont trouvé dans sa villa ardéchoise une quinzaine d'armes à feu et leurs munitions, – il est détenu à la prison de Privas et doit prochainement être transféré à Marseille.

Joseph-Antoine Restori, d'origine corse, est considéré comme l'un des patrons du trafic de drogue international. Il avait été arrêté en compagnie de deux complices, Michel Diot et Jean Guillermet, au mois de novembre 1979 à San-Remo (Italie) alors qu'il fabriquait de l'héroïne dans un laboratoire installé dans les locaux d'une fabrique d'eau gazeuze.

● *Vingt-deux tonnes de cigarettes blondes saisies au large d'Ouessant.* – Vingt-deux tonnes de cigarettes ont été saisies par la douane, dans la soirée du jeudi 20 juin, sur un caboteur panaméen, le *Roye*, au large d'Ouessant. A bord se trouvaient deux marins grecs, deux chiliens, un argentin et un uruguayen et deux mille deux cents cartons de tabac blond représentant une somme de 8 millions de francs – plus d'un million de paquets de cigarettes – sur le marché français. (*Corr.*)

● *Correction spéciale pour certaines épreuves du baccalauréat.* – Un barème de correction spécial sera adopté pour les épreuves de mathématiques des baccalauréats « C » et « D », dans les académies de Bordeaux, Limoges, Clermont-Ferrand, Orléans, Caen, Rennes, Nantes et Poitiers, afin de tenir compte de la difficulté excessive de certaines questions.





La visite du président de la République en Languedoc-Roussillon

Rêves du Sud

Le Sud est-il en train de changer de discours et de rêves ? La visite éclair du président de la République – deux jours, le 24 et le 25 juin, – pour parcourir cinq départements sera une nouvelle occasion de se poser la question.

Le discours traditionnel de la région se nourrissait d'une nostalgie et d'une revendication : comment préserver cette « *civilisation* de la vigne » qui avait fait la richesse des départements côtiers mais, parallèlement, freiné l'industrialisation de la *région* ? On le tient encore et avec de solides arguments. En quelques années la région a connu un véritable cataclysme démographique : la proportion de sa population agricole est passée de 31 % à 11 %, et son taux de chômage est devenu un des plus élevés de France.

Aujourd'hui, imperceptiblement, le ton change. Symbole de ce *frémissement* : le dynamisme de Montpellier, ville chantier, ville spectacle, ville universitaire de pointe, dont le rôle de capitale régionale est désormais reconnu sinon accepté de grand cœur.

On s'aperçoit progressivement que ce Midi, paradis des rentiers de la vigne et du soleil, peut aussi attirer les industriels, les ingénieurs et les agriculteurs du vingt et unième siècle. C'est dans cet esprit qu'est accueillie l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché *commun, dont la seule* annonce faisait il y a peu jeter, de partout, des hauts cris. Nouveau défi plus que nouvelle épreuve pour ce pays qui, après tout, peut retrouver aux avant-postes de l'Europe méditerranéenne cette « vocation péagère » qui fut toujours la sienne.

J. F. S.

La région change d'image

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

PRÉSIDENT du conseil général de l'Aude depuis 1973, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon depuis mai 1983, Robert Capdeville, soixante-six ans, membre du Parti socialiste, répond aux questions que nous lui avons posées à la veille de la visite du président de la République.

« Le Languedoc-Roussillon est une région très dispersée, dans laquelle les préoccupations des départements sont parfois divergentes sinon opposées. Comment le conseil régional agit-il pour asseoir ou renforcer l'unité régionale ?

– C'est vrai que nous sommes une région jeune. Treize ans d'expérience, c'est peu au fond, et notre unité n'est pas achevée. Comment faire quand Nîmes est attirée par Marseille, Carcassonne par Toulouse ? Ce n'est pas évident. Le courant est long à remonter.

» En fait, le problème est triple : il n'y a pas de véritable force centripète qui équilibre l'ensemble du territoire ; le déséquilibre entre l'arrière-pays et le littoral est important : il y a huit fois plus d'habitants au kilomètre carré dans l'Hérault qu'en Lozère. Certains, enfin, amplifient le débat entre régionalisme et départementalisme.

» Cela n'aide pas, mais, malgré tout, c'est un faux débat : les deux cents ans d'expérience des départements me convainquent que la région se construira avec eux.

» Fédérer cette région, c'était lui donner des outils et des moyens financiers importants, c'était créer une territorialité et permettre l'émergence de l'économie régionale. Pour cela il fallait commencer par promouvoir des projets communs aux cinq départements. Le premier emprunt régional de France, d'un montant de 450 millions de francs, sera lancé en septembre prochain et destiné à drainer l'épargne populaire vers l'économie régionale. Autre réalisation régionale : le développement d'un réseau ferroviaire aux couleurs de Languedoc-Roussillon, le TLR (Trans Languedoc-Roussillon), qui irrigue quotidiennement l'ensemble de l'arrière-pays, permettant ainsi aux gens de continuer à vivre là où ils le désirent.

» Pour la formation professionnelle, passée sous la responsabilité du conseil régional, les jeunes savent maintenant que nous les dirigeons vers des formations qui leur ouvriront la porte d'un emploi.

» Enfin, et pour les grands axes de notre politique, j'ai toujours dit que notre région ne s'en sortirait pas si elle continuait à se regarder le nombril. Mes services ont mis sur pied une véritable politique de relation avec l'extérieur, avec la Chine, le Japon, la Tunisie, la Toscane ou la Catalogne. En corollaire, nous ouvrons la région aux jeunes. Nous enverrons cette année soixante-quatre jeunes, des ambassadeurs de Languedoc-Roussillon, « vendre » notre région à toutes les étapes que comporte la première course de l'Europe de voile. Cela n'est bien sûr qu'un exemple.

» Pour asseoir et fédérer l'unité régionale, il était essentiel de nous faire connaître. Pour cela, il a fallu construire une image régionale. J'ai donc engagé depuis mon élection une stratégie de communication qui est un axe fondamental du projet politique régional. Cela semble nous réussir. Cette politique d'information tout terrain est bien partie, si l'on en croit un sondage qui nous révélait récemment que 65 % des décideurs régionaux de Languedoc-Roussillon avaient confiance en l'avenir de leur région. Cela tend à prouver que cette idée de région existe dans leur tête et qu'ils sont prêts à s'y consacrer si on leur en donne les moyens.

– Comment souhaitez-vous, en particulier, que s'organisent les relations entre la région et la capitale, Montpellier ?

– Franchement, je crois à la complémentarité entre Montpellier et le reste de la région. Je sais que certains croient l'affrontement inévitable. Indépendamment des hommes et des idéaux, nous ne pouvons nous passer les uns des autres. Nos intérêts sont étroitement imbriqués, qu'on le veuille ou non. Le Languedoc-Roussillon a besoin pour exister d'une métropole-phare. Mais il est évident que la ville de Montpellier se condamnerait elle-même à l'asphyxie si elle voulait jouer sa partie seule dans son coin. Nos centres de recherche par exemple courraient à la sclérose, voire à la catastrophe, si d'un seul coup l'ensemble de leurs travaux ne trouvaient plus d'issue dans la production industrielle régionale. Nous contribuons à ce que cette relation existe dans notre région. Ce n'est pas simple, mais cela avance.

» Nous travaillons également chaque jour à développer des relations vitales entre Montpellier et l'arrière-pays : les nouvelles technologies, télématique, imagerie, annuaire électronique, câblage, seront des éléments décisifs pour combattre des inégalités géographiques et désenclaver le territoire.

» Autre élément important : le maire de Montpellier et nous sommes des socialistes de longue date. C'est là un ciment supplémentaire.

– Quelles devraient être, selon vous, les conséquences de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun pour la région, ses agriculteurs et ses industriels ? Comment ceux-ci devraient-ils répondre, à votre avis, au défi qui leur est ainsi lancé ?

– Cet élargissement, tous les responsables de la région en connaissaient le caractère inéluctable.

(Lire la suite page 12.)

ANDRÉ HAMPARTZOUMIAN

UN PRÉSIDENT SUR LE TERRAIN

Philippe Lamour l'entreprenant

« JE suis comme en sursis puisque j'ai dépassé depuis longtemps l'espérance de vie moyenne d'un homme. Mais chaque jour que Dieu fait, je croque dedans à pleines dents... »

Rien n'entame l'optimisme et l'allant de Philippe Lamour. Né presque avec le siècle (en 1903), ce Nordiste de Landrecies a épousé il y a trente ans le Languedoc et en a fait sa seconde nature. Tout ce qui se réalise — ou ce qui tarde à éclore — de Port-Bou aux montagnes de Lozère porte peu ou prou sa marque et excite, dans l'exubérance ou un silence qui en dit long, son intérêt.

Président du comité économique et social de la région depuis sa création en 1974, il a, de ce poste d'observation neutre et malheureusement trop marginal aujourd'hui, constamment infléchi, amplifié ou redressé l'action des présidents successifs du conseil régional, que ce fût l'effacé Edgar Tailhades ou l'actif Robert Capdeville aujourd'hui. Plus « politique » que les chefs de clans du Gard ou de l'Aude, ami de Jacques Blanc comme de Georgina Dufoix, il l'est aussi de Jean Bousquet, le nouveau maire de Nîmes. *« C'est le contraire d'un inerte »*, dit-il.

Lui aussi, Philippe Lamour, est le contraire d'un inerte. Son nom s'attache à l'une des plus vastes opérations d'aménagement volontaire du territoire jamais réalisée. Commencée en 1955, la mise en valeur de terres qui n'avaient eu, pendant des décennies, d'autre maître qu'une vigne médiocre continue à un rythme annuel de 3 000 à 5 000 hectares irrigués et convertis. Président pendant plus de vingt ans de la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc (CNABRL) — il en est toujours administrateur et en parle en disant « la maison », — il a cédé le fauteuil suprême à son ancien directeur, un agronome d'Eure-et-Loir, Henri Pommeret. *« J'étais l'imagination et l'impulsion nécessaires à l'époque où il fallait foncer. Lui, c'est la méticulosité. »*

Demain, grâce à l'informatique...

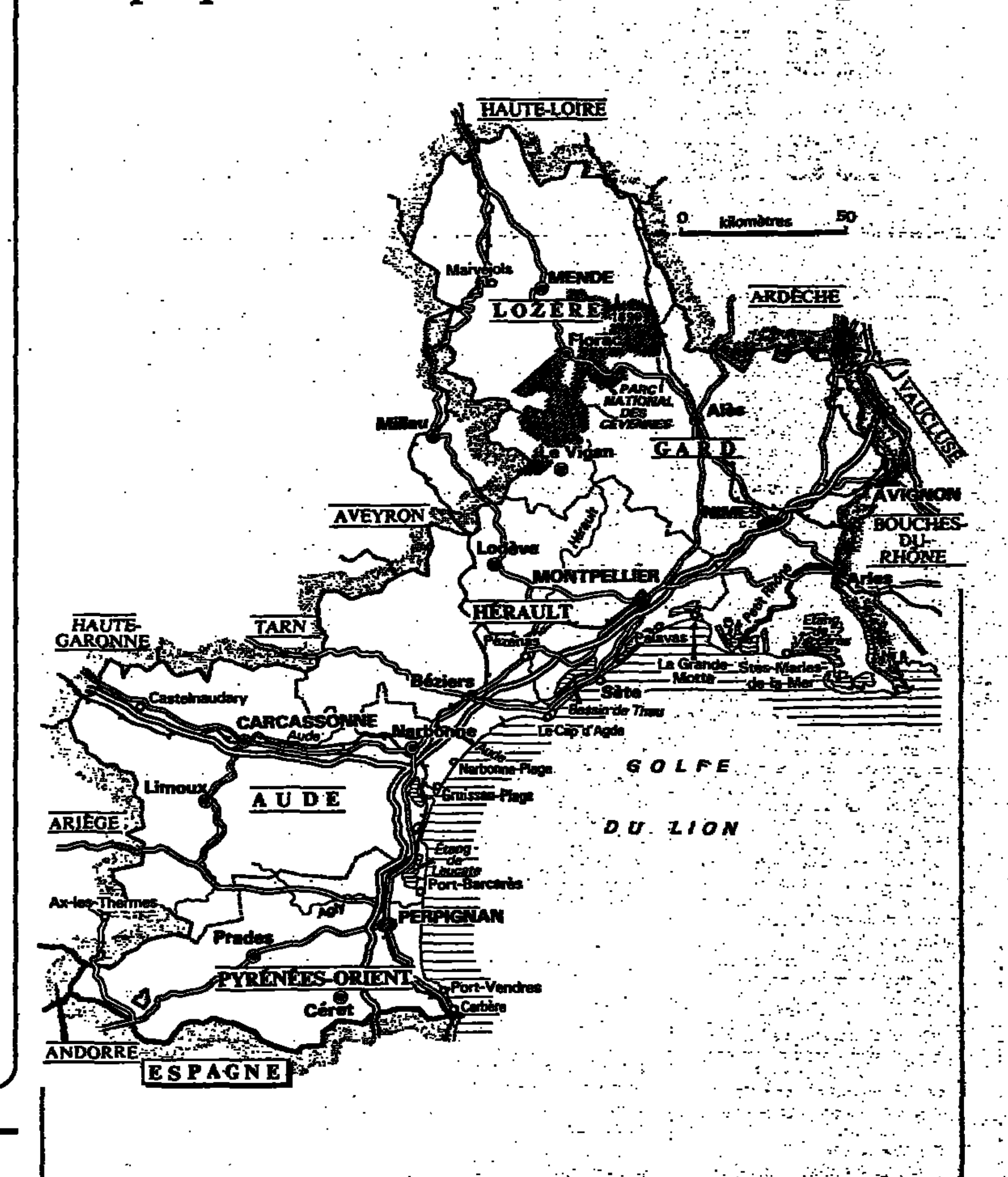
Peu à peu, grâce à l'eau du Rhône qui par canaux et ramifications souterraines innombrables vivifie déjà 100 000 hectares, la méchante vigne laisse la place aux vergers, aux plantations de colza, ou de tabac, aux champs de carottes, d'oignons et de tomates. Des coopératives comme Covial ou Conserve-Gard, dirigées par des managers qui vendent, achètent, télexent aux quatre coins du monde, offrent du travail garanti à des centaines d'agriculteurs et d'ouvriers. Mais il faut maintenant s'attaquer au « noyau dur » de la reconversion du vignoble, la zone Béziers-Narbonne, où s'agitent encore les derniers comités d'action viticole. *« Mais attention, allons-y progressivement. Pas de conversion à la hache, pas d'arrachage massif. L'économie rurale comme les mentalités n'aiment pas être bousculées. La mayonnaise ne prend que si on met l'huile goutte à goutte... Il faudra bien cinquante ans... »*

Dans le Gard, déjà 60 % du revenu agricole provient d'autres spéculations que le vin. La diversification ne fait plus peur. Plusieurs usines (et pas seulement les arènes nîmoises), Perrier à Vergèze, Crouzet à Alès sont connues dans le monde entier. Mais il faut « ancrer » l'industrie autour d'un « pôle ». Et le port de Sète s'impose, Montpellier, Carcassonne et Perpignan en sont d'accord. Aux côtés du président de la chambre de commerce, M. Claude Bonfils, Philippe Lamour bataille pour que le gouvernement donne le feu vert à la zone franche et à l'implantation d'une importante usine de trituration de graines oléagineuses par un groupe belge. Projet contrarié par Edith Cresson, qui préférerait que cette usine (200 millions de francs d'investissement) opte pour le site de... Chatellerault.

Dans son mas de la Perdrix, sur la Costière de Bellegarde, Philippe Lamour se demande si la France, étouffée par les villes, ne va pas redécouvrir tout naturellement les vertus de l'économie et de la civilisation rurales. *« Regardez-les, ces Parisiens qui, le vendredi, fuient la ville comme si les cosaques arrivaient à Paris par la porte d'Orléans ! Demain, grâce à l'informatique, on vivra à la campagne quatre jours sur sept, n'allant à la ville que pour régler ses affaires professionnelles. »* Au mas, la porte d'entrée n'est jamais fermée à clé. Et, sur un battant, un petit panonceau d'émail avertit le visiteur : « chien gentil ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Cinq départements et 160 kilomètres de plages



Composé de cinq départements, la Lozère, l'Hérault, le Gard, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, le Languedoc-Roussillon compte 1 930 000 habitants (recensement de 1982). On note un très net contraste entre les hautes terres du sud du Massif central, des Corbières, du Minervois, touchées par l'exode rural et la bande littorale, où se concentrent les principales villes — avec Montpellier, la capitale, dont la croissance récente a été très rapide, — les activités économiques et touristiques, les plus importantes infrastructures de transports.

La mise en valeur de ses 160 kilomètres de plages, où ont été construites des stations nouvelles, fait que la région accueille chaque année plus de cinq millions d'estivants dont les trois quarts sont français.

Politiquement marqué à gauche — et ce depuis plusieurs décennies, — agité périodiquement par les crises de la viticulture, de tradition peu industrielle (sauf à Alès), partagé entre trois « régions » naturelles ou historiques — le Languedoc, la Catalogne, le Massif central, — le Languedoc-Roussillon est durement frappé par le chômage. Le nombre des demandeurs d'emploi représente de 17 % à 18 % de la population active.

Un entretien avec Robert Capdeville

(Suite de la page 11.)

» Nous savions qu'il ne ferait qu'amplifier les problèmes que nous rencontrions déjà, et que l'Europe du Nord, dominante à la CEE, n'avait pas eu le courage de résoudre : une concurrence déloyale du vin italien, un productivisme agricole espagnol qui « casse » les prix, des avantages douaniers pour les produits industriels ibériques et enfin, on l'oublie trop souvent, une flotte de pêche régionale menacée par les *équipements sophistiqués de* l'autre côté des Pyrénées. Il nous fallait tout repenser, moderniser, réorganiser.

» Or, dans cette région, nous n'avons jamais eu peur de nous battre. Et nous savions aussi que c'était une part du prix à payer pour que nos amis, nos cousins de la chaîne pyrénéenne, voient la démocratie enfin renforcée dans leur pays.

» Aussi, ne sommes-nous pas restés les bras croisés en attendant cet élargissement.

» Si vous allez dans le Gard... vous y verrez des serres de l'an 2000, des marchés au cadran parmi les plus performants, et, dans l'Hérault, des milliers d'hectares en cours d'irrigation... Cela fait des années que nous finançons cet effort. Il s'agit pour nous de créer les conditions d'existence d'une véritable industrie de transformation, d'élaborer une stratégie commerciale tablant sur l'exportation.

» Aujourd'hui, les marchés que nous visons sont au Japon, en Chine, au Brésil, mais aussi en Catalogne.

» Pour cela, nous nous sommes dotés d'une société d'économie mixte régionale d'exportation, qui pilote et orchestre les projets de nos PMI-PME, certes audacieuses, mais trop faibles pour partir seules à la conquête des marchés internationaux.

» Nous exportons ainsi notre savoir-faire, créons une Maison de Languedoc-Roussillon à Barcelone, prévoyons un label régional, bref... nous nous faisons connaître.

» Les premiers résultats sont encourageants, puisque nos entreprises devraient prochainement signer des contrats pour un total de 120 millions de dollars avec la province chinoise du Seu-Chouan.

— Vous avez toujours pris des positions très tranchées sur la façon dont devraient être élues et organisées les instances régionales. Pouvez-vous les préciser et nous indiquer comment vous souhaiteriez que soient appliquées et évoluent les réformes de la décentralisation ?

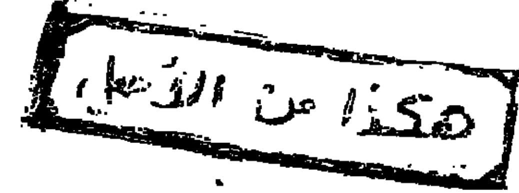
— J'ai toujours pensé que la responsabilité politique passait par l'existence d'une majorité forte et claire assumant ses décisions et sa gestion. Aussi ne suis-je pas un fanatique de la proportionnelle, qui, certes, a le mérite de représenter l'ensemble des aspirations, mais qui ne permet pas de dégager cette majorité politique nécessaire et nous fait courir le risque de l'enlisement. Cependant, elle a été votée. Nous ferons avec.

» Par contre, je suis satisfait de voir que le législateur s'est enfin rendu compte de l'étroite relation qui existait entre les départements et la région. Je parlerais presque du cordon ombilical qui les unit. Le nier, en interdisant le cumul des mandats départementaux et régionaux, aurait été méconnaître totalement la réalité quotidienne de la vie régionale.

» Cependant, pour moi, la décentralisation restera inachevée tant qu'elle n'aura pas résolu la question du devenir de l'administration régionale, ainsi que celle de l'émergence d'une véritable fiscalité locale. Le gouvernement ne pourra faire l'économie de cette réforme lors de la prochaine législature socialiste. Il devra affronter cette redistribution territoriale des ressources sans laquelle la décentralisation ne serait bientôt plus qu'un projet abandonné au milieu du gué...

» De ces deux années à la tête de la région Languedoc-Roussillon, je retire une certitude : la décentralisation ne saurait être qu'une affaire de lois. C'est aussi un état d'esprit. La décentralisation, c'est un pacte, un partenariat nouveau entre l'Etat, les collectivités et les citoyens.

» C'est un nouveau contrat de confiance, je dirais même un contrat de solidarité entre l'Etat et nous. »



DERNIÈRE STATION SUR LE LITTORAL

Un nouveau tourisme autour de l'Aude

SE fera-t-elle ? Ne se fera-t-elle pas ? La septième et dernière unité touristique du littoral de Languedoc-Roussillon, dans l'embouchure de l'Aude et qui intéresse les deux départements de l'Hérault et de l'Aude, se fera (1). Prévue au programme de la mission interministérielle présidée par M. Pierre Racine, dont le rôle est actuellement terminé, réclamée par la Société d'économie mixte d'aménagement du Biterrois et de son littoral (SEBLI) et par les milieux du commerce et de l'industrie du Narbonnais, guignée par les entreprises du bâtiment et des travaux publics, elle était combattue notamment par des mouvements écologistes ou de protection de la nature.

Depuis cinq ans, les conditions ont changé. En 1983, les élus du Languedoc-Roussillon, reprenaient l'aménagement à leur compte et réalisaient une unité politique allant du maire de Béziers, M. Georges Fontès (modéré d'opposition) à celui de Montpellier, M. Georges Frêche, (Parti socialiste).

Trente communes en cause

Note discordante dans cet hymne à plusieurs voix, celle d'Yves Rouquette, écrivain occitan au verbe coloré : « *Je ne vois pas de raison pour que s'arrête le bétonnage programmé (...).* Le PC aussi s'inquiète : il dénonce les risques que feraient courir à l'agriculture le recalibrage et les élargissements du lit de la rivière et les remontées de sel qu'ils entraîneraient.

Pour répondre à ces craintes, le projet d'aménagement s'est élargi. Dans cette zone de terres basses, humides, cernées de garrigues, de vignes, parsemées d'îlots boisés, terres longtemps incertaines, à la limite indécise des eaux salées, où se devine encore, légèrement au nord de l'embouchure actuelle, l'ancien lit de l'Aude, pas question de refaire une agglomération touristique à l'image de ses sœurs aînées !

Est-il possible de concilier emploi et environnement ? Oui, répondent les élus régionaux, *grâce à un aménagement intégré,* prenant en compte le tourisme, certes, mais un tourisme diffus, *partagé entre le littoral et* l'arrière-pays, perçu comme un complément de ressources pour *l'agriculteur,* le commerçant, l'artisan.

Le moteur politique a été créé sous la forme d'un syndicat mixte, présidé en alternance par un élu héraultais et un élu audois. Il regroupe, de part et d'autre du fleuve, une trentaine de communes, dont deux seulement sont littorales, Fleury-d'Aude et Vendres, dans l'Hérault, couvrant environ 20 000 hectares et rassemblant quelque 22 000 habitants. Une mission d'étude a été confiée à l'agence touristique de Languedoc-Roussillon (ATLR), dirigée par un urbaniste, M. Philippe Jouvin, et à la Compagnie nationale du Bas-Rhône-Languedoc.

« *Leur travail consiste,* dit M. Raymond Dugrand, vice-président du conseil régional, adjoint au maire de Montpellier, et secrétaire du syndicat mixte, *à dessiner un programme général sans contrainte, que l'architecte en chef, à désigner à l'automne, définira.*

« *Les grandes stations,* ajoute-t-il, *— il fallait les faire, — sont plus des réponses nationales que régionales. Elles représentent un aménagement national fait dans la région. Aujourd'hui, le marché de ces stations se ferme. On ne peut plus refaire La Grande-Motte. La basse vallée de l'Aude possède un arrière-pays proche. Au lieu d'une grosse opération bétonnante, aménageons toute une zone de l'embouchure jusqu'aux Corbières et au Minervois.* « *Le nom de cette station figure dans le contrat de plan Etat-région. Mais il ne faut pas attendre sa réalisation avant la fin du neuvième plan ou le début du dizième.* »

Les objectifs liés à l'agriculture (protection des terres, assainissement, drainage, irrigation, diversification) sont confiés à l'Association interdépartementale de la basse plaine de l'Aude (AIBPA), créée depuis 1945, la plus ancienne ossature de coordination. Les autres objectifs de l'aménagement hydraulique (navigation, plans d'eau de loisirs, débouchés en mer, voies de communication, installations portuaires, zones artisanales et industrielles, etc.), relevant d'une vocation touristique, aquacole, artisanale et industrielle, seront gérés soit directement par le syndicat mixte, soit par un opérateur désigné.

Les présidents du conseil régional et des conseils généraux (Aude et Hérault) ont saisi l'ATLR de trois questions qui conditionnent l'ensemble de l'aménagement : la liaison entre le littoral et le canal du Midi, en utilisant par exemple le canal de la Robine, qui traverse Narbonne, la desserte de la rive droite de l'Aude et la traversée du fleuve, les plans d'eau aménageables tant dans l'arrière-pays que sur la partie littorale.

Le président Capdeville est optimiste. « *Cette dernière station du littoral,* dit-il, *dernière réalisation de très grande envergure régionale, révélera la conception d'un nouveau tourisme axé sur la satisfaction des besoins des villes, habitants et stations locales. Elle permettra d'assurer par le biais fluvial (Aude, Robine, canal de jonction, canal du Midi) une bonne irrigation entre le littoral et l'arrière-pays. Elle sera intégrée par un aménagement cohérent, qu'il soit rural et agricole, halieutique et aquacole, touristique, artisanal et industriel.* »

Zone charnière

Gérard Saumade, président du conseil général de l'Hérault, premier président en exercice du syndicat mixte, partage cette conviction.

« *Je suis persuadé,* dit-il, *que nous sommes en présence d'un projet très important, et sa première importance est politique.* »

« *La région,* ajoute M. Saumade, *qui participe activement à nos travaux et qui fait partie intégrante du syndicat mixte, tient là un dossier de première grandeur, qui est de nature à conforter son existence même et son rayonnement. Zone charnière, mais aussi zone fragile, l'espace Béziers-Narbonne-Minervois-Corbières constitue pour nous un enjeu capital.* »

ROGER BECRIAUX.

(1) Les six autres stations, centres d'unité touristique, sont La Grande-Motte, Cap-d'Agde, Gruissan, Port-Leucate, Port-Barcarès et Saint-Cyprien.

Carcassonne dans le souvenir de Victor Hugo

SI j'étais maire de Carcassonne... Victor Hugo, passant dans la cité au retour d'Espagne, avait son idée sur les initiatives artistiques à prendre. Il voit grand : *remparts assiégés, cours d'amour, trains spéciaux venus de l'étranger...*

Pensait-elle au poète, la municipalité de 1908 qui offrait les remparts à l'art dramatique avec la volonté d'attirer des milliers de visiteurs ? Le premier programme affichait *la Fille de Roland,* du Lunellois Henri de Bornier, de l'Académie française ; mais le suivant, en 1909, ouvrait les portes aux *Burgraves* de Victor Hugo.

Après une longue période de relâche, dans tous les sens du terme, Jean Deschamps prenait possession des lieux en 1957 avec l'ambition de rivaliser... avec Avignon.

De nouveau, quelques années plus tard, le Festival vacilla d'amertume en indifférence, de polémique en malentendu, de Charybde en Scylla. Jacques Echantillon, qui avait succédé à Jean Deschamps, choqua et vida les gradins. Après lui, Gilles Durupt fit revenir le public sans résoudre le déficit financier. Enfin, Jean Alary, ancien collaborateur de Deschamps, rétablit les finances, opération tout à fait méritoire mais acquise aux dépens de la programmation.

Retour aux sources : voici Jean Deschamps revenu, avec un contrat de trois ans.

Ceux qui l'ont connu à la tête du Centre dramatique régional, aux premiers jours de la création de l'établissement public régional, croient l'entendre s'adresser à ses collègues du comité économique et social, récitant, pour réclamer leur aide à la culture, en provençal, les vers mistraliens de *Mireio* ou de *Calendau !*

Pour la première année de son nouveau proconsulat, du 3 au 29 juillet, il fonde son programme sur le théâtre, la danse et la musique.

Il propose le *Transsibérien,* sur le poème de Blaise Cendrars, opéra « ferroviaire », avec projections cinématographiques géantes, et, pour artistes, Jane Waetts et la compagnie Maurice Béjart sur une musique d'Antoine Duhamel ; *Noces de sang,* de Lorca, dans une version asiatique, par la compagnie sud-coréenne Jayu ; *Britannicus* de Racine, en coproduction avec Vaison-la-Romaine ; et une création, *l'Arbre à soleils,* à partir du recueil d'Henri Gougaud.

La danse rassemble Patrick Dupond et sa compagnie, le Ballet national de Marseille, les ballets de Roland Petit et le Ballet national de Hongrie.

Pour la musique, le *Requiem* de Berlioz, avec l'orchestre du Capitole de Toulouse, dirigé par Michel Plasson ; un concert George Gershwin, par l'orchestre de Lyon sous la direction d'Emmanuel Krivine, avec Yehudi Menuhin.

Jazz et variétés complètent le programme avec Touré Kunda, Count Basie, Michel Jonasz.

Enfin, des expositions seront consacrées aux toiles, pastels et dessins de Roger Montané et de Gérard Titus-Carmel.

Pour l'année du centenaire de sa mort, Victor Hugo est absent. Mais Jean Deschamps songe déjà au trentième anniversaire du Festival, qui sera célébré l'an prochain.

Il a toujours reconnu à la cité une vocation médiévale : « *Trente ans après,* dit-il, *on se souvient de* la Chanson de Roland. » Ses projets sans doute en tiendront compte.

R. B.

NI MONTPELLIER, NI BARCELONE, MAIS PERPIGNAN

Comment être catalan ?

(Suite de la première page.)

C'est cela le Roussillon : l'ombre du Canigou, une petite route de verdure entre des montagnes qui, au nord, marquent la fin du pays *gavatx* – l'étranger, – et, au sud, cachent une Espagne qu'ici on ne saurait voir.

C'est dans ce mouchoir de poche, aujourd'hui terre de vignes et de vergers, que sont passées et repassées au fil des siècles, tantôt venant d'Espagne et tantôt d'Italie, tantôt d'Afrique, tantôt de Barbarie, des peuplades entières brunes et blondes, qui se sont fixées, mêlées et enracinées. Deçà, delà, des noms de lieux portent encore la marque des Celtes, des Grecs, des Romains, des Wisigoths et des Maures. Ballotté par l'histoire, depuis ce temps où, au milieu des élans et des mammouths, l'homme de Tautavel – dont le crâne découvert depuis peu est la gloire du pays – tentait de survivre sur les versants des Corbières, le Roussillon est devenu français par le plus grand des hasards.

Au milieu de la Bidassoa, sur l'île des Faisans, le 7 novembre 1659, un Italien et un Espagnol, en signant la fameuse paix des Pyrénées, scellèrent le sort de ce bout de Catalogne qui ne demandait rien à personne. Depuis, grâce à Mazarin, les Catalans du Roussillon tentent de concilier l'Espagne en eux, qui pousse un peu sa corne, avec l'irrésistible penchant bien français d'être partout en pays conquis.

Les influences contradictoires enrichissent les peuples ; elles les déchirent aussi. Ce n'est pas toujours confortable d'être assis entre deux cultures. A-t-on donné aux Roussillonnais d'autres choix que l'hybridité ou le repliement sur soi ? Cette communauté, que les siècles avaient forgée, coincée entre le mépris du Sud et l'arrogance du Nord, s'enferma dans sa coquille. Sa langue se fit carapace, son folklore armure. Alors que, à quelques kilomètres de là, l'école de Jules Ferry passait au laminoir la vieille langue occitane, elle restait impuissante devant le mur du dialecte catalan qu'elle ne pouvait pas réduire à l'état de patois puisqu'il se ressourçait à volonté de l'autre côté des Pyrénées. Les langues particulières font les peuples particuliers.

Au-delà de Salses commençait donc le pays gavatx, l'Aude ; plus loin encore, cela n'a même pas de nom. Les Catalans du Roussillon, gens aimables, enjoués, sentimentaux même lorsqu'ils sont entre eux, éprouvent en général un sentiment de gêne en présence de l'autre, celui qui débarque avec ses gros sabots, venu d'ailleurs. Ils forcent leur caractère, ils en rajoutent, ils donnent d'eux une image déformée. Il n'en faut pas davantage pour faire une mauvaise réputation. Quand « l'étranger » est là, le naturel, chez eux, ne revient jamais au galop. Même dans leurs sardanes rituelles, servies en pâture aux touristes, ils ne peuvent arracher le masque.

Un éternel état d'âme

Dramatique malentendu. La situation que connaît aujourd'hui le Roussillon est le fruit vénéneux d'un éternel état d'âme. Ils savent mieux que personne pourtant, ces gens-là, se retrousser les manches. Quel exemple a été, dans les années 60 et 70, leur agriculture ! Souvenez-vous de ces énormes publicités à la gloire des banyuls et rivesaltes. Elles firent le tour de France et la renommée d'un terroir qui ne devait ses bons vins qu'aux seuls rayons du soleil.

Astucieux, l'agriculteur catalan a diversifié ses productions, plantant ici des arbres fruitiers, là des légumes, investissant dans les serres. Une bonne année pour le rivesaltes, une récolte exceptionnelle, cela suffisait pour faire monter en flèche les ventes chez Mercedes et BMW.

Une autre manne pouvait s'abattre sur ce pays béni des dieux : le tourisme. De Port-Barcarès à Collioure, la côte roussillonnaise est devenue un gigantesque « bronze-cul », pour l'équipement duquel les élus locaux n'ont épargné ni énergie ni deniers publics. Le soleil, voilà bien l'âme de ce pays, son image de marque. On pouvait bien jeter un voile pudique sur la violence de la tramontane, les orages destructeurs, les désagréments de la « marinade », les brusques variations de température en hiver ; le soleil éblouissait tout et Ricardo Bofill était bien inspiré de construire au Perthus, à l'endroit où se rejoignent les autoroutes française et espagnole, une simili pyramide aztèque, symbole, ô combien éloquent, du culte voué à l'astre du jour.

C'est que le soleil avait aussi son alibi scientifique. Si, sur les plages, il se contentait de rougir les peaux blanchies par les villes nordiques, là-haut sur la montagne, dans la merveilleuse Cerdagne, il ouvrait la voie des énergies douces. Le professeur Félix Trombe inventait son fameux mur et apportait, avec le four solaire d'Odeillo, une pierre précieuse à la recherche scientifique.

Il fallait une couronne à cette Cerdagne qui brillait de mille feux : le président Valéry Giscard d'Estaing la lui offrit sur un plateau : elle s'appelait Thémis. Aux autres le nucléaire, au Roussillon la « centrale solaire ». Cette fois, le créneau était trouvé.

Au début du siècle, le Roussillon, autour de Collioure et de Céret, avait failli devenir terre d'élection des maîtres de la peinture. Ceux-ci avaient finalement préféré une Côte d'Azur qu'ils jugeaient plus hospitalière et dont ils firent la renommée. On avait raté le coche une fois ; cela ne se reproduirait plus ; l'avenir du Roussillon serait solaire. Des célébrités d'un côté – c'était la grande époque de Raiser à Collioure, – l'université de Perpignan de l'autre : on avait tous les atouts en main.

Les vieilles haines

Eh bien, c'est loupé ! En 1985, le Roussillon broie du noir et ne peut qu'être saisi de vertige devant sa dégringolade. Il a bel et bien disparu le vigneron catalan des affiches qui, les yeux brillants et les joues pleines, offrait des rivesaltes pour l'apéritif... Les visages à nouveau se sont fermés. Le vin doux naturel, d'abord, on n'en vend plus. C'est comme ça. Peut-être en a-t-on trop fait, peut-être n'était-il pas toujours d'égale qualité. De toute façon, c'est la faute du consommateur : il ne sait boire que du pastis ou du whisky.

Les fruits et légumes, ce sont des cultures en sursis ; vous allez voir lorsque l'Espagne fera son entrée dans le Marché commun. D'ailleurs, on voit déjà. Les Espagnols ne se gênent pas pour envoyer dans toute l'Europe dès maintenant leurs productions. Et, en plus, leurs camions traversent sans vergogne les Pyrénées-Orientales. Alors si, de temps en temps, des chargements entiers échouent dans les fossés de l'autoroute, ils l'ont bien cherché...

Ah ! l'Espagne ! On encaisse mal, en Roussillon, son adhésion à l'Europe. Les vieilles haines ressurgissent. La discipline espagnole ? Son respect des règlements communautaires ? Personne n'y croit ici. La méfiance est de mise. La même qui, à la fin de la guerre d'Espagne, accueillait les républicains espagnols entassés comme du bétail sur les plages roussillonnaises. Face au déferlement redouté des productions ibériques, le Roussillon se tasse, fait le gros dos, boude. Il ne veut pas saisir sa chance de tisser des liens étroits, exclusifs, avec la Catalogne espagnole et sa capitale, Barcelone.

Alors, d'autres s'engouffrent dans la place laissée vide. A commencer par Georges Frèche, le boulimique maire socialiste de Montpellier, qui multiplie les échanges avec Barcelone. Toulouse, à son tour, est saisie par la fièvre depuis la construction du tunnel du Cadi, qui améliore ses communications avec l'Espagne.

Que fait le Roussillon pendant ce temps ? Il fait bande à part. Ni Montpellier ni Barcelone, mais Perpignan, semblent dire ses élus. Paul Alduy, maire UDF de Perpignan, demande la création d'une région catalane. Il reproche à Montpellier, non sans raison, d'ailleurs, de tout accaparer : les subventions, les usines, la culture. Pour le Roussillon, l'enfer, c'est les autres. Même le soleil ne brille plus comme avant : la centrale Thémis est en voie d'abandon, les plages seraient parmi les plus polluées de France. Tout cela alimente une amertume toujours prête à sourdre chez ces êtres si fiers et, après tout, si vulnérables. Ils ont besoin, alors, de boucs émissaires. Cela peut être l'Etat, la région, l'Espagne ou bien encore ces communautés qui vivent parmi eux et sont, disent-ils, source de délinquance et d'insécurité : les gitans et les Arabes. Aux dernières élections cantonales, le Front national a recueilli 21,75 % des suffrages à Perpignan. Plus que le PS.

Où va le Roussillon ? Lecteurs inconditionnels de *l'Indépendant* – « leur » journal fêtera ses cent quarante ans le 1er janvier prochain, – les Catalans du Roussillon ont raison d'aller communier dans la musique du chanteur du cru, Jordi Barre. Mais le train de l'histoire ne restera pas indéfiniment en gare de Perpignan. Quand bien même elle serait, comme l'affirme Salvador Dali, le centre du monde !

BERNARD REVEL.

LE PREMIER « PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ »

Bruxelles aide la Lozère

LA *Lozère est le seul département français à bénéficier* d'un programme de développement intégré (PDI), opération d'envergure financée avec l'aide de la Communauté économique européenne. C'est le *14 mai 1982* après une longue bataille animée par Jacques Blanc, député PR, et chef de file de l'opposition dans la région, que la Commission des Communautés approuvait les mesures inscrites dans ce programme, dont la durée *a été fixée* à cinq ans.

A Bruxelles, on est parti d'un constat : habituellement, pour favoriser le développement d'une région, on multiplie de façon plus ou moins efficace les programmes d'aide. Pourquoi ne pas promouvoir un développement global intégrant à la fois les activités économiques, les équipements et la formation professionnelle ? Les responsables de la CEE ont choisi d'appliquer cette méthode dans une contrée en voie de désertification et durement touchée par l'exode. La Lozère, avec 74 000 habitants est devenue le *département le moins peuplé* de France.

Au niveau communautaire, le Fonds européen d'intervention et de garantie agricole (FEOGA), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen de développement régional (*FEDER*) apportent leur contribution financière, confortée par des aides de l'Etat français, des subventions du conseil général de la Lozère et de la région Languedoc-Roussillon.

Dans le cadre du FEDER « sous quota », la CEE rembourse à la France des dépenses engagées sur les routes nationales inscrites au plan routier Massif Central : RN 9, 106 et 88. Ainsi, les autorisations de programmes ont quadruplé en Lozère entre 1980 et 1985.

Les crédits du FEDER « hors quota » destinés aux équipements économiques (4 139 000 *francs*) ont permis d'aider notamment plusieurs coopératives artisanales et de promouvoir le tourisme rural : aménagement de gîtes, installation d'un centre de vol à voile sur le causse Méjean et d'infrastructures d'accueil au Ventouzet, en Margeride.

Les concours obtenus auprès du FSE (4 300 000 francs) ont permis d'aider des organismes socio-professionnels à organiser des stages destinés aux agriculteurs et aux artisans.

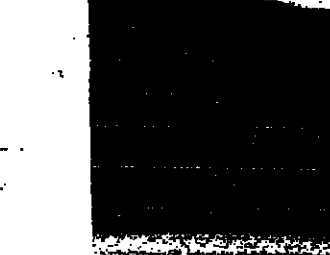
Enfin, le montant des remboursements effectués par le FEOGA et représentant 40 % des dépenses publiques allouées atteignait à la fin décembre 1984 l'importante somme de 13 468 000 francs. Il est vrai que dans le secteur agricole les opérations sont engagées tous azimuts : travaux de drainage et d'assainissement, remise en valeur des terres en friche, améliorations pastorales et constructions de bâtiments d'élevage. Simultanément, avec l'appui de la chambre d'agriculture, des contrats technico-économiques ont été signés avec les exploitants.

Toutes ces dispositions sont accueillies avec la plus grande satisfaction par les élus lozériens, qui sont brusquement devenus des Européens convaincus...

JEAN-MARC GILLY.







DIPLOMATES, CADRES, ÉTUDIANTS...

A l'étranger dans Paris

La capitale serait bien morne, sale et provinciale, si tous les étrangers s'en retiraient...

Imaginons qu'un satrape dément banisse soudain de la région parisienne tous les étrangers qui s'y trouvent. Pour plus d'un million et demi de personnes, ce serait l'exode, le retour au pays, une formidable diaspora vers cent trente-deux nations différentes.

Du jour au lendemain, les salons mondains et les loges de concierge, les suites des grands hôtels et les chambres de bonne auraient perdu une bonne partie *et parfois l'essentiel de leurs* hôtes. Faute de main d'œuvre, les chaînes de montage automobile, les ateliers du textile, les chantiers de construction seraient stoppés. Sur les bancs des écoles et des universités, le cinquième des places serait vide et les salles de musée retourneraient à leur poussiéreux silence.

Dans certains quartiers, la plupart des épiceries baisseraient leur rideau de fer, et partout des centaines de restaurants afficheraient *« Fermé pour cause de départ »*. Dans les appartements, dans les bureaux, sur les trottoirs, les ordures commenceraient à s'amonceler faute d'être enlevées.

Les « bons Français » se retrouveraient entre eux, au large. Mais leurs cités leur paraîtraient sans doute terriblement provinciales, mornes et sales. Elles seraient en tout cas à demi paralysées et même économiquement sinistrées.

Cette sociologie-fiction démontre par l'absurde à quel point le cosmopolitisme est devenu l'une des caractéristiques, l'un des éléments vitaux de la région parisienne.

Ce n'est pas un phénomène nouveau. A la Belle Epoque, Paris *intra muros* hébergeait deux fois plus d'étrangers que Londres, Vienne ou Berlin. Après la première guerre mondiale affluèrent par vagues successives les exilés politiques, les artistes, les sans-travail attirés par la floraison des usines. Déjà un tiers des immigrants arrivaient clandestinement. Entre 1920 et 1930, la France fut, après les Etats-Unis, le deuxième pays d'accueil du monde. Avec la crise économique, puis avec la guerre, vint le reflux et une flambée de xénophobie. *Mais à partir* de 1950 le mouvement reprit, de nouvelles vagues d'immigrants déferlèrent, s'étendant cette fois aux communes de banlieue.

Ces arrivées massives ont coïncidé dans Paris même avec le *départ des provinciaux. Résultat :* alors qu'autrefois Paris et la région parisienne n'accueillaient que 20 % des étrangers présents en France, ils en hébergent à présent plus du tiers. Cette concentration est une donnée historique à la fois nouvelle, imprévue et jusqu'ici mal analysée.

Haute main sur la haute couture

Plusieurs études récentes (1) permettent de la cerner un peu mieux. Elles s'appuient sur les recensements de 1975 et de 1982, mais, de ce fait, elles restent fort incomplètes. Les statistiques mesurent les grandes masses et ne parviennent pas à distinguer les composantes fort différentes de la présence étrangère en Ile-de-France : travailleurs immigrés, certes, mais aussi personnel du corps diplomatique, étudiants, cadres supérieurs, touristes, etc.

A-t-on réalisé, par exemple, que *Paris intra muros ne compte pas* seulement cent trente-trois ambassades et quatre-vingt-neuf consulats ? Chaque représentation étrangère possède des appartements de fonction, des services et des annexes de sorte que le *tissu urbain est truffé de plus de* deux mille mini-enclaves. Avec la flambée du terrorisme international, ce sont aujourd'hui, pour les responsables de la sécurité publique, autant de « points à risques ». Les Arméniens relèvent-ils la tête ? Il faut aussitôt surveiller les abords des quarante-quatre immeubles parisiens occupés par des ressortissants turcs : ambassade, résidence du personnel, compagnie aérienne, associations, clubs, etc.

Pour les Parisiens, ces « points à risques » sont à la fois une assurance et une préoccupation. Dans les secteurs quadrillés, la délinquance ordinaire diminue de 50 %, mais les risques d'explosion et de mitraillage augmentent d'autant.

L'influence des créateurs, des négociants et des hommes d'affaires étrangers sur la vie pari*sienne est moins controversée*, mais guère mieux connue. Les artisans et commerçants non français sont vingt-cinq mille en Ile-de-France. Dans les arrondissements parisiens, notamment les 11ᵉ, 12ᵉ, 17ᵉ, 18ᵉ et 20ᵉ, trois mille boutiques, soit environ 10 % des petits commerces de la capitale, sont tenus par des étrangers. Ils emploient trois mille commis, des « pays » *pour la plupart. Les épi*ceries « tunisiennes » sont bien connues des Parisiens qui rentrent tard, mais les statistiques ne mentionnent pas les innombrables restaurants « chinois », qui font aussi partie de l'ordinaire.



PESSIN.

A l'autre bout de l'éventail social, les étrangers occupent en force le secteur de la haute couture : 22 % des maisons de prêt-à-porter et 30 % des grands couturiers. Les unes et les autres ne sauraient se passer des mannequins. Les belles étrangères *y* font la loi, notamment une quarantaine d'Africaines noires groupées en association.

On connaît moins encore le monde des firmes étrangères et leurs milliers de cadres. Si aucun organisme officiel n'est en état d'en fournir un recensement, quelques sondages permettent de s'en faire une idée. Le répertoire des entreprises allemandes installées en France énumère mille deux cents marques. Plus de la moitié sont en Ile-de-France. Trois cent soixante firmes néerlandaises possèdent un établissement en région parisienne, où elles fournissent du travail à dix-sept mille salariés.

Selon la DATAR, sur les sept cents sociétés industrielles américaines implantées en France, près de deux cents ont choisi l'Ile-de-France, où elles rémunèrent trente mille ouvriers et employés. *On dénombre encore soixante-dix* états-majors d'entreprises américaines. Paris se trouve ainsi, après Bruxelles et Londres, au troisième rang des métropoles européennes dans ce domaine. Le plus bel exemple est la tour Europe, où IBM a groupé, à la Défense, deux mille cinq cents administratifs. Dans cette tour de Babel, dont la majorité des occupants sont étrangers, quarante-deux nationalités sont représentées.

On se félicite de la présence à Paris de ces cadres de haut niveau qui passent chez nous de trois à cinq ans avec leur famille. Ils gagnent gros, dépensent largement et gardent généralement de leur séjour un excellent souvenir.

Mais, avec les diplomates, ils raflent les plus beaux appartements de la capitale. Les uns et les autres contribuent à faire grimper les prix de l'immobilier, aggravant ainsi les difficultés de logement des cadres moyens français.

Les plus voyants des étrangers résidant en Ile-de-France, ceux qui suscitent des réactions d'intolérance et préoccupent les autorités, ce sont évidemment les gros bataillons de travailleurs immigrés. Leur nombre a triplé entre 1954 et 1984, passant de 5 % à 15 % de la population totale de l'Ile-de-France, alors qu'elle ne progressait que de 4 à 7 % pour l'ensemble du pays.

Ils occupent 556 000 postes de travail, et notamment ceux dont les Français se détournent. Ils sont près de 30 % sur les chaînes de montage automobile, parmi les manutentionnaires, les conducteurs d'engin et les gardiens d'immeubles. Chargés de famille, souvent sans travail, habitant des *logements surpeuplés, ces travail*leurs immigrés vont poser d'évidents problèmes sociaux.

53 000 étudiants

La région parisienne détient un autre record : celui des étudiants étrangers. Ils sont plus de 53 000, soit 18,4 % des jeunes gens et jeunes filles qui fréquentent les treize universités de l'agglomération. A Paris-VIII, installée à Saint-Denis, au nord de Paris, quatre étudiants sur dix ne sont pas français.

On a beau déconseiller aux bacheliers étrangers de venir à Paris en leur expliquant qu'ils auront le plus grand mal à trouver une chambre et que l'enseignement est aussi bon en province, ils ne rêvent que de la capitale. Malgré une politique systématique de répartition plus équilibrée, quatre étudiants étrangers sur dix finissent par arpenter les rues du quartier Latin.

Dans certaines sections du troisième cycle universitaire, les professeurs ont en face d'eux jusqu'à 80 % de non-Français. Cet afflux d'étrangers – dont plus de la moitié sont des Africains – permet de maintenir certains enseignements qui ne font plus recette chez nous.

Enfin, lorsqu'on parle des étrangers à Paris, on oublie toujours les visiteurs, ceux qui échappent au recensement mais qui, à longueur d'année, peuplent les rues, les musées, les hôtels et les salles de congrès de la capitale. Grâce à ses deux cents salles offrant quatre-vingt mille fauteuils, Paris détient depuis quelques années le ruban bleu des réunions internationales : plus de deux cent cinquante par an. Cer*taines sont déjà programmées* pour 1992.

Réunions d'affaires et colloques sont, pour les deux tiers, les motifs de déplacement des étrangers débarquant à Paris. Et puis il y a les touristes traditionnels, cou*rant de la tour Eiffel à Versailles.* Ceux-ci assurent 70 % des entrées dans les grands musées parisiens. Ils rempliront demain les salles du musée d'Orsay et les allées du parc scientifique de La Villette.

Les uns et les autres sont, au *total, plus de cinq millions par an* à fréquenter les hôtels de la capitale. L'Ile-de-France est à présent, loin devant la Côte d'Azur, la région la plus touristique de l'Hexagone. C'est avec cette clientèle-là que les hôteliers parisiens réalisent les trois quarts de leurs recettes (plus de 6 milliards de francs).

Certains jours, s'ajoutent aux étrangers travaillant à Paris plus de 100 000 visiteurs de passage. Ils monopolisent les hôtels, envahissent les quartiers pittoresques, assiègent les cafés, dévalisent les grands magasins. Ils assurent, par exemple, près du quart du chiffre d'affaires du Printemps-Haussmann. Et leurs cars – jusqu'à deux cent cinquante en même temps – encombrent les artères. Aussi les Parisiens commencent-ils à grogner. A Montmartre, à Saint-Germain, aux abords du musée d'Orsay comme aux alentours de La Villette, des associations protestent. *« On sacrifie tout à l'agrément des visiteurs étrangers. Nous ne sommes plus chez nous. »*

Il faudra pourtant que les Parisiens en prennent leur parti. La capitale n'est plus une ville comme les autres. C'est un carrefour des peuples, un résumé du monde. On ne peut, au balcon de l'univers, vivre aussi tranquille que dans son village.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Atlas des Parisiens*, par Daniel Noin et une équipe de l'université Paris-I, Masson, 1984. *Rapport sur les mesures d'insertion des immigrés*, préfecture de l'Ile-de-France, 1985. *Les Immigrés en Ile-de-France*. Comité régional d'études démographiques sur l'Ile-de-France (COREDIF), 21, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, 1985.

CONSÉQUENCES D'UNE ÉPIDÉMIE

Les homosexuels dans l'effroi du SIDA

Voilà quatre ans que le SIDA, cette maladie redoutable qui se transmet par le sperme, le sang et la salive, ne cesse de se développer en France. En touchant plus particulièrement les homosexuels, il les contraint aujourd'hui, sinon à une révolution de leurs mœurs du moins à une prise de conscience et à une révision de certaines de leurs « techniques de plaisir ».

Imprévisible. Intraitable. Avec une période d'incubation de plus de trois années en moyenne, le SIDA reste une maladie sans précédent. La Direction générale de la santé avait recensé 260 cas entre mars 1982 et le 1ᵉʳ janvier 1985. Elle en dénombre à présent, au 1ᵉʳ juin, 343. Encore faut-il faire « parler » cette statistique.

Que le SIDA soit une maladie encore « rare » n'est que peu rassurant puisque l'on sait que son rythme de « croissance » est particulièrement rapide. *« Nous avons recensé deux fois plus de cas en 1984 qu'en 1983 »*, précise le docteur Jean-Baptiste Brunet, chargé du SIDA à la Direction générale de la santé. La moitié des 343 malades en France, depuis mars 1982, sont décédés.

Le choc de ces chiffres a profondément modifié l'appréciation de la majorité des homosexuels sur cette maladie. Ils ne sont plus qu'une poignée à la nier dans une *« espèce d'attitude magique »*, selon la formule de l'écrivain Re*naud Camus, ancien chroniqueur* du *Gai Pied hebdo*. Une poignée à demeurer fidèle à cette réaction de négation qui fut celle d'une communauté prompte à désigner, en 1982 et en 1983, le SIDA comme un bel exemple de campagne « homophobe » destinée à brimer une libéralisation à peine rodée...

Les premières colères et les premiers égarements passés, la prise en considération du SIDA et de ses effets a attendu 1984.

Une réaction encore timide : les homosexuels les plus conscients recommandent quelques dispositions simples et préventives comme l'usage de préservatifs. La presse gay publie ces informations ainsi que des associations, par *voie de tracts ou de dépliants. « De façon très diffuse, j'ai l'impression que l'information commence à porter, que les gens en tiennent compte et qu'ils font relativement attention »*, note Hervé Liffran, ancien porte-parole du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH).

Si tous ne peuvent pas encore dire qu'ils connaissent un ami qui a le SIDA, tous savent, en revanche, que l'ami d'un ami l'a ou l'a eu, dit en substance le président de l'Association des gays pour la liberté, Yann Viossat. Et rares sont les exemples de réelle solidarité. *La peur de la contamination* l'emporte. *« En général, la plupart des amis s'écartent. Un ou deux restent, les autres passent un coup de fil ou deux et disparaissent. Des types complètements isolés se sont laissés mourir de faim à l'hôpital »*, raconte un observateur.

L'isolement, l'abandon ne sont pas inéluctables. Mais ils sont suffisamment fréquents pour être redoutés. *« J'ai deux amis dont l'un a découvert qu'il était contaminé* (Lav +"), témoigne Renaud Camus. *Craignant d'être abandonné, il ne l'a pas dit pendant deux ou trois mois. Puis il a craqué »*. *« Leur relation en est sortie plutôt consolidée »*, conclut l'écrivain.

Il n'empêche : l'angoisse est à ce point partagée que trois personnes contaminées par le virus, mais ne développant nullement les symptômes de la maladie, se sont suicidées à Paris, indique le docteur Jacques Leibowitch, chef de travaux à la faculté de Paris-Ouest (laboratoire d'immunologie). D'autres ont tendance à se replier sur elles-mêmes, à débrancher leur téléphone – sorte de mise en quarantaine spontanée, – à vivre en accéléré ce cliché si puissant et si souvent destiné aux homosexuels : *« Tu mourras seul et sans enfant »*.

C'est pour casser l'isolement des malades qu'un groupe de personnes, comprenant tant des homosexuels que des hétérosexuels, a fondé, il y a quelques mois, l'association Aides. *« On ne prend pas en charge les homosexuels mais le SIDA*, indique son président, Daniel Defert. *De plus en plus de drogués nous appellent à notre permanence téléphonique. »*

Le groupe s'est résolument fixé deux objectifs : informer – ce qu'il fait remarquablement par le biais de dépliants et de conférences mensuelles – et apporter une aide aux malades et aux mourants. Sept volontaires, formés rapidement par un médecin et une infirmière, accompagnent ainsi le temps nécessaire des malades afin de les soutenir psychologiquement. Une expérience novatrice en France qui s'appuie sur le *Shanti project*, sorte de guide d'aide aux mourants inspiré du bouddhisme.

« Safe sex »

Le besoin d'un tel soutien et d'une information crédible est évident, alors que le SIDA se développe et que des cas sont désormais assez couramment diagnostiqués dans les grandes villes de province. D'autant plus évident que le SIDA concerne en majeure partie des personnes qui ont entre trente et trente-neuf ans. *« Des gens en pleine possession de leurs moyens*, précise Didier Seux, médecin psychiatre, *et qui sont parfois bien plus jeunes. Ils sont encore en train de rechercher le sens de leur existence, et pensent que l'homosexualité n'est pas un but, que c'est une identité qu'on leur colle. Or mourir du SIDA, c'est mourir avec cette identité sans pouvoir la dépasser. »* D'où des réactions de rejet de soi, de culpabilisation.

Didier Seux, qui a eu de nombreux entretiens pour soutenir des malades du SIDA en accord avec le docteur Willy Rozenbaum (groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière), se souvient de l'un de ses premiers patients regrettant *« une sortie de trop »*. *« Pour lui, cela ne faisait pas de doute, il avait attrapé le SIDA au cours d'une soirée pour un instant de plaisir dont il n'avait même plus le souvenir. »*

Cette « sortie de trop » est aujourd'hui une source de réflexion pour beaucoup. C'est elle, c'est la peur d'elle, qui est le moteur d'une véritable révision de leur mode de vie chez certains homosexuels. L'exemple vient des Etats-Unis où l'on recense quelque onze mille cas de SIDA. *« Il y a là-bas une évolution radicale de la sexualité »*, dit Renaud Camus. Signe de cette réforme des habitudes, le groupe de musiciens gays Village People a rencontré un succès considérable en chantant l'amour par la voie de communications téléphoniques, *Sex Over the Phone*.

Pour être moins spectaculaire, moins large et par définition moins massive, l'évolution commence également à concerner la France. *« La vie nocturne gay a perdu beaucoup de son lustre*, remarque un homosexuel. *Un type de boîte, offrant des rapports sexuels immédiats, a quasiment disparu. »* A une sexualité rapide, pratiquée il y a encore quelques semaines dans des arrière-salles plongées dans l'obscurité (*back rooms*), avec des partenaires non identifiés, s'oppose de plus en plus le *safe sex*, ou encore SSR (sexe sans risque).

Une expression qui ne désigne rien d'autre qu'une relation sexuelle sans échange de sperme et de salive. Cette évolution ne va pas de soi dans la mesure où l'ensemble du mouvement gay, depuis les années 70, a fondé son identité sur une sexualité libre, déculpabilisée, explosive. Cette révision constitue même la modification la plus déboussolante que pouvait rencontrer cette communauté.

LAURENT GREILSAMER.

Aides

L'association Aides, qui a déposé ses statuts en novembre 1984, vient de recevoir l'agrément de la Fondation de France. Ce groupe s'efforce d'informer sur le SIDA par le biais de tracts, de conférences mensuelles, qui ont lieu dans le grand amphithéâtre du ministère de la santé, et par une permanence téléphonique les samedis et lundis, de 20 à 23 heures, au (1) 804-00-99 et 250-00-49. L'association s'efforce aussi de développer une aide aux malades. Elle a créé une équipe de volontaires qualifiés pour soutenir psychologiquement les mourants.

★ **Aides : 96, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris.**

Culture

POINT DE VUE

Le rapport Bredin et le cinéma français

Trop de contraintes, trop de taxes, trop d'Etat : telles sont les principales critiques par lesquelles, candidats à la télévision privée et partis d'opposition ont accueilli le rapport de M. Jean-Denis Bredin. A l'inverse, le cinéma, première industrie privée de l'image et partenaire obligé des futures télévisions, approuve sans réserve les conclusions du rapport. M. Gilbert Grégoire, président du bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) explique ici la position de la profession.

J.-F. L.

par GILBERT GRÉGOIRE (*)

POUR une redevance de 526 F par an, chacun des dix-huit millions de foyers français équipé d'un téléviseur se voit proposer par nos trois chaînes publiques plus de deux mille heures de programmes, dont quatre cent quatre-vingt-cinq films de cinéma.

Aussi le nombre annuel des entrées payantes dans les salles françaises est-il tombé de 435 millions en 1957 à 170 millions en 1976, et c'est un miracle que la courbe ne soit pas descendue plus bas ; elle est même légèrement remontée à 200 millions en 1982, pour redescendre, il est vrai, à 188 millions en 1984, et peut-être à 160 millions à la fin de 1985, si la baisse de 14 % enregistrée pendant le premier trimestre se prolonge.

Ailleurs c'est pire ! Vingt fois moins d'entrées qu'autrefois en Grande-Bretagne, cinq fois moins en Italie, sept fois moins en RFA. Le cinéma français se porte moins mal *que ses voisins parce que la télévision* publique française a adopté quelques règles pour ne pas faire disparaître ses fournisseurs des programmes de fiction les plus attractifs. *Elle s'interdit, en particulier,* de diffuser des films de cinéma avant l'expiration d'un délai de trois ans à compter de leur première sortie en salle (deux ans pour les films qu'elle *coproduit). Elle évite de les programmer* les jours les plus favorables à la fréquentation des salles (le mercredi, jour de congé scolaire et de changement de programmes dans les salles, *ainsi que du vendredi au dimanche* soir). Elle s'oblige à consacrer 50 % de sa programmation cinéma à des films français (en fait 55 %) et 60 % à des films d'origine communautaire.

Ces règles, la loi du 29 juillet *1982 a prévu de les appliquer à* toute entreprise de communication qui viendrait à naître. Sur ce point le Parlement a été unanime.

Le rapport Bredin concernant les télévisions hertziennes privées est fidèle à cette politique confirmée au début de cette année par le premier ministre, lorsqu'il propose un système de concessions pour les chaînes nationales et d'autorisations pour les chaînes régionales, assorties de l'obligation d'appliquer un cahier des charges comportant les mêmes règles de diffusion des films que celles du service public. L'application de ces règles resterait contrôlée par la Haute Autorité, qui exercerait ses pouvoirs avec d'autant plus d'efficacité que TDF conserverait le monopole technique de la diffusion.

Il ne suffit pas de protéger l'industrie cinématographique, il faut aussi développer la production des œuvres *cinématographiques et, plus généralement* audiovisuelles, pour faire face à la gigantesque demande de programmes des nouveaux médias.

La modicité des prix consentis par la télévision pour acquérir les droits de diffusion des films a été dénoncée, dès 1979, par la commission de la concurrence, et l'on n'en finirait pas de citer les déclarations officielles à ce sujet.

En préconisant le relèvement du taux de la redevance, qui est l'un des moins élevés d'Europe, la réduction du taux de la TVA sur le produit de cette dernière et la prise en charge par l'Etat des exonérations, le rapport Bredin répond à la double préoccupation d'augmenter les ressources des chaînes publiques pour mieux rémunérer les œuvres diffusées et de réserver les nouveaux gisements publicitaires aux chaînes privées. Pour les mêmes raisons, il estime *que Canal Plus devrait tirer l'essentiel* de ses ressources du produit des abonnements, à l'exclusion des recettes publicitaires.

Développer la production, c'est aussi remettre en cause, comme le fait le rapport, la rente de situation de prestataire de service pour les chaînes publiques dont bénéficie la SFP au détriment des entreprises privées de production et des industries *techniques du cinéma: C'est* augmenter les ressources du soutien à la production et à la distribution, essentiellement financé jusqu'à maintenant par une taxe perçue sur les entrées dans les cinémas, taxe dont le produit tend à diminuer pour les raisons déjà données.

Selon les propositions du rapport, l'apport financier des *télévisions, qui* est actuellement d'une cinquantaine de millions de francs par an (pour un fonds de 700 millions), devrait être quintuplé, en considération de l'audience des films de *cinéma diffusés* à l'antenne (4 milliards de visions par an).

Par ailleurs, une taxe sur la publicité et les abonnements financerait le compte de soutien à la production d'œuvres audiovisuelles (téléfilms).

Harmonisation

Et le rapport de compléter ces excellentes suggestions en souhaitant, comme vient de l'annoncer le premier ministre, l'institution d'abris fiscaux, formule qui est à l'origine de *la renaissance, entre autres, du* cinéma canadien et du cinéma australien.

Le rapport Bredin s'inscrit heureusement dans la politique amorcée en France depuis une dizaine d'années pour une harmonisation des relations cinéma-télévision. Mieux encore, il propose des moyens efficaces pour développer notre production nationale *afin de répondre à la demande* de programmes des nouveaux médias, dont l'expansion va bouleverser le paysage de l'audiovisuel.

L'enjeu pour la France est de la plus hautre importance. *Sur le plan* culturel, c'est le choix entre l'affirmation de notre identité nationale ou la consommation quasi exclusive d'œuvres étrangères. Sur le plan économique, c'est le choix entre le développement ou la disparition des entreprises de ce secteur. Sur le plan social, c'est le choix entre le plein emploi ou le chômage des auteurs, *des acteurs, des techniciens ainsi* que des cadres, employés et ouvriers, non seulement de la production, mais aussi de la distribution des films, de l'exploitation des salles et de toutes *les industries* techniques du cinéma et de l'audiovisuel.

(*) Président adjoint de la Fédération nationale des distributeurs de films.

NOTES

LA SAISON 1985-1986

L'Odéon Théâtre de l'Europe

Le programme du Théâtre de l'Europe – encore inachevé – comprend la reprise du spectacle de Georgio Strehler (1), *l'Illusion (8 octobre-1 décembre), la Pucelle d'Orléans,* de Schiller, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, en coproduction avec la Comédie-Française (14 *janvier-14 février). Sont également* prévus un travail sur Robert Musil par Jean Axel et une production anglaise à déterminer.

Pour l'Odéon, dirigé par François Barachin, la saison sera écourtée à cause des travaux de rénovation et comportera deux spectacles, *les Justes* de Camus par Jean-Pierre Miquel et le Jeune Théâtre national (en coproduction avec le Domaine théâtral), et *Question de géographie,* de Nella Bielsky et John *Berger, mise en scène* de Marcel Maréchal, avec le Théâtre national de Marseille (18 avril-22 mai).

Malgré les travaux, la petite salle restera ouverte pendant toute la saison, pour les spectacles de 18 h 30, le Salon de lectures (18-22 mars) et la Semaine des auteurs (3-7 juin).

(1) Georgio Strehler, directeur du Piccolo Teatro de Milan et du Théâtre de l'Europe, qui, accusé de détenir de la cocaïne, avait été assigné à résidence, est en liberté provisoire. Il remercie *« tous ceux et toutes celles qui lui ont apporté leur soutien, pendant la période confuse qu'il vient de vivre ».* Des personnalités du spectacle avaient publié un appel (*le Monde* du 5 juin) auquel se sont jointes de très nombreuses signatures venues de tous les pays d'Europe.

Le théâtre contemporain de la danse

Le 26 septembre 1984, Jack Lang, ministre de la culture, inaugurait au Théâtre de Paris la première saison du Théâtre contemporain de la danse. Président : André Larquier ; délégué général Christian Tamet.

Pour la seconde saison, les treize programmes seront *donnés dans huit lieux différents,* qui, à l'exception du Théâtre de Paris, participent à la production, soit directement, soit en offrant les salles en ordre de marche. *L'équipe administrative s'installe* dans des bureaux rue Chabrol, trop exigüs pour abriter le matériel vidéo et surtout le fichier *« indispensable à une profession encore inorganisée et sous-informée ».*

Le Théâtre contemporain de la danse cherche à diversifier les sources de son financement et son public : *« Le discours sur l'engouement pour la danse contemporaine me paraît illusoire,* déclare Christian Tamet. *Une soirée réunit en moyenne trois ou quatre cents personnes. Nous devons tenir un rôle de vitrine et ne pas laisser les chorégraphes tourner en rond dans leur petit monde clos. »*

MARCELLE MICHEL.

★ Salle Wagram, Régine Chopinot *(le Défilé)* ; Centre Wallonie Bruxelles, solos ; Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, Daniel larrieu ; La Bastille, Diverres/Vontet. Théâtre des Champs-Elysées, Régine Chopinot *(Rossignol)* : Beaubourg, Duboc *(Une heure d'antenne)*. Théâtre de Paris, Bouvier/Obadia/Gigi Caciuleanu/Hideyuki Yano ; La Compagnie Beau Geste ; Théâtre de la Ville, Karine Saporta.

RÉTROSPECTIVE LÉON GISCHIA

Une peinture souveraine

Difficile de n'être pas ébloui par les toutes dernières toiles de Léon Gischia, par ce défilé de *compositions* où chaque aplat met en valeur ses voisins et dont le rigoureux assemblage pousse les rouges, par exemple, à leur point d'extrême incandescence. Et, *si l'on s'attarde entre autres,* devant l'immense triptyque, *Forza introspettiva,* ce n'est pas seulement à cause d'un titre exactement adapté à sa nécessité *intérieure, c'est aussi parce* qu'il est daté 1985.

Oui, à quatre-vingt-deux ans, Gischia continue à peindre. Avec le même bonheur, en plein bonheur. C'est peut-être plus captivant de parcourir son long itinéraire à reculons, de voir ses formes éclatantes et magnifique*ment équilibrées abolir peu à peu* les motifs plastiques d'où elles sont issues – un coq, des instruments de musique – stylisés aux point que leurs référents deviennent insignifiants. Alors, plus loin dans le passé, ils reprennent figure (s) humaines (s) – *Nu accoudé, Nu sur fond jaune* – ou permettent d'identifier paysages ou somptueuses natures mortes – *Service à thé, Au clair de la lune* –. Rien n'est négligeable dans cette rétrospective qui déborde largement les années quarante où, après tant de passages par le cubisme, le fauvisme, voire la facture plus juteuse de portraits qui font penser à Rouault, Gischia a trouvé son propre langage, contamment axé sur le réel, puisque la couleur exprime sa seule réalité.

En tous ses états, cette peinture souveraine témoigne selon Pierre Francastel, *« d'une volonté de réorganisation du champ figuratif »,* étalée sur plus d'un demi-siècle. Elle a pu être éclipsée aux yeux du public, par l'autre face de l'immense talent de Gischia, qui fut pendant vingt ans, selon Jeanne Laurent, le *« compagnon de route de Jean Vilar »,* étroitement mêlé à l'aventure du TNP au palais de *Chaillot comme à Avignon.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Paris Art Center, 36, rue Falguière. Jusqu'au 6 juillet.

«COCAINE», de Paul Morrissey

La reine d'Alphabet City

Lorsque la Brésilienne Rita La Punta, perchée sur ses bottines à talons aiguilles, une grande mantille blanche flottant sur son long manteau noir, un parapluie à bec de cane à la main, parcourt les rues d'Alphabet City en compagnie de son grand fils (un peu naïf, un peu *demeuré) Thiago et de ses* « petits », les loubards à son service, on peut être sûr qu'il va y avoir du grabuge. Car Rita La Punta, celle qui ne veut pas qu'on « mélange le sang », a *décidé* d'arracher à Juan le Portoricain et à ses « dancers » le secteur où il vend de la drogue, lui faisant ainsi concurrence. Ainsi, la première promenade de Rita et sa bande se termine par une fusillade et la confiscation de la coke des Portoricains.



Rita La Punta et ses enfants.

La guerre est déclarée, violente, implacable, sauvage. Œil pour œil, dent pour dent.

Mixed Blood, produit par Alain Sarde, a été tourné en cinq semaines par Paul Morrissey dans les décors réels (rues crasseuses, maisons vouées à la démolition, creusées d'abris, de tunnels, de cachettes) d'Alphabet City, bas quartier est de New-York où le trafic de la cocaïne se fait réellement sur les trottoirs et le pas des portes, *toléré* par une police corrompue ou impuissante. Pourtant, comme on avait pu le constater lors de la présentation du film au dernier festival de Deauville, Morrissey, détaché de l'underground des années 70, n'a pas cherché le constat réaliste sur la faune de la drogue. Sa vision d'Alphabet City tient à la fois du roman policier, de *l'Opéra de quat'sous* et de *West Side Story.*

Paul Morrissey ne s'est pas complu dans les *détails sadiques. L'exagération,* la frénésie des manières de tuer, ont ici une fonction presque folklorique. Le titre original, *Mixed Blood,* convenait mieux que *Cocaïne* puisque toute cette fable est construite sur le personnage intransigeant de Rita La Punta, star et reine des bas-fonds poubelles, défendant sa conception de l'unité familiale et de l'identité brésilienne, sur un terrain conquis, destiné à s'étendre. Chez Rita, on manipule et on vend la drogue, mais on n'en use pas. Pour elle, les drogués sont des imbéciles.

Marilia Pera, vedette du cinéma et de la télévision au Brésil, campe en comédienne de haute volée ce personnage crachant des injures et des obscénités avec le sourire.

Rita vit dans un taudis mais port des toilettes excentriques, exige la propreté, des principes. Elle admire Carmen Miranda, « l'Abraham Lincoln du Brésil » – cette réplique est digne des Marx Brothers – et l'imite à s'y méprendre en chantant *Tico-Tico.*

Si les images fixent la beauté trouble de Richard Ulacia (Thiago), Rodney Harvey (José) Angel David (Juan), Pedro Sanchez (Comanche), etc, la caméra est comme fascinée *par Marilia Pera, ordonnatrice de la* vie et de la mort dans Alphabet City.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

NUIT EN MUSIQUE

Ils ont fait la fête

A Paris, le ciel du 21 juin se serait davantage prêté à célébrer, pour la seconde fois, le cinéma qu'à fêter, dans les rues, la musique : le vent d'ouest charriait d'inquiétants nuages, la pluie *menaçait. On aurait* dû se sentir plus à l'abri dans les salles obscures. Pourtant, il y a foule en début de soirée devant les podiums – improvisés ou non – éparpillés dans la capitale. A *la Bastille,* par exemple, où se produisent, patronnés par Radio 7, trois formations et le groupe « Marc Seberg ». Les jeunes du public le chantent sur tous les tons : *« On est venu là pour s'éclater ».* C'est sans doute cet appétit de réjouissances qui leur a donné le courage de franchir le rideau d'effluves échappés des étals des marchands de merguez qui encerclent la place.

Marseille : à 23 heures, on comptait au moins 4 000 mille personnes au concert de la gare Saint-Charles. Aix : tous les cafés se font piano-bars. Toulouse : M. Dominique Baudis, maire UDF de la ville, prend le micro devant une place du Capitole noire de monde, et y va de sa chansonnette. Nice : gros succès malgré les réticences du maire, *M. Jacques Médecin, qui, lui,* ne chantera pas. En Ile-de-France (hors Paris), 28 620 musiciens sont recensés. Dijon : il pleut à seaux. Mais il y a deux fois plus de monde *qu'en 1984. Les commerçants* déploient stores et auvents pour abriter les artistes. D'autres se réfugient sous les passages couverts du palais des Ducs. Hébété par un tel succès, le délégué régional à la musique pleure d'émotion au téléphone...

Fausses notes

Quelques couacs ont troublé une harmonie quasi parfaite, ce 21 juin.

A Lyon, le personnel administratif du Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) se mettait en grève pour obtenir un statut propre et un plan de carrière pour chacun des membres de l'administration. Le CNSM de Paris était lui aussi en grève depuis le 20 juin, pour protester contre une réduction des congés.

A Fleury-Mérogis, le groupe Téléphone et quelques autres jouaient devant les détenus. Aux portes de la maison d'arrêt, l'Union syndicale des personnels pénitentiaires distribuait un tract suggérant que *« Téléphone et consorts devraient payer la note de la mutinerie du mois de mai dernier. Le ministère de la culture devrait, quant à lui, reverser la somme attribuée pour la fête de la musique au ministère de la justice. Les contribuables seraient soulagés ».*

Une curieuse histoire, enfin. Cent vingt petits élèves de l'école Paul-Eluard de Vitry-sur-Seine, devaient, comme l'année dernière, présenter un *spectacle de danse à Paris,* quai Saint-Bernard. Mais le matin même de la fête une lettre à en-tête de la préfecture leur apprend que l'emplacement ne leur est *pas attribué par les services de la* mairie de Paris. Au téléphone, les-dits services nous apprennent que l'endroit *« est en principe réservé aux fêtes d'automne organisées par M. Jean Tiberi »* (maire du cinquième arrondissement), et qu'il *« serait fâcheux de confondre les initiatives de M. Lang et celles de la Ville de Paris ».* L'Hôtel de Ville a finalement entendu raison, et les enfants ont dansé.

S. D.-S.

Ils n'ont pas de programme : *« On se promène au hasard. Tout à l'heure, on ira à Saint-Michel. On est venu à Paris parce que chez nous, en banlieue, c'est pas le pied ».* S'ils étaient, le 15 juin, au concert de SOS-Racisme? *« Oui, mais on préfère la fête de ce soir. A la Concorde, c'était trop politique. »* Il y a aussi les inconditionnels. Comme ce garçon, venu exprès de Londres pour « Marc Seberg » : *« Et tant pis s'il pleut : moins il y a de monde, mieux ils jouent. »*

Le premier groupe à se produire, « Les Fils de joie », est « monté » de Toulouse. Et son chanteur n'est pas content : *« Les groupes qui passent avant « Seberg » n'ont le droit de jouer que trois chansons, et en play-back. Si j'avais su, je ne serais pas venu. »*

Du côté des vedettes, on est plus détendu. Anzia, le guitariste, apprécie cette fête, qui *« sensibilise les gens, permet aux groupes de s'exprimer ».* Le concert sera brillant et calme, marqué seulement par les blagues habituelles : gaz lacrymogènes lancés par un farceur, etc. Quelques couples âgés fendent la foule çà et là, un rien effrayés.

Du rock et des câlins

Vers minuit, le quartier Latin est en fête. Ici, pas de merguez, on respire. La place de la Contrescarpe est transformée en salle de bal, animée par des clones d'Elvis Presley plutôt convaincants. Place de la Sorbonne, on danse un peu et on s'embrasse beaucoup. Les cafetiers font des heures supplémentaires. Sur le boulevard, des voitures passent vitres baissées, autoradios poussés à fond. Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève les piétons occupent la chaussée, chantent, dansent en grimpant *vers le Panthéon. Trois jeunes gens* fument et boivent des liqueurs à la terrasse d'un café. Ils trouvent *« cette foule répugnante ».* Ils sont bien allés, tout à l'heure, à un récital d'orgue, dans une église, mais *« bien entendu c'était nul, les socialistes n'y connaissent rien en vraie musique ».*

Lendemains de fête

Vers 1 heure, au matin du 22 juin, le ministère de la culture ressemble à une salle des fêtes. La chanteuse Sapho achève de s'égosiller dans un micro ; un appariteur imite Michael Jackson. Par terre, des mégots, des verres renversés. On a aussi lancé des confettis. Demain, ce sera la fête des balayeurs. Rue de Valois, on célèbre la victoire. Chaque nouvelle dépêche la rend un peu plus éclatante.

Amiens : la ville est entièrement interdite à la circulation, pour laisser le champ libre aux musiciens.

M. Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse, est aux anges : *« L'année dernière, environ six millions de personnes ont participé à la fête. Cette année, les dix millions seront allègrement dépassés. Il faut noter l'effort des radios locales, des entreprises privées, des musées, des gares, des trains, des bateaux et des boîtes de nuit. En province, tout particulièrement, nos espérances sont dépassées : la fête de la musique mobilise plus que le 14 juillet ! ».*

S.DURAND-SOUFFLAND.

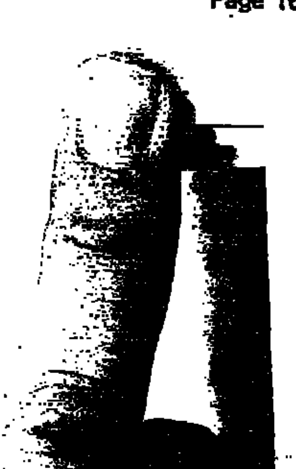
Athènes : la culture sans l'Europe

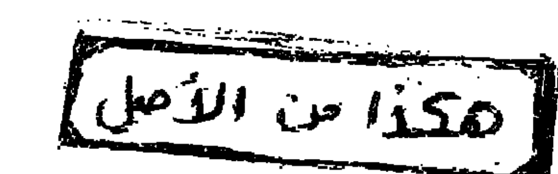
(Suite de la première page.)

Tandis que les invités dînaient dans l'Agora, où un service de sécurité deux fois plus nombreux qu'eux avait investi les jardins, tandis que quelques groupes musicaux se produisaient ici et là dans la ville, Athènes, en toute indifférence, vivait une soirée ordinaire. La diffusion en direct par la télévision de l'ouverture des festivités n'avait même pas incité les Athéniens à venir flâner du côté de l'Acropole. Les Grecs ne sont pourtant pas les derniers à faire la fête. Ils se sont étourdis de nuits blanches voici quelques semaines au moment de leurs élections, et ils savent, à l'occasion, décrocher la guitare et pousser la sérénade dans certaines tavernes populaires. Mais les flonflons de la Bastille ne sont décidément pas parvenus jusqu'à eux vendredi, et n'ont pas fait école.

Cela dit, cette soirée n'était que le lancement d'un programme de manifestations culturelles venues des quatre coins d'Europe et qui se dérouleront dans différentes villes du pays pendant plusieurs mois. La France y contribue largement avec, notamment, l'exposition à la pinacothèque d'Athènes d'œuvres de Rodin et de Delacroix, avec des spectacles dirigés par Antoine Vitez et Peter Brook, des expositions de peintres contemporains et des photos de Cartier-Bresson, une diffusion du *Napoléon d'Abel Gance. Cette capitale culturelle est ainsi avant tout le lieu d'un imposant festival européen. La construction de l'Europe, dans le domaine culturel comme dans les autres, c'est d'abord et surtout l'intensification des échanges, et c'est déjà beaucoup.*

CLAIRE TRÉAN.





théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ : Pré Catelan (255-45-55), 20 h 30 (12).

CINQ NO MODERNES : Rond-Point (256-70-80), 20 h (13).

LES MILLE ET UNE NUITS : Nanterre, Théâtre par le bas (778-70-88), 20 h 30 (13).

LES TROYENNES : Espace Gaîté (321-76-75), 20 h 30 (17).

EN CAMARADE : Potinière (361-44-16), 21 h (18).

HORS PARIS

LIMOGES : L'homme qui rit, de Victor Hugo, mise en scène de Robert Angebaud, au Centre dramatique du Limousin (55) 33-35-78, du 12 au 15 juin.

STRASBOURG : Mangeront-ils, de Victor Hugo, par l'Ensemble théâtral de l'Est (88) 26-16-17, mise en scène de Bernard Jenny, au parc de la Citadelle, du 13 au 22 juin à 21 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : le Barbier de Séville.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; sam. 20 h 30 : Bérénice.

☞ ODÉON (325-70-32), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80), sam. 20 h 30 : Turbulence (dern.).

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI, sam., dim. 13 h : Léo Ferré, de R. Sciandria ; 16 h : César Vallejo : Canciones de Hogar, de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; sam., dim. 15 h : les Documentaristes belges ; 18 h : Nouvel itinéraire des collections du MNAM par le film expérimental et documentaire ; Théâtre : sam., dim. 18 h 30 et 21 h : Théâtre international de langue française (programme à l'accueil).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), dim. 20 h 30 : Rinaldo ; Concerts : sam. 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., dim. 20 h 30 : Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre ; sam. 22 h 30, dim. 19 h : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30, dim. 19 h : l'Ile de Satan.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Place de Bretouil ; sam. 17 h et 21 h : Joe (dern.). Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Paradis sur terre (dern.).

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : la Machine infernale.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), sam. 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), sam. 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Si vous saviez messieurs (dern.) ; sam. 20 h 30, dim. 18 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même (dern.).

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81), sam. 20 h 30 : Météorologies.

☞ ESPACE MARAIS (770-40-56), sam., dim. 18 h 30 : Tromb Al-ca-zar ; sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Secret du bonheur.

☞ ESSAION (278-46-42), I. sam. 17 h et 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher... (dern.) ; II. sam. 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34), sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Songe d'une nuit d'été.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Poésie iranienne ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Sketches satiriques.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), sam. 18 h et 20 h 45 : De Saxe, roman.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : La nuit remue, d'après Michaux.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : le Journal d'Anne Frank.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), sam., dim. 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam., et dim. 15 h et 20 h 30 : Un inspecteur vous demande.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), sam. 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), sam. 20 h 30 : Ruy Blas.

SQUARE WILLETTE (387-43-93), sam., dim. 21 h : le Songe d'une nuit d'été (dern.).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 18 h : la Vie du gars qui naît. – II. sam., 20 h 30 : Huis clos ; sam. 16 h : Herculanum Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : Du dac au dac (dern.).

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam., dim. 20 h 30 : Otis Redding.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Animal de l'aube (dern. le 23).

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63) (D.), sam. 20 h 30.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Vol d'oiseaux.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h, dim. 15 h : Cinq nôs modernes.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30) (D.), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), sam. 18 h 15, dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), sam. 20 h 15, 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), sam. 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 20 h 30 : Logomachie (dern.).

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h : Ohé là-bas ; le Clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam., I. 21 h 45 : Areski et Fontaine ; II. 21 h 45 : S. Varègues.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30 : De Nieuwe Snaar, M. Lagueyrie.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait.

LA TANIÈRE (337-74-39), sam. 20 h 45 : Ch. Lachenal, M.-N. Gaillet.

TROU NOIR (578-84-29), sam., dim. 21 h : L. Arti, Anuksist.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 21 h et 23 h : Los Pucci.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam. 18 h 30, dim. 15 h : Eiji Ekuyo.

BASTILLE (357-42-14), sam., dim. 19 h : L. Parent, H. Blackburn ; 21 h : G. Laurent.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), sam. 20 h 30 : Révérence passagère.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), sam. 20 h 45 : Orage provisoire.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Carmen.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ensemble Beijing de Chine.

18 THEATRE (226-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Autant en emporte le temps (dern.).

Les concerts

SAMEDI 22 JUIN

Parvis de l'église St-Sulpice, 21 h 30 : voir le 21.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : I. Wjuniski (Bach).

La Table verte, 22 h : M. Laufer, P. Dechorgnat (Locatelli, Brahms, Schumann...).

Eglise St-Merri, 21 h : D. et M. Renault.

Eglise anglicane St-Georges, 16 h 30 : D. et L. Comtois-Cahen, P. Heyries (Beethoven, Reinecke, Schumann).

Eglise américaine, 20 h 45 : Ensemble de guitares de Paris, dir. : M. Shapiro (Phalèse, Mozart, Bach...).

Samedi 22 - Dimanche 23 juin

Salle A. le Grand, 20 h 45 : E. Sur (Mozart, Schubert).

Palais-Royal, 21 h : Orchestre de chambre B. Bartok, dir. : T. Szarbo (Bach).

DIMANCHE 23 JUIN

Eglise St-Merri, 16 h : M. Yanouchevsky Winkler, G. Torma (Beethoven, Chopin, Chostakovitch).

Radio-France, auditorium 106, 17 h : N. Bertrand, A. Robert, E. Berchot, O. Lapierre, P. Kenealy, K. Ogorkowna, International Chamber Soloists, dir. : E. Schumsky (Kurtz, Haendel, Chopin...).

Théâtre 3 sur 4, 20 h : J. Daubigney, J. Toussaint (Bach).

Carrefour de l'Odéon, 17 h : Chœurs Tswana.

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : V. Perlemuter (Bach, Chopin, Ravel).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Hagen, G. Causse (Beethoven, Brahms).

Église St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Orchestre de chambre J. Frydych (Vivaldi, Kinjinsky, Britten...)

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, sam. 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, sam. 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon ; sam. 21 h 30 : la Légende des siècles.

Place du marché Sainte-Catherine, sam. 19 h 30 : Mokto.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, sam. 20 h 45 : Orage provisoire.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

Sam. 21 h 30 : les Contes d'Andersen.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

CANAL DE L'OURCQ, sam., dim. à partir de 16 h : Ensemble instrumental Adonia, dir. : M. Boursiac (Lulli, Vivaldi, Rameau...).

CHARENTON, Kiosque, dim. à 18 h 30 : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Strauss, Offenbach, Mouret...).

MEAUX, cathédrale, dim. à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Bach, Haendel).

SAINT-DENIS, musée de la Légion d'honneur, dim. à 16 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Mozart, Schubert, Mendelssohn).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 22 JUIN

17 h, Opéra musette, de R. Lefèvre et C. Renoir ; 19 h, les Cannibales, de L. Cavani ; 21 h, l'Odyssée du docteur Wassel, de C.B. de Mille.

DIMANCHE 23 JUIN

15 h, Quelle drôle de gosse !, de L. Joannon ; 17 h, Un homme en or, de J. Dreville ; 19 h, Quoi ?, de R. Polanski ; 21 h, Vérités et mensonges, de O. Welles.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 22 JUIN

Hommage à J.-L. Lewis : 17 h, Sa dernière foulée ; Cent jours du cinéma espagnol : 19 h, Arrebato, de I. Zulueta ; 21 h, Caudillo, de B.-M. Patino.

DIMANCHE 23 JUIN

Hommage à J.-H. Lewis : 15 h, Ville sans loi ; 17 h, Septième cavalerie ; Cent Jours du cinéma espagnol : 19 h, Gary Cooper, qui êtes aux cieux, de P. Miro ; 21 h, Mater Amatisima, de J.-A. Salgot.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic petite salle, 14e (544-43-14).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE CONSUL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37.

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (325-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Paris / programmes

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A.v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STEAMING (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CHALEUR ROUGE (*), *film allemand de Robert Collector* (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

COCAINE (*), film franco-américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DROLE DE SAMEDI, film français de Bay Okan : *Forum Orient Express*, 1er (233-42-26) ; Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e *(562-41-46)* ; *Saint-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e *(320-30-19)* ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27).

FRENCH LOVER, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Paramount Opéra, 9e (742-56-31)* ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**), film américain de Ken Russell (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; *UGC Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) : Secrétan, 19e (241-77-99).

REPO MAN, film américain de Alex *Cox (v.o.) : Logos I*, 5e (354-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

Communication

La saisie de Canal 5

AVOCAT, TÉLÉPHILE ET RÉCIDIVISTE

Canal 5, télévision privée et « pirate » qui se proposait d'émettre de 11 à 22 heures à l'occasion de la Fête de la musique, *le 21 juin*, a vu son matériel saisi par une commission rogatoire dans la soirée du 20 juin. Me Jean-Louis Bessis, avocat fondateur de Canal 5, juge l'intervention policière passible de sanctions pour *« dégradation de matériel et violation de domicile »*, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. Elle intervient de manière préventive, avant diffusion, alors que l'autorisation demandée *il y a un mois et demi* était demeurée sans réponse, ce qui lui confère, selon Me Bessis, une parfaite légalité. (Au secrétariat d'Etat aux techniques de la communication, on précise, au contraire, qu'il y a bien eu délit avec la diffusion d'une mire.)

L'émetteur et l'antenne saisis et endommagés vont être remplacés par un matériel plus puissant, a ajouté Me Bessis en forme de défi. *Rappelons que* l'avocat avait déjà été reconnu coupable, par le tribunal correctionnel de Paris le 19 mars 1984, pour une émission « pirate » diffusée il y a un an.

Me Bessis a d'autre part annoncé qu'il avait démissionné, avant la saisie, de la commission Galabert et du Conseil national de la communication audio-visuelle, pour lesquels il avait été *« un esclave bénévole pendant trois ans ». « Je l'ai fait pour ne pas qu'on m'accuse de vouloir jouer sur les deux tableaux »*, à la fois membre de très officielles institutions et de président d'une télévision privée.

L'affaire Manouchian à Antenne 2

« BLASPHÈME » ANTICOMMUNISTE SELON LA PRAVDA

(De notre correspondant)

Moscou. — Sous le titre « Blasphème » la *Pravda* publie, ce samedi 22 juin, un article consacré au film *Des « terroristes » à la retraite*, successivement déprogrammé et reprogrammé par la direction d'Antenne 2. C'est la première fois que la presse soviétique évoque cette affaire. Le lecteur n'y apprend pourant rien sur le contenu du film lui-même. Rien sur le rôle de la « main-d'œuvre immigrée », principalement juive, dans la résistance. Rien sur la question fondamentale posée par le réalisateur : pourquoi les dirigeants du PCF ont-ils interdit à Manouchian de se mettre à l'abri en province ? Le nom de Manouchian n'est d'ailleurs même pas cité. L'auteur de l'article affirme sans autre précision que le film est *« calomnieux »* pour le *« parti des fusillés »*, qu'il contient de *« méchantes insinuations »* et qu'il constitue en définitive un *« blasphème contre la mémoire des héros de la Résistance »*.

Il analyse longuement en revanche le revirement d'Antenne 2 qu'il interprète comme une manœuvre politique téléguidée de l'Elysée. *« Sur un ordre venu des coulisses, les médias appartenant tant au capital privé qu'au Parti socialiste ont déclenché une bruyante campagne pour soutenir l'émission »*, écrit-il. Il relève que l'émission a été réalisée en 1982, mais estime qu'on a jugé alors inopportun de la diffuser.

Pour la *Pravda*, la cause est entendue. La décision d'Antenne 2 de diffuser *Des « terroristes » à la retraite*, le 2 juillet est à situer dans le cadre de la campagne pour les législatives de l'an prochain.

D. Dh.

● *La presse médicale a quarante ans.* — Le Syndicat national de la presse médicale (SNPM), qui a célébré, jeudi 20 juin, son quarantième anniversaire — et qui groupe aujourd'hui deux cent cinquante titres de publications — demande *« la levée des mesures discriminatoires qui freinent son développement et l'empêchent de relever le défi de la concurrence anglo-saxonne »*.

Le SNPM souhaite que la taxe de 5 % sur la publicité pharmaceutique soit fiscalement déductible et que l'augmentation des tarifs postaux internationaux (3000 % en dix ans) soit modérée. Il demande enfin *« une attitude moins tracassière en matière de contrôle publicitaire »* et le même régime que le reste de la presse dans ce domaine (contrôle *a posteriori* et non *a priori*).

Samedi 22 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : le Roi de la Chine.
De Fabrice Cazeneuve, d'après G. Vartanian, scénario, J.-M. Terrasse, F. Cazeneuve et M. Ginezy. Avec J.-F. Balmer, R. Jendly, M. Even...
Une histoire dramatique qui se déroule dans le milieu des chiffonniers. Beaucoup de poésie dans ce téléfilm qui obtint un prix au Festival de Locarno en 1984.

22 h 25 Droit de réponse : La guerre des polices.
Avec G. Moreas, ancien commissaire, P. Ottavioli, ex-contrôleur général de la police, E. Ceccaldi, ex-préfet de police, P. Barril, capitaine de gendarmerie, J. Rochet, ex-directeur de la DST, J.-L. Gonneau, conseiller PS de Paris, J.-P. Chabrol, G. Perrault, écrivains.

0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Autour de Pierre Bachelet, Marcel Amont, Laurent Voulzy, Dalida, Claude Nougaro, Adamo...



22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
Sex Machine : *parodies de King Kong, des Rolling Stones, d'Amadeus... Vidéo-clips de B.-B. King, Jesse Johnson, David Bowie, Stevie Wonder...*

23 h 20 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktails de dessins animés et divers programmes de Walt-Disney Channel.

21 h 50 Journal.
22 h 15 Feuilleton : Dynastie.
23 h La vie de château.
23 h 30 Musiclub.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, Atout PIC ; 19 h, La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Lace, téléfilm ; 22 h 5, Le radeau d'olivier ; 22 h 58, Boxe en direct d'Atlantic-City ; 23 h 45, les Doigts du diable, film d'A. Zacharias ; 1 h 15, le Battant, film d'A. Delon ; 3 h 45, Streamers, film de R. Altman ; 5 h 40, Tricheurs, film de B. Shroeder.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Yanina et le Guerrier » de Corinne Alexis, précédé d'un entretien avec l'auteur.
22 h 10 Démarches avec... Jean-Louis Scheffer.
22 h 30 Musique : *Ricercare : « De concert »*, création de Louis Roquin.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Symphonie nº 3 avec orgue en ut majeur*, de Saint-Saëns ; *le Tombeau de Couperin, la Valse*, de M. Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. S. Ozawa, sol. P. Lefebvre, orgue.
22 h 45 Les soirées de France-Musique : Les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5, Le zodiaque bien tempéré ; œuvres de Satie, Migot, Chaynes, Haller, Mahler, Haydn, Dubois ; à 1 h, L'arbre à chansons.

Dimanche 23 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe.
12 h 2 Midi presse.
Avec M. Delanoë, secrétaire national du PS.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Agence tous risques.
14 h 20 Sports dimanche.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 5 Série : Guerre et paix.
19 h 7 sur 7.
Avec J.-F. Kahn, directeur de l'Événement du jeudi.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Quatre Fils de Katie Elder.
Film américain d'Henry Hathaway (1965), avec J. Wayne, D. Martin, M. Hyer (rediff.).
Quatre frères, revenus au Texas pour l'enterrement de leur mère, découvrent que le ranch familial fut volé et leur père assassiné. Ils veulent se venger..
22 h 35 Sports dimanche soir.
23 h 50 Journal.
0 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : Secret diplomatique.
17 h 55 Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Série : Et la vie continue.
20 h Journal.
20 h 45 Jeu : Le grand raid.
Dernière étape : Lago Argentino, Terre de feu.
21 h 45 Documentaire : La splendeur des Moghols.
Série en quatre parties de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon. Nº 3. *Femmes et guerriers. Dans l'art de la miniature, on perçoit le luxe, le raffinement de la vie quotidienne.*
22 h 30 Magazine : Désir des arts.
Les Delaunay.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE

12 h D'un soleil à l'autre.
13 h Magazine 85.
15 h Musique pour un dimanche (et à 16 h 50).
17 h Téléfilm : Tant qu'il y aura des enfants, il y aura des clowns.
De F. Reichenbach, avec R. Gonzales et M. Guerson.
Ricardo Gonzales est un clown qui aime faire rire les enfants. De ville en village, il amuse les riches et les pauvres, et rencontre un jour Ricky dans un centre de rééducation.
18 h Emission pour les jeunes.
19 h Au nom de l'amour.
20 h RFO Hebdo.
20 h 35 Série : Méditerranée.
Sous la direction de F. Braudel et G. Vallet. Nº 1. - La Terre, réal. : F. Quilici (rediff.).
Non pas « une mer », *mais* « un complexe de mers, encombrées d'îles, coupées de péninsules, entourées de côtes ramifiées », *dit Fernand Braudel, professeur au Collège de France, qui a surpervisé avec Georges Vallet, directeur de l'Ecole française de Rome, cette nouvelle grande série documentaire qui fera découvrir les paysages, les climats, les civilisations de la Méditerranée.*
21 h 30 Aspects du court métrage français.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : la Duchesse de Langeais.
Film français de J. de Baroncelli (1941), avec E. Feuillère, P. Richard-Willm, A. Clariond (N.).
Dans les salons parisiens de 1821, la duchesse de Langeais, coquette qui fait des ravages sans rien accorder aux hommes, joue avec le cœur d'un officier et, pour une fois, tombe amoureuse.
0 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

10 h 25, Ragtime, film de M. Forman ; 13 h 5, série : Riel ; 13 h 55, L'hôtel en folie ; 14 h 24, Cabou Cadin ; 15 h 45, Superstars ; 16 h, Hill Street Blues ; 17 h 10, Sunburn, film de R. Sarafian ; 18 h 45, Grand Prix de Formule 1 de Détroit ; 21 h 5, Signes extérieurs de richesse, film de J. Monnet ; 22 h 40, Club de la presse ; 23 h 50, Dans la ville blanche, film d'A. Tanner ; 1 h 35, Passeur d'hommes, film de J. Lee Thompson.

FRANCE-CULTURE

11 h, Mémoires de captivité ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, la Comédie-Française présente : « Léonie est en avance », de Georges Feydeau ; « L'Anglais tel qu'on le parle », et « Daisy », de Tristan Bernard ; 16 h 30, La tasse de thé ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : Cinéastes de notre temps ; *20 h, Musique : le son de choses (Marie-Paule Belle).*
20 h 30 Atelier de création radiophonique : Louis Roquin-Yancu Dumitrescu, concerts manifestes.
22 h 30 Musique : libre-parcours jazz.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Magazine international ; 14 h, Disques compacts ; *17 h, Comment l'entendez-vous ? Haendel par Jean Gallois*, critique musical et musicologue ; 19 h, Jazz vivant.
20 h Concert (enregistré les 18 et 20 juin à Nancy) : *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, par l'Orchestre baroque de Lunéville, dir. G. Leonhardt, sol. J. Elwes, M. Duisit, G. Banditelli, H. Ledroit...
0 h Les soirées de France-Musique : Ex libris (les secrets de la musique ancienne).

LES SOIRÉES DU LUNDI 24 JUIN

TF1	20 h 35, Cinéma : *C'était demain*, de N. Meyer ; 23 h 25, Journal ; 23 h 40, C'est à lire.
A2	20 h 35, *Les captifs de l'an 40*, document de J. Cherasse ; 23 h 45, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, Cinéma : *le Faussaire*, de V. Schöndorff ; 22 h 25, Journal ; 22 h 55, Thalassa ; 23 h 40, État des lieux ; 23 h 45, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 23 JUIN

— *M. Bertrand Delanoë*, secrétaire national du PS, répond aux questions des journalistes à l'émission « Midi Presse », sur TF 1, à 12 heures.

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la CFDT, est reçu à l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, député de Paris, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

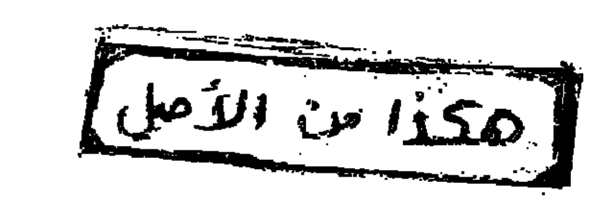
— *M. Yvon Gattaz*, président du CNPF, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 h 15 (diffusé en clair sur Canal Plus à 22 h 40).

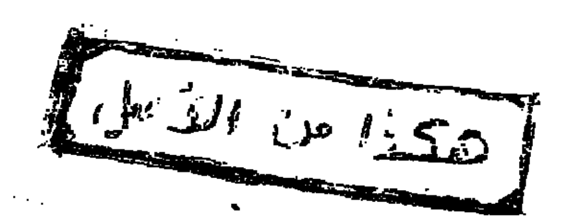
LUNDI 24 JUIN

— *M. François d'Aubert*, député UDF de la Mayenne, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

MARDI 25 JUIN

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est reçu à l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 h 20.





Le Monde
REGIONS

GENÈVE - GRENOBLE

La route des cerveaux

LA présence de deux puissants pôles de recherche à moins de 120 kilomètres de distance, le Centre européen de recherche nucléaire (CERN) et ses quatre mille cinq cents chercheurs, installé sur la frontière franco-suisse, et le complexe scientifique grenoblois, formé notamment du Centre d'études nucléaires et de son prestigieux laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (*LETI*), mais également du réacteur de l'Institut Laue-Langevin, font déjà de l'axe Grenoble-Genève l'un des lieux d'Europe les *mieux armés scientifiquement pour le développement* des technologies nouvelles.

Le synchrotron, qui devrait être construit dans les toutes *prochaines années, viendra en*core renforcer cette vocation et accroître l'importance du site de Grenoble où travaillent déjà dans la recherche près de dix mille personnes.

« Entre les deux grands sites de recherche le « courant » doit passer et les échanges se multiplier », estime le député de la Savoie Louis Besson (PS), auteur du projet ANASTA (axe nord-alpin savoyard de technologie avancée).

« Nous souhaitons, dit-il, *créer entre les deux villes un couloir de haute technologie. »*

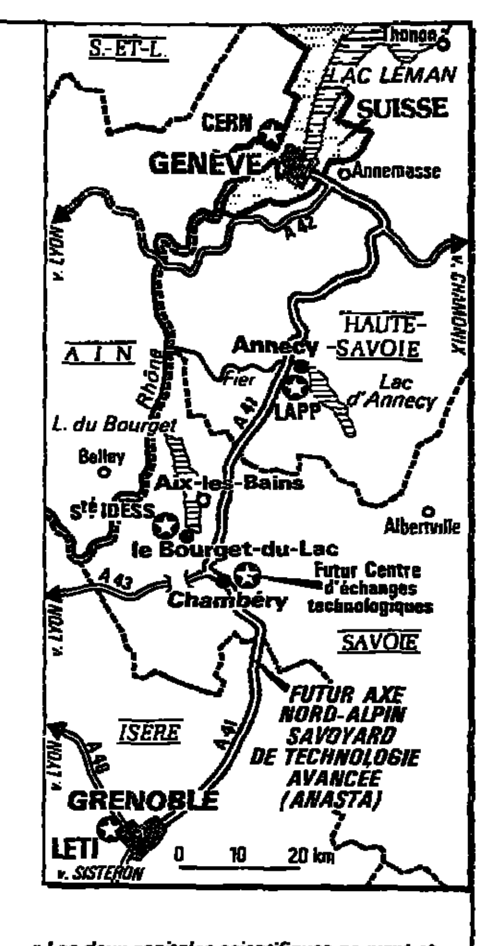
Le plus grand centre mondial de recherche *fondamentale sur la physique des particules*, le CERN, constitue un moteur exceptionnel pour le développement d'activités industrielles de pointe.

La « couronne » française de Genève en a déjà partiellement profité, notamment à Annecy où sont venus s'installer le laboratoire de physique des particules (LAPP) et plusieurs entreprises développant des technologies nouvelles, comme Digital.

En Savoie, la base aérienne de Chambéry, qui sera abandonnée par l'armée le 1er août prochain, libérera un espace de 100 hectares. Sur celui-ci, M. Besson tente de créer un « centre européen d'échanges technologiques » à vocation industrielle et universitaire. Il aura comme principale ambition d'utiliser le formidable potentiel scientifique de l'axe nord-alpin et de transférer les connaissances dans les multiples domaines touchant à la haute technologie. *Une cellule du Commissariat à l'éner*gie atomique devrait ainsi s'installer au Bourget-du-Lac pour s'occuper des liaisons en*tre le CERN, le CENG et le synchrotron ; une* équipe du CNRS y serait également détachée, mais surtout l'université scientifique de Savoie *sera transférée dans les anciens bâtiments mi*litaires.

La « technopole » du Bourget-du-Lac verra *le jour dans quelques mois, avec l'installation* de la société IDESS née d'un accord entre la régie Renault et le japonais Stanley, mais qui *recherche aujourd'hui de nouveaux partenaires.* L'entreprise développera des systèmes d'affichage plat à cristaux liquides. D'autres sociétés sont sur les rangs pour prendre place sur le nouveau site savoyard de recherche-développement de formation et de production.

L'*ensemble qui prend ainsi forme devrait* constituer l'un des noyaux essentiels du futur axe nord-alpin de technologie avancée, qui ira puiser à Genève et à Grenoble les éléments de son développement.



« Les deux capitales scientifiques peuvent et doivent générer des projets. Nous serons là pour les accueillir, mais aussi pour les susciter », indique M. Louis Besson, qui ajoute : *« Le projet ANASTA a un aspect précurseur en la matière, puisqu'il sollicite l'action des communautés européennes et la coordination d'efforts scientifiques et industriels européens pour être conduit à ses fins. » « La France*, ajoute-t-il, *trouvera avec le projet ANASTA une précieuse concrétisation des vœux nationaux et européens qu'elle formule dans le domaine de la coopération scientifique. »*

CLAUDE FRANCILLON.

ALSACE

STRASBOURG :
le CNRS ouvre son ordinateur

Le centre de calcul du CNRS à Strasbourg-Kronenbourg ouvre ses portes aux chefs d'entreprise. Son idée : multiplier les prestations de services de son matériel informatique, et notamment un gros ordinateur IBM compatible avec le matériel des grandes banques et entreprises régionales.

Le directeur, M. Claude Gaillard, prévoit même la mise en place d'un réseau de terminaux pour irriguer les utilisateurs du Centre de calcul qui pourront être interconnectés avec l'ensemble du volume informatique du CNRS.

BRETAGNE

VANNES :
sculpture en plein air

Le conseil général du Morbihan a donné son accord pour l'implantation d'un parc de sculptures à l'intérieur du domaine de Kerguehennec-en-Bignan, au cœur du Morbihan intérieur. Ce sera une opération unique en France, puisque l'on ne trouve d'équivalence en Europe qu'au musée de *Kroller-Muller*, près d'Amsterdam.

Dans ce parc qui, depuis le dix-neuvième siècle, présente une variété exceptionnelle d'arbres exotiques, et où est érigé un château surnommé le « Versailles breton », la direction régionale des affaires culturelles a décidé d'organiser cette opération-pilote, qui correspond à la volonté du ministère de la culture de lier création contemporaine et patrimoine.

Les œuvres des artistes retenus *devront tenir compte du rapport en*tre l'œuvre et son environnement ; des œuvres achetées par le Fonds régional d'art *contemporain viendront* s'y ajouter. Pour couvrir ces acquisitions, un budget de 3,5 millions de francs *sera débloqué*.

CENTRE

ORLÉANS :
un nouveau centre

Après l'aménagement du parvis de la cathédrale, Orléans se lance dans une nouvelle opération d'urbanisme d'envergure : la construction d'un centre urbain qui va être édifié entre la gare et le débouché nord de la rue de la République, la principale artère de la ville.

Trois promoteurs (la SEGECE, Espace expansion et la SCC), sélectionnés par le conseil municipal, exposent en ce moment cinq projets à l'hôtel de ville d'Orléans. En septembre 1985, le projet définitif sera adopté et les travaux devraient démarrer début 1986.

ORLÉANS. – Le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) étudie en ce moment l'aménagement d'un musée de plein air, un géodrome, consacré aux sciences de la Terre, qui serait installé sur l'autoroute A 10 (Aquitaine), sur l'aire de stationnement de Gidy, à 15 kilomètres au nord d'Orléans. On y trouverait un « jardin de pierre » permettant au public de faire une promenade à travers la France géologique ; une carrière de démonstration, une reconstitution d'une mine ancienne, des salles d'exposition couvertes.

L'investissement serait de l'ordre de 12 millions à 14 millions de francs ; une décision définitive sera prise à l'automne prochain ; l'ouverture au public pourrait intervenir dans le courant de l'année 1989.

TOURS. – Nucléaire et art roman même combat. Les habitants d'Anjou, de Touraine et de Poitou viennent de se voir proposer un circuit insolite chaque samedi jusqu'à la mi-septembre. Il part de la centrale nucléaire de Chinon (Indre-et-Loire) pour aboutir quelques kilomètres plus loin à l'abbaye de Fontevrault (Maine-et-Loire), siège du Centre culturel de l'Ouest. Pour le président de la Fédération des sociétés savantes de Maine-et-Loire, on ne peut pas faire autrement que de rapprocher ces deux « cathédrales ».

CORSE

Hôtels en Minitel

A partir d'une banque de données, les chambres de commerce et d'industrie de Bastia-Corte-Balagne et d'Ajaccio-Sartène viennent de créer la centrale de demandes de réservations hôtelières appelée « kallistel ». Grâce à un Minitel, les professionnels du tourisme et leurs clients peuvent désormais communiquer rapidement et efficacement pour connaître l'état des hébergements disponibles et des possibilités de séjours dans l'établissement choisi. Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio-Sartène, Quai de l'Herminier, 20000 Ajaccio. Tél. (95) 21-34-65.

PROPOSITIONS

POUR SAUVER LA NATURE

A chaque commune son inventaire

Pierre Raynaud, inspecteur général de l'équipement et qui fut jusqu'à l'année dernière directeur du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, est actuellement président de l'Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement. A ce titre, il propose que, dans le cadre des lois de décentralisation, les communes dressent l'inventaire systématique de leur patrimoine naturel.

LA *loi de décentralisation* du 7 janvier 1983 affirme dans son article 35 : *« Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de sa compétence. »*

*En droit français, un gestion*naire a deux obligations :

1) Il doit avoir une connais*sance certaine du bien qui lui est* confié et en faire l'inventaire ;

2) Il doit rendre compte annuellement *de sa gestion*.

Un inventaire des ressources naturelles devrait permettre aux communes de mieux connaître la diversité, la richesse et la fragilité de la partie du territoire national *dont elles sont responsables*. Certes, chaque maire et chaque conseil municipal connaît son territoire, *mais par intuition* et globalement. L'analyse quantitative de la répartition des surfaces urbanisées, cultivées, naturelles, et surtout la mesure qualitative des différents secteurs du point de vue biologique (variété de la faune et de la flore) et sur le plan des paysages, seraient un grand progrès et la condition indispensable pour suivre l'évolution. Ce serait, en outre, l'occasion de faire le relevé des sources de pollution de l'air, de l'eau et du sol *et d'examiner les dangers* recensés (établissements dangereux et insalubres) et non recensés (*dépôts clandestins*, canalisations mal placées ou mal entretenues).

Un compte rendu annuel en séance publique serait l'occasion d'ouvrir le débat sur l'évolution de la nature dans la commune et sur les mesures concrètes à prendre.

Les associations de protection de la nature pourraient aider à l'élaboration des inventaires et animer le débat lors d'un compte rendu annuel.

Ces propositions que je fais au nom de l'URVN (Union régionale vie-nature) pour le Sud-Est ne sont pas utopiques. *Elles* s'appuient sur un précédent qui semble avoir été efficace. Lorsque le législateur a voulu que toutes les entreprises prennent conscience de la nécessité de mener une politique de progrès social, il a imposé aux chefs d'entreprise de présenter un « bilan social » annuel au comité d'entreprise. Il serait donc normal de demander aux maires un « bilan écologique » annuel sur l'état du patrimoine naturel dont ils ont la charge. L'enjeu pour l'avenir de la nation est vital, dans l'un et l'autre cas.

ILE-DE-FRANCE

SPIE à Cergy

***Un parc d'affaires européen* se construit actuellement à trente kilomètres de Paris, dans *la ville nouvelle de Cergy-*Pontoise dans le Val-d'Oise : le parc Saint-Christophe. D'une superficie de cinquante hectares, il accueillera dès 1987, sur 100 000 mètres carrés de bureaux, les 3 500 employés des sièges et des services d'ingénierie et de projets de l'entreprise SPIE-Batignolles. Quelque cinq cents personnes devraient être recrutées sur place. Le coût de cette opération a été fixé à 650 millions de francs.**

Actuellement, le groupe SPIE-Batignolles est disséminé dans une quinzaine d'immeubles répartis dans dix communes de la région parisienne, de Puteaux à Saint-Ouen, en passant par Rungis, Saint-Cloud et Clichy.

Le choix de Cergy-Pontoise permettra aux concepteurs – le cabinet d'architectes Saubot et Jullien, et l'atelier de l'architecte-paysagiste Alain Provost – de réaliser, selon la volonté des dirigeants de l'entreprise, un *« véritable campus à l'américaine »* : de petits bâtiments ne dépassant pas trois étages et trois cents personnes, près de 29 hectares d'espaces verts, avec un lac de 1,6 hectare, et une plantation de 140 000 arbres et arbustes.

LORRAINE

NANCY :
les rues en archives

A raison d'un cliché tous les 10 mètres, les rues de Nancy viennent d'être systématiquement prises en photo grâce à une voiture équipée d'une caméra 35 millimètres. Il s'agit là d'une initiative de la société Vimatel (vision - informatique - intelligence) qui agit en collaboration avec la municipalité.

Stockés sur un vidéodisque, les clichés pourront en effet être facilement consultés par le biais de n'importe quel *micro-ordinateur*. Il suffira de pianoter le nom d'une rue pour en voir apparaître sur l'écran le premier cliché, l'opérateur ayant ensuite la faculté de se déplacer à la vitesse de son choix pour visualiser la zone qui l'intéresse.

Outre les utilisations possibles pour les modifications de voirie, *pour les architectes* désirant simuler des transformations de façades, pour les pompiers afin de voir concrètement un pâté de maisons concernées par un incendie. La réalisation d'un disque tous les deux ou trois ans permettra un archivage comparatif visualisant l'évolution du paysage urbain de la ville.

NORD-PAS-DE-CALAIS

LILLE :
pour le TGV

M. Mauroy revendique le passage du futur TGV-Nord dans sa ville. Il appelle toute la région à se mobiliser sur cette question et parle même de partir « en croisade » sur ce thème. *Dans l'état actuel des projets, trois* lignes TGV traverseraient la région Nord - Pas-de-Calais : les liaisons Paris - Bruxelles - Cologne, Paris - Londres et Londres - Bruxelles - Cologne.

Lille serait certes desservi par le TGV, mais se trouverait en cul-de-sac, légèrement à l'écart de la ligne Paris-Bruxelles. Le tracé du TGV vers Londres passerait plus au sud, à hauteur d'Arras. Le maire de *Lille* ne revient pas sur ces deux points. Par contre, il entend se battre pour que le TGV Londres-*Bruxelles* traverse et fasse étape à Lille (ce qui supposera la construction d'une nouvelle gare à proximité de l'actuelle). *La SNCF, elle*, privilégie un tracé plus court passant plus au sud, sans arrêt ni desserte *régionale*.

TOURCOING. – La Redoute, installée à Roubaix, expérimente, dans une de ses unités de vente à Tourcoing, une méthode d'emballage sous vide de vêtements et linge de maison après déshydratation. L'avantage est double : meilleure conservation du produit et volume pouvant être diminué jusqu'à six fois. Autre innovation : la mise en œuvre d'une installation de tri automatique capable d'expédier quatre-vingt mille paquets par jour vers deux cents directions différentes.

La firme, qui emploie six mille personnes en France, dont cinq mille à Roubaix, envisage de supprimer cinq cents emplois d'ici à 1989, mais sans licenciement économique collectif.

DUNKERQUE. – Dès la rentrée prochaine s'ouvrira à Dunkerque un centre de développement régional du commerce international, délivrant dans un premier temps un diplôme de l'université de Nancy II. Aucune formation de commerce international n'existant dans le Nord-Pas-de-Calais, la naissance de cet institut devrait constituer un pre*mier pas vers une future université* technologique du littoral nord.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

MARSEILLE :
le loto, c'est un poème.

La compagnie théâtrale marseillaise Jean-Claude Nieto a mis au point un jeu-spectacle poétique qui s'inspire du loto traditionnel provençal encore très vivace au moment de Noël. Il se joue avec 24 cartons divisés en 27 cases dont 15 sont numérotées. On tire au hasard l'une après l'autre les 90 pions numérotés et l'on gagne à « quine » (*une rangée horizontale*) ou à « carton plein ».

Les comédiens ont remplacé les numéros traditionnels par des extraits de poèmes imprimés dans les cases libres du carton et ils tirent au hasard ces mêmes extraits. On gagne au « poème entier » ou au carton rempli, après que les comédiens ont lu chacun des extraits. On gagne quoi ? Un poème, à écouter « en égoïste », (un poème érotique, en général) que l'on écoute « au casque » ou bien des recueils de poésie.

La compagnie a mis au point plusieurs thèmes de jeu : avec les poètes de la Pléiade, avec les surréalistes, etc., et une variante avec des chansons d'amour.

Le but : faire passer à l'auditoire (*Maisons de quartiers, foyers, etc.*) deux heures dans un « bain » de poésie. Et faire réviser à la salle les grands classiques que tout le monde récite en chœur.

★ Pour jouer avec la compagnie Jean-Claude Nieto : Aelgaibus, les Centres de Fontblanche, 13127 Vitrolles. Tél. : (42) 75-12-91.

GARDANNE. – Quatorze associations de défense de l'environnement de la région d'Aix-en-Provence et la municipalité de cette ville partent à nouveau en guerre contre le Groupe V de 600 mégawatts de Gardanne-Meyreuil (Bouches-du-Rhône) et sa fameuse cheminée de 300 mètres. Sous le titre « La dé*sulfuration de la centrale de Gar*danne : un cas non exemplaire », elles ont publié un rapport qui remet *en cause le procédé de désulfuration* adopté par la direction des Houillères de Provence.

AVIGNON. – C'est dans une carrière, la carrière Callet, située sur le Rhône à 13 kilomètres d'Avignon, que, lors du prochain festival, Peter Brook donnera, du 7 au 31 juillet, le *Mahabharata*, un cycle de trois pièces qui, trois soirs durant, données bout à bout, retiendront le spectateur de 19 heures à l'aube. Les spectateurs venant d'Avignon pourront gagner le lieu du spectacle en bateau.

RHONE-ALPES

CHAMBÉRY :
SOS pour les stations

Les maires de la vallée de la Tarentaise et du massif de la Vanoise, en Savoie, réclament que soient améliorées les dessertes de cette zone touristique exceptionnelle.

La circulation, disent-ils, devient impossible dans cette vallée de 250 000 habitants où sont concentrés plus de la moitié les lits touristiques de classe internationale des stations de ski françaises, telles que Val-d'Isère, Tignes, Les Arcs, La Plagne, Courchevel, Méribel, Les Menuires, Val-Thorens, Valmorel.

Les maires de ces stations demandent à l'Etat de prendre à sa charge les améliorations suivantes : prolongement de l'autoroute de Montmélian jusqu'en amont d'Albertville, élargissement de la route à quatre voies jusqu'en amont de Moustiers et à trois voies jusqu'à Bourg-Saint-Maurice (coût de ces travaux routiers : 1 milliard de francs) ; électrification de la voie ferrée de façon à permettre la circulation de TGV (coût : 200 millions de francs) ; aménagement de trois aéroports ou altiports accessibles par tout temps (coût : 60 millions de francs).

GRENOBLE. – Le maire de Grenoble, M. Alain Carignon (RPR), aidé par quatre établissements bancaires de sa ville – Crédit lyonnais, BNP, banque Nicolas Lafanechère et de l'Isère, Banque populaire région dauphinoise, – apportera son concours financier aux commerçants de Grenoble pour les travaux d'aménagement, de rénovation et d'équipement de leurs magasins.

Les commerçants obtiendront des quatre banques des prêts à un taux n'excédant pas 13,5 % ; de son côté, la ville versera, par l'intermédiaire de la chambre de commerce et d'industrie, à ceux qui auront reçu des prêts, une bonification de 3 % l'an sur les intérêts qui seront ainsi ramenés à 10,5 %.

RECTIFICATIF. – Une malencontreuse coquille nous a fait dater dans « le Monde régions » du 16-17 juin la bataille d'Hastings de 1086 alors que celle-ci s'est déroulée en *1066*.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Jean-Louis Bemer, Alexis Bodaert, Jean Contrucci, Jacques Fortier, Régis Guyotat, Jean-René Lore, Michel Loret, Jacqueline Meillon.

France / services

Hausse de 10 centimes du prix des timbres-poste le 1er août

Le prix des timbres-poste augmentera le 1er août de 10 centimes, apprend-on de bonne source. L'affranchissement du pli urgent passera de 2,10 F à 2,20 F, soit une augmentation de 4,8 %. L'affranchissement du pli normal passera de 1,70 F à 1,80 F, soit une augmentation de 5,9 %. Ces hausses sont proches du rythme de l'inflation. Les dernières majorations du prix des timbres étaient intervenues au 1er juillet 1984.

Création d'une « cité internationale du vin » à Bordeaux

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Du 17 au 21 juin, la Semaine mondiale du vin et des spiritueux *a réuni à* Bordeaux plus de vingt-deux mille professionnels de la viti culture. Cette manifestation unique au monde, largement ouverte *sur l'étranger, associait* pour la troisième fois deux expositions : l'une consacrée aux vins (Vinexpo), l'autre aux nouveaux matériels de vinification (Vinitech). *Inaugurée* par M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, elle a été marquée par l'annonce officielle faite par M. Jacques Chaban-Delmas de la création *dans sa ville d'une « cité interna*tionale du vin ».

L'objectif est à la fois simple et ambitieux : faire du quartier historique des Chartrons à Bordeaux *la véritable « Mecque du* vin » de l'an 2000. Grâce aux Hollandais d'abord, aux Anglais ensuite, le quartier des Chartrons a monopolisé durant près de cinq *siècles une bonne partie du com*merce national du vin et des alcools. Depuis une dizaine d'années pourtant, la plupart des grosses maisons de négoce *avaient quitté ce Bercy bordelais,* le plus souvent pour des raisons techniques. Restait un quartier en voie de dégradation et de paupérisation. C'est pour s'opposer à ce mouvement que fut lancée l'opération « cité interna*tionale du vin », à l'initiative* de la ville, de la communauté urbaine, de la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux. Une opération réalisée par la Société *bordelaise de réalisation urbaine,* grâce à des investissements privés.

La façade des immeubles, implantés depuis le dix-huitième siècle en bordure de la Garonne, ne sera pas touchée. L'opération portera en arrière de ces immeubles, sur une superficie de près de deux hectares. *« Notre idée,* explique M. Michel Pétuaud-Létang, architecte, *est de réaliser un centre d'échanges et de confrontations, sur le vin, en accueillant producteurs, négociants et amoureux du vin. Les quais seront aménagés, et le fleuve pourra accueillir des bateaux de tourisme. L'hôtellerie et la restauration seront associées à notre opération. ».* La première tranche de cette « cité » verra, dès la fin de l'année, s'installer dans de nouveaux locaux la fédé*ration régionale des coopératives* agricoles d'Aquitaine, ainsi que la chambre d'agriculture.

JEAN-YVES NAU.

CARNET

Naissances

— Florent a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Thibault,

à Paris, le 4 mai 1985.
Sophie et Patrick DANSET,
46, rue Saint-Anne,
75002 Paris.

Décès

— M. et Mme Claude Serfati,
Ariette et Hélène Serfati,
ses enfants,
M. et Mme Smadja,
Mme Bénichou,
Mme Karsenty,
M. et Mme Laik,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne SERFATI,
née Smadja,

survenu à Paris, le 20 juin 1985.

Les obsèques auront lieu le lundi 24 juin, à 9 heures, au cimetière du Montparnasse.

Remerciements

— Mme Henri Bazin,
Mme Jean Bazin,
Et toute la famille,

profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Jean BAZIN,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

51-55, rue de Sèvres,
92410 Ville-d'Avray.

— Mme Catherine Bergeron,
sa femme,
Thomas Bénillouz,
son fils,
Mme Helyett Bérilloux,
sa mère,
Le docteur Serge Bérilloux,
son beau-père,
Mme Jacqueline Bénillouz,
sa sœur, et son fils, Pierre Saby,
M. Jacques Bérilloux,
son frère,
Henry et Hélène Bergeron,
Les familles Bergeron, Bénillouz, Bénamara, Smadja, Lerry, Bouaziz, Oziel, Gassot, Jacmarcq,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'annonce de la disparition brutale de

Charles Elie BÉNILLOUZ.

Anniversaires

— Les familles Dayan et Bénichou demandent à tous ceux qui ont connu et aimé

Simone DAYAN,
née Bénichou,

d'évoquer son souvenir pour ce vingt-deuxième anniversaire de sa mort.

Avis de messes

— Le 25 juin 1985, à 9 h 45, en l'église Saint-Pierre du Petit-Montrouge (métro Alésia), une messe sera dite à la mémoire de

Pierre MOISY,

qui nous quittait voici dix ans.

Communications diverses

— Le comité français Terre d'Israël, rêves et réalités organise le mardi 25 juin, à 18 h 30, une visite spéciale de l'exposition : « *De la Bible à nos jours,* trois cents ans d'art », pour les adhérents de l'amitié judéo-chrétienne de France. La visite sera suivie d'une conférence du professeur Laperrousaz sur : « L'établissement essénien de Qumram et les manuscrits de la mer Morte ». Rendez-vous à 18 h 30, en haut de l'escalier de l'entrée principale. Prix d'entrée 45 F. On pourra prendre un en-cas cacher.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-X Nanterre, mardi 25 juin à 9 h 30, salle des Actes, M. Mohamed Radwan : « Les principes généraux de droit — fondement technique et source du droit des gens : étude théorique juridictionnelle. »

— Université Paris-III, mardi 25 juin à 14 heures, salle L.-Liard, M. Jacques Durin : « Le mal dans l'œuvre d'Emile Zola. »

— Université Paris-III, mercredi 26 juin à 9 h 30, salle Liard, Mme Bouriga, née Férida Kraiem : « La préposition BI dans Sahid Al-Buhari Bal Al-Adad (d'après le commentaire d'Ibn Hagar Al-Asqualani. »

— Université Paris-I, mercredi 26 juin, salle 301, centre Panthéon, à 9 h 30, M. Pelé Koko : « Le statut international du café et du cacao. Une illustration des relations Nord-Sud en matière de produits de base. »

— Université Paris-III, jeudi 27 juin à 14 h 30, salle Liard, Mme Sahar Guinhut (née Moharram) : « Etude d'un vocabulaire du tourisme et de l'hôtellerie. Application à l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère. »

— Université Paris-III, vendredi 28 juin à 14 heures, salle Liard, M. Jean Daude : « Les dérivés abstraits de qualité en latin : suffixes en -ia (-ies), -itia (-ities), -monia (-momium), -ntia, -tus, -tudo et -tas. Étude lexicographique, morphologique et sémantique. »

— Université Paris-III, vendredi 28 juin à 14 heures, salle Greard, M. Sobhi Habchi : « Poétiques du Liban et du monde arabe au vingtième siècle. Tradition et lectures occidentales. »

— Université Paris-II, vendredi 28 juin à 9 heures, salle 4, M. Kamel Margheni : « La communauté économique européenne (CEE et la Mer). »

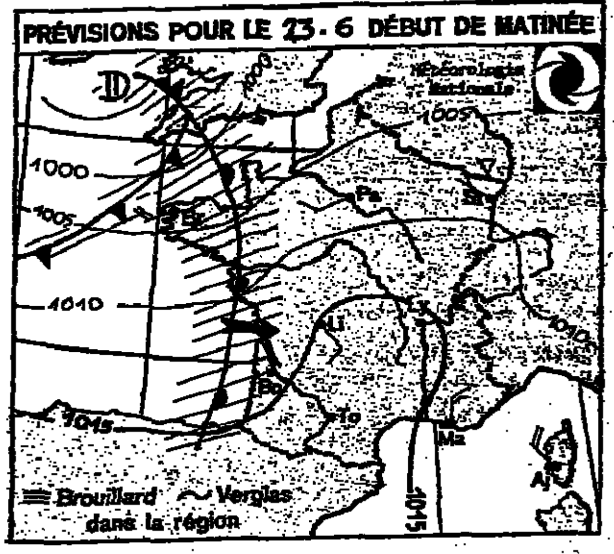
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22-06-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-6 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 juin à 0 heure et le dimanche 23 juin 1985 à minuit.

Le régime d'ouest perturbé se maintient avec le passage d'une nouvelle zone de mauvais temps.

Dimanche, dès le matin, le temps sera couvert et pluvieux sur les régions de l'Ouest, de l'Aquitaine à la Bretagne et à la Normandie. Ailleurs, des éclaircies mais un temps frais, avant l'arrivée de la zone de mauvais temps qui, se décalant vers l'est, traversera l'ensemble de la France, au cours de la journée. Avec ce mauvais temps, au cours de l'après-midi et en soirée, des orages se développeront des Pyrénées aux régions méditerranéennes, aux Alpes et aux Vosges.

L'amélioration par l'ouest sera relative, puisque le ciel variable donnera des averses l'après-midi sur les régions de la moitié nord-ouest.

Avec un vent de nord-ouest modéré à assez fort, les températures seront encore basses pour la saison. Les minimales étant de l'ordre de 9 à 14 degrés, tandis que les maximales atteindront de 16 à 25 degrés du nord au sud.

Pression atmosphérique à Paris : 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 21 au 22 juin) : Ajaccio, 23 et 12 degrés; Biarritz, 25 et 13; Bordeaux, 22 et 13 ; Bourges, 21 et 12; Brest, 15 et 10; Caen, 19 et 11; Cherbourg, 17 et 11; Clermont-Ferrand, 20 et 10; Dijon, 21 et 11; Grenoble-St-M.-H., 26 et 14; Grenoble-St-Geoirs, 23 et 13; Lille, 16 et 11; Lyon, 23 et 14; Marseille-Marignane, 25 et 16; Nancy, 21 et 13; Nantes, 19 et 12; Nice Côte d'Azur, 23 et 16; Paris-Montsouris, 19 et 13 ; Paris-Orly, 20 et 12; Pau, 26 et 13; Perpignan, 23 et 14 ; Rennes, 19 et 12 ; Strasbourg, 22 et 14; Tours, 19 et 12; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 21 et 13 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire 24 (mini) ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 22 et 12 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba, 29 et 20 ; Genève, 21 et 13 ; Istanbul, 27 et 18 ; Jérusalem, 17 et 17 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 15 et 12 ; Luxembourg, 19 et 12 ; Madrid, 32 et 15 ; Montréal, 23 et 12 ; Moscou, 22 et 15 ; Nairobi, 20 et 9 ; New-York, 25 et 16 ; Palma-de-Majorque, 26 et 14 ; Rio-de-Janeiro, 28 et 20 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 23 et 12 ; Tozeur, 34 et 26 ; Tunis, 28 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3993

HORIZONTALEMENT

I. Travaille dans le secteur du charbon. Le petit coin. — II. Fleuve. Se fait avec un certain détachement ou une certaine ferveur. Cité. — III. Met les « êtres » en étroite communication. Sous... chef. — IV. Peut faire un succès après avoir connu un four. « Brune » naturelle. Très vieux. — V. Architecte espagnol mort en 1534. Titre de religion ou titre de noblesse. Une pièce pour des pièces. — VI. Le coin de l'assiette. Son emploi est toujours lié à une succession de renvois. Belle voie. — VII. Avec elle, paraît-il, on ne faisait pas de folies. Pays de rêve encore mieux que le Pérou. — VIII. N'est donc pas sans taches. Parfume éventuellement une glace. Ce peut être un coude avec lequel il ne vaut mieux pas baisser les bras. — IX. Vit sur un grand pied. Partie de « boule ». Se voit à Tokyo ou à Kyôto. — X. Une vérité pour Stahl, un mystère pour Lamartine. Sans défense. — XI. Dépôt en liquide. Encourage donc à se mettre à table. — XII. Préposition. En Arménie jadis, en Turquie de nos jours. Pour vivre à l'heure anglaise. Où la « culotte » peut être posée sans choquer les regards. — XIII. Courir très vite. Alla donc au-devant de difficultés. — XIV. Refait donc la vaisselle. Famille de peintres japonais. Carré. — XV. A toujours les dents blanches. S'exprime avec gravité.

VERTICALEMENT

1. Mériterait qu'on lui fasse une grosse tête. Passé heureux. — 2. Eau de Luchon. Un homme à qui l'on n'hésite pas à « causer » du dérangement. — 3. Sa vie tient à plus d'un fil. Sur le bout du doigt. — 4. Qui a donc un service de retard. En somme. Petite mer. — 5. Elément spirituel ou produit naturel. Note. — 6. Etat de manque. On y entrait avec un bagage minimum. — 7. Très couru en Italie. Nous en fait voir de toutes les couleurs. — 8. Morceau de musique. Peuvent être reçues mais pas toujours admises. De véritables fléaux pour le blé. — 9. Ne pense qu'à jouer mais n'est guère amusant. S'asseoit avant de se lever. — 10. Devint temporairement herbivore. Sont parfois en pâté ou sont toujours en compote. — 11. Gros succès. A donc atteint une bonne moyenne. Surplus de l'armée. — 12. *Pronom. Dans la poche.* Fait de belles « tranches ». La femme de notre vie. — 13. Interjection. Rangées de dents. — 14. Ne coule pas à flots. Flûte. Anciens combattants. — *15. Visiblement très attachée.* Exprime donc sa joie ou sa colère.

Solution du problème n° 3992

Horizontalement

I. Honnêteté. — II. Uraète. As. — III. Ipséité. — IV. Tas. Quai. — V. Rie. Usure. — VI. El. Se. An. — VII. Flatterie. — VIII. Layette. — IX. Egaré. Gag. — X. Ténès. Ici. — XI. Te. Orée.

Verticalement

1. Huit-reflets. — 2. Orpaillage. — 3. Nasse. Ayant. — 4. Née. Stérée. — 5. Etiquettes. — 6. Têtus. Et. — 7. Eau. Régir. — 8. Ta. Irai. Ace. — 9. Est. Energie.

GUY BROUTY.

SPORTS

FOOTBALL

LES SANCTIONS DE L'UEFA

● *Liverpool fait appel*
● *Bordeaux condamné*

Les dirigeants du Football Cclub de Liverpool ont décidé à l'unanimité, vendredi 21 juin, de faire appel de la sanction prise la veille *(le Monde du 22 juin)* par l'Union européenne des association, de Football (UEFA), qui a suspendu le club de toute compétition européenne pour trois années. Ces trois ans s'ajouteront à la suspension à durée encore indéterminée décidée à l'encontre de tous les clubs anglais après la tragédie du Heysel. Le président de la Juventus de Turin a, de son côté, indiqué que son club ferait *« probablement appel »* pour les deux matches à disputer à huis clos. En revanche, la Fédération belge de football, qui ne pourra pas organiser *de finale de la Coupe des clubs* champions ou de la Coupe des clubs vainqueurs de coupe pendant dix ans, ne fera pas appel.

La commission de sanction et de discipline de l'UEFA, réunie le 21 juin à Zurich, a, d'autre part, condamné les Girondins de Bordeaux à 56 000 francs suisses (91 000 francs français) d'amende pour avoir *« compromis le bon déroulement »* de la rencontre des quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions contre Dniepropetrovsk, à Krivoï Rog (Ukraine). Les Girondins devront aussi payer 30 000 francs suisses (110 000 francs français) pour jets de fusées par leurs supporters lors de la demi-finale contre la Juventus de Turin, et les joueurs bordelais ont une amende de 1 000 francs suisses (3 650 francs français) pour leur *« comportement incorrect »* lors de la même rencontre.

AUTOMOBILISME. — La firme alimentaire américaine Beatrice Food, qui doit commanditer en 1986 une écurie de formule 1, pourrait équiper ses monoplaces d'un nouveau moteur six cylindres en V turbo-compressé mis au point conjointement par la société Cosworth Engineering, qui produisait les anciens moteurs atmosphériques, *et les spécialistes de l'électronique* de Ford.

Vente record à Drouot

Records battus, pour la vente de manuscrits et de livres, le vendredi 21 juin, à la salle *Drouot : 16 millions de francs* ont été dépensés par les divers acquéreurs, dont 5 millions pour un psautier du treizième siècle : c'est un Américain, libraire à New-York, qui s'est porté acquéreur.

EN BREF

LOISIRS

BALADINS. — 15000 à 20000 participants sont attendus le 30 juin à la fête du parc de loisirs de Valmont (rendez-vous traditionnel pour les habitants de la région havraise), organisée par l'association Tourisme et travail.

L'invité d'honneur en sera Gilbert Bécaud, mais on pourra aussi applaudir les tambourinaires du Burundi, avec leurs tambours *taillés dans l'umuvugangoma* (l'arbre-qui-fait-parler-le-tambour), et les ballets africains de la République de Guinée, le rocker guitariste Marc Minelli, l'orchestre jazz de Jean-François Josselin, et, au détour d'un chemin ou à l'ombre d'un chêne centenaire, ces baladins chantés justement par Bécaud : Othmane Chalmi, échassier, danseur et acrobate, l'automate vivant Gérard Decrouzol, Claude Reboul et ses orgues de Barbarie, etc.

★ Tourisme et travail, 38, rue Demidoff, 76600 Le Havre. Tél. : (35) 25-40-06.

DANSONS SUR LE RHIN. — Pendant quarante-huit heures, les 28 et 29 juin, toute la ville de Mulhouse dansera, dans les rues, sur les places, dans les jardins, au rythme du jazz, du disco, des claquettes ou des danses modernes. La danse classique sera représentée par le Ballet du Rhin. Des manifestations sportives sont égalemen prévues, en salle ou dans les rues (lutte, karaté, défilé de majorettes, etc.).

★ Renseignements : Caroline Moulines ou Isabelle Lafferrerie. Tél. : (1) 561-99-85).

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 JUIN

« Cent chefs-d'œuvre de la sculpture funéraire », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade) ; « Versailles : les bosquets des jardins du château de Versailles », 14 h 30, passage Nord conduisant aux jardins. Autobus 171 ; « Portraits d'Ingres », 12 h 15, Louvre, pavillon de Flore. « Peintures françaises du XIXe », Louvre 2e etage, 14 h 30 (G. Caneri) ; « Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet, sortie boulevard Mortier (G. Botteau) ; « Au Marais : décors intérieurs inconnus du public », 15 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.A. Messer) ; « La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse ; « Les salons de l'Hôtel de Ville : d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, place de Hôtel-de-Ville devant la poste (P.Y. Jaslet) ; « Le quartier de l'hôtel Saint-Paul », 14 h 30, 1, rue du Figuier (Arcus) ; « L'île de la Cité inconnue, Notre-Dame et les bâtisseurs de cathédrales », 15 heures, métro Cité (sortie Marché aux fleurs) (M. Ragueneau) ; « Les hôtels de l'île *Saint-Louis, Voltaire, La Fontaine* », 15 heures, métro Saint-Paul. Une église musée : Saint-Roch, 15 heures devant portail. « Les mystères de la rue Mouffetard », 15 heures, 141, rue Mouffetard.

MARDI 25 JUIN

« De Vallès à Blanqui : souvenirs de la Commune de Paris », 14 h 45, sortie escalier mécanique, métro Père-Lachaise (V. de Langlade) ; « Promenade dans le quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel ; « Le faubourg Saint-Antoine, au XVIIe siècle », 14 h 30, métro *Ledru-Rollin,* sortie rue de Charonne (Mme Leblanc) ; « Ruelles du village de Passy, de l'hôtel de Lamballe à la maison de Balzac », 15 heures métro Passy (P.Y. Jaslet) ; « L'hôtel Amelot de Bisseuil », 14 h 30, 47, rue Vieille-du-Temple ; « Des dames de l'Abbaye aux ateliers du Faubourg », 15 heures, métro Ledru-Rollin (côté Prisunic) ; « Les plus « beaux quartiers de Paris à l'époque Napoléon III », 15 heures, métro Monceau, « Hôtels et curiosités du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, ou 14 h 30 (église et ruelles) ; « Hôtels du quartier du Temple », 15 heures, sortie métro Temple *(G. Botteau) ; « Le vieux Mouffetard »,* 14 h 30, métro Censier-Daubenton ; « L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autre*fois)* ; « Gustave Doré, au Petit Palais, 14 heures, « Peintures du XIXe siècle, au Petit Palais, 16 heures (G. Caneri).

CONFÉRENCES

LUNDI 24 JUIN

Académie des sciences morales et politiques, 14 h 45, « La politique américaine à l'égard de l'Afrique », (M. Luc Durand-Reville) ; 1, rue V.-Cousin *(Bachelard),* 19 h 30, « Le mépris et la méprise ».

MARDI 25 JUIN

35, rue de Sèvres (Agora), Groupe Parole poétique, Centre culturel J.-Vilar à *Rosny,* 20 h 30 : « *Tsahal, les légions* d'Israël » (présentation du livre de Jacques Benaudis) ; en seconde partie, projection de : *Prises d'armes au Liban ;* 78, boulevard Raspail, 15 heures : *« Histoire de la musique de l'Antiquité* à nos jours » (deuxième cycle) ; 16 heures : Art indo-hellénique ; 26, rue Bergère, 20 heures : « La grille des maîtres d'œuvre ». 55, rue de Varennes, de 17 h 30 à 20 heures, table ronde : « L'avenir de la coopération multilatérale », avec MM. Doo-Kingué, secrétaire général adjoint de l'ONU, Hessel (membre de la Haute Autorité) et le président de l'association Futuribles.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 22 juin :

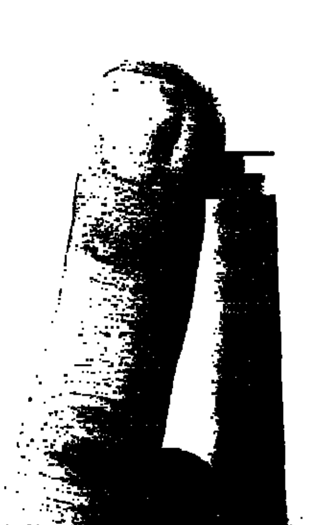
DES DÉCRETS

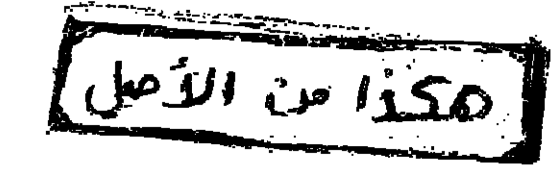
● Relatif à l'organisation financière du réseau des caisses d'épargne et de prévoyance.

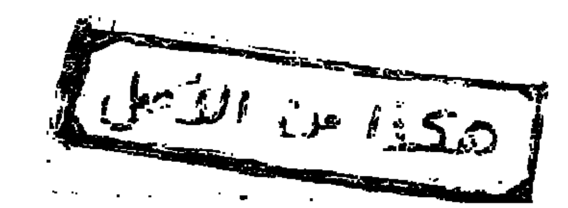
● Portant création de la réserve naturelle de l'étang de la Mazière (Lot-et-Garonne).

UNE DÉCISION

● Relative au mandat de gestion.







Economie

REPÈRE

Chômage : la baisse continue en Europe

Dans les pays de la Communauté européenne (moins la Grèce), le chômage a continué de diminuer (de 2,2 %) en mai. Malgré une baisse continue depuis février dernier, le taux de chômage — 10,9 % *par rapport à la population active — reste encore supérieur* de 3,9 points à celui de mai 1984. La hausse sur cinq ans a été forte, surtout en Italie (+ 8,3 %), et en Irlande (+ 7,6 %), ainsi qu'en France (+ 5,3 %) et en Grande-Bretagne (+ 5,1 %), faible en RFA (+ 2,8 %) et au Luxembourg (+ 1,7 %), et le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 8,7 % aux Pays-Bas, de 7,4 % au Danemark et de 4,3 % en Belgique. Aujourd'hui, le taux de chômage est de 17,3 % en Irlande, de 12,9 % en Italie et aux Pays-Bas, de 12,8 % en Belgique, de 12,3 % en Grande-Bretagne, de 9,9 % en France, de 8,6 % au Danemark, de 8,1 % en RFA et de 1,7 % au Luxembourg.

LES DÉVELOPPEMENTS DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE

La COGEMA fait une percée sur le marché américain

La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique, a vu son bénéfice atteindre 154 millions de francs pour 10,45 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1984. Quant à la marge brute d'autofinancement, elle est de 2 milliards de francs. Et cela malgré une réduction des ventes. Les comptes consolidés dégagent un bénéfice de plus de 500 millions de francs pour 17 milliards de chiffre d'affaires.

Outre la confirmation que le gisement d'uranium découvert par la société à Waterbury Lake, au Canada, a une teneur, exceptionnelle dans le monde, de 12 % et une estimation de réserves de 110 000 tonnes, l'année 1984 a été caractérisée par le développement de la présence internationale de la COGEMA et par un choix technique important pour les nouveaux procédés à mettre en œuvre à la fin du siècle.

Dans le domaine international, la COGEMA, qui commercialise la production d'uranium enrichi d'EURODIF a signé des nouveaux contrats pour une valeur de 5,5 milliards de francs, la livraison allant de 1987 au milieu de la prochaine décennie. Ceux-ci se répartissent entre les Etats-Unis (42 %), l'Asie (16 %) et l'Europe (42 %). La COGEMA est ainsi le premier exportateur français au Japon.

Mais le plus spectaculaire est sans doute *la percée sur le marché* très concurrentiel des Etats-Unis où les premières livraisons, au début de 1984, à un électricien américain étaient particulièrement mal vues par le département américain de l'énergie (DOE). Désormais la firme française approvisionne 112 réacteurs dans le monde, représentant une capacité de 85 gigawatts (les réacteurs en fonctionnement ont totalisé 190 gigawatts électriques en 1984) (1).

Le choix de l'enrichissement par laser, annoncé le 29 mai à Tokyo, permettra sans doute à la COGEMA de maintenir sa place sur ce marché au-delà de la fin de la prochaine décennie (*le Monde* du 8 juin). Huit jours plus tard, en effet, les Etats-Unis annonçaient une décision similaire. Voilà qui montre le bien-fondé du choix français et qui devrait stimuler la division d'études de séparation isotopique et de chimie physique du CEA, chargée de ce développement, qui consacrera 250 millions de francs à ce procédé. Plus économique en énergie et en matière première que la diffusion gazeuse actuellement utilisée par EURODIF, le procédé d'enrichissement par laser SILVA devrait permettre de réduire de plus de moitié les coûts de production vers le *milieu des années 90.*

(1) 1 Gigawatt = 1 milliard de watts.

MATRA ET NORSK DATA SE LANCENT DANS LE PROGRAMME EURÊKA

Matra et la firme norvégienne Norsk Data, numéro un européen de la mini-informatique scientifique, viennent de signer un accord pour élaborer en commun un gros calculateur travaillant à vitesse rapide d'architecture dite *« vectorielle »* (nos dernières éditions datées du 21 juin). Les deux sociétés espèrent inscrire cette collaboration dans le cadre du programme Eurêka, en cours d'élaboration. M. Curien, ministre français de la recherche et de la technologie, était présent en Norvège lors de la signature de l'accord.

Cette alliance vise à développer une famille d'ordinateurs compacts répondant aux applications scientifiques afin d'équiper les laboratoires européens sans dépendre des fournisseurs américains. Matra distribue en France les mini-ordinateurs scientifiques de l'actuelle génération, de Norsk Data.

● **Formation en alternance : bilan « ridicule », selon M. Delebarre.** — Le bilan de la formation en alternance est *« ridicule »* — moins de vingt mille stages ou contrats signés à ce jour, alors que le CNPF en avait promis trois cent mille entre février 1985 et février 1986, — a déclaré M. Michel Delebarre, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, vendredi 21 juin au cours d'un voyage en Picardie. *« Si la situation ne s'améliore pas, il ne sera plus question d'agréer les organismes collecteurs de fonds patronaux en 1986*, a-t-il ajouté. *Il n'ont pas été créés pour constituer un bas de laine.* » La formation en alternance a connu un démarrage difficile par suite de désaccords entre le patronat et le gouvernement (*le Monde* du 8 février). M. Delebarre a signé samedi 22 juin une convention avec l'industrie hôtelière, prévoyant une formation en alternance pour quatre mille six cents jeunes en 1985 et 1986.

LE GOUVERNEMENT DEVRAIT AUGMENTER LE SMIC DE 1,9 % AU 1er JUILLET

Conformément à la législation en vigueur, le gouvernement doit fixer *par décret, en conseil des ministres*, le nouveau taux du SMIC au 1er juillet. La décision du gouvernement sera arrêtée au conseil des ministres *du 3 juillet et après consultation* et *« avis motivé »* de la commission nationale de la négociation collective, composée des partenaires sociaux, qui se réunit le 27 juin. Pour la revalorisation annuelle du 1er juillet, l'article L141-5 du code du travail dispose que *« en aucun cas l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du salaire minimum de croissance ne peut être inférieur à la moitié du pouvoir d'achat des salaires horaires moyens enregistrés par l'enquête trimestrielle du ministère du travail »*.

Or le pouvoir d'achat des salaires horaires moyens, loin d'augmenter, a diminué. L'impératif de l'article L 141-5 devient dès lors sans objet cette année. Par ailleurs, la loi prévoit aussi un relèvement automatique du SMIC dès l'instant où le glissement automatique des prix atteint au moins 2 %. Depuis le dernier relèvement automatique du SMIC au 1er avril (une autre augmentation au 1er mai ayant permis de mettre fin au *« double SMIC » consécutif* à la réduction de temps de travail à 39 heures), les prix ont augmenté en glissement de 0,7 % en mars, 0,7 % *en avril. Ainsi si l'indice de mai* augmente de 0,6 %, le relèvement automatique du SMIC de 2 % joue. Mais si l'indice provisoire (+0,5 %) est confirmé, la progression des prix pour les trois derniers mois n'aura été que de 1,9 %. Théoriquement, le gouvernement pourrait donc attendre le 1er août pour augmenter le SMIC.

Il semble toutefois que les pouvoirs publics soient décidés à mettre les pendules à l'heure au 1er juillet en augmentant le SMIC de 1,9 % (soit 26,03 F de l'heure au lieu de 25,54 F depuis le 1er *mai*, ce qui aboutirait à un SMIC mensuel de 4 399,07 F contre 4 316, 26 F actuellement).

LA CONFÉRENCE DE TOKYO

Non à une réforme du système monétaire international

La première conférence internationale, *réunie à la suite de la* volonté affichée par M. Mitterrand, au sommet de Versailles, en juin 1982, d'entamer un processus de réforme du système monétaire international, s'est terminée sur un non-lieu ou peu s'en faut. Le communiqué publié à la suite de la session ministérielle tenue à Tokyo par le groupe des Dix (1) affirme que le régime actuel des changes flottants *« demeure valable et n'appelle pas de changements institutionnels majeurs »*. Le texte précise qu'*« il ne serait pas réaliste d'en revenir à un système généralisé de parités fixes à l'heure actuelle »*.

Plus significatif encore est le fait que la version très édulcorée d'un retour à un tel système, à savoir la proposition faite par la France, à Tokyo, de déterminer en commun de larges bandes de fluctuation pour le dollar sur les grandes places européennes et sur le marché des changes de Tokyo, a été repoussée par la plupart des participants : *« La majorité d'entre nous*, dit le communiqué, *considèrent que l'adoption de zones-objectifs n'apporterait pas en pratique de progrès dans les circonstances actuelles.* » Le contenu de cette proposition avait été élaboré à la hâte à Paris au printemps de 1984 pour donner quelque substance à la proposition présidentielle de conférence sur la réforme monétaire internationale.

Le projet français de « zones-cibles » ou zones-objectifs de taux de change reposait sur l'idée, formulée dans une note interne de l'administration au gouvernement, que *« les autorités monétaires sont capables, avec un degré d'approximation suffisant, d'identifier les taux de change d'équilibre fondamentaux »*.

La lecture de ce document montre cependant qu'aucun élément nouveau d'analyse n'était apporté *pour résoudre un problème en réa*lité très difficile. Si l'on imagine un taux d'équilibre qui soit autre que celui du marché, il faut nécessairement éliminer l'influence, jugée déstabilisatrice, de tel ou tel facteur : dire par exemple que le taux serait en équilibre si on ne tenait compte que de l'évolution des prix dans les pays considérés, abstraction faite des mouvements de capitaux. Mais, dans le monde, réel, d'énormes masses de capitaux se déplacent. La note française estimait que le taux *d'équilibre pouvait se déterminer en* prenant en considération l'ensemble des facteurs. Le *« taux de change réel fondamental »* une fois déterminé, les autorités monétaires feraient savoir au marché qu'elles ne toléreraient plus de variations de change qu'à l'intérieur d'une bande de 5 % à 10 % de large autour de ce taux.

Cependant, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles pour les ministres du groupe des Dix. Leur communiqué de Tokyo reconnaît que le régime des changes flottants *« a aussi montré ses faiblesses »* et qu'il *« est nécessaire de l'améliorer »*. M. Pierre Bérégovoy n'a pas été le seul à souligner les conséquences négatives de l'instabilité (à long terme) et de la variabilité (au jour le jour) des changes sur le commerce, l'investissement et, d'une façon plus générale, sur l'activité économique. Dans son exposé, le secrétaire américain au Trésor, M. James A. Baker a parlé de l' *« épreuve pénible infligée au secteur industriel américain par le niveau élevé du dollar »*.

Pour le ministre français de l'économie et des finances, *« il reste beaucoup à faire et beaucoup de résistances à vaincre pour améliorer le système monétaire international »*, mais, a-t-il ajouté en s'entretenant avec les journalistes à la suite de la conférence, *« pour beaucoup d'intervenants, les résolutions adoptées vendredi sont une base de départ et non un point d'arrivée »*.

PAUL FABRA.

(1) Le groupe des Dix comprend en réalité onze pays, depuis l'adhésion récente de la Suisse ; les autres membres sont les Etats-Unis, la RFA, la Grande-Bretagne, la France, le Japon, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède et le Canada.

EN GRANDE-BRETAGNE

La croissance a été de 3,5 % au premier trimestre

Le produit intérieur brut britannique s'est accru au premier trimestre 1985 de 3,5 % par rapport à la période correspondante de 1984, selon les dernières estimations de l'Office national de la statistique. Ce taux, obtenu après élimination des distorsions causées par la grève des mineurs, est conforme à l'objectif du gouvernement pour l'année tout entière.

La progression, qui a été de 0,8 % par rapport au trimestre précédent, résulte surtout d'une reprise des investissements (+ 3,5 % par rapport au premier trimestre 1984), toutefois partiellement annulée par une réapparition du déstockage (lequel s'était interrompu au trimestre précédent pour la première fois depuis 1983).

La consommation des ménages est retombée à cause principalement d'une diminution de la demande de biens durables et de produits alimentaires, que n'a compensé qu'en partie un acroissement de celle d'énergie. Par rapport au premier trimestre 1984, son augmentation a été inférieure à 1,5 %. — *(AFP.)*

LES TITRES PARTICIPATIFS DE GAZ DE FRANCE

L'art d'amender la loi

Qualifié de texte « fourre-tout » ou de *« voiture-balai »*, le projet de loi gouvernemental portant sur diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOF) mérite bien son nom. Jeudi 20 juin, tard dans la soirée, les membres de l'Assemblée nationale qui examinaient en seconde lecture les dispositions n'ayant pu faire l'objet d'un accord en commission mixte paritaire (Assemblée/Sénat) ont vu se glisser subrepticement un amendement gouvernemental concernant, en fait, les intentions de Gaz de France d'émettre des titres participatifs pour un montant de 6,8 milliards de francs (*le Monde* du 22 juin).

On sait que cette information (la décision officielle n'a pas encore été prise en conseil d'administration) a suscité de vives réactions, y compris chez les syndicats, prompts à voir dans cette démarche une amorce de *« dénationalisation rampante »*. M. Philippe Herzog, au nom du Parti communiste, et M. François Duteil, pour la CGT, ont, chacun de leur côté, élevé une protestation en ce sens. Au-delà du problème politique soulevé, la question était également d'ordre juridique : aux termes de la loi « Delors » du 3 janvier 1983, qui a permis la création de ces titres participatifs, un établissement public de l'Etat — c'est le statut de Gaz de France — peut-il émettre cette nouvelle catégorie de valeurs mobilières cotées en Bourse ?

Oui, répondirent les pouvoirs publics en faisant état du *« vide juridique »* de la loi et de l'extension progressive de cette disposition (initialement limitée aux seules entreprises nationalisées et aux coopératives constituées en sociétés anonymes) aux banques mutualistes et coopératives, voire aux coopératives agricoles (*le Monde* du 6 juin) et aux associations. Pas si sûr, assuraient certains spécialistes, forts du principe selon lequel tout ce qui n'est pas interdit, n'est pas nécessairement autorisé...

Pour couper court à toute polémique, le gouvernement a donc fait adopter au Palais Bourbon un article additionnel rédigé ainsi : *« Les établissements publics de l'Etat à caractère industriel et commercial peuvent émettre des titres participatifs dans les conditions prévues aux articles de 283-6 et 283-7 de la loi du 24 juillet 1966 (sur les sociétés NDLR). Un décret fixe en tant que de besoin les conditions d'application du présent article. »*

A cette occasion, on a assisté dans l'hémicycle à quelques échanges de propos savoureux :

● M. le secrétaire d'Etat (Henri Emmanuelli). — *La loi du 3 janvier, reprenant les articles 283-6 et 283-7 de la loi du 24 juillet 1966, n'écartait pas la possibilité d'émission de titres participatifs pour les entreprises publiques sous forme d'établissements industriels et commerciaux, dans la mesure où leur règlement n'y faisait pas obstacle. L'amendement 34 du gouvernement tend à lever toute ambiguïté sur ce point.*

● *M. le rapporteur général* (Christian Pierret). — *La lecture du Monde est toujours intéressante : j'y ai appris ce soir que le gouvernement déposait cet amendement, dont je me félicite d'ailleurs. Il permettra en effet à Gaz de France d'améliorer sa situation financière.*

● M. Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine). — *M. le ministre, M. le rapporteur général, ce que vous faites n'est pas du bon travail parlementaire. N'ayant pas lu la presse du soir, je n'avais pas connaissance de cet amendement important qui aurait dû être examiné par la commission des finances.*

● M. Goux, *président de la* commission des finances. — *Il l'a été !*

● M. Tranchant. — *Vous avez réuni la commission juste avant la séance alors que peu de parlementaires étaient présents.*

● M. Pierret. — *Il y en avait !*

● M. Tranchant. — *Mais qui pouvait imaginer que le gouvernement déposerait un tel amendement ? Sans doute serais-je venu plus tôt si j'avais lu* le Monde...

» La procédure n'est pas bonne et sur le fond plusieurs questions se posent. Combien d'établissements à caractère industriel et commercial pourront émettre de titres participatifs ? Nous aimerions en avoir la liste. Où en est Gaz de France sur le problème du gaz algérien, que nous surpayons au point d'avoir dû rajouter 2 milliards 300 millions au budget ? Enfin, quel est à l'heure actuelle le montant de l'endettement de cette entreprise ? »

Finalement, l'amendement 34, mis aux voix, est adopté.

S. M.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 21 juin 1985

Et de six...

AU vu de la purge sévère que s'était imposée la Bourse de Paris la semaine précédente (les cours des valeurs françaises avaient chuté de 4 % en moyenne), on pouvait se demander si le bilan du mois de juin allait être finalement positif. Mais le redémarrage de la cote que nous escomptions dans ces colonnes s'est effectivement produit et, à l'issue de cette phase de correction technique, les actions ont repris de la hauteur. Jeudi 20 juin, jour de la liquidation mensuelle, le marché affichait une hausse de 0,40 % pour la séance et de 1,50 % pour le mois boursier (outre une avance de plus de 26 % depuis le début de l'année). Mieux encore, vendredi, premier jour du terme de juillet – et accessoirement de l'été, – la cote faisait monter de 0,85 % la température au palais Brongniart, portant à 1,70 % la hausse globale de ces cinq séances.

D'un mois sur l'autre – et pour la sixième fois consécutive depuis janvier 1985 – la Bourse de Paris a aisément franchi le saut d'obstacles. En sera-t-il de même d'ici à la fin de l'année, ce qui devrait permettre à notre place de caracoler au top niveau des marchés mondiaux ? La question reste posée, et si certains observateurs, dont nous sommes, n'excluent pas une correction en baisse (qui pourrait atteindre 5 %) au dernier trimestre 1985, l'avis général est que la bonne tenue du marché devrait se poursuivre durant toute la période estivale.

A l'appui de cette analyse, on doit admettre que, par le seul jeu de l'argent disponible sur le marché, celui-ci doit nécessairement trouver des moyens d'investir ces liquidités. Y compris en frisant le domaine de l'irrationnel comme en témoigne, quasiment chaque jour à présent, la ruée sur les *sociétésintroduites* au second marché de Paris et des places de province. Grosso modo, le montant des divers coupons et dividendes qui tombent en ce moment dans l'escarcelle des investisseurs représente une vingtaine de milliards de francs. Auxquels il convient d'ajouter les sommes croissantes déposées sur les SICAV court terme (qui rendent de plus en plus urgente la mise en place du futur marché à terme d'instruments financiers) et le flux financier en provenance des côtes britanniques et américaines.

Sur ce dernier point – l'action des investisseurs transatlantiques sur notre marché – on remarquera que le seul fait d'accroître d'un point le volume de leurs placements hors de leurs frontières représente, pour les seules caisses de retraite américaines – les fameux *pension funds* – une *force de frappe supplémentaire de 10 milliards de dollars*, soit l'équivalent de 95 milliards de francs. Or la politique de ces grands « zinzins » qui n'ont placé que 0,5 % de leurs actifs en Europe, *pour l'instant*, consiste actuellement à diversifier leurs investissements. Au profit des places japonaises et de la City en priorité, c'est vrai, mais également en faveur des marchés continentaux, comme l'a démontré *en fin de semaine la vague d'achats américains qui s'est* abattue à Francfort et à Dusseldorf sur les grandes valeurs industrielles ouest-allemandes.

A Paris, le flot n'est *pas tari*, et on constate ces derniers temps qu'il n'hésite pas descendre en cascade des grandes valeurs de la cote vers des actions de second rang (distribution, holdings financiers) dont on pensait – sans doute à tort – que *les Américains ignoraient jusqu'à* l'existence... Les efforts entrepris par la communauté financière pour « vendre » ses produits hors de l'Hexagone commencent à porter ses fruits. Dans le même temps, on ne peut nier que la conduite des acheteurs – et des vendeurs bien sûr – est de plus en plus dictée par des considérations liées aux résultats financiers et aux prévisions annoncés par les dirigeants de tel ou tel groupe en cette période marquée par une kyrielle d'assemblées d'actionnaires.

Michelin se regonfle

A cette occasion, on a vu tout récemment certaines valeurs tirées de l'ornière, telles Bis et Ecco, deux sociétés représentatives d'un secteur (l'intérim) en crise pendant près de trois ans et qui revient au goût du jour, *aidé en cela par une politique gouvernementale convertie à la « mobilité de l'emploi »*. Ainsi Bis, qui figure en tête des plus fortes hausses de la semaine avec une avance de près de 25 %, prévoit-elle pour l'exercice 1985 un bénéfice consolidé de 50 à 55 millions de francs, pratiquement triplé par rapport à celui de l'année précédente. De même Ecco, à son plus haut niveau de l'année à Paris où elle a progressé de 18 %, fait-elle un « *tabac* » à Lyon où elle tente d'introduire sa filiale travail temporaire (voir le « Bloc-notes »).

Galeries Lafayette, la plus forte hausse de la liquidation de juin (plus 65 %), a encore mis 18 % à son actif cette semaine, entraînant dans son sillage BHV. Chargeurs SA dont les bénéfices (part du groupe) ont augmenté de 57 % en 1984 et qui vient de franchir la barre des 500 F, L'Air liquide à son plus haut niveau de l'année, Lyonnaise des eaux qui continue à susciter des achats étrangers. La SAT et la Télémécanique en phase ascendante, sans oublier Jean Lefebvre qui vient d'ajouter 14 % aux 45 % engrangés durant le seul mois de juin, *se sont également distinguées, le secteur raffinage*, par contre, pliant l'échine.

Parmi les valeurs en net redressement, Peugeot, en dépit du chemin parcouru jusqu'ici, continue à *soulever* autant d'intérêt. Dans le secteur du pneumatique, on pensait bien que Michelin, autre valeur remise en selle, *ne devrait pas*, tout compte fait, annoncer d'augmentation de capital classique lors de son assemblée générale prévue pour vendredi à Clermont-Ferrand. Aussi discret qu'à l'accoutumée, M. François Michelin s'est contenté en effet d'évoquer le recours à *« des opérations financières »* pour répondre au besoin *« impératif de renforcer les fonds propres du groupe »* à concurrence de 1 milliard de francs environ. Décidé à *« saisir toutes les opportunités d'adopter tel ou tel des nombreux moyens de financement permis »*, le président du second groupe mondial dans sa spécialité (derrière l'américain Goodyear) n'a pas donné davantage de précisions sur ce volet financier. Il s'est contenté de mettre en avant la nette amélioration de la marge brute d'autofinancement (2 milliards de francs en 1984, après 650 millions de francs, l'année précédente).

Parallèlement, les comptes consolidés de « Bibendum » au premier trimestre 1985 font apparaître des résultats nets positifs, et Michelin prévoit d'intégrer désormais les comptes de sa filiale Kléber, une stratégie coordonnée des deux marques devant être mise en œuvre. Autant d'éléments qui viennent conforter l'espoir placé par les boursiers dans cette entreprise à haute valeur de *symbole dans les milieux d'affaires*.

SERGE MARTI.

Bloc notes

● 18 juin. – L'introduction des actions de la société Brioche *Pasquier sur le second marché* de la bourse de Nantes n'a pu avoir lieu en raison de l'abondance des ordres d'achat : 3,45 millions d'actions face à vingt-cinq mille titres offerts au public. L'opération avait été reportée au 21 juin sous forme d'offre publique de vente à 260 F (contre 230 F lors de l'offre initiale). Le 21 juin, le titre *Brioche Pasquier a été effectivement* coté à ce cours de 260 F, la demande représentant encore 2,9 millions de titres, l'opéra*tion étant conduite par le Crédit* industriel de l'Ouest, la Banque nationale de Paris et la charge d'agents de change nantaise de Chaillé de Portzamparc.

● 19 juin. – Faute d'avoir pu satisfaire la demande (8,99 millions d'actions face à 45 436 titres offerts), l'introduction au second marché de Paris de la société de services *informatiques Dataid sous* l'égide du Crédit commercial de France, de l'Européenne de banque et de la charge Rondeleux-Oudart, a été reportée au lundi 24 juin. Une tentative sera alors effectuée sous forme d'offre publique de vente au prix de 275 F par action (contre 200 F initialement).

● 20 juin. – L'admission *à la cote officielle du marché de* Paris de l'action japonaise Honda Motor s'est effectuée au cours de 52,40 F par voie d'arbitrage (conversion en monnaie nationale, via la devise-titre, du cours coté par la valeur sur sa place d'origine).

● 21 juin. – Prévue sur le second marché de la Bourse de Lyon au prix de 450 F, l'introduction d'*Ecco Travail Temporaire* a suscité 11,7 millions d'actions demandées face à 80 000 titres offerts. Devant ce *déséquilibre, l'opération*, menée par le Crédit lyonnais, la Société lyonnaise de banque et la charge lyonnaise Girardet, a été reportée au jeudi 27 juin sous forme d'offre publique de vente et au prix de 625 F.

● 28 juin. – Introduction, au second marché de Lyon de la Société française de signalisation, à l'initiative du Crédit lyon*nais et de la charge d'agents de* change locale Richard. L'opération portera sur 30 000 actions, au prix de 180 F, soit 10 % de cette entreprise (*ex-société Girod*), spécialisée dans les panneaux de signalisation routière et qui a réalisé au cours du dernier exercice un bénéfice de 6,6 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 86 millions.

● *8 juillet. – Procédure* d'admission des établissements Binet au second marché de la Bourse de Lyon sous la forme de 12 000 actions au prix de 185 F, à l'initiative de la banque Neuflize, Schlumberger-Mallet et de la charge lyonnaise Wolff-Goirand. Cette société est spécialisée dans la fabrication de feutres pour l'industrie textile.

Matériel électrique services publics

	21-6-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	312	– 1,10
CIT-Alcatel	1 250	– 65
Crouzet	248	– 32
Générale des Eaux	691	– 11
IBM	1 169	– 21
Intertechnique	2 650	+ 185
ITT	303	
Legrand	2 300	+ 72
Lyonnaise des Eaux	880	+ 70
Matra	1 790	– 85
Merlin-Gérin	2 080	+ 110
Moteurs Leroy-Somer	602	+ 21
Moulinex	91,50	+ 3,70
Philips	172,50	– 5,30
PM Labinal	529	+ 34
Radiotechnique	328	+ 13,5
SEB (1)	388	– 1,50
Signaux	601	+ 34
Télémec. Electrique	2 705	+ 255
Thomson-CSF	525	+ 3
Schlumberger	356	– 10,9
Siemens	1 880	+ 50

(1) Compte tenu d'un coupon de 16 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	21-6-85	Diff.
Charter	23	+ 0,05
Géophysique	720	– 30
Imétal	106,80	– 1,20
INCO	123,20	– 5
Michelin	1 028	+ 14
Min. Penarroya	98	+ 2
RTZ	72	+ 0,40
ZCI	1,81	– 0,02

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14 juin	Cours 21 juin
Or fin (kilo en barre)	95 300	94 500
– (kilo en lingot)	95 050	94 550
Pièce française (20 F)	550	542
Pièce française (10 F)	411	416
Pièce suisse (20 F)	552	550
Pièce latine (20 F)	545	540
Pièce tunisienne (20 F)	545	550
Souverain	689	688
Souverain Elizabeth II	697	690
Demi-souverain	387	387
Pièce de 20 dollars	4 000	3 920
– 10 dollars	2 110	2 130
– 5 dollars	1 352	1 375
– 50 pesos	3 525	3 520
– 20 marks	871	871
– 10 florins	565	574
– 5 roubles	420	428

Banques, assurances sociétés d'investissement

	21-6-85	Diff.
Bail Equipement (1)	341	– 19,50
Bancaire (Cie)	639	– 16
Cetelem	600	+ 30
Chargeurs SA	641	+ 55
CFF	870	– 8
CFI	305	– 6
Eurafrance	1 520	+ 40
Hénin (La)	470	– 5
Imm. Pl.-Monceau	463	+ 10
Locafrance (2)	468	+ 15
Locindus	865	+ 20
Midi	2 640	+ 75
Midland Bank	253	+ 12
OFP	1 211	+ 13
Parisienne de réesc.	1 039	+ 19
Prétabail	1 220	+ 5
Schneider	217	+ 8,90
UCB	320	– 4

(1) Compte tenu d'un coupon de 17,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 17 F.

Bâtiment, travaux publics

	21-6-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	960	+ 15
Bouygues (1)	830	+ 49
Ciments Français	351,90	– 4,10
Dumez	650	– 23
GTM	282,50	– 1,50
J. Lefebvre	356	+ 42,50
Lafarge	556	+ 3
Maisons Phénix	247	+ 2
Poliet et Chausson	645	+ 15
SCREG	137,50	inch.
SGE-SB	60,50	– 2,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 19 F.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Cedis	162 701	130 160 800
Lafarge-Coppée	154 575	85 286 727
Carrefour	32 326	69 413 350
Peugeot	169 339	68 451 990
Elf-Aquitaine	280 975	59 351 996
Thomson-CSF	111 017	57 676 368
L'Air liquide	86 339	57 376 409
Moët-Hennessy	24 000	46 840 894
4 1/2 % 1973	28 005	45 006 376
IBM	37 182	43 224 195

(*) Du 14 au 20 juin.

Filatures, textiles, magasins

	21-6-85	Diff.
André Roudière	380	– 12
FF Agache-Willot	N.C.	N.C.
BHV	315	+ 45
CFAO	1 009	+ 57
Damart-Serviposte	1 920	– 180
Darty	1 480	+ 124
DMC (1)	278,50	+ 13
Galeries Lafayette	655	+ 101
La Redoute	1 454	+ 59
Nouvelles Galeries	165,50	– 4,5
Printemps	292	+ 10
SCOA	100,60	+ 3,80

(1) Compte tenu d'un droit de 28,50 F.

Pétroles

	21-6-85	Diff.
Elf-Aquitaine	214	+ 2,90
Esso	530	– 3
Exxon	583	– 5
Francarep	317	+ 7
Petrofina	878	– 42
Pétroles (Française)	254	+ 9
Pétroles B.P.	112	+ 8
Primagaz	365	+ 23
Raffinage	81	– 5,10
Royal Dutch	545	+ 15
Sogerap	445	+ 13

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	21-6-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 611	– 18
7 % 1973	8 270	– 8
10,30 % 1975	97,75	– 0,15
PME 10,6 % 1976	98,40	– 0,20
8,80 % 1977	120,45	+ 0,65
10 % 1978	98,25	+ 0,23
9,80 % 1978	96,90	– 0,20
8,80 % 1978	97,65	+ 0,05
9 % 1979	94,01	– 0,34
10,80 % 1979	100	– 0,05
12 % 1980	100,65	– 0,16
13,80 % 1980	106	– 0,31
16,75 % 1981	111,54	– 0,36
16,20 % 1982	117,80	– 0,16
16 % 1982	118,47	– 0,38
15,75 % 1982	115,25	– 0,32
CNE 3 %	4 249	– 8
CNB bq. 5 000 F	102,20	– 0,30
CNB Paribas 5 000 F	103,40	+ 0,40
CNB Suez 5 000 F	103,50	– 0,35
CNI 5 000 F	102,20	– 0,20

Alimentation

	21-6-85	Diff.
Beghin-Say	281	+ 10
Bongrain	1 950	+ 11
BSN G.-Danone	2555	+ 54
Carrefour	2 181	+ 56
Casino (1)	908	– 44,40
Cédis	750	– 50
Euromarché (2)	1 160	+ 45,50
Guyenne et Gasc.	307	– 2
Lesieur	680	– 55
Martell	1 778	+ 48
Moët-Hennessy	1 947	– 12
Nestlé	24 130	+ 420
Occidentale (Gle)	782	– 24
Olida-Caby	235,50	– 1,5
Pernod-Ricard	766	+ 11
Promodès	1 440	+ 38
Source Perrier	558	+ 26
St-Louis-Bouchon	299	inch.
C.S. Saupiquet	550	+ 2
S. Perrier	558	+ 26
Veuve Clicquot	2 595	+ 90

(1) Compte tenu d'un droit de 86,40 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 35,50 F.

Produits chimiques

	21-6-85	Diff.
BASF	710	+ 19
Bayer (1)	715	+ 16
Hoechst	720	+ 19
Imp. Chemical	90,90	– 0,90
Institut Mérieux	1 720	+ 20
Laboratoire Bellon	1 146	+ 16
Norsk Hydro	109,50	– 3
Roussel-Uclaf	1 560	– 40

(1) Compte tenu d'un coupon de 21 F.

Métallurgie construction mécanique

	21-6-85	Diff.
Alspi	147,90	– 5,20
Avions Dassault-B.	1 375	– 55
Chiers-Châtillon	54	+ 1,40
De Dietrich	588	+ 19
FACOM	1 237	+ 22
Fives-Lille	405	– 0,50
Fonderie (Générale)	69,20	+ 2,60
Marine Wendel	258	+ 5
Penhoët	850	– 10
Peugeot SA	406	+ 4
Poclain	63,90	– 2,20
Pompey	216	+ 11
Sagem	1 821	+ 116
Valéo	220	+ 14
Vallourec	114,50	+ 1,50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17 juin	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin
RM	411 187	527 270	543 085	641 799	N.P.
Comptant R. et obl.	2 790 134	2 543 353	2 104 834	2 197 131	N.P.
Actions	86 546	100 787	127 411	86 298	N.P.
Total	3 287 867	3 171 410	2 675 330	2 925 228	N.P.
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	120,2	120	120,6	121,1	–
Étrang.	104,3	102,6	103,6	102,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	125,7	125,6	125,6	126,1	127,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	224,9	223,2	223,3	224,1	225,6

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	21 juin	14 juin	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	115	115,7	– 0,6	117,9	99,7

Saint-Gobain revient en Bourse

Nationalisé en 1982, réintroduit à la corbeille par la petite porte des titres participatifs, le groupe Saint-Gobain revient réellement à la Bourse en y introduisant, le 25 juin, au second marché, 15 % du capital d'une de ses filiales les plus présentables, Saint-Gobain Emballage. Débar*rassé, au préalable, de cette* « bête à chagrin » que sont les Verreries de Saint-Gobain, consacrées à la fabrication des gobelets... et aux déficits, et que la maison mère a récupérés, Saint-Gobain Emballage réalise près de 4 milliards de francs de chiffres d'affaires et figure au premier rang européen dans sa spécialité sur un marché dont la croissance est qualifiée de modérée, mais assurée à moyen terme. La société est chef de file pour le *conditionnement* des vins fins, du champagne et des alcools, devant BSN, et, par sa filiale Saint-Gobain Desjonquères, tient le premier rang mondial dans le flaconnage pour la pharmacie, la parfumerie et les cosmétiques.

L'outil industriel est en pleine *modernisation, ce qui a grevé* les résultats sociaux pour 1984, la société ayant profité au maximum des avantages fiscaux : cette pratique a contribué à brouiller un peu la lecture des comptes. Mais, au prix d'offre de 650 F, *soit 6,9 fois le bénéfice* estimé pour 1985 (152 millions de francs), la charge d'agents de change François Dufour-Kervern conçoit l'achat de titres dans une optique de placement à long terme. C'est sans doute de ce *genre* de « *papier* » *qu'auront* besoin, pour une part, les organismes vendant des produits financiers de longue durée (assurance-vie, retraite capitalisation, etc.).

F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Tardive reprise

La forte reprise enregistrée, vendredi, lorsque l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné plus de 20 points, a permis au marché de regagner, et au-delà, le terrain perdu en début de semaine. De ce fait, le Dow Jones a clos les cinq séances à 1 320,67, en hausse de 23,29 points sur le vendredi précédent. La baisse du prime rate, revenu à son plus bas niveau depuis 1978 et celle, parallèlement, des fonds fédéraux, a permis à la cote de progresser. Mais l'avance s'est essoufflée après la publication des estimations relatives à la croissance du PNB américain pour le second trimestre 1985, qui font craindre un resserrement de la politique du « Fed ».

	Cours 14 juin	Cours 21 juin
Alcoa	32 1/4	35 5/8
ATT	23 3/8	24 1/2
Boeing	44	43 1/2
Chase Man. Bank	58 1/4	59 3/4
Du Pont de Nemours	57 1/2	57 3/4
Eastman Kodak	43 5/8	43 7/8
Exxon	53	53
Ford	45 5/8	48 1/8
General Electric	59 3/4	60 3/8
General Foods	71 1/4	82 1/8
General Motors	73 1/4	72 7/8
Goodyear	28 1/4	30
IBM	121	119 5/8
ITT	32	31
Mobil Oil	30 3/8	30 7/8
Pfizer	47 7/8	49 3/8
Schlumberger	37	37 3/4
Texaco	37 5/8	37 7/8
UAL Inc.	54 5/8	53 1/4
Union Carbide	42 3/4	43 7/8
US Steel	27	27 1/4
Westinghouse	32 1/2	33 1/4
Xerox Corp	48 7/8	50 3/8

LONDRES

Maussade

La tendance est demeurée maussade cette semaine sur le London Stock Exchange après une flambée d'activité *provoquée par le grand succès de l'émis*sion publique de la société d'assurance Abbey Life. Celle-ci a été couverte dix-neuf fois et par conséquent les actions *ont fait leur début* à la cote jeudi avec une prime de 56 pences sur le prix de souscription de 180 pence. Parmi les « blue chips », British Telecom a baissé, en dépit de l'annonce de bénéfices imposables de 1,5 milliard de livres en 1984, sous l'effet des craintes que son OPA lancée sur la société canadienne Mitel soit bloquée par la commission antimonopole. Indices « FT » : industrielles : 963,2 contre 979,1 ; mines d'or : 440,6 contre 436,8 ; fonds d'Etat : 81,96 contre 81,66.

	Cours 14 juin	Cours 21 juin
Beecham	345	330
Bowater	277	267
Brit. Petroleum	518	523
Charter	188	186
Courtaulds	139	141
De Beers (*)	510	544
Dunlop	–	–
Free State Ged. (*)	25 5/8	25 3/8
Glaxo	13	12 19/32
Gt. Univ. Stores	810	825
Imp. Chemical	743	734
Shell	678	683
Unilever	11 19/64	11 5/32
Vickers	280	275
War Loan	–	–

(*) En dollars.

TOKYO

En hausse

Grâce à la reprise observée samedi dans le sillage de Wall Street la veille, le marché a terminé en hausse d'une semaine à l'autre. Selon les analystes, les investisseurs américains ont momentanément délaissé le marché japonais pour se placer sur les places ouest-allemandes. Indice Nikkei Dow-Jones : 12 729,62 contre 12 753,38. Indice général : 1 016,39 contre 1 009,83.

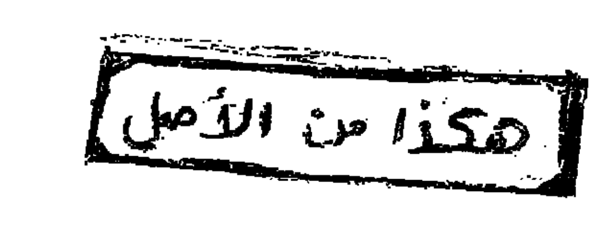
	Cours 14 juin	Cours 21 juin
Akai	408	385
Bridgestone	544	544
Canon	1 130	1 080
Fuji Bank	1 620	1 680
Honda Motors	1 350	1 330
Matsushita Electric	1 400	1 390
Mitsubishi Heavy	318	333
Sony Corp.	4 000	3 780
Toyota Motors	1 230	1 230

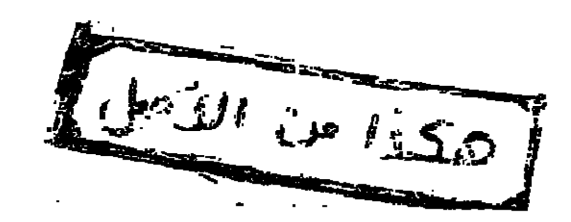
FRANCFORT

Vive reprise

La bourse de Francfort a enregistré une vive reprise cette semaine à Francfort, atteignant son plus haut niveau de l'année, après avoir souffert la semaine dernière d'un repli dû à des prises de bénéfices. Le marché a *été* animé en grande partie par les investisseurs étrangers qui se sont intéressés aux valeurs des secteurs de l'automobile, des assurances et de l'électrotechnique. Celles-ci, estiment les opérateurs, sont encore sous-évalués, ce qui a motivé l'intérêt qu'ont manifesté pour elles les gérants de portefeuilles étrangers. Indice de la Commerzbank : 1 427,1 contre 1 365,8.

	Cours 14 juin	Cours 21 juin
AEG	130,70	146,20
BASF	218,40	224,50
Bayer	227,90	222,90
Commerzbank	197,50	201,50
Deutschebank	541,50	570,50
Hoechst	220,10	224,80
Karstadt	229	233,50
Mannesman	176,50	198,60
Siemens	567,50	582
Volkswagen	285,30	328





L'euromarché

Spectaculaire essor des émissions

Le premier semestre n'est pas encore entièrement achevé que déjà l'on recherche une confirmation statistique de l'explosion récente du volume des nouvelles transactions sur le marché euro-obligataire. Avec près de 63,5 milliards de dollars à la fin de la semaine passée, la confirmation est éclatante : ce montant représente presque le double de celui des six premiers mois de 1984 et plus des quatre cinquièmes de celui de l'année dernière entière, qui, elle-même, était une année record.

A la seule exception de celui de l'euroflorin, en repli — qui n'est pas vraiment un euromarché parce qu'il concerne des emprunts non cotés, — tous les secteurs ont participé à l'évolution générale, même s'ils l'ont fait à des degrés divers. Le dollar a assuré sa supériorité de façon magistrale avec *50 milliards* de dollars, soit le double environ du chiffre correspondant de la mi-1984, dans un mouvement provoqué par la vigoureuse expansion des émissions à taux flottant. Avec l'équivalent de 3,57 milliards de dollars, le mark ouest-allemand revigoré par les récentes mesures de libéralisation prises par la Bundesbank, défend sa seconde place, que l'ECU tend à lui ravir.

Des émissions libellées dans *la* devise européenne ont été lancées pour l'équivalent de 3,1 milliards de dollars, contre 1,53 milliard au premier semestre de *1984*. La livre sterling suit timidement à distance, avec environ 2,2 milliards de dollars, menacée par la forte montée du yen (1,88 *milliard* de dollars) et celle du dollar canadien (1,71 milliard de dollars des Etats-Unis).

La compilation est aussi l'occasion de saluer le retour de l'eurofranc français dont la modestie est illustrée par le fait que le volume de ses six émissions environ 340 millions de dollars est pratiquement rejoint par celui du secteur néo-zélandais. C'est aussi l'occasion d'évaluer le poids d'un nouveau venu, l'eurosecteur de la couronne danoise, qui, avec l'équivalent d'environ 150 millions de dollars, est, avec la couronne norvégienne, un des plus faibles.

Les chiffres illustrent les mouvements du niveau de l'intérêt. Ils suggèrent l'affinement des techniques d'emprunt et l'ouverture du marché à de nouveaux compartiments.

Deux émissions françaises se sont distinguées la semaine passée par la qualité de leurs emprunteurs dans le flot des transactions à taux flottant dont l'intérêt est limité par un plafond. Ce dernier se situe à 13 % pour le nouvel emprunt de 250 millions de dollars lancé sur douze ans pour la Banque nationale de Paris. L'intérêt se compose d'une marge de 0,375 % et du taux interbancaire demandé à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois mois. La commission pour les banques atteint 0,35 %. Grâce au swap à taux d'intérêt plafonné mis sur pied par la banque américaine Salomon Brothers, dans le contexte d'une opération semblable à celle présentée dans ces colonnes la semaine dernière, la transaction procure à la BNP des fonds dont le coût est inférieur de 13 points de base aux taux du Libor.

Apparue plus tard dans le marché, l'opération de 250 millions de dollars lancée jeudi pour le compte du Crédit lyonnais, également très avantageuse pour l'emprunteur, s'est ressentie de l'encombrement d'un secteur devenu à la mode et où l'on a poussé l'absurde jusqu'à combiner pour un débiteur irlandais une durée illimitée et un taux d'intérêt limité. D'une durée de douze ans et assortie d'un intérêt de 1/4 % en plus du Libor à trois mois, la proposition du Crédit lyonnais comprend un intérêt maximum de 12 3/4 % ; les commissions totales sont de 0,375 % dont 0,225 % pour le placement.

Sur le « marché gris », sa bonne réception se marquait par des prix à l'intérieur de cette dernière commission. Le fait est d'autant plus encourageant que, de par la structure même du groupe de direction de l'emprunt, plus nombreux que celui de la BNP, qui ne compte que quatre participants, le placement est destiné à prendre quelque temps. Ceci à un moment marqué par la fermeture des marchés du Proche-Orient, actuellement clos en raison du ramadan.

Ce dont il convient de se féliciter autant que du succès et de l'ingéniosité des emprunteurs et des arrangeurs, c'est de la souplesse dont a fait preuve le Trésor en autorisant à un moment propice une abondance de dettes françaises. Ces dernières émissions ont été lancées dans la foulée de celles toutes récentes de la Banque française du commerce extérieur, d'Indosuez et de la BNP elle-même. La présence de cette dernière pour la seconde fois en deux semaines sur le maché international des capitaux correspond au souci hautement louable de réaménager sa dette à des conditions les meilleures possibles.

« Aucune responsabilité »

De telles préoccupations, il n'en est pas question en Chine, où l'on s'affaire bien plutôt à accroître la dette publique extérieure sur la base d'un niveau officiellement évalué à 3,753 milliards de dollars au 30 septembre 1984. Le chiffre, bien sûr, ne se rapporte qu'aux trente-cinq dernières années puisque *« le gouvernement chinois et ses organisations ne reconnaissent et n'assument aucune responsabilité pour toute dette extérieure survenue du fait de gouvernements chinois antérieurs au 1er octobre 1949, date de la fondation de la République populaire de Chine »*. La position est clairement établie dans le mémorandum d'information publié à l'occasion de la récente première prise de contact entre une entité chinoise et le marché euro-obligataire.

Cela rend peu probable, pour l'instant, une transaction en dollars, et, out paraît indiquer que le second euro-exercice chinois sera fait comme le premier à Francfort et sera de droit ouest-allemand. Comme il s'agit, pour le moment, de se montrer discret pour ne pas ternir le succès des premiers pas de Zhongguo Yinhang, mieux connue sous le nom de Bank of China, la plus *grande partie de l'été pourrait* s'écouler avant qu'une autre entreprise étatique, China International Trust and Investment Corporation (CITIC), *ne se présente à son tour* sur le marché de l'euromark.

Sur le marché de l'eurofranc, la Suède, sous la direction de la BNP, est *venue aux conditions prévues* et a bénéficié du succès attendu. D'un montant de 500 millions, il est lancé au pair pour une durée de quinze ans. Son coupon est de *11 %*. Deux, et peut-être trois euro-emprunts en francs français sont attendus pour juillet si se réalise, comme on le prévoit, une émission convertible. L'attention se tourne vers l'opération prochaine de 1 milliard de francs que la Banque mondiale s'apprête à lancer sur le marché intérieur sous la direction de Paribas, de la Société générale et de la Caisse des dépôts et consignations. La Banque mondiale sera le premier emprunteur à bénéficier du même privilège fiscal que l'Etat. Elle pourrait être suivie par d'autres organisations supranationales.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar bien agité

Les cours du dollar ont assez fortement fluctué cette semaine, commençant par fléchir très sensiblement à l'annonce d'une nouvelle diminution du taux de base des banques américaines pour rebondir non moins vivement sur la nouvelle d'une progression du PNB des Etats-Unis plus forte que prévu pour le second semestre.

Quant au franc français, encore très ferme la semaine dernière, il commence à donner lieu à quelques appréciations moins favorables, *mais cela semble encore très circonstanciel.*

Stable au début de la période hebdomadaire sous-revue, la devise américaine se mettait à glisser dès mardi, en liaison avec l'amorce d'une nouvelle détente des taux outre-Atlantique : une petite banque, la Southwest de Saint-Louis, avait, la veille, ramencé son taux de base de 10 % à 9 1/2 %. Le lendemain, l'ensemble des banques américaines prenait *la même décision*, le taux de base revenant en dessous de 10 % pour la première fois depuis le 13 octobre 1978. Du coup, le dollar « *plongeait* » *brutalement*, revenant de 9,29 F à 9,17 F et même 9,13 F, et tombant, un moment, un peu en dessous du seuil fatidique des 3 DM, au plus bas depuis le *23 avril* dernier.

Les milieux financiers internationaux attendaient, avec une certaine appréhension, les premières « estimations anticipées » sur la croissance du produit national brut américain pour le second trimestre. Les pronostics portaient sur un chiffre guère supérieur à 1,5 %, et même moins : en ce cas, la Réserve fédérale se verrait contrainte d'abaisser à nouveau son taux d'escompte, déjà ramené de 8 % à 7,5 % le 17 mai dernier : une décision de nature à affaiblir encore le dollar.

Le jeudi, patatras ! Les estimations en question indiquaient une croissance de 3,1 % de l'économie *américaine pour le second trimestre* (sur une base annuelle), donc bien plus forte que prévu. La situation se renversait complètement, d'autant que, *selon toute probabilité*, le Réserve fédérale ne se sentait plus obligée d'abaisser son taux d'escompte. Les taux d'intérêt remontaient outre-Atlantique (8 % à la veille du week-end sur l'eurodollar à six mois contre près de 7 1/2 % au début de la semaine) et les cours du dollar bondissaient, de 9,26 F à plus de 9,40 F et de 3,04 DM à près de 3,09 DM, avant de fléchir un peu vendredi à 9,35 F et 3,06 DM.

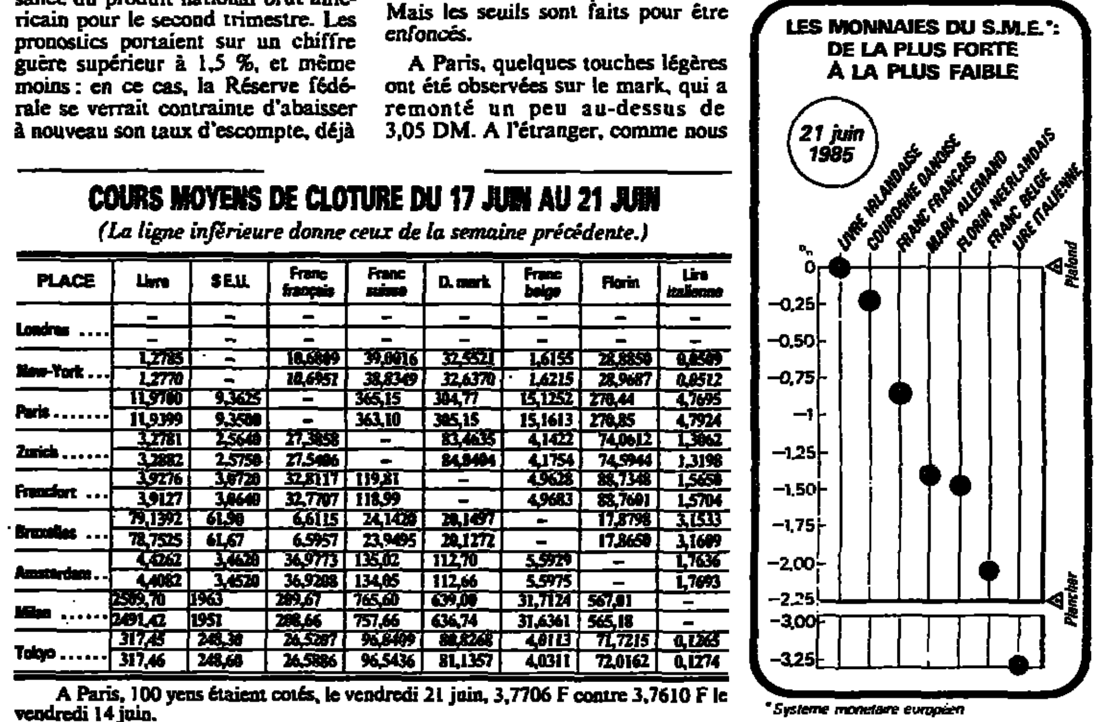
Après ces réactions plutôt brutales et ces écarts sensibles, éprouvants pour les nerfs des opérateurs, le moment de la réflexion semble venu. Les fameuses « estimations anticipées » sont sujettes à caution... et à révision : celles pour le PNB du premier trimestre étaient de 2,7 % au départ, pour revenir ensuite à 1,3 %, puis à 0,7 % et, enfin, dernier chiffre révisé le 19 juin, à 0,3 % seulement.

En tout cas, pris à contrepied, les opérateurs sont de plus en plus prudents et ne prennent plus aucun *engagement : on travaille à vue.* Tout au plus, distingue-t-on un seuil de résistance à 3 DM pour un dollar. Mais les seuils sont faits pour être *enfoncés.*

A Paris, quelques touches légères ont été observées sur le mark, qui a remonté un peu au-dessus de 3,05 DM. A l'étranger, comme nous le signalions la semaine dernière, on commence un peu à scruter l'horizon au-delà de mars 1986. A cette occasion, la Rue de Rivoli a éprouvé le besoin de relever avec sévérité les déclarations de M. Alain Juppé, l'un des principaux conseillers de M. Chirac, faites en début de semaine devant un groupe de journalistes anglo-saxons, et reprises par le *Wall Street Journal :* en substance, si l'opposition remporte les élections en mars 1986, le RPR cherchera à obtenir un réajustement des parités au sein du système monétaire européen, opération « nécessaire », selon M. Juppé. On remarquera que c'est également le pronostic de l'OFCE, organisme semi-public, qui évoque une hausse de 6,8 % du mark au second semestre 1986 (*le Monde* du 16-17 juin 1985).

En tout cas, on relève, dès maintenant, quelques modifications dans l'échéancier des placements étrangers sur le marché des eurofrancs, où les opérateurs se préoccupent de raccourcir les échéances (habituellement 7, 6 et 12 mois). Si le problème du couple mark-franc et de ses relations orageuses depuis trente ans est toujours posé, il est une monnaie qui se dégrade lentement du fait d'une inflation encore bien plus forte qu'ailleurs en Europe, c'est la lire italienne. Pour elle aussi, un réajustement devra se produire.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 JUIN AU 21 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—
New-York ...	1,2785	—	10,6809	39,0016	32,5521	1,6155	28,8850	0,8509
	1,2770	—	10,6951	38,8349	32,6370	1,6215	28,9687	0,8512
Paris	11,9700	9,3625	—	365,15	304,77	15,1252	270,44	4,7695
	11,9399	9,3500	—	363,10	305,15	15,1613	270,85	4,7924
Zurich	3,2781	2,5640	27,3858	—	83,4635	4,1422	74,0612	1,3062
	3,2882	2,5750	27,5406	—	84,0404	4,1754	74,5944	1,3198
Francfort ...	3,9276	3,0720	32,8117	119,81	—	4,9628	88,7348	1,5658
	3,9127	3,0640	32,7707	118,99	—	4,9683	88,7601	1,5704
Bruxelles ...	79,1392	61,90	6,6115	24,1420	20,1497	—	17,8798	3,1533
	78,7525	61,67	6,5957	23,9495	20,1272	—	17,8650	3,1609
Amsterdam ..	4,4262	3,4620	36,9773	135,02	112,70	5,5929	—	1,7636
	4,4082	3,4520	36,9208	134,05	112,66	5,5975	—	1,7693
Milan	2509,70	1963	209,67	765,60	639,00	31,7124	567,01	—
	2491,42	1951	208,66	757,66	636,74	31,6361	565,18	—
Tokyo	317,45	248,30	26,5287	96,8409	80,8268	4,0113	71,7215	0,1265
	317,46	248,60	26,5886	96,5436	81,1357	4,0311	72,0162	0,1274

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 juin, 3,7706 F contre 3,7610 F le vendredi 14 juin.

*Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse du sucre et du café

Baisse des prix du pétrole, sautes d'humeur du dollar se répercutant de façon éphémère sur les cours des métaux précieux, perspectives économiques incertaines, tous ces facteurs ont exercé une influence sensible sur les différents marchés. Des prévisions d'abondantes récoltes (café et sucre entre autres, ont eu leur effet déprimant habituel).

MÉTAUX. — *Le cuivre s'est maintenu pratiquement à ses niveaux précédents au Metal Exchange de Londres. L'effet de surprise provoqué par une diminution des stocks britanniques de métal revenus à 107 550 tonnes (— 2 625 tonnes), contrairement aux prévisions des négociants, n'a pratiquement pas eu d'influence sur le marché. Il faut s'attendre pour l'année en cours à une légère diminution de l'utilisation mondiale de métal qui s'était accrue de 10 % en 1984 par rapport à 1983.*

Le plomb a consolidé son avance précédente au-dessus de 300 livres la tonne à Londres.

Aucune amélioration n'a été enregistrée sur le marché londonien du zinc, dont les cours frôlent leurs niveaux les plus bas depuis octobre 1983. Par rapport au cours record atteint en mars dernier la baisse est de l'ordre de 260 livres par tonne. Tous les producteurs européens ont ramené le prix de leur métal à 880 dollars la tonne. Plusieurs producteurs américains ont suivi en le ramenant à 44 cents la livre, en diminution de 3 cents.

Malgré les réductions d'activité pratiquées par les grands de la profession aux Etats-Unis, la production mondiale d'aluminium des pays non socialistes a augmenté de 38 000 tonnes en mai par rapport au mois précédent pour atteindre 1 018 000 tonnes. Le rythme quotidien de production de 32 800 tonnes est toutefois inférieur à celui du mois de mai 1984 (34 500 tonnes). Il semble que les réductions mises en pratique dans les pays d'Amérique du Nord ont été compensées, et même au-delà, par des accroissements d'activité dans d'autres parties du monde. De telles statistiques pouvaient stimuler le marché.

CAOUTCHOUC. — *A Singapour, les cours du naturel ont consolidé leur récente avance. La Chine devrait maintenir cette année ses achats de naturel en Malaisie à leur niveau de 1984, soit à 115 000 tonnes environ. Mais ce pays aurait accru surtout ses achats en Thaïlande depuis le commencement de l'année.*

DENRÉES. — *Nouveau plongeon des cours du sucre sur la plupart des marchés, déprimés par la surabondance de l'offre mondiale. En effet le département américain de l'agriculture prévoit que les stocks mondiaux en fin de campagne atteindront 43,5 millions de tonnes, en augmentation de 3,5 millions de tonnes sur ceux de 1983-1984. Ils sont supérieurs de 50 % à leur niveau normal. La production mondiale de la campagne 1985-1986 se maintiendrait à 99,6 millions de tonnes, soit 200 000 tonnes de plus que la précédente, en dépit de prix très loin d'être rémunérateurs pour les producteurs. Quant à la consommation mondiale, elle variera peu aux alentours de 96 millions de tonnes.*

Le café a reperdu sa petite hausse de la semaine précédente. La prochaine récolte mondiale se placera sous le signe de l'abondance, étant évaluée par le département américain de l'agriculture au niveau le plus élevé jamais enregistré, soit à 99,1 millions de sacs. Elle dépassera de 1 % le record atteint en 1981-1982 (98,1 millions de sacs).

CÉRÉALES. — *Les cours du blé sont restés soutenus sur le marché aux grains de Chicago. La concurrence s'exacerbe sur le marché mondial, car les grands exportateurs s'efforcent de contrer les efforts déployés par les Etats-Unis pour reconquérir des parts de marché. L'Australie vient de vendre, 400 000 tonnes de blé à la Chine ce qui portera à 1 million de tonnes les ventes effectuées à ce pays depuis le commencement de l'année.*

LES COURS DU 21 JUIN 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 118 (1 120,50) ; à trois mois, 1 131 (1 135,50) ; étain comptant, 9 690 (9 695) ; à trois mois, 9 480 (9 540) ; plomb, 313 (308) ; zinc, 575 (562) ; aluminium, 800 (807) ; nickel, 4 350 (4 370) ; argent (en pence par once troy), 478,50 (489). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,30 (60,35) ; argent (en dollars par once), 6,12 (6,19) ; platine (en dollars par once), 263,90 (263,50). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,60 (29,40).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 61,88 (63,23) ; octobre, 61,15 (61,60). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 533 (537). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 55,20 (55,30).

CAOUTCHOUC. — **Singapour** (en cents par kilo) (comptant) : 180-181 (181,50-182,50).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, inch. (2 035) ; septembre, 2 022 (2 005) ; sucre, juillet, 2,70 (3) ; septembre, 2,71 (3,07) ; café, juillet, 141,55 (147,89) ; septembre, 144,23 (149,73). — **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre en dollard par tonne) : sucre, août, 85,80 (93) ; octobre, 86,80 (94,80) ; café, juillet, 2 010 (2 105) ; septembre, 2 053 (2 159) ; cacao, juillet, 1 785 (1 783) ; septembre, 1 742 (1 744). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 069 (2 043)) ; décembre, 2 020 (2 004) ; café, septembre, 2 430 (2 543) ; novembre, 2 470 (2 590) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 160 (1 243) ; octobre, 1 174 (1 254). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 122,20 (124,70) ; août, 124,90 (127,80). — **Londres** (en livres par tonne), juin, 113,80 (117,50) ; août, 115,60 (115).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 329,50 (327) ; septembre, 330,50 (325,25) ; maïs, juillet, 274,75 (279) ; septembre, 256,50 (263).

INDICES. — Moody's, 920,90 (909,60) : Reuter, 1 767,80 (1 794,10).

Marché monétaire et obligataire

Paris en panne

Rien ne va plus sur le marché obligataire de Paris, où la morosité et *même la « colle » ont envahi* l'atmosphère. Pour l'instant, la belle mécanique de baisse des taux est en panne, et, signe clinique qui ne trompe pas, *les rendements remontent* sur le marché secondaire : 10,88 % contre 10,69 % il y a trois semaines pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,69 % contre 10,49 % pour ceux à moins de sept ans et 12,10 % contre 11,91 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

Le résultat n'est pas très bon. Certes, on voit encore des émissions, de petit montant, comme le 300 millions à 12 ans et 12 % de FINEXTEL, recueillir un excellent accueil. De même, les certificats d'investissement de Pechiney sont très appréciés, et on a relevé une demande qualifiée de « très forte » sur les obligations convertibles en actions émises par Thomson-CSF, dans l'espoir, justifié, d'une amélioration sensible des résultats en 1985.

Par ailleurs, les liquidités restent abondantes. Mais le marché ne s'en est pas moins retourné pour des raisons faciles à comprendre. Les taux à long terme sont venus buter sur des taux à court terme actuellement « figés » : la Banque de France continue imperturbablement à alimenter le marché à 10 1/8 %, et le seuil de 10 % est pour l'instant infranchissable. C'est compréhensible : la désinflation marque un palier, avant, probablement, de marquer de nouveaux points à l'automne. Le dérapage (*le Monde* du 21 juin) de la masse monétaire préoccupe les pouvoirs publics, et notamment celui des crédits bancaires, en forte expansion, destinés au financement des PME et du logement.

La Banque de France observe donc une certaine prudence, *soucieuse de ne pas stimuler davantage* la création monétaire opérée par les banques en abaissant à nouveau le coût du crédit. On pourrait, toutefois, *« débloquer » la situation* et les taux à long terme, en réduisant les rémunérations accordées à l'épargne liquide (caisses d'épargne notamment), ce qui favoriserait son transfert vers l'épargne longue. Une décision en ce sens (un demi-point, dit-on) pourrait être prise d'ici la fin du mois.

Dans ce climat, le placement de l'emprunt d'Etat de 20 milliards de *francs a donné lieu à quelques mécomptes*. Les premières cotations ont été peu satisfaisantes (en dessous du taux d'émission). Les chefs *de file de l'émission*, notamment Indosuez, ont dû intervenir sur le marché et « ravaler » du papier. En outre, pour la première fois depuis *longtemps, il a fallu faire jouer* la garantie auprès de certains établissements. Conséquence : le marché obligataire a été « mis à la diète », et *les émissions prévues pour la semaine* prochaine, les SDR et EDF, ont été renvoyées.

Quelques espoirs peuvent être entrevus du côté de l'Allemagne, où, après la baisse du taux américain, le président de la Bundesbank, *M. Karl Otto Poehl, prévoit* la poursuite de la détente, sous des formes plus discrètes, il est vrai. Des mesures spectaculaires comme les *variations du taux d'escompte* et du taux d'avance sur titres (Lombard) deviendraient de plus en plus rares, au profit de techniques de contrôle de la masse *monétaire* plus significatives et plus souples.

Ainsi, cette semaine, la Bundesbank a alimenté le marché en liquidités au taux de 5,1 & contre 5,3 % précédemment, et les bons du Trésor ont été émis à 4,8 % contre 5 %. Cette politique est facilitée par l'évolution des cours du dollar, revenus aux alentours de 3 DM : *« On peut maintenant vivre avec »*, a estimé M. Poehl.

F. R.

M. FRANÇOIS MICHELIN CONFIRME LE REDRESSEMENT DE SA SOCIÉTÉ

Sans changement brutal de conjoncture, le fabricant de pneumatiques Michelin devrait retrouver une *situation proche de l'équilibre* en 1985, après des pertes de 2,24 milliards de francs en 1984 et de 2,14 milliards de francs en 1983, a annoncé *M. François Michelin*, le 21 juin, lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Le PDG de la société de *Clermont-Ferrand a précisé que* la restructuration de Kléber permettra de consolider dorénavant cette filiale. Se félicitant de ce que *« le premier semestre devrait être en avance sur les prévisions et se clôturer avec un résultat sensiblement positif »*, M. Michelin a ajouté que *l'ensemble des filiales industrielles* dégageait à la fin avril 1985 des profits, sauf Michelin Tire Corp aux Etats-Unis et la manufacture française. *Il reste « prudent » du fait de* l'essoufflement de la conjoncture américaine et des conséquences de la restructuration en cours en *Grande-Bretagne (2600 suppressions d'emplois).*

Les déclarations — attendues — du PDG à l'assemblée confirment que le groupe se rapproche de l'équilibre, mais elles ne permettent toujours pas de dire si le résultat de la société sera effectivement en dessus ou en dessous de zéro.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM

de 19 heures à 19 h 30

Allo « le Monde »

à Paris (89 MHz)

720-52-97 et 232-14-14

à Bordeaux (101,2 MHz)

(56) 45-88-55

LUNDI 24 JUIN

Catastrophes naturelles et périodes estivales

avec M. HAROUN TAZIEFF
secrétaire d'État
auprès du premier ministre
chargé de la prévention
des risques naturels
et technologiques majeurs.

Débat conduit
par FRANÇOIS KOCH

SELON UN RAPPORT REMIS AU GOUVERNEMENT

Les résultats des tests de dépistage du SIDA doivent être communiqués aux donneurs de sang

Le rapport, intitulé « SIDA et transfusion sanguine », remis au gouvernement le 30 mai par la société nationale de transfusion sanguine, ne laisse planer aucun doute : face à l'extension de l'épidémie de SIDA, *« des décisions d'imposent d'urgence »*.

Deux éléments inquiètent en particulier les trente-quatre cosignataires de ce rapport : *d'une part* la crainte d'une sous-évaluation de l'importance du SIDA, du fait de l'incubation prolongée de la maladie et de l'absence d'une recherche systématique, et à grande échelle de contamination chez les receveurs de sang ; d'autre part, *le fait que, selon* certaines études, plus de 90 %des hémophiles seraient séro-positifs anti-LAV. Autrement dit, l'analyse de leur sang montre que, sans être forcément atteints du SIDA, ils ont été au contact avec le virus.

D'emblée se trouve donc posé le problème de l'utilisation thérapeutique des produits sanguins. Et tout d'abord, que faut-il faire des stocks de plasma constitués avant l'application du dépistage systématique ? *« Il est souhaitable*, indique le rapport, *que la préparation de ces stocks soit dès maintenant freinée (...). En second lieu, il est souhaitable de bloquer les produits restant en stock à cette date, en attendant la vérification de l'absence d'anti-LAV sur un échantillon de chaque pool. »* D'autre part, les auteurs du rapport rappellent que certains porteurs de virus ont une sérologie négative, et que certains tests peuvent donner des résultats faussement négatifs. En conséquence de quoi ils proposent que les dérivés plasmatiques fassent l'objet d'un traitement d'inactivation du virus LAV (en particulier par chauffage du plasma). *« Il s'agit là*, insistent les rapporteurs, *d'un objectif prioritaire à atteindre dans les délais les plus courts. »*

Mis à part la nécessité d'un dépistage systématique du SIDA chez les donneurs de sang (1), les auteurs du rapport se prononcent en faveur de l'information la plus complète possible des donneurs. Avec un préalable : *« Les individus reconnus comme appartenant aux groupes risquant de transmettre le virus* (NDLR : principalement les homosexuels et les toxicomanes utilisateurs de drogue injectée par voie intraveineuse) *doivent être exclus du don de sang à usage thérapeutique »*. A cet égard, *« l'objectif d'autoexclusion volontaire doit être recherché en informant les donneurs potentiels avant qu'ils ne se présentent à la collecte »*. Les rapporteurs ont d'ailleurs préparé certains documents d'information qui seront diffusés par la Fédération française des donneurs de sang bénévoles. Un interrogatoire médical avant le don *de sang vérifiera la non-appartenance à un groupe à risque de SIDA*. Mais, précise le rapport, si un donneur déclarant appartenir à un groupe à risque se présente sur les lieux de collecte, il peut, sur sa demande, faire tester son sang et bénéficier en cas de positivité d'une prise en charge médicale. La meilleure technique de dépistage, actuellement disponible, est, selon le rapport, la technique immu-noenzymatique (ELISA).

D'autre part, on attendait avec beaucoup d'intérêt l'avis de ces experts sur l'attitude qu'il convenait d'avoir à l'égard des donneurs séro-positifs : *« Il appartient au centre de transfusion sanguine ayant collecté le sang d'avertir le donneur de l'existence d'une anomalie biologique (sans en préciser la nature) dépistée à l'occasion du don : en l'invitant soit à se rendre à la visite médicale de l'établissement de transfusion sanguine (ETS), soit à s'adresser à un médecin de son choix, dont il devra communiquer les coordonnées à l'ETS. »* Lors de la consultation qui s'ensuivra, le médecin devra révéler au donneur la nature de l'anomalie biologique dépistée, sauf cas particuliers laissés à son appréciation.

Selon les rapporteurs, *« il est indispensable que les donneurs séro-positifs, dans leur intérêt et dans celui de leurs proches, soient suivis par une structure de consultation (...). Il est non moins indispensable que les informations issues de ce suivi soient centralisées »*. Cela permettra, en particulier, de connaître *a priori* les cas qui évolueront vers la maladie et ceux qui resteront des porteurs « sains ». Les auteurs du rapport insistent beaucoup sur la nécessité du respect absolu de la confidentialité des résultats des tests et jugent inopportune la constitution d'un fichier nominatif des donneurs positifs. Enfin — et ce n'est pas le moindre intérêt de ce rapport (2) — les auteurs ont tenu à rappeler les conseils pratiques que les médecins doivent prodiguer aux donneurs positifs. Cela va de la conduite à tenir après un accident ayant provoqué un saignement, jusqu'aux informations les plus simples : *« La positivité du test n'est pas synonyme de SIDA (...). La séro-positivité est une présomption de contagiosité et non une preuve. »*

De telles mesures nécessitent, bien sûr, la mise en place de structures de consultation ouvertes au public. Selon le rapport, *« la prise en charge médicale des donneurs séro-positifs et de leurs éventuels partenaires sexuels représente une dimension préventive et épidémiologique nationale. Elle nécessite, de la part des pouvoirs publics, la définition ou la mise en place des structures de dispensaires ou de consultations hospitalières, à activités coordonnées, soumises à un minimum de centralisation... »*.

Un cas particulier, celui des polytransfusés et des hémophiles : le pourcentage de séro-positivité LAV étant très élevé dans ces deux groupes, les auteurs du rapport préconisent chez ces personnes un dépistage systématique du SIDA.

A épidémie sans précédent, moyens sans précédent, serait-on tenté de dire. Il n'en reste pas moins vrai que la communication des résultats des tests de dépistage aux donneurs constitue, dès lors qu'il s'agit d'une maladie mortelle pour laquelle actuellement on ne dispose pas de traitement dont l'efficacité ait été rigoureusement démontrée, un casse-tête éthique hors du commun. Nul doute, en tout cas, que ces recommandations seront très vite mises en application.

FRANCK NOUCHI.

(1) Diagnostics Pasteur, filiale de Sanofi et de l'Institut Pasteur, a reçu, vendredi 21 juin, l'autorisation de vendre son test Elavia de dépistage des sujets porteurs d'anticorps dirigés contre le virus du SIDA. Au secrétariat d'Etat à la santé, on indique que le dépistage systématique des dons de sang sera réalisable, sur tout le territoire français, à la fin de l'été.

(2) Ce rapport a été rédigé sous la direction du docteur B. Habibi (Centre national de la transfusion sanguine). Son intérêt est tel qu'il serait opportun de le diffuser largement au corps médical et non aux seuls directeurs de centre de transfusion sanguine.

LIRE PAGE 15
l'article de
LAURENT GREILSAMER
« Les homosexuels dans l'effroi du SIDA »

● *Nouvelles inondations au Bangladesh.* — Plus de cent mille personnes étaient isolées, vendredi 21 juin, dans le nord et l'est du Bangladesh à la suite d'inondations causées par les pluies. Il y aurait trente mille sans-abri. Dans l'Etat indien voisin de l'Assam, plus de 1,4 million de personnes ont dû quitter leur foyer à la suite des crues du Brahmapoutre et cinquante mille sont sans-abri, selon les agences de presse indiennes. — *(Reuter-AP).*

● *Prochaine réunion du club de Rome.* — Le club de Rome, présidé par M. Alexander King, tiendra sa prochaine conférence à Santander (Espagne) les 27 et 28 juin. La réunion sera consacrée au thème « gouvernabilité d'un monde en transition ». Citons parmi les participants : Mme Pintasilgo, ancien premier ministre du Portugal, MM. Cleveland, président de l'institut Humphrey, Edem Kodjo, ancien secrétaire général de l'OUA, Bruno Kreisky, ancien chancelier d'Autriche, le prince Hassan de Jordanie, M. Kirby, sénateur du Canada, le professeur E. Iglesias, ministre des affaires étrangères de l'Uruguay.

● *M. Reagan part en guerre contre les pâtes européennes.* — Le président Ronald Reagan a décidé, le 20 juin, d'augmenter les droits de douane sur les importations de pâtes alimentaires en provenance de la CEE afin de compenser le préjudice subi sur le marché européen par les exportateurs américains d'agrumes, a-t-on indiqué le 20 juin à la Maison Blanche.

Ce préjudice résulte, selon Washington, du traitement préférentiel accordé par la CEE aux importations d'agrumes en provenance de certains pays méditerranéens.

L'Italie est pratiquement le seul exportateur de pâtes alimentaires vers les Etats-Unis. — *(AFP.)*

LE MYSTÈRE MENGELE SEMBLE DÉFINITIVEMENT ÉCLAIRCI

Le prérapport d'enquête confirme la thèse de la mort du bourreau nazi au Brésil en 1979

La présentation à la presse, vendredi 21 juin à Sao-Paulo, du prérapport d'enquête sur l'identification du corps présumé de Josef Mengele a confirmé la thèse de la mort du médecin nazi en 1979 au Brésil.

A Washington, les enquêteurs américains *« partagent la conclusion »* des policiers brésiliens et pensent que les restes exhumés récemment sont bien ceux de Josef Mengele, a déclaré, vendredi, l'attorney général (ministre de la justice), M. Edwin Meese.

A Los Angeles, des responsables du Centre Simon Wiesenthal de recherches sur l'holocauste se sont déclarés assurés *« à 99 % »* de la mort du médecin nazi. *« Il demeure un certain nombre de questions, mais nous sommes pour l'essentiel prêts à accepter qu'il y ait une très forte probabilité qu'il s'agisse bien de Mengele »*, a déclaré le rabbin Marvin Hier.

En Allemagne de l'Ouest, le parquet de Francfort, chargé du dossier Mengele, a réagi prudemment aux conclusions de la police brésilienne, en soulignant que *« la probabilité de sa mort s'était renforcée »*, mais que des recoupements et des compléments d'enquête *« prendront au moins quinze jours »* avant une conclusion définitive. Les médias allemands sont restés très discrets, les radios et télévisions ne mentionnant que très rapidement l'information provenant du Brésil.

A Jérusalem, le ministère de la justice israélien a déclaré qu'il attendait la communication des résultats de l'autopsie pour décider s'il s'agit ou non du criminel nazi. Un porte-parole du ministère a indiqué que, en attendant, *« les autorités israéliennes maintenaient leurs doutes »* sur l'identification du cadavre. — *(AFP, UPI.)*

De notre correspondant.

Rio-de-Janeiro. — Le mystère Mengele semble définitivement éclairci. Policiers et experts sont *pratiquement d'accord sur* l'identité du cadavre exhumé le 6 juin dernier dans le cimetière d'Embu, près de Sao-Paulo. Le chef de la police de cette ville a fait état de ses certitudes, le vendredi 21 juin, devant les journalistes : *« Les ossements sont bien ceux de Josef Mengele »*, a dit le commissaire Romeu Tume, à l'issue de deux semaines d'enquête. Les experts ont déclaré à peu près la même chose, dans le langage circonspect qui sied à leur profession. Pour les Brésiliens, il est *« hautement probable »* que les ossements sont ceux du criminel nazi. Pour les spécialistes étrangers (américains et ouest-allemands) venus sur les lieux, il serait *« hautement improbable »* qu'ils ne le soient pas.

Le rapport définitif n'a pas encore été rédigé. Il le sera sans doute avant la fin du mois. Mais c'est une sorte de prérapport qui a été présenté vendredi à la presse par le policier qui a dirigé l'enquête et quelques-uns des onze experts qui ont travaillé sur les ossements, les photos et les objets personnels de l'ancien médecin-chef du camp d'Auschwitz.

Un examen convaincant

Age, taille, race, sexe, tout correspond. Selon les experts américains, les ossements examinés sont ceux d'un homme de race blanche, mesurant 1,74 mètre, et âgé de soixante-quatre à soixante-quatorze ans. Or Mengele aurait eu soixante-huit ans en 1979, année de la mort par noyade de celui qui se faisait appeler alors Wolfgang Gerhardt, et qui a été enterré sous ce nom à Embu. C'est un anthropologue de l'université de Maryland, M. Ellis Kerley, qui a établi un âge approximatif en sciant certains os et en les étudiant avec un microscope spécial.

De même, c'est à partir de la longueur des os de la jambe que les experts ont découvert la taille du cadavre, qui correspond à celle de Mengele. Des rapprochements tout aussi concluants ont été faits entre certaines dents retrouvées dans la tombe, qui avaient des obturations d'argent, et une fiche dentaire établie en 1938 quand Mengele est entré dans les SS et qui a été envoyée d'Allemagne fédérale.

Autre indice déterminant, selon les mêmes experts : l'espace important détecté entre les incisives supérieures. C'est un détail qui frappe sur les photos de jeunesse du nazi. Mengele avait corrigé par des prothèses ce défaut, mais l'analyse de l'ossature l'a révélé.

Enfin, les Américains ont trouvé *« extrêmement convaincant »* l'examen fait par superposition de photos. Ce procédé, utilisé par les experts allemands dépêchés à Sao-Paulo, a consisté à comparer, en les superposant, des photos de Mengele, prises à l'époque nazie et plus tard en Argentine, avec des photos de « M'sieur Pedro », trouvées chez les Bossert, le couple d'Autrichiens qui a offert son dernier refuge au criminel en cavale.

Les contours du crâne, les profils frontal et postérieur, tout correspond, a-t-il été précisé vendredi. Rappelons que les experts ont trouvé, à divers endroits du visage et de la tête, vingt-quatre points de ressemblance, le double de ce qui est requis pour tirer des conclusions acceptables dans une étude de ce genre.

Il manque encore aux spécialistes le groupe sanguin de l'homme enterré à Embu ; ils s'efforceront de l'établir dans les prochains jours, en analysant les cheveux trouvés avec le squelette. On sait déjà qu'ils sont du même type que ceux qu'on a découverts dans la maison des Bossert à l'intérieur d'un étui à lunettes ayant appartenu à Mengele-Gerhardt. Une autre recherche sera faite pour voir s'il n'y a pas des micro-organismes marins sur le squelette, preuve que l'homme enterré serait bien celui qui s'est noyé le 7 février 1979 sur le littoral pauliste.

En tout cas, il y a désormais suffisamment d'indices pour convaincre les spécialistes du centre Simon-Wiesenthal qui ont participé aux travaux. Ceux-ci étaient au départ assez réticents devant la « trouvaille » brésilienne. Mais ils ont reconnu vendredi soir, au cours d'une conférence de presse, tenue avec leurs collègues américains, qu'il y avait décidément beaucoup de preuves en faveur de la mort de Mengele.

Les conclusions techniques et scientifiques s'ajoutent à la vingtaine de témoignages — concordants — qui ont été recueillis en deux semaines par les enquêteurs. Témoignages qui ont montré que Mengele avait vécu les dix-huit dernières années de sa vie au Brésil, dans l'Etat de Sao-Paulo, protégé non par un puissant réseau, du genre Odessa, mais par de modestes sympathisants de la cause hitlérienne. Changeant plusieurs fois d'identité, et connaissant la hantise d'être découvert. Dans l'une des fermes où il s'était réfugié, il avait fait construire une tour, du haut de laquelle il examinait les environs à la jumelle.

A côté de descriptions précises qui montrent un homme autoritaire et irritable, fier de lui, dépourvu de tout sentiment de culpabilité, il y des déclarations pittoresques sur le gentleman-farmer qui aimait les animaux et la nature et avait la larme facile. L'un des derniers témoins interrogés, une religieuse de quatre-vingt-deux ans, Georgette Brodnyansky, d'origine hongroise, n'a pas beaucoup apprécié les questions des journalistes. Devant eux, elle a défendu Mengele, qu'elle a connu pendant cinq mois, en 1970, dans un établissement pour enfants, où le nazi était jardinier : *« C'était un homme honnête, bon et travailleur »*, a-t-elle dit. Que le gentil jardinier ait été l'« ange de la mort », elle ne veut pas le savoir.

CHARLES VANHECKE.

En Espagne

Le téléphone s'ouvre aux capitaux étrangers

De notre correspondant

Madrid. — La Telefonica, la puissante compagnie espagnole des téléphones, part à l'assaut des marchés financiers étrangers. Elle s'apprête en effet à introduire, entre le 25 et le 28 juin, un paquet de 47 millions d'actions, d'une valeur totale de 28 milliards de pesetas (1,5 milliard de francs), sur les Bourses de Paris, Londres et Francfort. Cette opération aura lieu le 27 juin à Paris. Il s'agit d'un nouveau venu de taille : le capital social de la Telefonica (360 milliards de pesetas, soit 19,5 milliards de francs), comme le soulignent avec une pointe de fierté ses dirigeants, est plus élevé que celui de n'importe quelle entreprise française cotée à la Bourse de Paris (1).

Il s'agit d'une nouvelle décision spectaculaire de cette compagnie qui, depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, est en train de devenir la « locomotive » de la modernisation technologique espagnole *(le Monde* du 26 février). Depuis deux ans en effet, la Telefonica a multiplié les contrats avec les compagnies étrangères qui maîtrisent les techniques d'avant-garde dans les domaines de l'informatique, des télécommunications et de l'électronique.

Cette politique ambitieuse suppose toutefois des ressources financières de plus en plus importantes. *« Le marché des capitaux national est devenu trop étroit pour nous,* affirme M. Luis Solana, président de la Telefonica. *On ne peut demander aux investisseurs espagnols de financer à eux seuls le développement technologique du pays. Il faut impérativement nous ouvrir au capital étranger. »* Dans un premier temps, la compagnie avait surtout eu recours aux crédits extérieurs. Il s'agit désormais, affirme M. Solana, de *« remplacer progressivement les créanciers par des actionnaires »*.

La Telefonica ne compte pas toutefois procéder pour le moment à une augmentation de capital : ce ne sont pas de nouvelles actions mais des titres déjà existants, qui seront introduits sur les Bourses étrangères. Les *« contacts préalables »* établis par la direction de la compagnie lui permettent cependant d'assurer que leurs titulaires actuels sont disposés à se défaire rapidement de ces titres au profit d'acquéreurs étrangers. A l'issue de l'opération, les actionnaires étrangers détiendront 13 % du total du capital, contre 7 % aujourd'hui (le *« plafond »* étant légalement fixé à 25 %).

Il s'agit en fait d'une stratégie en deux temps. *« Nous voulons d'abord, avec cette première opération, faire connaître à l'extérieur l'image de la Telefonica, ce qui nous permettra ensuite de trouver sans difficulté des acquéreurs étrangers lorsque nous procéderons dans le futur à des augmentations de capital »*, explique M. Solana. Le moment semble à cet égard bien choisi, puisque la Telefonica a obtenu durant l'exercice 1984 un bénéfice net de 32,6 milliards de pesetas (1,7 milliard de francs).

THIERRY MALINIAK.

(1) 47,1 % du capital de la Telefonica est détenu par le secteur public, le solde étant réparti entre sept cent mille actionnaires privés (38 % du capital sont aux mains de petits porteurs de moins de cent actions).

A B C D E F G

Premier détournement d'avion en Norvège

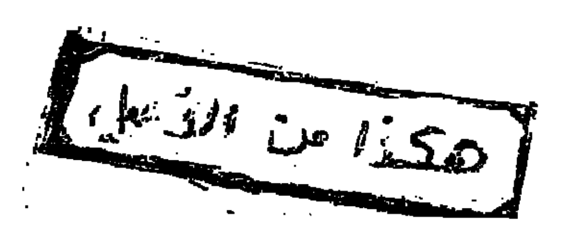
LE PIRATE AVAIT TROP SOIF

La Norvège a été victime d'un détournement d'avion, pour la première fois de son histoire, ce vendredi 21 juin, et ce du fait d'un de ses propres ressortissants. Le pirate de l'air, un repris de justice âgé de trente-cinq ans, a agi pour des motifs purement personnels. Il s'estimait maltraité par la société et la justice de son pays. Après avoir menacé une hôtesse de l'air avec un pistolet à air comprimé, le pirate a détourné l'avion sur l'aéroport d'Oslo.

Il a demandé à s'entretenir avec le ministre de la justice ou avec le premier ministre. La soif a eu cependant raison de ses exigences. Déjà sous l'effet de l'alcool au moment du détournement, le pirate, après avoir relâché les passagers par groupes, s'est rendu au bout de quatre heures, contre la promesse de recevoir six canettes de bière.

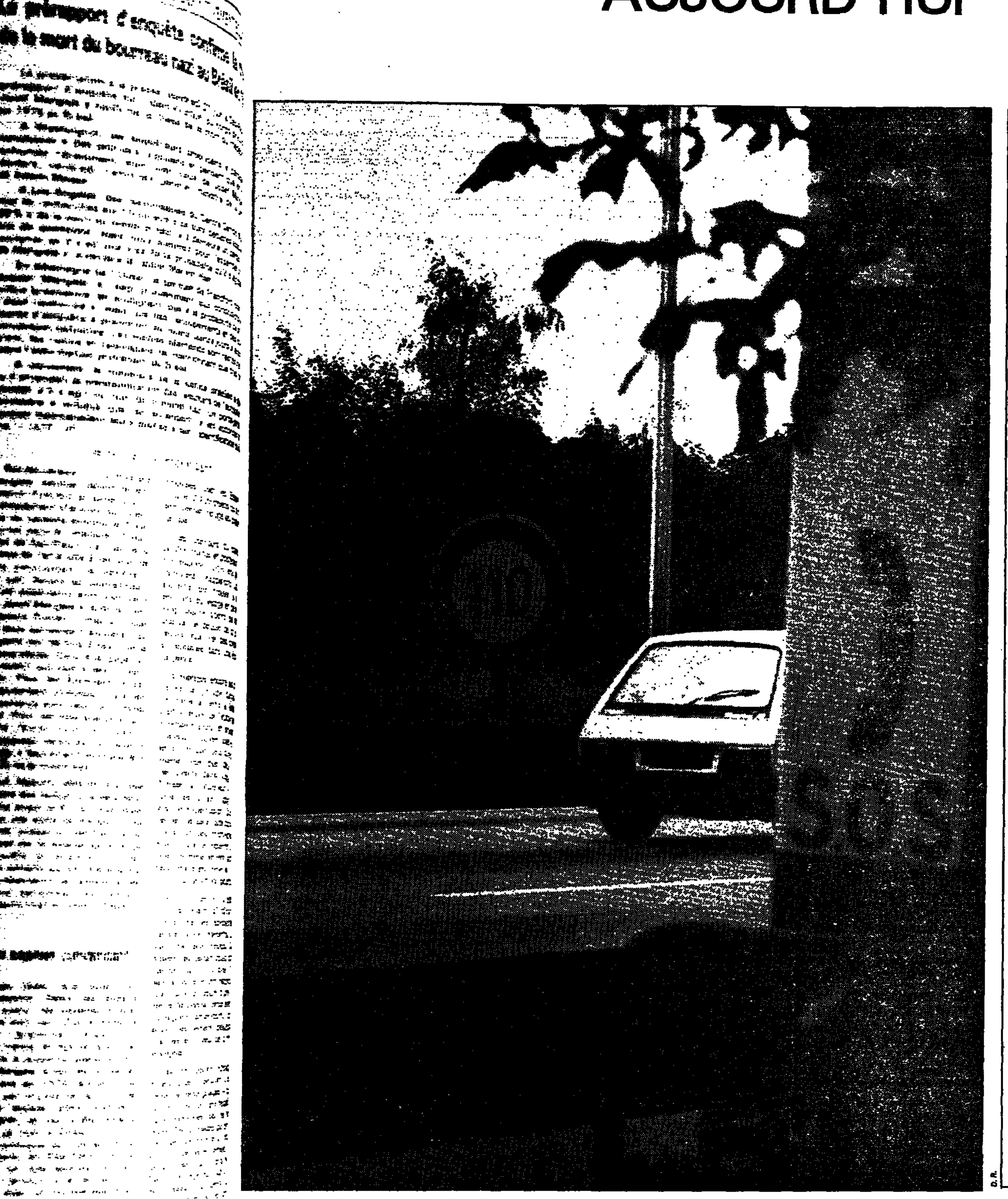
Le premier ministre norvégien a déclaré qu'il faudrait revoir les mesures de sécurité à l'embarquement des passagers sur les vols intérieurs, quasiment inexistantes jusqu'à présent. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 22 juin 1985 a été tiré à 445 135 exemplaires



Le Monde

AUJOURD'HUI



D.R.

AUTOMOBILE ET VITESSE

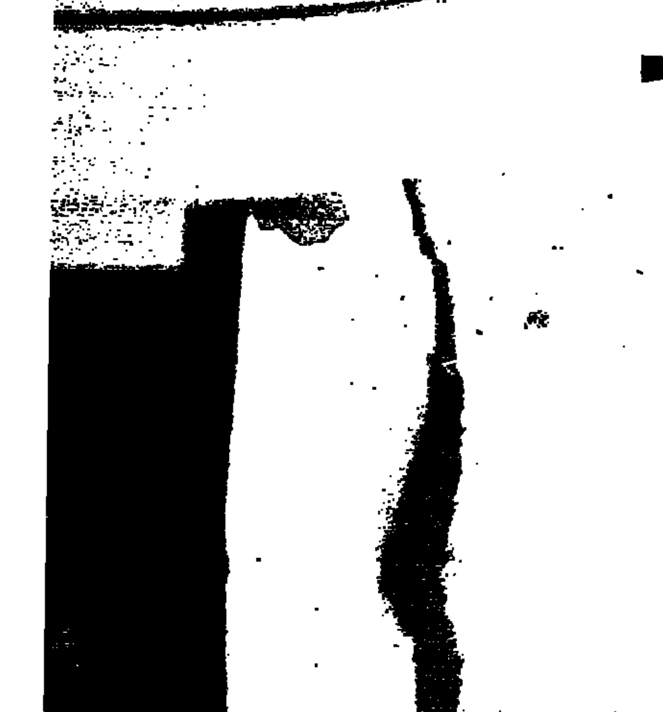
LES CHEVAUX DE COUSTOU REGAGNENT MARLY

Peintre et sculpteur, Michel Bourbon a coulé dans un matériau dont il garde le secret les répliques exactes des Chevaux de Marly, chef-d'œuvre de Coustou, qui seront abrités dans les nouveaux aménagements du Grand Louvre. En novembre 1984, deux premiers moulages ont été installés aux Champs-Elysées. Le dimanche 23 juin, Marly-le-Roi fêtera le retour de deux autres répliques à leur emplacement originel. C'est l'occasion de redécouvrir *l'ancien domaine royal livré à la démolition* puis à l'oubli après la Révolution et de visiter le très original musée-promenade construit à l'orée du parc.



HELEN HAYS

Supplément au nº 12565. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 23 juin-Lundi 24 juin 1985.



LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

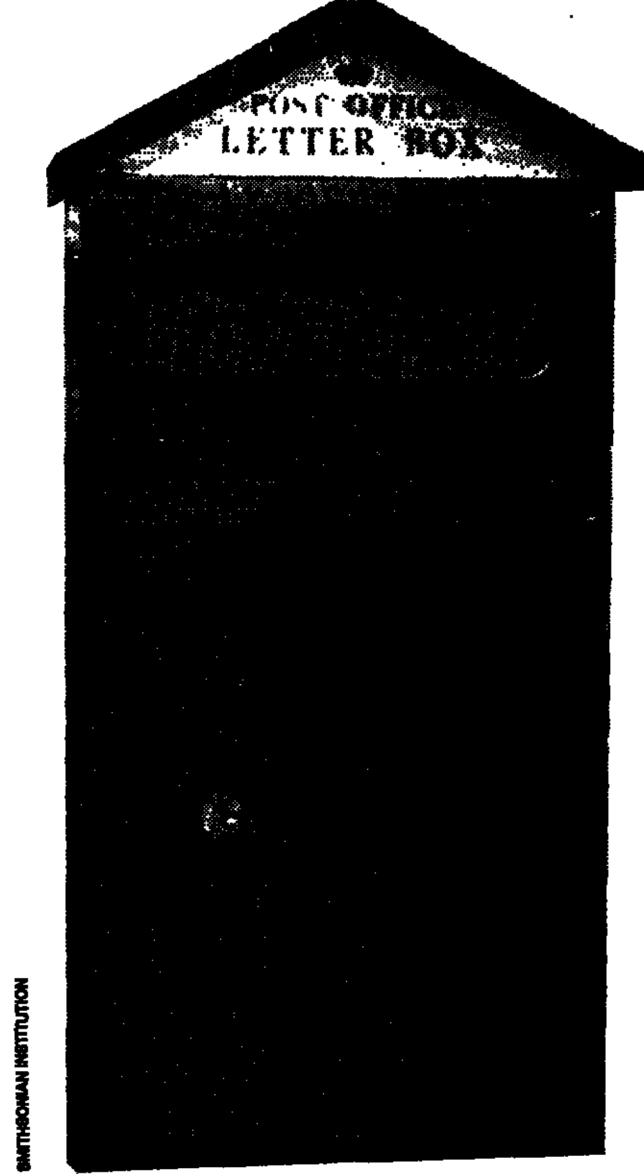
Les Français expatriés (1 500 000) se sentent insuffisamment représentés par les 137 délégués du Conseil supérieur des Français à l'étranger, chargés d'élire leurs 12 sénateurs. Leur récrimination *ne met nullement* en cause la bonne volonté de ces derniers. Cependant nos compatriotes « d'ailleurs » regrettent, malgré la distance, de ne pouvoir agir davantage sur la vie politique et économique française. Avoir facilité leur participation aux scrutins nationaux ne les a pas convaincus de l'intérêt que prétendent leur porter et le gouvernement et les partis politiques. Ils savent qu'on ne les consulte qu'en période électorale. Leur déception explique, sans doute, leur faible participation aux différents scrutins, notamment celui du 10 mai dernier (537 000 inscrits, 116 347 votants).

La loi votée le 24 février 1982 a mis en place un système complexe et arbitraire : les 137 délégués sont élus, certes, au suffrage universel mais à la proportionnelle, avec un quotient au plus fort reste. Une plus juste représentation serait obtenue en évitant les zones géographiques artificielles, en supprimant le scrutin proportionnel dans les circonscriptions où il n'y a que deux postes de délégués à pourvoir, en permettant le vote par procuration que les distances imposent, en assurant les frais de voyages et de séjours pour les délégués dans l'exercice de leur mission. Cette dernière mesure démocratiserait la fonction de délégué, réservée actuellement, par nécessité, aux plus aisés de nos compatriotes expatriés.

Les Français de l'étranger désirent aussi être représentés à l'Assemblée nationale par leurs propres députés. Leur nombre de 20 semble être le minimum, compte tenu des secteurs géographiques (4 pour l'Europe, 4 pour l'Afrique, 4 pour les Etats-Unis et le Canada, 3 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 1 pour le Levant, 4 pour l'Asie et le Pacifique). Ces 20 parlementaires seraient désignés selon un mode de scrutin aligné sur celui de la métropole. Le vote s'effectuerait dans les consulats, par procuration et par correspondance.

Ainsi les Français établis ou résidant à l'étranger, se sentant, pour la première fois, véritablement concernés, s'inscriraient nombreux sur les listes électorales. Une condition préalable, néanmoins : leur assurer un accueil convenable dans nos ambassades et nos consulats. Ils sont légion à se plaindre d'être mal reçus, mal orientés, mal renseignés. Nous exportons aussi des bureaucrates arrogants et sûrs d'eux-mêmes, des fonctionnaires pédants et agressifs (...).

JEAN-LOUIS FEURE,
secrétaire général de l'Association « La manno en la manno » (coopération entre la France et les pays d'Amérique latine).



SMITHSONIAN INSTITUTION

Boîte aux lettres de Nouvelle-Zélande.

JAZZ MANOUCHE

Bravo pour l'article du Père Bernard sur les Tziganes paru dans *le Monde Aujourd'hui* des 9 et 10 juin 1985. Le Père Bernard, qui est en France un de ceux qui connaît le mieux la communauté tzigane, *a bien montré la double ambition* de ces « gens de la route » : l'adaptation à la communauté française tout en préservant leur culture.

Pour illustrer cette volonté, je vous informe que les Tziganes seront pendant tout l'été au centre d'une grande manifestation culturelle qui aura pour cadre le sud-est de la France.

La Compagnie musicale régionale tzigane de Grasse lancera en effet, les 28 et 29 juin une série de cinquante galas qui auront lieu dans une trentaine de villes (les deux premiers à Grasse, bien sûr) et notamment à Villeneuve-lès-Avignon, en pleine période du Festival, du 10 au 14 juillet, mais aussi à Hyères, Sète, Béziers, La Grande-Motte, Fréjus, Cassis, Marseille, etc.

Cette ambitieuse manifestation n'a pu voir le jour qu'avec le concours de plusieurs ministres, dont celui de la culture, mais aussi les conseils régional et général et la ville de Grasse, qui ont accepté de financer cette tournée dans le cadre d'un projet FIC (Fonds d'intervention culturel).

Avec un budget de 5 millions de francs, le Comité des traditions tziganes et la troupe d'une vingtaine d'artistes ont pu acheter un chapiteau de 1 300 places, nécessaire à cette tournée patronnée par Télé-Monte-Carlo.

Flamenco gitan, *jazz* manouche et violons tziganes résonneront dans les cités méditerranéennes ; sans oublier, bien sûr, les longues nuits douces qui suivront les spectacles, égayées par des fêtes traditionnelles autour des feux, des roulottes et des dégustations de spécialités culinaires.

Pour tous renseignements concernant cette tournée, téléphoner au Comité des traditions tziganes : (93) 09-09-09 ou à l'Association des amis des gens de la route : (93) 80-98-51.

JEAN-LOUIS GAIE,
directeur de l'Association des amis des gens de la route. (Nice).

LE LIBERO EN QUESTION

Dans son article « Les métaphores du libero » (*le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 juin 1985), Claude Leroy mentionne la critique du sport, où, dit-il, *« il s'agissait de démonter et dénoncer la mythologie mystificatrice qui, pour le plus grand bénéfice du grand capital, s'y travestissait en jeux du cirque »*. L'emploi du présent eût été plus juste dans la mesure où la critique radicale conduite par le courant Quel Corps ? et son « fer de lance », Jean-Marie Brohm, n'a pas désarmé face à la *« coalition des ricanements et des sarcasmes »* (Jankélévitch). Bien au contraire. L'analyse des « antisport » se confirme chaque jour davantage, et l'armée des laudateurs du sport doit battre en retraite et modifier sa stratégie. A l'étape de la dénégation pure et simple *(« vous caricaturez, ce n'est pas vrai »)* a succédé l'étape du « oui mais » (oui, il y a un peu de dopage mais ce sont des brebis galeuses, etc.). Puis celle du « ni ni » (sport ni aliénant ni émancipateur) et, enfin, la pire de toutes, l'étape du « mais oui » (oui, il y a de la violence, des tricheries, du dopage, et alors ? Il y en a ailleurs !).

La critique radicale prouve que l'institution sportive remplit des *fonctions idéologiques, politiques*, économiques et mythologiques. Ce qui fait mal dans cette « critique à la racine », *c'est qu'elle a dégagé le* noyau essentiel de la vérité du sport : l'institution sportive (et non *pas les pratiques diversifiées*) est centralisée par l'appareil d'Etat, cimentée par l'idéologie bourgeoise et déterminée par les rapports de production qu'elle contribue à reproduire. La critique radicale détruit le discours idéaliste et humaniste sur les vertus du sport, en démontrant que le progrès du sport est le progrès de sa négativité.

Qui répondra un jour aux questions suivantes : le procès sportif (le schéma compétition-rendement-record) est-il le reflet du processus de production ? Oui ou non, les « excès » du sport sont-ils des conséquences inéluctables du développement du sport comme institution ? A quel niveau de compétition faut-il intervenir pour éviter les « abus » ? Le sport est-il un sous-ensemble du système capitaliste ; quelles sont ses lois de fonctionnement, la nature de sa logique ? Personne n'a encore voulu réellement débattre sur ces points.

MICHEL CAILLAT,
Rédacteur de la revue Quel Corps ?, *coauteur de* l'Empire football *(EDI, 1982) et des* Dessous de l'olympisme *(La Découverte, 1984) (Olivet, Loiret).*

MODERNISER NOS CADRES DIRIGEANTS

On parle beaucoup ces derniers temps de concurrence internationale, de nouvelles technologies, des efforts indispensables pour moderniser *notre pays et donc de la* nécessité d'investir, de former nos ouvriers, notre maîtrise, nos cadres.

On parle fort peu de la modernisation de nos élites, de l'adaptation nécessaire des méthodes de formation, des règles d'évaluation, des modalités de nomination des cadres dirigeants de nos grandes entreprises.

Quels cadres dirigeants pour une économie de crise ? Sujet tabou ?

Nos jeunes technocrates issus des grands corps avec leur manque d'expérience du terrain, leur bâton de maréchal assuré, leurs certitudes, leur sens de la carrière,constituent-ils assurément l'unique solution ?

L'expérience préalable de l'administration où l'objectif n'est pas d'innover mais d'administrer en fonction de règles préétablies, où la gestion des hommes se limite au respect des statuts, est-elle forcément la meilleure école ?

Est-il d'autre part souhaitable que nos cadres dirigeants, ayant une formation et une origine sociale homogène, des salaires et revenus indirects (jetons de présence, doubles salaires, grâce notamment à *des présidences de filiales etc.) net*tement différenciés, se considèrent comme appartenant à une élite « naturelle » qui n'a guère besoin de concertation avec les « techniciens » des niveaux inférieurs ? Une élite trop homogène ne risque-t-elle pas enfin d'avoir un processus de décision appauvri faute d'une diversité suffisante des points de vue représentés ?

Alors, là aussi, modernisons ! Diversifions d'abord les formations initiales, mêlons le littéraire au juridique, le technique au scientifique. Comprenons ensuite qu'une bonne formation n'est rien si elle n'est pas complétée par une expérience du terrain, dans la vente ou en atelier.

Attaquons-nous ensuite aux règles d'évaluation et aux modalités de nomination. Ayons des critères clairs connus de tous avec, parmi les normes de référence, outre les ratios financiers classiques, des indices sociaux tels que le turn-over ou l'absentéisme. N'hésitons pas à enrichir le jugement de la voie hiérarchique par des enquêtes d'opinion auprès du personnel, telles que celles pratiquées par IBM.

Pour nous résumer, les critères d'évaluation devront être clairs, explicites et cohérents avec le projet d'entreprise ; l'évaluation devra être riche dans son contenu et ses origines, et surtout, courageuse.

Enfin, dernier sacrilège, apportons plus de clarté, plus de concertation, aux modalités de nomination. Les procédures actuelles, profondément enracinées dans notre modèle culturel, se résument généralement au fait du prince, avec un nombre très limité de candidatures, et des manœuvres souterraines des différents groupes de pression, la fidélité antérieure lors des luttes d'influence entre barons, suffisent souvent à emporter la décision. Elargissons alors le choix, procédons à un minimum de consultations, demandons au conseil d'administration de s'assurer que la procédure de sélection soit suffisamment claire et impartiale.

En conclusion, pour remporter la bataille économique, il faut avant tout des entrepreneurs courageux et imaginatifs, non des apparatchiks subtils et prudents, et, là aussi, de douloureuses remises en cause s'imposent.

JEAN-CLAUDE REGAL
Collectif de réflexion de cadres de l'industrie (Paris).

Chronique

VALEURS FRANÇAISES

par Bruno Frappat

CE sont les deux stars de l'air du temps. Rien d'autre ne les réunit que les hasards de l'actualité, qui a l'art des rapprochements incongrus. Elles voisinent sur les « unes » des magazines. Tantôt Chantal a la vedette, tantôt c'est Christine. Mais aucune semaine ne se passe sans qu'on nous tienne précisément informés de l'état d'avancement de leurs combats, de leurs états d'âme et de santé, des infléchissement possibles de leurs destins.

Elles résistent toutes les deux. Chantal Nobel, l'héroïne de Châteauvallon, le feuilleton télévisé le plus français de l'année, résiste à la déchéance physique. Elle fait l'admiration de la France entière. Nous sommes tous de cœur avec elle. Elle s'en sortira, c'est sûr. Christine Villemin aussi résiste. A la pression de la rumeur publique, de plus en plus insistante ; à celle de la machine judiciaire, qui visiblement cherche à la coincer.

Il y a un an, leurs visages et leurs noms ne disaient rien à personne, ou presque. Et voici qu'elles résument, par delà même la réalité de leur être ou l'exatitude préparée de ce qu'on dit de leurs actes, deux visions de la femme actuelle. Deux images de la mère, bonne assurément dans un cas, mauvaise peut-être dans l'autre. Deux visions de la féminité d'aujourd'hui : combative et non plus soumises. Deux limites aussi : combative et non plus soumise. Deux limites aussi : émergées de la France anonyme, elles lui ressemblent, en positif et en négatif.

Le destin de Chantal Nobel, sa lutte pour la survie, c'est une sorte de tragédie domestique : l'accident de la route, ça n'arrive pas qu'aux autres. Le drame de Christine Villemin, sa lutte pour rester libre, c'est une version dégénérée d'un drame antique, Racine revu et corrigé dans les décors d'une maison Phénix. Combats opposés, forcément admirable dans un cas, supposé infernal dans l'autre, mais combats haletants pour des passions françaises.

⁂

La dictée est à la mode. Christine Villemin, précisément, a dû en subir encore une cette semaine. Ce symbole de la rétro-pédagogie est devenu, avec l'affaire Grégory, un élément-clé dans la recherche de la vérité. Mais, qu'il s'agisse d'enseignement ou de justice, la méthode chère aux instituteurs du temps jadis est toujours contestée dans son efficacité, sa légitimité. Valeur scientifique ? Douteuse : les experts en écriture se chipoteront toujours. Valeur pédagogique ? Discutée : les experts disserteront longtemps à son sujet.

Mais elle a ses fanatiques, la dictée. Et même, depuis cette année, son championnat de France ! C'est au *début du mois d'octobre* qu'on connaîtra le champion de France de l'orthographe, le plus méticuleux transcripteur de mots l'incollable national. Organisée. Bernard Pivot, la revue *Lire*, RTL, RMC et le Crédit agricole, la compétition a révélé que l'orthographe est un sport de masse : près de 5 200 candidats viennent de participer aux demi-finales.

Quelques dizaines d'entre eux, athlètes de haut niveau grammatical, se retrouveront pour la finale. Ils ont franchi sans trop de fautes une épreuve évidemment semée d'embûches. Qu'on juge de la difficulté par l'extrait suivant du texte qui leur fut dicté : *« Tout, en effet, s'en allait à vau-l'eau : en l'occurrence, le décor en carton-pâte, les roches arénacées, marmoréennes, les aéronefs loués pour l'occasion, le carcan d'un satyre boiteux qui, dans cette scène, eût dû souffrir le martyre, le sceptre éburnéen du héros et la perruque auburn de sa dulcinée. Emportés par les eaux torrentielles, des couvre-chefs drolatiques, des costumes rouge-brun, jaune doré ou feuille-morte, des tentures fripées imitant de vieux brocarts à ramages, une kyrielle d'objets hétéroclites roulaient dans les égouts. »*

Il y en a comme cela un feuillet serré. Un seul candidat n'a fait aucune faute : il s'agit d'un professeur... d'anglais, ce qui prouve que la défense de la langue française suit parfois des chemins tortueux.

⁂

Si la dictée est un des symboles les plus résistants de l'identité nationale, il en va de même du baccalauréat, dont des dizaines de milliers de jeunes Français auront, cette semaine, connu les affres et les délices. Ce n'est pas M. Chevènement qui déboulonnera cette institution, lui qui vient de décider la création de nouvelles sections du bachot. L'élitisme républicain de notre Jules Ferry cérésien le fait apparemment rêver à une France de bacheliers. Mais que vaudra le bac quand tout le monde pourra l'avoir ? Pas plus sans doute que le BEPC aujourd'hui ou que le certificat d'études hier. Pas tripette.

Les hommes de gauche n'ont pas toujours été des partisans de l'école pour tous. On se fait bien des idées au sujet du siècle des lumières et de ces philosophes nationaux qui préparèrent la Révolution. Côté enseignement, ils n'étaient pas nets !

Dans son livre *La bataille de l'école*, Gérard Leclerc cite quelques formules à faire frémir la laïque : *« Je vous remercie*, écrit Voltaire, *de proscrire l'étude des laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues ou pour les y atteler. »* Rousseau creuse le même sillon que le patriarche de Ferney quand il écrit : *« Ceux qui sont destinés à vivre dans la simplicité champêtre n'ont pas besoin pour être heureux du développement de leurs facultés, et leurs talents enfouis sont comme les mines d'or du Valais que le bien public ne permet pas qu'on exploite. N'instruisez pas l'enfant du villageois car il ne lui convient pas d'être instruit. »* Le dix-huitième siècle, c'est comme la France, on s'en fait toujours une certaine idée, mais pas forcément une idée certaine.

⁂

Dans la catégorie Arts et traditions populaires, maintien et protection du patrimoine », un prix d'excellence doit être décerné à l'astronaute français Patrick Baudry. Avant d'embarquer à bord de la navette Discovery, il s'est présenté, sur la coupée, affublé d'un béret. Super-Dupont dans l'espace ! Cette initiative a beaucoup plu aux Américains, dont chacun sait que, pour eux, le Français se résume à ses quatre accessoires favoris : la baguette, le litron, le camembert et le béret. Fallait-il contredire cette image, démentir ce cliché ? Non, Patrick Baudry – on veut croire par ironie – a voulu le souligner et prendre ainsi l'Amérique dans le sens des mythes. Le drame est qu'en France le béret se vend de plus en plus mal. Viendra peut-être le temps où,lorsqu'on croisera dans la rue un quidam au chef orné d'un béret,on pourra se dire : « tiens ! un astronaute ! ».

⁂

Les clichés ont la vie dure. Ils sont la paresse de la pensée, ce qui explique leur succès. Les journalistes en mal de titres connaissent bien ces détournements de formules qui,à force d'être originaux,finissent par devenir des tics, des automatismes. Les exemples ne manquent pas : Q'est-ce qui fait courir Machin ? Vous avez dit bizarre ? (Vous avez dit socialisme, commerce extérieur, football, Afghanistan, otages ?). lus beau que moi, tu meurs ! (plus libéral, plus reaganien, catho, homo, stalinien, etc.)

La dernière formule à multiples usages, c'est évidemment le *« Touche pas à mon pote »* de SOS-Racisme. Le Pen a lancé *« Touche pas à mon peuple »*, un évêque s'est écrié *« Touche pas à mon concile »*, un fabricant de portes blindées a fait une campagne *« Touche pas à ma porte »*, les retraités s'inquiètent sur le thème du *« Touche pas à ma retraite »*. Ces facilités se surajoutent les unes aux autres, se mélangent parfois dans un simulacre d'inventivité qui ne fait que traduire l'indolence de l'expression.

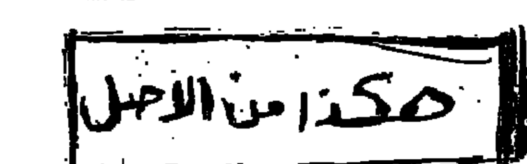
⁂

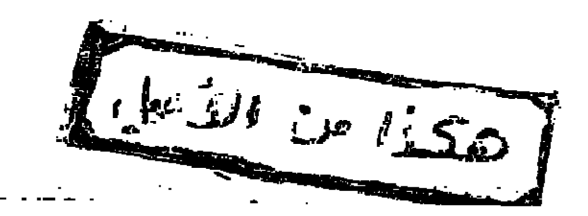
L'esprit français n'est pas mort, heureusement. Deux experts dans le maniement des mots, deux provocateurs, deux virtuoses de la formule-choc viennent d'unir leurs talents. Jean Dutourd (qui est de l'Académie française) et Jean-Edern Hallier (qui voudrait bien en être) publient aux éditions Orban un ouvrage intitulé le auvais Esprit ». Il s'agit de la transcription de conversations échangées entre ces deux esprits souvent piquants, parfois piqués.

C'est confondant de profondeur. Exemple : Hallier : *« Les hommes d'Etat ne sourient pas, sauf Lecanuet. »* Dutourd : *« Qui n'est d'ailleurs pas un homme d'État. »* Hallier : *« Et sauf Mitterrand au Panthéon, qui a eu un sourire immobile d'au moins une demi-heure. Son lifting s'était bloqué. »*

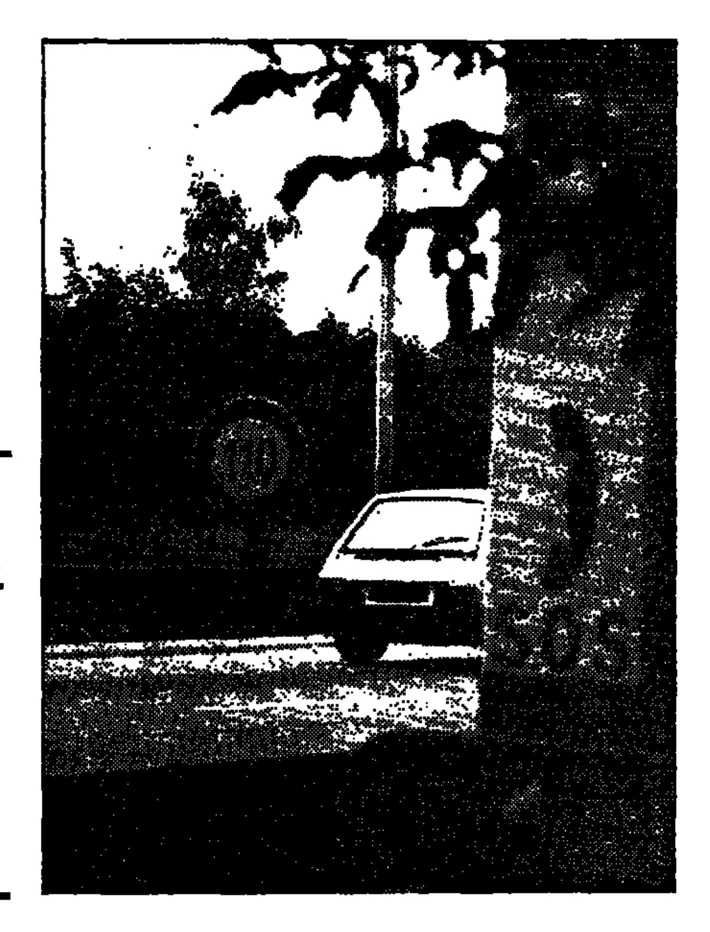
C'est émouvant de sincérité, et d'authenticité comme on eût dit naguère. Exemple : Hallier : *« A mon avis, le paradis n'est supportable que si on l'invente à mesure. »* Dutourd : *« Vous n'avez pas honte de me sortir cette métaphysique de Prisunic, ces radotages d'athée gâteux ? »* Hallier : *« Vieille gargouille académique dont il ne sort que de l'eau bénite ! »* Dutourd : *« Belzébuth de patronage qui veut embêter le curé ! »* Hallier : *« Halte ! Aimons-nous l'un l'autre. »*

Qu'est-ce qu'on s'amuse à la Closerie du commerce ! ■





AUTOMOBILE ET VITESSE



Insidieusement, le débat sur la limitation de vitesse est en train de refaire surface en France. Non que les usagers d'un pays où l'on continue de battre des records d'accidents au kilomètre parcouru se rebellent contre la législation en vigueur, mais plutôt en raison d'un climat général. Les automobiles n'ont jamais été aussi rapides, les constructeurs n'ont jamais poussé aussi loin leurs recherches dans le domaine de la performance et les exploits sportifs motorisés n'ont jamais pris un tour aussi passionnel. Il semble enfin à la majorité des conducteurs que le laxisme prévaut actuellement dans le contrôle des règles de la sécurité routière et que, si rouler vite est encore une infraction, ce n'est certainement plus une faute. Malheureusement, les chiffres sont encore et toujours là pour nous prouver à nous, pays civilisés, le scandaleux état de notre indiscipline, de notre désinvolture. Jusqu'à quand la tuerie ?

LA PRUDENCE A PLEINS TUBES

PAR saint De Dion-Bouton, quel formidable engin que l'engin automobile ! L'homme, qui, avec raison, avait longuement hésité à admettre l'idée de la roue, s'était soudain déchaîné dans la mise au point du moteur à *explosion, comme éclairé par* des conseils divins qui lui faisaient inventer l'objet par lequel il allait maîtriser son ennemi de toujours, la distance. Il y aurait désormais l'humanité d'avant le quatre-temps et celle d'après. Celle d'après, c'est nous.

Très vite, on s'était aperçu qu'il nous faudrait payer ce luxe inouï qui nous donnait les moyens de voyager d'un point à un autre sans avoir à supporter les pitoyables aléas qu'avaient connus les vadrouilleurs du passé. Les premières victimes de la route étaient mises en bière, drapées dans des discours d'adieu que la nation réserve aux aventuriers qui ont su étalonner de nouvelles formes d'existence.

La vitesse de déplacement, *qui était encore un jeu pour privilégiés*, deviendrait bientôt un objet de consommation courante en même temps qu'elle offrirait à chacun la liberté supérieure de pouvoir disposer à sa guise de son plaisir et de sa vie. L'hécatombe était en marche.

Il est plus difficile que tout de pénaliser la fatalité du confort. La justice bafouille devant le bien-être et ses services rendus. Pourtant, un beau matin, la décision est prise de mettre *sous des arceaux cette joyeuse* manière de s'entretuer et d'en tirer gloire. On limite, on ceinture, on réprime.

Les résultats sont appréciables chez nos as du volant : depuis 1973, date de l'entrée en vigueur de la loi anti-Fangio, le nombre des tués est passé de 15 636 à 11 685 en 1984.

« On se calme, on se calme », susurre l'affiche-conseil que les hommes du ministère des transports *s'apprêtent à coller dans l'œil* des motorisés de l'été. On se calme... Jamais pourtant la vitesse n'a été aussi démonstrativement infiltrée dans l'organe sanguin du conducteur ni autant érigée en maître à tout résoudre.

Economiquement, c'est l'arrivée sur le marché des grosses et des petites bondissantes sans l'élaboration desquelles un pays à vocation de constructeur n'a plus de cartes *dans sa manche pour faire* bonne figure dans la compétition. C'est la lutte à mort pour le record du quatre cents mètres départ arrêté ; la guerre pour la vitesse de pointe.

Tout un nouvel alphabet a fait son apparition avec lequel le fabricant joue pour donner une identité à l'automobiliste qui n'aurait pu se singulariser par l'achat de la limousine haut de gamme. On est estampillé XR, GTX, GTS, SX, GTI, ZX, GL, *GLS. C'est du sigle-miracle, du* gri-gri pour avaler l'autre, un code que l'on prend les plus grands risques à transgresser. La GLS devra se coucher devant la GTI qui s'inclinera elle-même sous les assauts de la LX. Ou le contraire.

Un seul arbitre à cet affrontement, la vitesse. Côté sportif, la fantasmagorie atteint à son comble. Voilà que la préoccupation aujourd'hui est de faire rouler à tombeau ouvert des engins *dont on parie sur la sobriété.* Moins vite, Prost, plus vite, Prost, attention, Prost. Battu, Prost. Misère, tout ça pour notre bien, pour nous faire galo*per un jour jusqu'aux limites du* point de décrochage — d'envol — en consommation douce.

Et pourtant, près de 70 % des Français réclament, implorent, des contrôles renforcés sur les routes et les autoroutes. Ne nous laissez pas nous tuer, protégez-nous.

Le brigadier Christophe est dépassé. Je contrôle, je contrôle, je contraventionne, je contraventionne, je punis sévère, mais les contrariétés de l'époque me laissent impuissant. Je ne suis qu'un képi qui pense, un pauvre homme aux mains d'une société qui hésite sur les justes itinéraires de la démocratie.

Alors, l'avenir ? On devrait pouvoir s'en faire une philosophie en lisant les pages qui suivent.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

PAUL QUILÈS : « ON SE CALME ! »

Entretien avec le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports

« *Pourquoi en est-on venu, en France, à limiter les vitesses maximales à 90 kilomètres-heure sur les routes ordinaires et à 130 kilomètres-heure sur les autoroutes ?*

Ces limitations ont été imposées en 1973 pour les routes et en 1974 pour les autoroutes, à l'occasion de la crise pétrolière mondiale. Les Français les ont acceptées par civisme. Ils n'ont pas tout de suite compris que ces mesures étaient prises aussi dans le but de réduire les accidents de la route, dont je rappelle qu'ils avaient, en 1972, provoqué la mort de quelque 17 000 personnes. En 1984, nous nous sommes rapprochés du chiffre de 11 000.

Les mentalités ont changé. Lorsque, à l'automne 1984, nous avons, dans un sondage réalisé à l'échelle nationale, demandé si la limitation de vitesse représentait une entrave intolérable à la liberté individuelle, il s'est trouvé 71,3 % des personnes interrogées pour se déclarer « pas d'accord » avec cette opinion.

Ne craignez-vous pas que l'industrie automobile française pâtisse de ces réglementations dont sont dispensées, dans leur pays, les automobiles ouest-allemandes, d'autant plus que vous interdisez de vanter les performances des véhicules ?

C'est se moquer du monde que de faire croire qu'il est possible à tous de conduire à 200 kilomètres-heure ! Nous avions signé avec tous les constructeurs un protocole d'accord par lequel ils s'engageaient à ne pas utiliser d'arguments publicitaires fondés sur la vitesse et l'agressivité afin de ne pas exciter des instincts dangereux. Il n'est vraiment pas nécessaire d'enfoncer dans la tête des conducteurs un slogan qui revient à dire : avec mon turbo, je vais tous les écraser sur la route.

Au moment du Salon de l'auto, un constructeur français avait rompu ce protocole d'accord signé en toute liberté par l'ensemble de la profession. J'avais fait savoir mon mécontentement, et certains commentateurs m'avaient alors accusé de vouloir la mort de l'industrie automobile nationale. J'ai préféré ne pas répondre, car « *ce qui est excessif ne compte pas* ».

Je constate que les importateurs de voitures étrangères respectent mieux l'engagement. Si je feuillette, au hasard, un magazine, que lis-je comme publicités ? Audi : « *La passion et l'efficacité* » BMW : « *Haut potentiel d'énergie* ». Toyota : « *Quand puissance est synonyme d'économie* ». Que je sache, ces slogans raisonnables ne nuisent pas à leurs ventes.

Citroën, Peugeot, Renault et Talbot peuvent faire valoir bien d'autres qualités que la vitesse de *pointe de leurs voitures* ! C'est ce qu'elles commencent à faire et je m'en félicite.

La société de 1985 semble revenir sur les protections en tout genre qui corsètent l'individu. La revendication de la liberté de *conduite n'appartient-elle pas à* ce mouvement de fond hostile à trop de règlements et à trop d'Etat ?

N'exagérons rien. Je viens de proposer la création d'un contrôle technique préalable à la vente des véhicules d'occasion de plus de cinq ans. Tout le monde a applaudi à cette mesure pourtant contraignante pour la liberté de chacun. Qui s'insurge contre les stops ou contre les feux rouges pourtant attentatoires à la liberté individuelle ? La vie collective nécessite des règles.

Je suis tout à fait d'accord pour reconnaître que des conducteurs *sportifs, très entraînés* et qui possèdent un véhicule puissant. Et lorsqu'ils seront malades ? Et si leur berline de luxe est mal entretenue ? Il faudrait édicter de nouveaux règlements et mettre sur pied des contrôles supplémentaires et, pourquoi pas, coller des étoiles aux voitures et aux conducteurs, etc. Ce serait kafkaïen.

Je sais que cette catégorie élitiste a les moyens de s'exprimer. Je remarque que c'est surtout elle que l'on entend à certains *moments. En tant que comptable de* la sécurité routière, je ne peux pas m'aligner sur une minorité, souvent irresponsable, qui a tendance



La campagne pour la sécurité routière financée par le ministère des transports.

M. Paul Quilès : *« La sensibilisation peut se faire dans la joie. »*

bien formés, en bonne santé physique et possédant une excellente auto pourraient piloter à 160 kilomètres-heure sans problèmes. Il faut pourtant qu'ils coexistent sur l'espace public routier avec des usagers souhaitant moins de vitesse parce qu'ils sont âgés, ou sont fatigués, ou qu'ils ont moins d'expérience de la conduite. L'Etat est obligé de réglementer pour éviter que la loi de la jungle ne prévale.

L'opinion publique comprend tout à fait la nécessité d'une société automobile policée : 77,3 % des personnes interrogées estiment que les limitations de vitesse sont indispensables pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route.

Pas d'exceptions pour les « bons » conducteurs ?

Certains sont allés jusqu'à demander des règlements particuliers pour ces hommes qui ont gé*néralement un niveau de vie très* au-dessus de la moyenne, qui sont à faire passer son plaisir avant le respect de la vie.

Pas d'exceptions sur les « bonnes » routes ?

La vitesse est un facteur aggravant en cas d'accident. Sans exception. A 90 kilomètres-heure, 79 % des passagers portant la ceinture à bord d'un véhicule sortent indemnes d'une collision. A 110 kilomètres-heure, les personnes saines et sauves ne sont plus que 53 %.

L'expérience de la République fédérale d'Allemagne, où la vitesse maximale conseillée de 130 kilomètres-heure n'est pas obligatoire, ne contredit-elle pas vos propos ?

Le comportement social des Allemands est différent de celui des Français. Leur sens de la discipline fait que les vitesses effectives enregistrées restent dans les limites du raisonnable.

En revanche, les Français violent, *allègrement et impunément*, les limitations obligatoires de vitesse. Renforcerez-vous la répression ?

D'abord les fautifs ne sont pas légion : 30 % sur route et 10 % sur autoroute. Ensuite, il ne faut pas dire comme je l'entends parfois que la répression est inexistante en France. On a infligé, en 1981, 790 000 procès-verbaux pour excès de vitesse, 935 000 en 1983 et près d'un million en 1984. En dresserait-on plusieurs millions qu'on n'aurait pas pour autant persuadé l'ensemble des usagers que la conduite est un acte social.

Je sais que 67,3 % des personnes interrogées demandent un renforcement des contrôles de la vitesse. Evidemment on pense qu'il n'y a jamais assez de contrôles... pour les autres. Outre le fait que les forces de l'ordre ne peuvent être entièrement affectées à la circulation routière, la peur du gendarme ne suffit pas. Elle est, certes, un moyen, mais à utiliser quand les autres ont échoué.

Quelle prévention mettrez-vous en place ?

Avant les grandes migrations estivales, nous allons avoir recours aux médias pour persuader les conducteurs de « lever le pied ».

Il nous en coûtera 6 millions de francs pour dire aux jeunes à partir du 22 juin à la télévision et au cinéma : « *Vous pouvez être branchés sans risquer votre vie.* » Le 21 juin, c'est FR 3 qui programmera la première d'une série de vingt émissions, « Quelques mots pour le dire ».

Propos recueillis par
par **ALAIN FAUJAS**

(Lire la suite page IV.)

AUTOMOBILE ET VITESSE



PAS DANGEREUSE, MORTELLE SEULEMENT

par Alain Faujas

La querelle sera sans fin. Entre les « pacifiques » et les « rapides », entre les partisans de la limitation et ceux de la vitesse sans contrainte, tous les arguments ont été échangés. Pourtant, le débat reprend régulièrement et les deux camps s'affrontent. Vive la liberté, lancent les uns, vive la vie, répondent les autres.

LA grosse colère des partisans de la sécurité routière lorsque les fous d'auto parlent à nouveau de tordre le cou aux limitations de vitesse ! Ça ne rate jamais : la vitesse a une image jeune et dynamique ; elle plaît, elle valorise, elle enivre ; c'est la jouissance de transgresser un interdit, la réalisation du phantasme de l'envol, l'impression de puissance, la chanson du moteur. Allez parler raison et convivialité à ces hédonistes du volant ! Ils sont sourds et aveugles.

Les « pacifiques » n'en reprennent pas moins leur tâche digne de Sisyphe qui consiste à démolir morceau par morceau le discours de justification des partisans de la liberté de la vitesse. Car ils parlent haut et fort, les automobilistes professionnels, les VRP, les journalistes de l'automobile, les cadres supérieurs entichés de leurs centimètres cubes, les pilotes de formule 1 et de rallye, qui plaident pour leur plaisir. Défendre la lenteur, c'est donner une voix aux doux, aux personnes âgées, aux femmes et à toutes les victimes du macadam.

● **La vitesse n'est pas dangereuse en elle-même,** disent, en premier lieu, les hommes de vitesse. Réponse : la certitude scientifique infirme cette intuition. L'équation reste e = 1/2 mv2, autrement dit l'énergie cinétique d'un objet en mouvement est égale à la moitié de la masse multipliée par le carré de sa vitesse. Une étude de l'Organisme national de sécurité routière (ONSER) a fait apparaître, il y douze ans déjà, que la fréquence des accidents et le nombre des victimes graves croissent respectivement de 3 % et de 6 % par supplément de 10 km/h de la vitesse de pointe affichée dans les catalogues des constructeurs. Une étude vieille de 1972 menée en Caroline-du-Nord (Etats-Unis) établit que le pourcentage de conducteurs blessés passe de 11,6 % à 21,3 % et à 47,6 % selon que la vitesse au moment du choc est comprise entre 30 et 39 miles par heure, entre 50 et 59 miles par heure et au-dessus de 70 miles par heure.

● ***La limitation de vitesse* n'est pas efficace,** poursuivent ses contempteurs. Réponse : en abaissant la vitesse maximale de 65 miles/h (105 km/h) à 55 miles h (88 km/h), les Etats-Unis ont enregistré, en 1974, 16,8 % de morts de moins. L'Epilepsy Foundation of America a estimé que la réduction de la vitesse maximale avait évité 90 000 cas d'épilepsie postérieurs à un accident.

● **Je pilote une excellente voiture.** Ici, les partisans de l'accélérateur font valoir la sécurité active qu'offre leur véhicule, à savoir sa tenue de route, ses qualités de freinage, ses reprises et sa solidité. Selon eux, l'excellence technologique vaut toutes les allures imposées, du point de vue de la sauvegarde des usagers. Réponse : les statistiques démontrent que les modèles du haut de gamme connaissent plus d'accidents que les voitures moins réputées. Trois exemples aident à mesurer le phénomène. La Renault 5 Alpine turbo est impliquée dans 79 % de sinistres de plus que la Renault *5 L ; la Golf GTI-16 S, dans* 87 % de sinistres de plus que la Golf Rabbit ; la Talbot Samba cabriolet, dans 94 % de sinistres de plus que la Samba GL.

● **Je conduis bien et je ne suis pas dangereux, même à grande vitesse.** L'argument-massue qui permet à ceux qui l'utilisent de se *mettre hors normes. Réponse : en* permanence, le conducteur enregistre des signaux, les interprète et se livre à des évaluations prospectives. Or plus la vitesse augmente, plus l'acuité visuelle sur les objets en mouvements diminue. La conduite est donc rendue plus difficile. L'erreur pardonne de moins en moins et les corrections éventuelles deviennent peu efficaces. L'aggravation du risque concerne non seulement le conducteur, mais aussi ses « partenaires » automobilistes ou piétons. A la limite, la confiance en soi accroît les risques, car elle réduit la vigilance de l'automobiliste. Ce sont les jours de verglas que les accidents sont le moins nombreux parce que les conducteurs restent sur le qui-vive...

Parmi les passionnés de la vie, Mme Geneviève Jurgensen, présidente de la Ligue contre la violence routière, est de ceux qui trouvent les accents les plus forts : *« Les défenseurs de la vitesse prônent tout simplement la maxime « moi d'abord »*, dit-elle. *Ce sont eux qui trouvent que conduire vite est sans danger et que 11 000 morts par an, ce n'est pas si grave. Nous, nous partons d'un a priori inverse. Nous pensons que 11 000 morts représentent un véritable scandale et que la société tout entière doit s'interroger sur la disparition d'un millier d'enfants de moins de quinze ans chaque année. La vitesse est toujours un facteur aggravant, aussi faut-il y renoncer. Comme la cigarette, elle est un plaisir extrême, mais parce qu'elle tue, il est moral de s'en détourner. »*

M. Yvon Chich, directeur du laboratoire de psychologie de la conduite de l'ONSER, n'est pas loin d'aboutir aux mêmes conclusions par un chemin plus technique : *« Le TGV et le Concorde prouvent que la sécurité et la vitesse peuvent aller de pair*, remarque-t-il. *Ce sont des systèmes complètement régulés où des pilotes triés sur le volet conservent peu d'initiative. Sur la route, la liberté est totale. N'importe quel automobiliste peut se rendre où il veut, quand il veut, comme il veut. En termes mathématiques, on dira que, dans le monde routier, il y a incompatibilité totale entre la liberté et la vitesse. Si on saisit cette logique, on comprend que la limitation de vitesse est une règle édictée pour que le « jeu » routier puisse continuer. Elle affirme le caractère social de la conduite et fait de la valeur de la vie l'enjeu de la responsabilité collective et personnelle. »*

Autrement dit, vive la vie ! ■



LAURENT MAOUS/GAMMA

«La vitesse, comme la cigarette, est un plaisir extrême, mais parce qu'elle tue, il est moral de s'en détourner.»

PAYS	VITESSES MAXIMALES AUTORISÉES (km/h)		
	en agglomération	sur route ordinaire	sur autoroute
Autriche	50	100	130
Belgique	60	90	120
Bulgarie	60	80	120
Danemark	60	90	100
Espagne	60	90	120
Finlande	50	80	120
France	60	90 (80 p. temps pluie)	130 (110 p. temps pluie)
Grèce	–	80	80
Hongrie	60	100	100
Irlande	48	97	97
Italie	50	110	140
Luxembourg	60	90	120
Norvège	50	80	90
Pays-Bas	50	80	100
Pologne	50	90	90
Portugal	60	80	120
RDA	50	80	100
RFA	50	100	130 (conseillé)
Royaume-Uni	48	97	113
Suède	50	70	110
Suisse	60	100	130
Tchécoslovaquie	80	90	110
Union soviétique	60	90	90
Yougoslavie	60	80	120

UN ENTRETIEN AVEC PAUL QUILÈS

(Suite de la page III.)

Des victimes d'accidents de la route viendront dire leurs épreuves. Pas d'exhibitionnisme, mais des témoignages poignants et rudes à entendre. Enfin, le troisième volet auquel nous affecterons 2 millions de francs : une campagne d'affichage – « Conduisez vacances » – avec des slogans qui devraient parler au plus grand nombre. *« On se calme ! On se calme ! »*, *« on n'est pas aux pièces »* et *« poussez pas ! On n'est pas des bœufs »*. Comme vous le voyez la sensibilisation à la sécurité routière peut aussi se faire dans la bonne humeur.

Et du côté de la répression ?

Le gouvernement prépare un renforcement des consignes données aux forces de l'ordre. Nous avons commencé à réprimer de façon efficace, me semble-t-il, à Paris, les automobilistes qui avaient pris l'habitude de « griller » les feux rouges. Nous suivrons la même voie pour les excès de vitesse en demandant à la police et à la gendarmerie de distinguer, si faire se peut, entre le fou de la route et le négligent.

Modifierez-vous les limitations de vitesse actuellement en vigueur ?

Non. L'attitude pédagogique que nous avons adoptée exclut les bouleversements qui perturberaient les conducteurs.

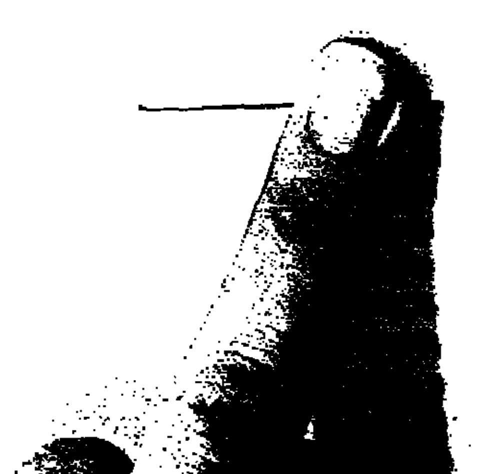
Nous voulons ramener très vite autour des 10 000 le nombre annuel des tués, mais l'action sur la vitesse n'est qu'un des moyens pour y parvenir. Nous avons, en 1985, plus que doublé le budget destiné à la résorption des « *points noirs* » qui est passé de 50 millions à 125 millions de francs. Nous améliorons le profil des routes et la signalisation.

Les enquêtes « Réagir », menées après chaque accident mortel, nous ont appris que la vitesse n'intervenait jamais seule dans un sinistre. L'alcool est à incriminer dans 40 % des accidents mortels, le non-respect de la signalisation dans 10 %, la vitesse excessive dans 50 %. L'éthylisme et le je-m'en-foutisme peuvent être bridés par la répression. Pas la conduite rapide.

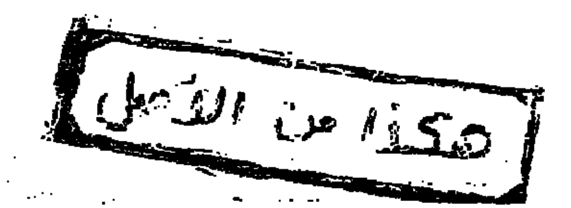
La majorité des Français conduisent plutôt bien et tranquillement. Nous devons les encourager dans cette voie. Il ne me semble pas nécessaire pour cela de les traumatiser avec des films catastrophiques. Les événements dramatiques de la vie sont parfois des occasions de prises de conscience collectives. Rappelez-vous les deux mois qui ont suivi l'horrible accident de Beaune du 31 juillet 1982 avec ses cinquante-trois morts. Le nombre des accidents a baissé de façon spectaculaire. Il est temps de regarder le danger en adulte. Et de se calmer ! »

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.









AUTOMOBILE ET VITESSE

CHIFFRES-VERDICT

par le professeur Claude Got *

De sérieux, les chiffres ne manquent pas. Il y a pourtant chiffres et chiffres, interprétations et interprétations. Le professeur Claude Got, de l'hôpital de Garches, tente de remettre les statistiques à leur place et de recentrer quelques idées reçues qui coûtent cher à la communauté.

CEUX qui aiment la voiture pour la vitesse sont des passionnés honteux. N'osant dire que la vitesse est leur plaisir et qu'elle vaut bien quelques milliers de morts, ils déplacent le problème en affirmant qu'elle n'est pas dangereuse, avec la complicité active des constructeurs pour lesquels, en période de crise, tous les arguments de vente sont bons et la complicité passive des pouvoirs publics, qui assistent sans réagir à l'augmentation régulière des vitesses maximales.

Pour étudier le risque lié à la vitesse, il est nécessaire de préciser le sens des mots. Un automobiliste aborde à 90 km/h une intersection, il s'agit d'une *vitesse de circulation*, celle que les limitations de vitesse tentent de contrôler. Un autre véhicule croise sa route, freine et le heurte à 50 km/h, il s'agit alors d'une *vitesse à l'impact*, qui sera à son tour réduite, par exemple, à 20 km/h pendant la période de déformation des véhicules. La différence entre 50 et 20 km/h est la *variation de vitesse* des accidentologistes, qui peuvent la déterminer en examinant le véhicule après l'accident ; 20 km/h est la *vitesse résiduelle*, qui peut être nulle après un choc contre un arbre, ou proche de la vitesse à l'impact pour le poids lourd qui heurte un véhicule léger.

Toutes les études précisant la variation de vitesse au cours des déformations subies par un véhicule et le risque de blessure ou de mort pour ses occupants ont vérifié que ce risque augmentait avec la variation de vitesse. Ce lien est observé sur des séries, il est bien entendu possible d'être légèrement blessé en ayant subi une variation de vitesse élevée et d'être tué après une variation de vitesse faible.

A partir de ces constatations, la relation entre la vitesse de circulation et la variation de vitesse (et donc le risque de blessure) peut apparaître comme une notion de bon sens, mais il faut préciser que cette relation sera différente suivant l'environnement dans lequel se déplace l'automobiliste (route bordée d'arbres, autoroute, agglomération...) et que nous ne disposons pas de statistiques établies à partir d'accidents réels indiquant les variations de vitesse subies pour une vitesse de circulation et un environnement donnés.

La RFA au secours des simplistes

Nous devons utiliser d'autres études pour relier le risque à la vitesse de circulation, leurs valeurs étant inégales.

Comparer le nombre de tués par kilomètres parcouru en fonction de la vitesse limite autorisée est une méthode imprécise, car nous ne connaissons pas la vitesse moyenne réelle de circulation, et d'autres facteurs peuvent intervenir (type de véhicules, densité de la circulation...). Cependant, ces comparaisons donnent des indications intéressantes. La mortalité au kilomètre parcouru sur les autoroutes des Etats-Unis est inférieure de 40 % à celle des autoroutes françaises, les vitesses limites étant respectivement d'environ 95 km/h et 130 km/h.

En France, la mortalité sur les autoroutes de dégagement est inférieure de 57 % à celle des autoroutes de liaison, la densité de circulation et la limitation de vitesse à 110 km/h contribuant à abaisser les vitesses de circulation sur les premières. Quand la vitesse maximale sur autoroute a été abaissée à 120 km/h en décembre 1973, le nombre de tués au kilomètre parcouru a diminué de 41 %, puis il a réaugmenté quand la vitesse passa à 140 km/h et diminué de nouveau avec la diminution à 130 km/h.

Le sens de la variation a une valeur plus sûre que les comparaisons entre des pays qui ont des limitations de vitesse différentes. Les partisans d'une vitesse libre sur autoroute ont fréquemment utilisé des statistiques de la RFA en oubliant d'indiquer que ce pays ne faisait pas de différence entre les autoroutes de dégagement et celles de liaison (absence de péage) et que la géographie humaine de ce pays, avec l'urbanisation de la vallée du Rhin et une circulation autoroutière dense dans cette zone, interdisait toute comparaison ne reposant pas sur les vitesses réelles pratiquées.

Des études plus précises ont comparé les vitesses moyennes réelles et le risque quand la réglementation était modifiée. La plus récente a été faite en Suisse lors d'un abaissement de 60 à 50 km/h de la vitesse maximale dans certaines agglomérations : la vitesse réelle moyenne était inférieure de 7 km/h dans les villes à 50 par rapport aux villes à 60 et les accidents corporels ont été réduits de 23 %.

Il y a plus de dix ans, une étude suédoise avait recherché la vitesse de circulation de plus de 28 000 véhicules accidentés en interrogeant les impliqués. L'étude était indépendante de l'enquête de police, et les personnes interrogées n'avaient pas intérêt à minimiser leur vitesse, une assurance du constructeur indemnisant leur dommage indépendamment de toute responsabilité. Les courbes de risque en fonction de la vitesse de circulation étaient des exponentielles d'une parfaite régularité, indiquant un doublement du risque de blessure pour une augmentation de vitesse d'environ 28 km/h.

Les résultats des compagnies d'assurances et le classement des véhicules en fonction de leur puissance sont également de bons indicateurs chiffrés. Le risque de provoquer un accident avec dommage corporel est plus que doublé entre le groupe des petites cylindrées (1 à 4) et le groupe 8 alors que l'augmentation du kilométrage parcouru n'est que de 25 %.

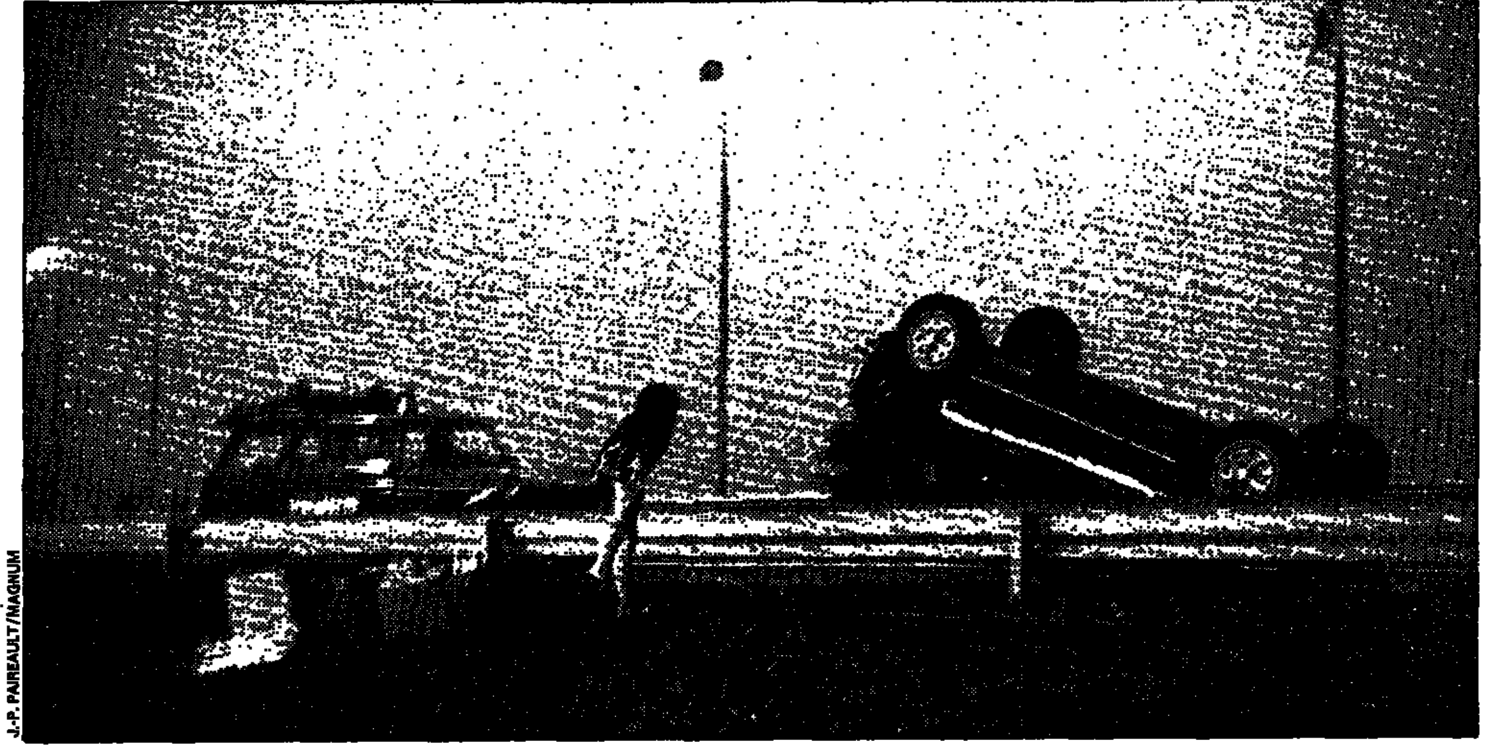
Progrès techniques et risques supplémentaires

La constatation la plus difficile à faire admettre aux passionnés de la vitesse est *l'effet paradoxal* de certaines « améliorations ». La notion de reprise, c'est-à-dire l'accélération qui permettra de dépasser rapidement, est présentée comme un facteur de sécurité alors qu'un temps de dépassement plus court rend l'erreur d'appréciation plus lourde de conséquences. Le conducteur s'adapte aux possibilités de son véhicule et, si celles-ci sont grandes, il a plus de chances de se retrouver en situation de risque. A la limite les conducteurs de formule 1 qui ont une compétence maximale et des voitures dont tenue de route, freinage et accélérations sortent de l'ordinaire sont ceux qui ont le taux de mortalité le plus élevé sur des circuits pourtant très protégés.

Autre exemple, un dispositif antiblocage de roues au freinage est un progrès technique, mais si le conducteur dont le véhicule en est équipé augmente sa vitesse par temps de pluie, le gain peut être supprimé, pis, un risque *supplémentaire peut apparaître* du fait de la présence sur la route de véhicules dont les distances d'arrêt seront différentes. Souvenons-nous de l'accident des Vingt-Quatres Heures du Mans de 1955, qui avait fait quatre-vingts morts parce que la Jaguar de Hawthorn freinait mieux que la MG de Macklin.

Ces constatations ne condamnent pas le progrès technique, elles mettent en évidence le danger des raisonnements simplistes. La condition de la sécurité, c'est malheureusement l'uniformité. Des véhicules aux possibilités identiques se déplaçant à des vitesses proches les unes des autres, suffisamment lentement pour s'adapter aux possibilités des moins performants d'entre nous, car nous vivons en société et nous n'avons qu'un réseau routier. ■

* *Chef du service d'anatomie pathologique de l'hôpital de Garches (Yvelines).*



J.-P. PAIREAULT/MAGNUM

POLLUEURS-FONCEURS

par Roger Cans

IL y a peu, on mettait le dépérissement des forêts au compte des cheminées d'usines. Voici maintenant qu'on incrimine la circulation automobile, et tout particulièrement la circulation à grande vitesse. Qui le dit ? Les Allemands eux-*mêmes, pourtant officiellement* hostiles aux limitations de vitesse dans les instances européennes.

L'Agence fédérale de l'environnement reconnaît par exemple que dans le *smog* — *l'alerte* fut chaude en janvier dernier dans la Ruhr — la circulation automobile entre pour une part essentielle : 45 % des oxydes d'azote et 67 % du monoxyde de carbone. Selon le professeur Höpfner, venu à Strasbourg le 7 juin pour la conférence internationale sur le dépérissement des forêts, *« plus un moteur est chaud, plus il produit d'oxyde d'azote »*.

Or l'oxyde d'azote est l'agent numéro un des pollutions dangereuses pour le couvert végétal. Le dioxyde de soufre produit par les cheminées d'usines et les chaudières est certes l'élément-clé de ce qu'on appelle les « pluies acides », mais on se rend compte maintenant que l'acidité n'entre que pour une *part dans le waldsterben, le* dépérissement des forêts. Lorsque les rayons ultraviolets du soleil rencontrent l'oxyde d'azote en suspension dans l'atmosphère, ils produisent de l'ozone et d'autres composés dits « photo-oxydants ». Or les forestiers ont acquis la conviction que ce phénomène de *photo-oxydation déclenche* le processus de dépérissement de l'arbre. *« Les photo-oxydants attaquent la cuticule des feuilles ou des aiguilles »*, explique Pierre Bazire, ingénieur général des eaux et forêts et coordonnateur des problèmes phytosanitaires à la direction des forêts. *« Cette attaque permet à l'acidité de l'air de s'introduire dans les aiguilles par les stomates lésés, puis de perturber la fonction chlorophyllienne. »* Autrement dit, les oxydes d'azote, dont 50 % à 60 % proviennent de la circulation automobile, ouvrent la porte aux acides (nitrique et sulfurique) produits par l'industrie et les chaudières des ménages.

Des études menées en France ont montré que, de 1973 à 1983, les émissions d'oxyde d'azote sont restées à peu près constantes en volume (l'équivalent de 100 kilos par personne et par an). Mais, dans ce volume total, la part de la circulation routière est passée de la moitié aux deux tiers, car on a obligé les industriels à filtrer leurs fumées, et pas les automobilistes.

On s'est aperçu aussi que la production d'oxyde d'azote d'un même véhicule pouvait être de 2 grammes au kilomètre en ville, mais de 5 grammes sur route. *Et c'est là que l'on retrouve* la responsabilité de la vitesse. Au ralenti, en effet, une voiture dégage beaucoup de dioxyde de carbone et d'hydrocarbures imbrûlés. Les oxydes d'azote *n'apparaissent qu'à haut régime* et deviennent abondants au-delà de 120 kilomètres-heure pour un véhicule de moyenne cylindrée. Des chercheurs anglais, graphiques à l'appui, ont montré que c'est entre 80 et 90 kilomètres-heure que le moteur produit le minimum d'émissions polluantes, avec peu d'oxyde d'azote et en même temps peu de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures imbrûlés.

Les Allemands et la forêt

Tout concorde donc, dans l'état actuel des connaissances : les voitures qui roulent vite dégagent des gaz particulièrement nocifs pour la forêt, par le jeu de la pollution atmosphérique sur grandes distances. Si l'on veut remédier au dépérissement végétal, il faut donc à la fois filtrer les fumées d'usine qui acidifient l'air et filtrer les gaz d'échappement qui favorisent cette acidification. Redoutable défi !

Les Allemands, obsédés par leur forêt symbole de vie, ont décidé de ne pas attendre 1989 *pour équiper leur parc automobile de pots catalytiques.* Par des incitations fiscales à l'achat de voitures neuves, ils vont, dès le 1er juillet prochain, encourager la voiture propre. Mais pas question de limiter la vitesse, comme le *réclament à cor et à cri* les Grünen (« Verts »). A la conférence de Strasbourg, les Verts allemands ont suggéré une limitation uniforme pour l'Europe : 100 kilomètres-heure sur auto*route, 80 kilomètres-heure sur* route... et 30 kilomètres-heure en ville. Mais les autorités allemandes ne veulent pas en entendre parler.

Que tel *Land* ou telle collectivité, localement, limitent la vitesse sur un tronçon de route, c'est leur affaire. Mais on ne va pas brimer les conducteurs de Porsche, de BMW ou de Mercedes ! Qu'ils s'équipent de pots catalytiques et le problème sera réglé ! On trouve donc en Allemagne, de-ci de-là, des panneaux de limitation de vitesse, comme par exemple ce tronçon de l'autoroute Duisburg-Dortmund qui traverse la Ruhr. Mais les autorités elles-mêmes n'y croient guère : *« On avait déjà fait des essais de limitation à 100 kilomètres-heure après le premier choc pétrolier en 1973*, explique un fonctionnaire de la Ruhrgebiet. *Cela avait peut-être économisé du pétrole, mais on n'avait constaté aucun progrès en matière de sécurité routière. Alors, on a supprimé les limitations. On recommence maintenant pour la pollution, mais seulement à titre d'essai. »*

En France, le gouvernement n'apprécie guère cette attitude. Le ministre de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, répète chaque fois que les Allemands devraient commencer par imposer des limitations de vitesse, comme dans le reste de l'Europe, puisque cela économise l'énergie, des vies humaines et aussi la fameuse forêt. Le 12 juin, à l'Assemblée nationale, elle a encore enfoncé le clou en soulignant que l'industrie et les chaudières *« sont responsables des deux tiers de l'acidification atmosphérique »* et que, par conséquent, en réduisant de moitié les rejets de soufre entre 1980 et 1990, la France *« se place au premier rang européen »*. Sous-entendu : la pollution automobile est marginale, notamment en France où roulent surtout de petites voitures économes d'essence. Ainsi, des essais en Allemagne l'ont montré, la 2 CV lancée à son maximum (!) ne produit que 2,5 grammes d'oxyde d'azote au kilomètre...

D'autres voix, cependant, s'élèvent en France contre cette position. Les protecteurs de la nature viennent de faire savoir au gouvernement qu'ils jugent tout à fait insuffisante la taxation des pollueurs prévue par la nouvelle « mutuelle de l'air ». La taxe, en effet, ne frappe que les émissions de soufre des installations classées (industrie lourde), et pas du tout les émissions d'azote induites par la circulation routière. Quant à Pierre Bazire, à la direction des forêts, il estime que le ministère de l'environnement est *« sous la coupe des constructeurs automobiles »*, puisqu'il ménage l'industrie responsable de l'agent polluant numéro un. Mais il regrette en même temps que les Allemands ne réduisent pas leur vitesse, *« car cela réduit aussitôt la pollution, et sans frais »*.

Nul doute que le 25 juin, au conseil des ministres de l'environnement réuni à Luxembourg, la question des limitations de vitesse sera une fois de plus escamotée. *Les Allemands* vont demander des pots catalytiques. Les Français vont répondre que c'est trop cher pour des petites voitures. Et l'on se contentera d'un calendrier et de normes. Et tant pis si les arbres crèvent ! ■

AUTOMOBILE ET VITESSE

200 A L'HEURE CLEFS EN MAIN

par Claude Lamotte

Les grosses, les belles, les voitures rapides auront toujours leurs adeptes, quelles que soient les entraves que les lois mettent à leur utilisation. C'est un impératif pour les constructeurs de faire travailler leurs bureaux d'étude sur la mise au point de nouveaux engins haut de gamme. Ici, la puissance souvent fait la gloire.

D.R.

R 25 Limousine V 6 turbo

S'ÉTONNER ou s'indigner que la vitesse soit, en matière automobile, un argument de vente et un atout dans la conquête d'un marché relève de l'ignorance ou de l'absence de simple bon sens. De tout temps depuis que l'automobile existe, les constructeurs ont vanté, pour prouver leur maîtrise de la technique, la rapidité des véhicules qu'ils fabriquaient. Personne ne peut avoir oublié ces affiches qui présentaient, au beau temps de l'entre-deux-guerres, tel ou tel modèle de Bugatti, de Delahaye, de Talbot, traînant derrière lui poussière et rêves. Ces « posters » avant la lettre insistaient certes plus sur la puissance du moteur que sur les résultats qu'il fallait en attendre ; mais, à l'époque, puissance était plus qu'aujourd'hui encore synonyme de rapidité. L'exploitation de l'aérodynamisme – ce fameux Cx, – la diminution des poids des structures et des matières, l'abaissement des taux de friction, les performances des carburants, l'arrivée des turbines, l'apparition des freins à disques – le progrès en quelque sorte, – ont au fil des ans permis d'obtenir à partir d'une puissance donnée des vitesses de plus en plus élevées et libérées à volonté.

Comment ainsi reprocher à un constructeur d'apporter comme autrefois, chiffres à l'appui, la preuve que ce qu'il construit et vend constitue dans ces domaines un sommet ? Et comment reprocher à un gouvernement de tolérer, malgré les règlements, qu'un constructeur ne limite pas ses chances à l'exportation vers des pays à devises fortes ? En négligeant des créneaux occupés par des marques concurrentes, florissantes et déjà installées sur leur propre marché intérieur, les constructeurs français ne feraient qu'ajouter à leurs difficultés.

Toutes les gammes de voitures apparues depuis quelques années sur les marchés mondiaux comportent donc, désormais, des versions rapides. Qu'elles soient situées dans le haut de la gamme, une tranche particulièrement profitable pour la largeur des marges, qu'elles soient situées dans les gabarits moyens et populaires, grandes dévoreuses de kilomètres, ou dans les rangs des petites voitures, plus accessibles aux jeunes... C'est que la nécessité commerciale s'en est fait sentir, c'est qu'aucune marque étrangère ou française ne peut désormais ignorer tel ou tel segment dans la clientèle potentielle ou nier l'indispensable rôle des modèles « locomotives », nés le plus souvent de la compétition et de la fascination qu'exercera toujours la vitesse. Encore et toujours – peut-être plus que jamais, – la puissance semble devoir engendrer la gloire, pour le constructeur autant que pour le propriétaire du bolide.

Modulation

Que la possibilité de conduire une voiture à plus de 200 kilomètres à l'heure soit donnée à n'importe qui, que les qualités des infrastructures routières n'aient pas suivi l'évolution des trafics et des puissances, que l'éducation des conducteurs, avant tout, soit encore à faire, sont les sujets d'un autre débat.

Depuis l'origine de l'automobile, mille solutions ont été imaginées pour limiter les conséquences tragiques que peut entraîner la vitesse des véhicules, depuis le permis de conduire à double ou triple étage jusqu'au droit d'utiliser selon les performances de son véhicule tel ou tel type d'itinéraire, et depuis le contrôle médical périodique et obligatoire jusqu'à l'interdiction pure et simple faite à tout conducteur de circuler au-delà d'un âge à fixer. Nous ne parlerons pas de l'obligation qu'avait tout conducteur de véhicule au début du siècle de devoir se faire précéder d'un coureur à pied portant un petit drapeau rouge. La législation s'est inspirée de certaines de ces idées simples, voire simplistes. Mais pour l'essentiel, au nom de la démocratie et pour des raisons d'efficacité, ces solutions n'ont pas résisté aux mesures finalement adoptées dans la plupart des pays occidentaux, et qui sont : la limitation forcée de la vitesse et son corollaire, la répression des abus. Bien entendu, il y a aussi les taxes diverses sur la puissance.

La modulation des vitesses parce qu'elle tente d'adapter les capacités de réflexes des conducteurs aux types de circulation, la répression comme argument dissuasif, et les taxes sur les puissances parce qu'après tout autant que cela rapporte. On sait avec quelle habileté les constructeurs, grâce au jeu des rapports de boîte et de pont, ont su souvent tourner le règlement dans ce dernier cas. Aujourd'hui, on peut dire que seule la République fédérale d'Allemagne a résisté à la tentation de s'aligner sur le concept général, mais pour combien de temps encore ? Certains diront que c'est en tout cas pour cela que la réputation de fiabilité et de solidité des automobiles allemandes résiste à tous les assauts, la vitesse laissée libre sur les autoroutes d'outre-Rhin exigeant de la part des constructeurs des soins particuliers que d'autres firmes ne s'imposeraient pas.

Les belles allemandes

L'arrivée ces jours-ci sur les routes françaises de la 944 turbo Porsche, un monstre docile et luxueux qui sort de son 2,5 l quelque 220 chevaux pour atteindre en toute tranquillité 245 kilomètres à l'heure, semblerait donner raison à ces observateurs peu chauvins. Heureusement pour les détracteurs de la vitesse élevée sur les routes, il en coûte 285 000 francs pour avoir le droit de faire son kilomètre en 26 secondes, installé dans le cuir, la stéréophonie et le léger chuintement du vent qui lèche les rétroviseurs de portière. Autre exemple qui nous vient encore d'outre-Rhin mais à des tarifs plus raisonnables, les dernières séries 300 de Mercedes, irréprochables avec leur train arrière à cinq bras par roue, déjà installé sur les modèles 190, dont la ligne générale est d'ailleurs reprise par les nouveaux modèles. Pas de défauts décelables sur la route, où la voiture s'installe dans les trajectoires sans le moindre écart qui n'ait été donné par la direction. Idem pour la série 200 d'Audi et notamment son modèle turbo, sans reproche, elle aussi, sinon pour sa gourmandise, accrochée à la route, sûre et pourtant chargée de puissance.

Bien entendu, il fallait une réplique des Latins. La voilà avec la Renault 25 V6 turbo. Une berline très rapide destinée, bien sûr, avant tout au marché allemand. Le résultat est remarquable, qui ajoute à la vitesse et à la puissance (plus de 225 km/h) un confort à la française particulièrement poussé. Il y avait déjà la 505 GTI turbo de Peugeot et la CX GTI turbo aussi de Citroën, mais l'apparition sur un modèle plus récent comme la R25 d'une version à haute performance frappera sûrement plus les esprits. De 185 000 à 228 000 francs (pour la version limousine), voilà qui situe la bataille face aux allemandes, et, il ne faut pas les oublier, aux suédoises, avec Volvo (la 760 notamment) et Saab et son remarquable modèle 900. Quant aux italiennes, la Typo Quattro de Fiat et la Thema de Lancia, elles arrivent. Sifflez turbines, chantez soupapes !

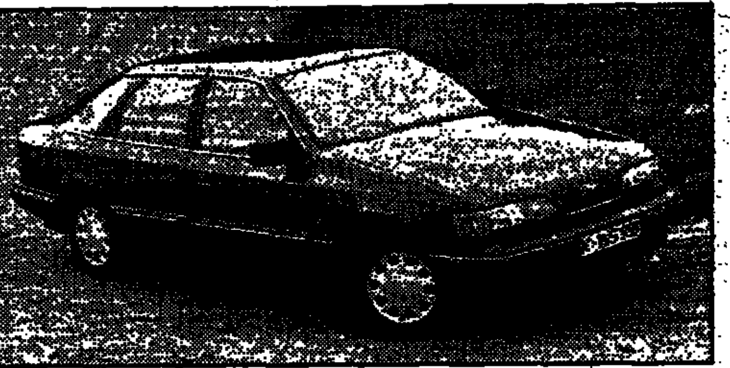
De fait, il faut reconnaître que l'argument selon lequel un pays qui permet sur certains itinéraires d'atteindre la vitesse que sort le moteur, et exige par la force des choses plus de sécurité sur les voitures vendues, se trouve conforté par la présence de plus en plus fréquente d'éléments qui n'apparaissent pas, même à titre d'option, sur les modèles moins rapides.

Des atouts

Aussi ne faut-il pas se plaindre que la bataille entre constructeurs les amène à généraliser la mise en place d'apports essentiels car, tôt ou tard, ces éléments, qui dans la plupart des cas visent à renforcer la sécurité, finiront par aboutir sur les roues et sous le capot de M. Tout-le-Monde, et c'est bien ainsi. L'expérience de la compétition avait amené entre autres les freins à disque, aujourd'hui universellement utilisés. Demain, la concurrence amènera à doter nos petites voitures d'atouts supplémentaires, comme cet ABS (système d'antiblocage des roues au freinage, mis au point par la firme allemande Bosch) ou les contrôles électroniques à tous les étages, déjà installés sur les plus puissantes voitures.

La démonstration pourrait être faite de cette évidence par l'apparition toute récente des nouveaux modèles de Ford baptisés Scorpio, qui ont en série, dès la version de base, l'ABS, et pour la moitié du prix que réclament d'autres constructeurs pour leurs modèles sophistiqués de haut de gamme (86 000 F).

Elégantes, dotées donc des derniers perfectionnements qu'exige la vitesse, les Scorpio viennent quelque peu troubler la fête, tout comme, du côté des petits bolides, la Fiat Uno turbo à injection (championne du rapport qualité-prix) va amener une redistribution des cartes dans un secteur où s'étaient bien installés Peugeot, Renault et Volkswagen, qui avait su, la première, inquiéter les autres marques dans le domaine des petites voitures très rapides et très fiables. Attention aux japonaises aussi, les Toyota, Nissan et Honda, arrivées avec leurs douze et seize soupapes, avec ou sans turbo. La réflexion voudrait qu'en fait une voiture rapide soit plus sûre qu'une voiture lente, par les perfectionnements embarqués qu'elle exige. L'honnêteté consiste à dire qu'un bon conducteur préparé pour cela utilisera sûrement sans danger pour qui que ce soit une voiture puissante. Et la conclusion que l'on tirera est que les mauvais conducteurs sont malheureusement plus nombreux que les bons. ■



D.R.

Ford Scorpio

D.R.

Porsche 944 turbo

ALLURES VICTORIENNES

DEPUIS les tout premiers tours de roues d'une voiture automobile – et même avant, – il a existé une limitation de vitesse sur les routes anglaises, qui n'a jamais cessé d'être jugée trop basse. C'est le cas aujourd'hui encore et cela donne lieu à un débat qui n'est pas près de s'achever.

Actuellement, on ne doit pas dépasser soixante-dix miles à l'heure (mph), soit 113 km/h, tant sur les axes principaux (à quatre voies) que sur les autoroutes (1). Dans ce dernier cas, cela signifie que presque personne ne respecte la loi, dans un pays où, pourtant, l'esprit de discipline de la majorité des conducteurs continue d'être remarquable. Voilà des années que les groupes de pression se multiplient pour réclamer un relèvement de la limite sur les voies rapides.

Jusqu'à la fin de l'an dernier, le *changement* paraissait acquis, à tel point que, par anticipation, la plupart des services de police avait manifestement décidé, sans *le dire, de fermer les yeux. De* toute façon, les radars sont rares outre-Manche. Le chiffre de 80 mph (130 km/h) paraissait raisonnable, et les travaux d'une commission d'enquête semblaient devoir aboutir à une telle conclusion, mais, à la surprise générale, le gouvernement a renoncé à promouvoir une modification. Le Royal Automobile Club, qui était apparemment favorable à l'amendement, n'a pas su convaincre, ni s'opposer aux fortes objections de la Société royale pour la prévention des accidents.

Le drapeau rouge de la reine Victoria

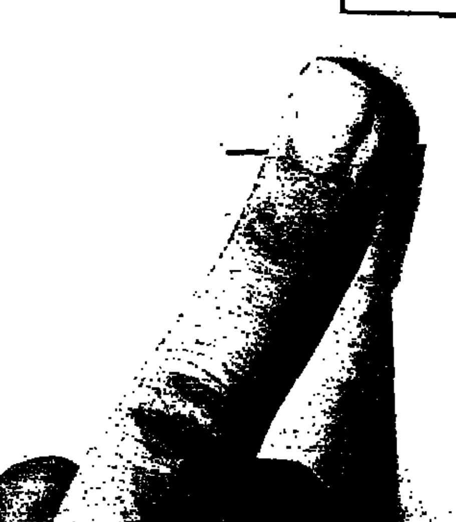
Il est vrai que la Grande-Bretagne peut s'enorgueillir d'être, au monde, l'un des pays possédant les meilleures statistiques dans le domaine de la sécurité routière, tout en ayant une densité de trafic parmi les plus fortes et bien que le réseau routier, faute d'entretien et de développement suffisants, devienne de plus en plus inadapté. 5 400 morts et 71 000 blessés graves en 1983, c'est relativement peu, mais, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres pays où le nombre des victimes a tendance à baisser, il augmente en Grande-Bretagne. Ce sont les arguments fondés sur cette évolution qui ont emporté la décision du gouvernement.

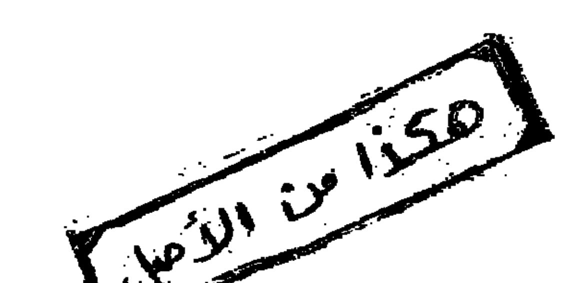
Mais les partisans du changement n'ont pas démissionné. En cette période de centenaire de l'automobile, ils s'apprêtent à célébrer, en 1986, avec beaucoup d'arrière-pensées, le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'*Emancipation Day*, ce jour glorieux du règne de la reine Victoria où a été abolie la loi qui – depuis 1861 – imposait un équipage de deux hommes par voiture et exigeait la présence d'un troisième personnage précédant le véhicule à pied, un drapeau rouge à la main. La vitesse limite était alors de 4 mph (6,5 km/h). Ces restrictions iniques, qui ne visaient que les « voitures sans chevaux » et étaient nettement en avance sur leur temps, ont retardé pendant près de dix ans la naissance d'une industrie nouvelle dans le pays où elle aurait dû se produire en premier lieu, l'Angleterre étant alors au sommet de sa puissance.

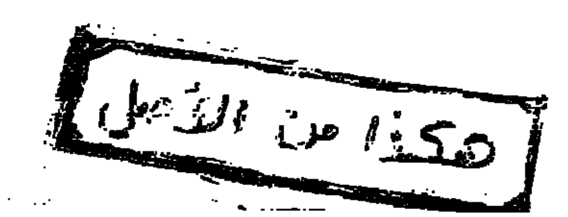
Considérant finalement la révolution qui était en train de se faire de l'autre côté du Channel, les dirigeants britanniques ont cédé devant un mouvement de protestation qui n'avait rien de très populaire. Le nouveau texte de 1896 sur *« les locomotives de grands chemins »* autorisait tout à coup la folle allure de 14 mph (22,5 km/h). Ce fut presque une fête nationale, et les gentlemen-drivers partirent tout décoiffés en direction de la mer et de la liberté. C'est depuis cette date historique qu'est recommencée, chaque année, en véhicule d'époque, la célèbre randonnée Londres-Brighton.

FRANCIS CORNU.

(1) 60 mph (97 km/h) sur les routes secondaires à deux voies.







AUTOMOBILE ET VITESSE

VIOLENCE, RALENTIR

un entretien avec Paul Virilio

*De la vitesse comme violence active.
Les exemples ne manquent pas
de sa participation
dans les grandes stratégies conquérantes.
Pour nous objet, jouet et arme,
elle fait partie de notre vie
et le choix que nous en faisons
en dit quelquefois long sur notre caractère.
Vite, plus vite mais jusqu'où et pourquoi ?*

URBANISTE de formation, enseignant à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris, Paul Virilio a consacré au problème de la vitesse et de la communication une œuvre abondante où se mêlent la science et la philosophie, la stratégie et le cinéma, la sociologie et l'architecture (1). Cet esprit éclectique et vagabond est fasciné par l'évolution des sociétés et par l'impact des révolutions technologiques sur les mentalités et les organisations. Il a inventé une discipline, la « dromologie » (étude de la vitesse), qui se propose d'analyser les sociétés « dromocratiques » (gouvernées par la vitesse).

« Vous dites, dans *Vitesse et Politique*, que dès sa prise de pouvoir le gouvernement nazi a offert la route et la voiture (la Volkswagen) au prolétariat allemand. La vitesse aurait ainsi été le « cadeau » de Hitler au peuple pour acheter son adhésion au nouveau régime ?

— Il s'agissait moins d'un cadeau que d'un entraînement à la mobilisation de la nation allemande. L'objectif du IIIe Reich était la motorisation de l'armée. Les véhicules privés faisaient partie du parc des armées. Tout Allemand qui achetait une *Volkswagen* savait que sa voiture serait réquisitionnée. Il fallait s'entraîner à la guerre de la vitesse, c'est-à-dire à une guerre motorisée.

» Il y avait alors toute une propagande sur le « peuple en marche » — qui n'est plus un peuple qui marche, mais un peuple qui *roule — et sur le surhomme*, c'est-à-dire l'homme énergétique, le conducteur, le pilote, le *führer*... En même temps, l'équipement de l'Allemagne en autoroute correspondait à une militarisation du territoire, à la mise au point de moyens logistiques pour déplacer les troupes.

— Le développement de l'automobile est pourtant antérieur et n'a pas d'abord répondu à des impératifs stratégiques.

— Oui, mais dans le domaine de la vitesse l'armée est toujours un facteur déterminant. Cela a toujours été vrai, que ce soit pour la cavalerie, la flotte, les panzer...

» Par la suite, toute l'industrie s'est trouvée transformée par cette motorisation générale.

» De ce point de vue, on ne peut pas séparer la deuxième guerre mondiale de la première. Si la victoire de 70 avait été la victoire du chemin de fer sur la cavalerie, la victoire de 14 a été celle du camion sur le chemin de fer. La guerre de 14 a marqué le début de l'économie de guerre en temps de paix. La vitesse est toujours un élément moteur de la puissance militaire et de la puissance tout court. Toute société est une « dromocratie » (2).

— Qu'entendez-vous par « dromocratie » ?

— Toute société est structurée sur la richesse, mais celle-ci a une face cachée qui est la vitesse. La richesse — individuelle ou collective — produit de la vitesse et il existe des classes de vitesse correspondant aux classes de richesse.

» Cela était déjà vrai dans la société antique où il existait une hiérarchie entre le triérarque qui pouvait affréter une trière — le véhicule le plus puissant de l'époque — puis les cavaliers, puis les hoplites qui pouvaient s'affréter eux-mêmes comme lanceurs de projectiles *et enfin* les esclaves qui ramaient au fond des galères. Cette hiérarchie « dromocratique » on la retrouve dans la société romaine, la société féodale et, bien sûr, dans la nôtre. Cela montre que la vitesse n'est pas seulement un phénomène physique, mais un rapport, une relation entre phénomènes physiques. C'est la relativité même.

» De César à Napoléon, l'écart est minime. On ne pouvait produire que très peu de vitesse. Avec la vapeur et le moteur à explosion, tout a changé. La révolution industrielle et la révolution des transports sont intimement liées.

L'apesanteur du voyage permanent

— Dans la société contemporaine, comment s'organisent ces « classes de vitesse » ?

— Il y a bien sûr la *« jet society »* des hommes d'affaires qui vivent dans l'apesanteur du voyage permanent. Mais le pouvoir « dromocratique » est surtout lié aux télex, à l'audiovisuel, à tous ces moyens de télécommunication de plus en plus performantes.

— N'y-a-t-il pas une contradiction entre l'exaltation de la vitesse qui a marqué les dernières décennies et la nécessité de la réfréner, de la limiter pour des raisons d'économie et de sécurité ?

— On a distribué de la vitesse en pleine société de consommation alors qu'on distribuait tout, en même temps qu'on offrait de la richesse à de nouvelles catégories sociales. Mais on s'aperçoit maintenant que c'était un énorme gaspillage et qu'il faut procéder à une réorganisation. *Il faut réarticuler* la société et donc les rapports de vitesse.

— Notre attitude à l'égard de l'automobile et de la vitesse n'a-t-elle pas évolué depuis quelques années ?

— La voiture n'est plus autant un objet de standing. Elle a perdu de son sublime. Elle s'est banalisée. On cesse de l'entretenir, de la briquer. On ne la répare même plus lorsqu'elle est légèrement accidentée. Les voitures des Français deviennent aussi sales que celles des Américains dans les années 60.

» Nous vivons dans une société d'incertitudes, de *« no future »*. Il n'y a pas besoin d'être un hooligan pour ressentir cela. L'automobile est moins un moyen de transport *qu'un moyen de « s'envoyer en* l'air », comme avec la drogue. On achète moins une nouvelle voiture pour épater son voisin que pour faire un écart — comme lorsqu'on prend un whisky de trop. D'une certaine façon, c'est suicidaire. C'est comme quelqu'un qui achète un gros revolver pour ne jamais s'en servir...

Même des crimes

— C'est la réserve de puissance qui intéresse...

— C'est une réserve qui est une forme d'agressivité. La vitesse est une violence non sanctionnée. Les gens qui roulent vite n'ont pas conscience d'exercer une violence, et pourtant elle peut aller très loin. Il y a même des crimes en automobiles, des gens qu'on traîne, qu'on écrase, qu'on coince contre un mur...

— Peut-on imaginer que la route devienne un lieu d'affrontement social ou politique, comme l'a montré l'affaire des routiers ?

— L'histoire des routiers a en effet été une révélation. Elle a montré que dans une société conçue pour la vitesse le territoire tout entier devient un complexe véhiculaire avec les routes, les ponts, les tunnels... Avec des moyens suffisants, on peut s'emparer de ces espaces stratégiques.

— Des groupes déterminés pourraient les utiliser comme moyens de pression ?

— On voit déjà apparaître des pirates qui rançonnent sur les autoroutes...

— C'est un retour à une vieille tradition...

— Oui, mais avec les moyens actuels, cela peut aller loin. Il est inévitable que ces lieux stratégiques soient des lieux d'affrontements. D'ailleurs il y a longtemps que le cinéma a envisagé tout cela. Voyez *Mad Max, Killing Car, Convoy*,... Il y a tout un imaginaire qui travaille cette question.

— La possibilité d'améliorer *constamment* les *performances* en matière de vitesse n'a-t-elle pas des conséquences sur le psychisme de l'homme moderne ?

— Il y a la vitesse métabolique, qui est celle de l'être vivant, et la vitesse technologique, de l'auto ou de la télévision. Entre les deux se fait un couplage. Quand un individu qui a sa propre temporalité, selon sa personnalité, son âge, sa culture, entre dans une automobile, sa vitesse propre et celle du véhicule sont couplées. Par exemple, plus la voiture va vite, plus l'accommodation oculaire se fait loin. Le phénomène de la perception de la vitesse modifie la perception physiologique. La vitesse est une manière de voir. Traverser le monde à la vitesse du TGV ou de Concorde, c'est le voir autrement. Chaque véhicule permet d'observer la réalité de façon différente.

Comme un bambin dans un berceau

— Il y a un autre effet second de la vitesse qui est qu'elle produit toute une population d'infirmes, d'handicapés. Elle est source d'exclusion, de marginalité.

— En fait, le handicap commence lorsque l'individu entre dans une auto ou un avion. Il est sanglé, figé, comme un bambin dans un berceau. Il est déjà un infirme, un handicapé moteur. Il perd ses moyens propres et il est *complété par des prothèses*. Et plus le véhicule va vite, plus il est paralysé.

— Il fait don de sa propre vitesse physique à une vitesse abstraite...

— ... Avant d'être immobilisé définitivement s'il y a accident. Il se retrouve alors dans la situation qui était la sienne en entrant dans son véhicule.

— Il passe de sa voiture à la « petite voiture »...

— *Il y a un personnage métaphorique* qui illustre bien ce paradoxe : c'est Howard Hughes, l'homme vitesse par excellence, le prophète de l'aviation, du cinéma, des technologies de pointe, qui finit grabataire dans une tour et meurt dans l'avion qui l'emmène à l'hôpital...

— La vitesse est destructrice et meurtrière.

— Oui, mais il y a une question qui se pose et n'a pas de réponse : *pourquoi et pour qui meurent ou* sont handicapés les accidentés de la route ? Il n'y a jamais de morts pour rien. Même à la guerre, même au Liban actuellement, les victimes sont toujours utilisées dans un décompte des morts. Or les nombreux morts, blessés ou handicapés de la route ne sont comptabilisés nulle part...

— Vous expliquez dans *l'Espace critique* que l'automobile est devenue une sorte de résidence *secondaire*.

— L'automobile est une petite maison. Elle a des portes, des fenêtres, des cheminées, le téléphone, la musique. C'est une pièce détachée de la résidence principale qui permet la résidence secondaire. De même que l'avion de Howard Hughes lui permettait d'avoir des *résidences secondaires* dans le monde entier. Le véhicule provoque le dédoublement de la demeure.

Des lieux inquiétants

— Il crée aussi les espaces nouveaux, intermédiaires, que *sont les garages ou les parkings*.

— Les parkings sont en fait des terrains vagues. Des lieux inquiétants, avec possibilité d'exactions, d'interdits. Des lieux morts qui traduisent le déclin de l'espace au profit du temps. Quand on est dans un véhicule, l'espace perd de sa valeur. Plus on va vite, plus les abords sont discrédités. Dans le parking, ce discrédit est manifeste.

— Ce discrédit ne gagne-t-il pas le logement lui-même ?

— *Effectivement*, et cela apparaît dans le taux de rotation des locataires. Dans les années 60, il était de cinq à dix ans. Maintenant, il se situe entre deux et cinq ans. Or en dessous de deux ans, il y a déprédation parce qu'il n'y a plus appropriation. D'où la violence. Quand on ne respecte plus les lieux, on ne respecte plus les gens qui y sont. Les appartements deviennent des garages. On y reste de moins en moins.

— *Mais ces mouvements sont* liés à la mobilité professionnelle, encouragée par le développement économique.

— Effectivement. Mais les nouvelles technologies de la télématique — avec le télé-travail, la télé-conférence — vont dans le sens d'une organisation différente. *La vitesse se déplace des communications* aux télécommunications. On peut supposer que cette haute mobilité automobile va se restreindre, dans son effet de masse, pour être remplacée par une hypervitesse dans les moyens de télécommunication.

— Cette limitation de la mobilité coïncidait avec le désir d'enracinement local qui semble demeurer si fort dans les sociétés européennes — et en particulier en France — contrairement aux Etats-Unis qui ont toujours été un pays de migrants, de nomades.

— J'espère en effet qu'on va cesser *de disqualifier* l'espace et qu'on va prendre enfin en compte la violence d'une vitesse excessive. On ne peut pas continuer à perdre de l'espace en Europe, sous peine d'affrontements graves.

« Il faut retrouver une appréciation qualitative et pas seulement quantitative de la vitesse. On peut faire du 300 ou du 400 kilomètres à l'heure aux Vingt-Quatre Heures du Mans — et pourquoi pas du 4 000... à condition de se dire que marcher au pas sur une plage le matin, ce n'est pas mal non plus. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir notamment l'*Insécurité du territoire* (Stock, 1976), *Vitesse et politique* (Galilée, 1977), *Esthétique de la disparition* (Balland, 1980), *l'Espace critique* (Christian Bourgois, 1984), *Guerre et Cinéma* (Ed. de l'Etoile, 1984), *l'Horizon négatif* (Galilée, 1985).

(2) Du grec « dromos » : courses et « cratein » : gouverner.

CAHIERS DU CINÉMA

Une scène du film « Duel ».

LES GROSSIERS ET LES POLIS

UN certain M. Baudry de Saunier publiait chez Flammarion, en 1933, un petit livre intitulé *l'Art de bien conduire*. Les automobiles n'étaient pas encore très nombreuses et ne ressemblaient guère à celles d'aujourd'hui ; cependant, ce véritable « chevalier du volant » avait si bien vu le problème qu'il le présentait d'une manière qui, cinquante-deux ans après, semble à peine démodée. Ecoutons-le :

« Aujourd'hui, toute personne qui possède même le minimum des qualités physiques et psychiques indispensables, toute personne normale dans ces deux chefs est apte à diriger une automobile. Il n'en était pas de même il y a une trentaine d'année. J'ai connu vers 1900 une dame âgée, mais d'esprit jeune et ardent, qui avait fait cette quasi-folie, au jugement de son entourage, d'acheter une automobile. Elle avait pris à son service, à cette époque où le conducteur d'un tel engin était tenu de jouer constamment des manettes d'air, d'admission et d'allumage, un « chauffeur » qui passait pour avoir, par un don singulier et rarissime, « une des meilleures carburations » de Paris. Comme certains violonistes ou pianistes ont une sonorité bien meilleure que celle de leurs émules. A cet être exceptionnel, elle donnait, naturellement, des mensualités exceptionnelles... Actuellement, s'il est quantité de conducteurs de qualité moyenne, il en est bien peu d'excellents. Par cette expression de conducteurs, nous entendrons, tout au long de cet ouvrage, si on le veut bien, l'homme ou la femme qui est au volant, tout simplement. »

Voilà ce qui s'appelle un démarrage en douceur. Une fois lancé, notre fin volant poursuit : *« La vitesse est la majeure raison d'être de l'automobile, sa dominante fondamentale. Elle est au fond la seule commune mesure des automobiles entre elles. Mais il y a la vitesse grossière et la vitesse de qualité. Bien conduire, c'est n'employer jamais que la vitesse de qualité. »*

La qualité de la vitesse ! Il en faut beaucoup d'autres pour obtenir celle-là : la conscience, l'horreur instinctive de l'à-peu-près, le sens de l'effort, le goût de la responsabilité. En particulier, si l'on recherche la vitesse (de qualité, de qualité !), il faut être *patient*. Mais bien d'autres qualités sont encore nécessaires : la dignité, la finesse, la psychologie et la philosophie. Mais, décidément, la palme d'or doit aller à la politesse. Attention ! La vraie politesse n'est pas toujours là où l'on croit : *« Un homme fort poli sur une chaise de salon demeure-t-il toujours, sur le coussin d'une automobile, un homme fort poli ? Il y a certainement du piquant, peut-être du profit, à en discuter. »* Il en discute et argumente, le gentlemen-chauffeur : *« On rencontre des chauffeurs de taxis beaucoup plus patients, beaucoup plus maîtres d'eux-mêmes et de leurs expressions, que certains hommes du monde. »* Aujourd'hui, notre auteur aurait plus de mal à *trouver de l'une et de l'autre* de ces deux catégories, mais bref !

Il y a aussi les défauts qui condamnent impitoyablement le *conducteur-postulant. Notre* automobiliste humaniste distingue, avec lucidité : le petit mufle, le grand mufle, le matcheur, le punisseur, l'hypocrite, le sournois et le frôleur. Il n'y avait pas, en 1933, d'« emboutisseur », ou alors, dans son exquise délicatesse, le philosophe de la torpédo jette un voile pudique là-dessus. Il dit pourtant : *« L'automobiliste est à la fois l'être le plus encombrant, le plus tapageur et le plus dangereux qu'on rencontre de nos jours en terrain civilisé. »*

On pourrait croire, à voir ce qu'il en est aujourd'hui, que cet *homme de bonne volonté* prêcha dans le désert. Pas du tout. C'était son second livre sur le sujet. Le premier, également chez Flammarion, *l'Examen pour le permis de conduire*, avait été tiré à 370000 exemplaires. Manifestement, la tactique de la politesse n'a pas eu les efforts escomptés. *La tactique inverse*, largement essayée quelques décennies plus tard, celle des injures, n'a rien donné non plus. Que faire ?

Peut-être redonner une seconde chance à la première.

Notre homme, idéaliste mais réaliste, ne se faisait pas d'illusions sur les difficultés à vaincre, puisqu'il terminait sur ces mots, d'une brûlante actualité : *« Ayons l'entêtement de la politesse. En automobile aujourd'hui, elle constitue le seul moyen de nous singulariser. »*

JEAN-PAUL LE GOFF.

AUTOMOBILE ET VITESSE

LES ROUTIERS POUSSÉS A LA FRAUDE

par François Dupuy et Jean-Claude Thoenig *

En voulant préserver les routiers des tentations de l'excès de vitesse, la réglementation les contraint à frauder. Deux sociologues, chercheurs au CNRS, ont choisi l'exemple des transports à l'appui d'une étude qu'ils ont consacrée à l'administration. Leurs conclusions sont particulièrement stimulantes.

LES routiers conduisent trop vite, trop longtemps et provoquent des accidents. C'est vrai. Ils ne respectent pas la réglementation et ils fraudent. Sans doute. Mais pourquoi ? Comment expliquer que, plus les administrations répriment et réglementent, plus il y a de fraude. Est-ce le simple résultat de la mauvaise volonté, voire de l'immoralité, des transporteurs, ou plus profondément une conséquence du raisonnement administratif qui conduit à des effets opposés à ceux recherchés ? Et en effet, à y regarder de près, la situation quotidienne que les routiers vivent est aux antipodes du problème tel que se le pose l'administration.

Regardons les choses simplement. Si un client, un «chargeur», fait appel à un transporteur, c'est qu'il veut évacuer sur lui l'ensemble des contraintes qui pèsent sur l'activité de transport. Elles sont nombreuses, et sécrètent toute une série d'activités (groupage, affrètement...) qui, elles, échappent à la vigilance administrative centrée sur le simple véhiculage.

Le problème du routier, c'est de trouver du fret dans un monde de sévère concurrence, sur lequel le client fait la loi, exige des prix toujours plus bas, des livraisons toujours plus rapides. Mais la relation routier/client est rarement directe. Trop occupé à conduire son camion pour « faire du commercial », le routier passe par un « auxiliaire » qui lui apporte du fret, et qui est, pour le client, un véritable spécialiste esréglementation. Plus ces réglementations sont nombreuses et compliquées, plus l'auxiliaire est puissant. La bureaucratie est son gagne-pain, et il ne vit que par elle. Or, s'il n'existe que par l'administration, il n'existe pas pour celle-ci, qui, dans ses nomenclatures, ne connaît pas son activité.

Toute la réglementation porte sur le transport, sur le routier, qui est l'acteur le plus faible et le plus marginal du système. Pour lui, frauder n'est pas un problème, c'est une solution qu'il utilise pour obtenir du fret. S'il veut offrir un avantage compétitif à son client, le transporteur n'a qu'une ressource : frauder, c'est-à-dire prendre à sa charge le contournement des règles administratives qui sont en contradiction avec ce qu'exige le chargeur.

Chargements trop lourds et prix cassés

S'il trouve plus démuni que lui, il sous-traitera la fraude, créant ainsi un système de dépendances en cascade. Sinon, il ne reste plus qu'à frauder soi-même, rouler plus vite, plus longtemps, avec un chargement trop lourd et en cassant les prix. Le bon routier devient alors le bon fraudeur, même si cette solution est celle du désespoir. Car le transporteur entre dans le cercle vicieux de la dépendance. Plus il fait du dumping, plus il fraude, moins il a de chances de s'en sortir, et plus il approche de la faillite qui guette chaque année un routier sur neuf en moyenne.

On voit bien que la réalité est l'envers quasi parfait de l'image que s'en fait l'administration. En réalité, la régulation du système, ce autour de quoi se tissent toutes les relations entre gros et petits, chargeurs et auxiliaires, auxiliaires et transporteurs, c'est la fraude. La réglementation, la répression, ne sont pas vécues par les routiers comme des contraintes visant à réaliser l'intérêt général (moins d'accidents), mais comme ce dont il faut se jouer pour obtenir la meilleure part dans le jeu de la concurrence.

C'est comme cela que la réglementation débouche sur l'oppression, non par les règles elles-mêmes, mais par ceux qui sont en situation d'en tirer profit. Comment alors s'étonner que le dialogue entre l'administration et les routiers soit un dialogue de sourds et que les règles ne soient pas appliquées ?

La réduction du temps de conduite est présentée comme une conquête sociale par les pouvoirs publics : les routiers, et en particulier les plus démunis d'entre eux, n'en veulent pas : ils sont les perdants de la conquête, et leurs contraintes ne font que s'accroître. *Il en va de même* pour la limitation de la vitesse, du tonnage et, qui plus est, pour la fixation des prix-planchers et des prix-plafonds. Car en ce domaine, on est loin de l'intermédiaire inflationniste : la négociation sur le prix du transport s'effectue sur la base du plancher, et la transaction finale se fait généralement en dessous. Mais aller plus vite, plus longtemps, plus chargé, c'est toujours d'une façon ou d'une autre baisser le prix pour avoir du frèt.

Les automobilistes paient pour les poids lourds

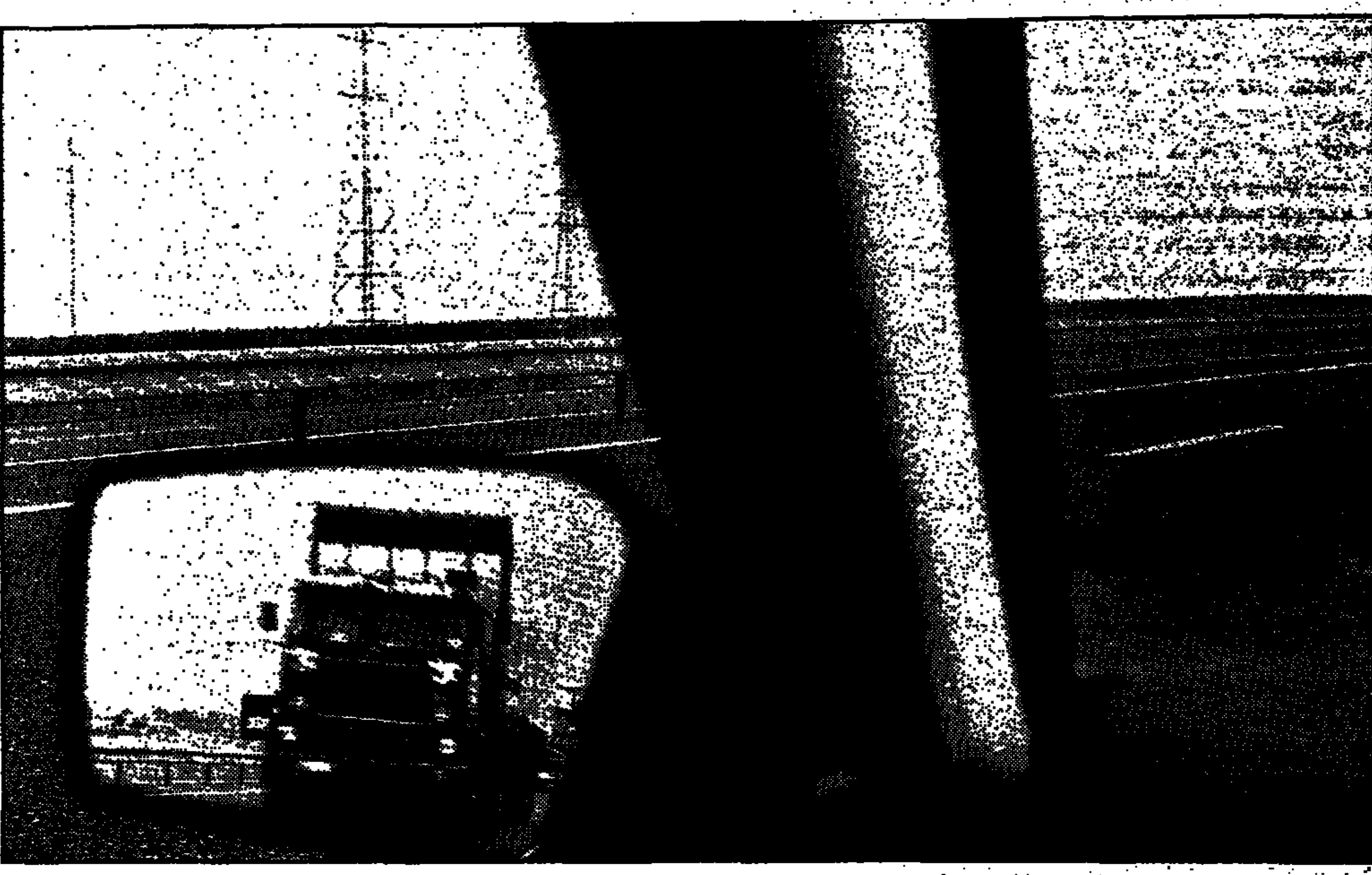
Dans cette situation, pour qui l'accident est-il réellement un problème ? Plus concrètement, qui, dans un tel système, a comme intérêt fort de réduire le coût de cette régulation par la fraude qu'est l'accident ? Les victimes de la route, bien sûr. Mais les automobilistes en général aussi. Par l'intermédiaire des compagnies d'assurance, ce sont eux qui supportent les coûts du « sur-risque » d'accident poids lourd. Voilà en effet un système d'autant mieux régulé autour de la fraude qu'il en fait supporter le prix par l'ensemble de la collectivité !

Le ministre, quant à lui, s'agite lorsque la catastrophe prend des proportions trop dramatiques, mais ses services continuent à raisonner comme si le couple réglementation/répression était à même de produire les effets escomptés. Gendarmes et policiers sévissent, mais avec prudence, en évitant de condamner par des sanctions trop sévères les entreprises artisanales locales. On se met tacitement d'accord, avec ceux que l'on connaît, sur une « fraude raisonnable ». Dans sa tâche ou ses missions (sécurité des personnes, lutte contre la délinquance), l'essentiel pour le gendarme est de pénétrer le tissu social et d'y glaner des informations, pas de mettre en faillite les entreprises du cru.

Voudrait-on réellement réduire la fraude que cela impliquerait un brusque accroissement de la mortalité des entreprises du secteur et un bouleversement des régulations dans un domaine déjà très sensible. Et, finalement, la fraude n'est un problème réel et n'est important que pour celui qui édicte des règles par ailleurs non appliquées. Si l'administration se bat contre des moulins, argue de sa bonne foi, volumineux dossiers de réglementations françaises et européennes à l'appui, c'est qu'elle ne peut pas faire partager son point de vue par les acteurs directement concernés.

Ceux-ci ont d'autres problèmes à résoudre et agissent selon d'autres modes. Dès lors, le fonctionnaire parisien s'enferme presque malgré lui dans le cercle vicieux caractéristique de toutes les administrations centrales. Il agit sur la seule incertitude qu'il contrôle : produire des règles. L'effet pervers est double. D'une part, il accroît, statistiquement s'entend, le mal contre lequel il lutte. D'autre part, il affranchit les services d'exécution de sa propre autorité en leur demandant d'être les garants de ce qui ne peut être garanti. Et le routier accélère... Et ainsi va l'action administrative. ■

* *Chercheurs au CNRS.*


PATRICK ZACHMANN/RUSH

PLUS VITE, PLUS CHER

APPUYER sur l'accélérateur est une pratique ruineuse : la consommation d'essence augmente, le véhicule s'use plus vite, et, surtout, les tarifs de l'assurance automobile en sont douloureusement affectés (pour l'assuré).

Le raisonnement est simple. L'indemnisation des accidents corporels représente 55 % des sommes versées par les assureurs au titre de la responsabilité civile des assurés. Dans les causes d'accidents corporels, selon les statistiques de la gendarmerie, la vitesse figure au premier rang (28,7 % sur autoroute et autant sur route), loin devant l'inobservation de la priorité (13,5 % sur autoroute), l'alcool (8,8 % sur route) et l'état soit de l'usager (fatigue), soit du véhicule (vétusté ou non entretenu). En outre, comme l'indique Paul Quilès, à 110 kilomètres à l'heure, 53 % seulement des passagers d'une voiture accidentée s'en tirent indemnes, contre 79 % à 90 kilomètres à l'heure.

Il n'y a pas de statistiques pour les vitesses supérieures, mais, en cas de collision frontale ou de sortie de route à 150 kilomètres à l'heure, le pourcentage de passagers indemnes s'effondre... et le coût des sinistres s'envole : 7,5 % des accidents corporels entraînent le versement de 62,6% des indemnités totales (plus de 16 milliards de francs à l'heure actuelle).

Pour les accidents matériels, la progressivité est moins rapide, un plafond virtuel est fixé aux indemnités par la valeur résiduelle du véhicule accidenté. Mais, là encore, la vitesse coûte cher. Les assureurs le savent bien puisque, selon les statistiques, ce sont les voitures les plus rapides et les plus puissantes qui provoquent les accidents les plus nombreux et les plus graves. La corrélation est très nette entre la vitesse de pointe du modèle et le coût du sinistre.

Certes, les tarifs d'assurance sont calculés en fonction de cette échelle de risque, mais la compensation n'est pas totale. C'est pourquoi le coût de l'assurance automobile s'élève régulièrement, mais moins qu'on ne pourrait le penser. Les impitoyables statistiques sont là. Sur les quinze dernières années, la hausse du prix de l'assurance automobile n'a représenté que les deux tiers de celle du coût de la vie et la moitié du coût moyen des accidents de la route (physiques et matériels).

La raison ? Elle est très simple : depuis les mesures prises en 1973 et 1974 (limitation de la vitesse et port obligatoire de la ceinture de sécurité), le nombre des accidents, des blessés et des tués n'a cessé de diminuer (respectivement de 270 618 à 202 637, de 376 661 à 284 907 et de 15 636 à 11 685).

Sans doute la crise pétrolière *puis la crise tout court* ont provoqué une baisse du kilométrage moyen annuel : moins de 11 000 kilomètres aujourd'hui par personne, contre 13 000 en 1975. Par ailleurs, l'usage de plus en plus fréquent d'une deuxième voiture par ménage a eu pour effet de diminuer ce kilométrage. Cette évolution a donc pu permettre aux assureurs d'augmenter moins rapidement leurs tarifs.

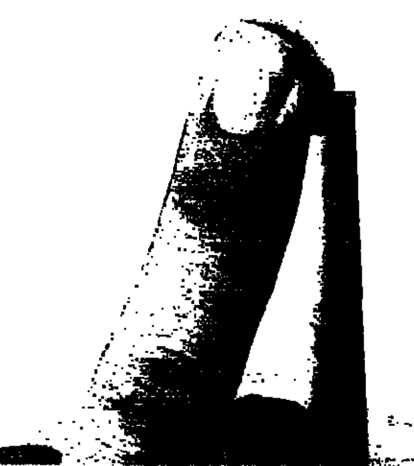
La diminution spectaculaire des accidents depuis 1973, malgré une augmentation constante du nombre de véhicule en circulation, démontre aisément que la vitesse est meurtrière et coûteuse. Il est donc très probable que, si les mesures de limitation de vitesse n'avaient pas été prises en 1973, la fréquence des accidents aurait été supérieure, de même que le montant des primes d'assurance. Cette constatation est tout à fait irréfutable, que ce soit pour les coûts économiques ou pour les coûts physiques, les seuls vraiment importants.

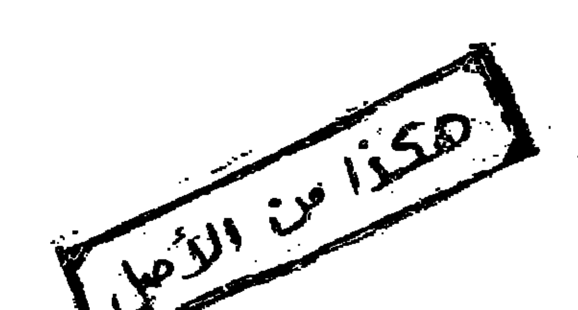
FRANÇOIS RENARD.

BILAN DES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE (DEPUIS 1956)

ANNÉES	ACCIDENTS	TUÉS	BLESSÉS
1956	141 737	8 863	180 614
1957	143 796	9 113	183 750
1958	134 713	8 695	176 030
1959	137 273	8 998	178 793
1960	141 309	8 876	185 031
1961	159 535	9 780	213 604
1962	169 204	10 623	229 322
1963	176 275	10 729	240 954
1964	192 999	11 882	264 075
1965	210 754	13 001	290 256
1966	209 906	13 009	290 109
1967	215 470	13 585	301 356
1968	226 598	14 284	317 868
1969	227 900	14 640	318 223
1970	235 109	15 087	329 659
1971	249 828	16 212	353 374
1972	274 476	16 617	388 067
1973	**270 618**	**15 636**	**374 661**
1974	260 187	13 521	353 059
1975	258 201	13 170	353 730
1976	261 275	13 787	357 451
1977	257 698	13 104	354 905
1978	247 785	12 137	338 514
1979	253 208	12 480	347 918
1980	248 469	12 543	339 632
1981	239 734	12 428	334 289
1982	230 701	12 410	321 385
1983	216 139	11 946	301 434
1984	202 637	11 685	284 907

Sources : *de 1967 à 1984 : ministère de l'Intérieur et de la décentralisation ; de 1956 à 1966 : direction des routes et de la circulation routière (ces derniers chiffres ont été pondérés afin d'obtenir une définition homogène du tué : personne décédée dans les six jours après l'accident).*



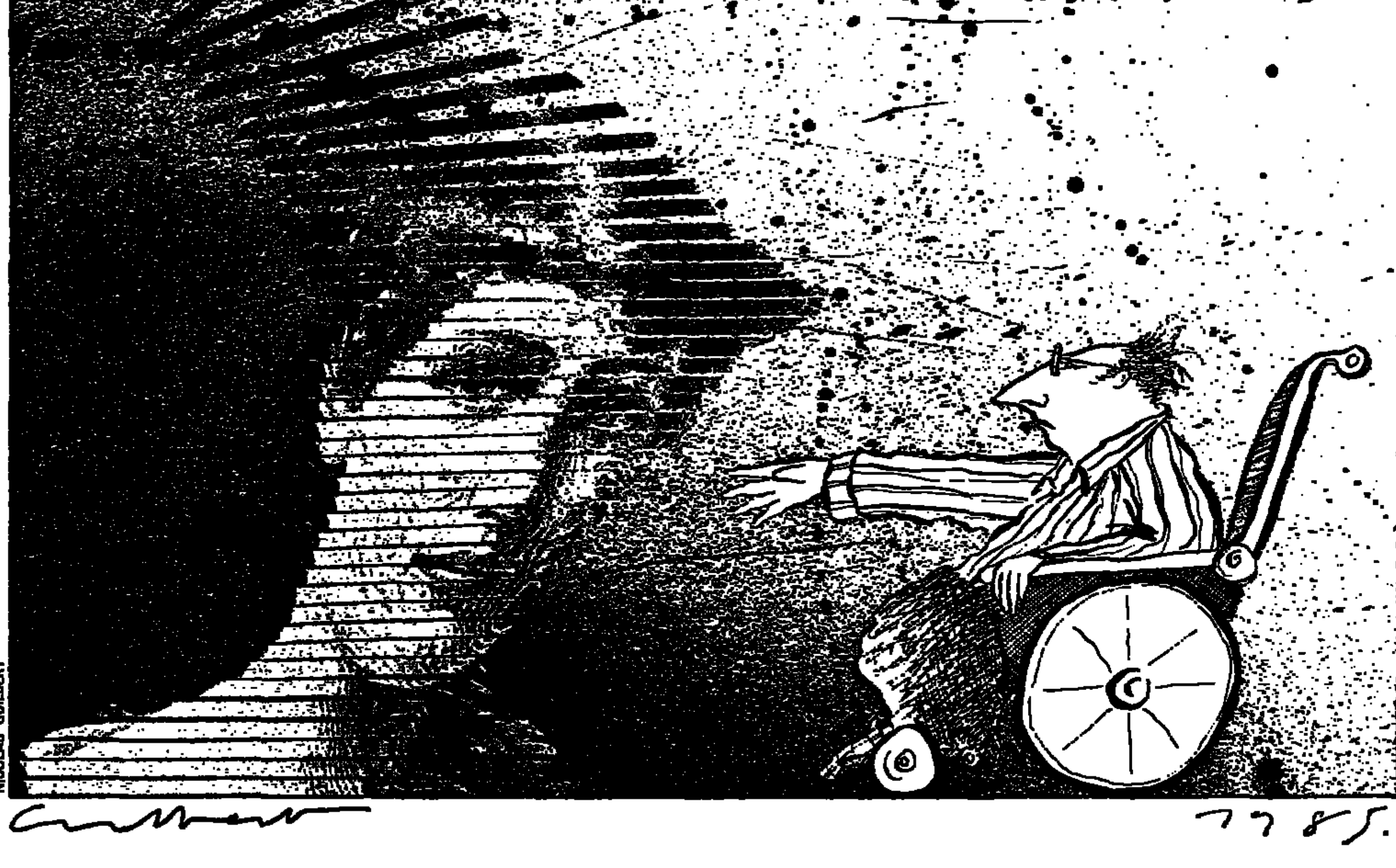




NOUVELLE

POUSSIÈRE DE TEMPS, POUSSIÈRE D'OS

par Jean-Claude Dunyach


NICOLAS GUILBERT

IL n'y a personne dans la salle des visites. Je ne peux m'empêcher de le regretter. J'y retrouve, d'habitude, des journalistes ou des photographes qui me connaissent et demandent des nouvelles de ma santé. Aujourd'hui, le choc du bout ferré de ma canne sur le carrelage glacé réveille des chocs qui mériteraient d'appartenir à des tombes. Il manque à ce décor trop net, aux arêtes de chrome et de verre, le désordre des pantins de chair assis de travers sur les fauteuils, un magazine froissé en guise de masque chirurgical.

Ma visite est prévue depuis plus d'une semaine, mon arrivée est sans doute consignée dans un gros registre ou dans les mémoires de l'ordinateur de l'hôpital, pourtant personne n'est là pour m'accueillir. Le ronron des machines temporelles semble s'être interrompu. En dix-sept mois, c'est la première fois qu'une telle chose se produit.

J'en parlerai à Laure dès son réveil ; en attendant, je suppose qu'il vaut mieux appeler un infirmier. Mon doigt tremble sur la sonnette, je dois m'y reprendre à deux fois avant d'appuyer sur le bouton qui saille comme un kyste du mur blanc. Peut-être devrais-je profiter de ma visite pour demander un médicament contre ces crises qui me secouent de plus en plus souvent. Mon médecin refuse de me fournir ce dont j'ai besoin. J'en toucherai un mot au spécialiste qui s'occupe de Laure, mais je crains que les gens de mon âge n'échappent à sa compétence.

Je sonne deux fois et je vais m'asseoir. Sur la table basse, les magazines entassés ne semblent pas avoir changé depuis le mois dernier. Je prends le premier de la pile et l'ouvre au hasard. Les caractères trop petits blessent mes yeux fatigués. Je le repose sur mes genoux, après avoir passé en revue les quelques photos qu'il contenait. Je crois bien l'avoir déjà lu.

Je tends l'oreille en direction du couloir. Un bruit de pas pressé se fait entendre, mêlé à des grincements difficiles à identifier. Combien de temps s'est-il écoulé depuis mon arrivée ici ? Je n'ai plus de montre depuis des années. Les cristaux liquides des cadrans modernes n'impressionnent plus mes rétines affaiblies et j'ai cessé de porter à mon poignet cet œil blanc au regard mort. Je mesure l'écoulement des heures au rythme de mon souffle, de ma fatigue, de mon ennui, indicateurs fidèles de la seule durée qui ait encore une signification, celle de ma propre vie.

Une jeune femme surgit du couloir en poussant une chaise roulante. Elle oblique dans ma direction et je me redresse sur mon siège avec soulagement.

« Bonjour, monsieur Scotti, je suis venue vous chercher. Le docteur Daniel vous attend.

– Le docteur ? Vous devez vous tromper, mademoiselle. Je suis ici pour voir...

– Votre fille, Laure, je sais. Ne vous inquiétez pas, le docteur désire juste vous parler quelques instants. »

Elle a disposé devant moi le fauteuil aux roues caoutchoutées, en tapotant son dossier d'un geste d'invite. Je n'aime pas trop être transporté de cette façon, je ne suis pas infirme, mais les couloirs de l'hôpital Garichankar sont interminables et l'hiver m'a fatigué. Je songe un instant à expliquer cela à la jeune fille mais me ravise. Il vaut mieux que je ne lui dise rien. Elle croira que j'ai accepté son offre pour lui faire plaisir.

« Vous êtes bien installé ? Je m'occupe de votre canne. »

Elle m'enlève le magazine des mains et le repose sur la table.

Les couloirs sont déserts. A la porte de chaque salle d'opération, des rangées de chariots à malade attendent en silence, pareils à des taxis guettant les voyageurs à la sortie d'une gare. Les derniers de la file semblent couverts d'une impalpable poussière, couleur de poudre d'os. Ceux qui sont chargés du nettoyage ne sont guère soigneux. J'en fait la remarque à haute voix, mais la jeune fille ne prend pas la peine de me répondre.

« Est-ce encore loin ?

– Nous arrivons. Un peu de patience. »

Je passe les doigts sur les accoudoirs de mon fauteuil, d'un geste machinal. La surface de plastique est lisse, neutre. D'autres mains que les miennes les ont polis durant de semblables voyages. Il suffirait de les presser comme des fruits pour en extraire les filets de sueur laissés par les paumes moites des patients précédents.

Nous bifurquons sans cesse. Au passage, j'essaie de reconnaître la chambre de Laure, mais le décor ne m'est pas familier. Garichankar est un labyrinthe d'une surface considérable, presque aussi complexe que l'esprit des malades qui y résident. Qui y résident *physiquement*, la correction s'impose d'elle-même à mes pensées. Où s'en va Laure après chacune de mes visites, lorsque les horloges de son corps ralentissent et la libèrent de son mal ? Je l'imagine parcourant les plages de sa mémoire, ramassant les coquillages rejetés par les vagues de la douleur. Je ne peux qu'imaginer, elle ne me raconte jamais rien.

Mon accompagnatrice garde le silence. Curieux. Je croyais que les infirmières étaient censées bavarder avec les messieurs d'un certain âge, lors de leur passage dans les hôpitaux. Encore une idée que je me faisais de la vieillesse qui s'écroule. On ne me parle pas plus à présent qu'il y a vingt ans, et ce que l'on daigne me dire m'intéresse de moins en moins. Lors de ma dernière visite, Laure a à peine ouvert la bouche. Pourtant, quelques phrases banales sur n'importe quel sujet me feraient du bien en ce moment. Il n'y a rien de plus lugubre qu'un couloir désert dans une aile médicale, avec des néons qui clignotent et le carrelage neutre qui résonne au passage de mon fauteuil. J'aimerais mieux marcher, afin que ce bruit cesse, mais ne m'en sens pas le courage.

« Est-ce encore loin ?

– Nous y sommes. »

LA porte vitrée s'ouvre sur un bureau aux étagères vides. Des cartons emplis de livres s'empilent dans un coin. Le bureau est nu, immaculé. Affalé sur sa chaise, le docteur Daniel est plongé dans une revue médicale qu'il feuillette d'un air distrait. Notre arrivée lui fait lever la tête.

« Ah, monsieur Scotti. Je vous attendais. Asseyez-vous.

– Je suis déjà assis, merci.

– Exact, exact. J'espère que vous êtes bien installé. Merci, mademoiselle, vous pouvez nous laisser.

Un silence.

– Monsieur Scotti, je crains d'avoir à vous annoncer de mauvaises nouvelles.

– Laure est morte ?

– Non, rassurez-vous, encore qu'en ce qui vous concerne le résultat puisse être considéré comme identique. »

Il jette le magazine sur la pile de cartons, d'un geste désinvolte.

– Conneries ! Vous intéressez-vous à l'actualité médicale, monsieur Scotti ?

– Pas du tout, je ne connais rien dans ce domaine.

– Ne le regrettez pas. L'interminable litanie des articles et des thèses ressemble à un mauvais feuilleton dont les héros seraient les auteurs eux-mêmes.

– Quel rapport avec Laure, ou moi ?

– Rien, sinon que vous êtes vous aussi des personnages de ce feuilleton. Votre fille, en particulier, joue un rôle essentiel dans nos recherches. Je devrais dire jouait, puisque les circonstances ont malheureusement changé.

» Voyez-vous, monsieur Scotti, Garichankar occupait jusqu'à ces derniers mois un rôle de premier plan dans ce que nous avons nommé les traitements chronolytiques. Je crois que le terme vous est familier. Il recouvre toutes les expériences sur le temps subjectif, les temps parallèles, ce que les journalistes ont appelé l'éternité de la micro-seconde.

– Tous ces mots ne me disent rien. D'ailleurs...

– Mais si, vous les avez déjà entendus, dans cette même pièce. Souvenez-vous : lorsque vous nous avez amené votre fille qui se mourait d'un cancer au stade terminal, vous n'espériez rien d'autre qu'un miracle qui retarderait votre séparation définitive. Elle était le seul être qui vous restait de votre famille et vous aviez perdu tout espoir de guérison. Lorsque nous vous avons proposé non pas de la soigner, nous n'en sommes toujours pas capables, mais de la faire durer, vous avez accepté.

» Les drogues chronolytiques que nous expérimentons ici ont pour effet de modifier la perception du temps. Le présent de celui qui en prend s'étire dans toutes les directions. Nous avons transformé les heures de vie qui restaient à votre fille en années. C'était il y a dix-sept mois.

– Ne croyez pas que je l'oublie, docteur. Vous m'avez demandé d'espacer mes visites, mais je me souviens de chacune d'entre elles, et je vous en suis reconnaissant.

– Merci. Ainsi, il me sera plus facile de vous dire le reste...

» Pendant que son corps restait en animation suspendue, Laure a vécu l'équivalent de plusieurs vies, dans un univers que nous ne pouvons imaginer, faute de descriptions précises. Durant cette période, elle a fini par vous oublier.

» Oui, elle vous a oublié. C'était déjà flagrant durant vos premières visites, lorsqu'elle ne trouvait rien à vous répondre. Nous avons prétexté sa faiblesse pour écourter vos entretiens et lui permettre de n'y jouer qu'un rôle passif. Vous n'en demandiez pas plus.

– Je ne comprends pas. Vous vous montrez inutilement cruel. Laure a toujours cherché à communiquer avec moi et je me souviens encore de chaque mot qu'elle a prononcé.

– Votre mémoire n'est sans doute pas aussi fidèle que ce que vous croyez, ou alors vos souvenirs se sont embellis avec le temps. Laure n'avait rien à vous raconter. Les péripéties de sa nouvelle existence ne signifiaient rien pour vous.

– Pourquoi acceptait-elle mes visites, dans ce cas ?

– Parce que nous l'y obligions. Nous interrompions le traitement durant une période suffisante pour qu'elle puisse reprendre pied dans notre réalité, à seule fin de vous accueillir et de vous écouter vous plaindre de vos maux imaginaires. Ne protestez pas, nous avons enregistré vos entretiens. Ensuite, nous la laissions repartir jusqu'à la fois suivante. Entre-temps, des années s'étaient écoulées pour elle, et l'événement s'était effacé de sa mémoire. Nous devions tout lui réapprendre depuis le début.

– Je ne comprends pas. Pour quelle raison vous êtes-vous montré si cruel avec elle et avec moi ?

– Le problème, monsieur Scotti, c'est que votre fille et vous êtes devenus des héros de la presse. Et je ne parle pas uniquement des informations destinées au public. Votre photo et celle de Laure figurent dans les annales médicales des cinq continents, en de multiples versions. Nous avons peut-être un peu forcé la note, mais votre cas s'y prêtait à un point qui nous a surpris nous-même. L'hôpital vous est redevable d'une fraction importante de ses subventions de l'année dernière, pour ne rien dire des dons que nous avons reçus. De ce point de vue-là, chacune de vos visites était une bénédiction pour nous.

» Malheureusement, nos recherches ont piétiné. Nous n'avons fait aucun progrès notable depuis plus d'un an, en partie d'ailleurs parce que vos retrouvailles perpétuelles avec Laure nous faisaient perdre un temps précieux. D'autres centres de recherche nous ont supplantés. Ce sont eux qui prendront en charge les patients sous chronolyse, et en particulier votre fille. Mon service est dissous, je ne vois plus de raison de continuer cette comédie. De toute façon, la vérité n'aurait pas tardé à éclater.

– Mais pourquoi ne m'avez-vous pas expliqué tout cela depuis le début ? Je l'aurais compris. Savoir que Laure continuait à exister, à sa façon, m'aurait suffi.

– Oh, ce n'est pas vrai, monsieur Scotti. Vous ne nous l'auriez pas laissée si cela avait signifié être séparé d'elle à tout jamais. Vous ne vouliez pas vous retrouver seul, c'est tout. D'ailleurs, rappelez-vous. Nous vous avons proposé de partager son sort, mais vous avez refusé.

– Vous n'allez pas me le reprocher ? Je ne suis pas mourant, moi, bien que ma santé soit précaire. J'ai le droit de vivre normalement le peu d'années qu'il me reste.

– Sans doute, mais, ce faisant, vous avez perdu Laure. »

IL se lève et empoigne mon fauteuil avant que je puisse songer à protester.

« Je vous amène près d'elle une dernière fois. Elle ne sera pas réveillée, bien sûr, je ne me suis pas senti le courage de lui imposer de jouer, une fois encore, ce rôle absurde dans une réalité qui n'est plus la sienne. Ne m'en veuillez pas. Vous comprendrez mieux en la voyant. »

Je serre les accoudoirs, en sentant sous mes paumes le plastique devenir humide. Les roues caoutchoutées font un bruit de succion qui évoque une succession de baisers d'adieu. Un instant, je songe à descendre du fauteuil et à m'en aller, je sais que le docteur ne me retiendrait pas. Mais je suis trop bouleversé, et l'infirmière a pris ma canne.

Un ascenseur, puis à nouveau un couloir. Nous faisons un écart pour éviter deux ouvriers qui déplacent les éléments d'une machinerie complexe, puis nous nous engouffrons dans une vaste salle qui contient une douzaine de lits.

« Votre fille est ici. Pour des raisons de commodité, nous avons regroupé tous ceux qui sont plongés dans la transe chronolytique, en attendant leur transfert définitif. »

Il tourne le fauteuil, de façon à me faire longer les corps allongés sous le dais du goutte-à-goutte. Sur chaque visage un sourire flotte, incompréhensible. La dernière de la rangée est Laure. Ses formes amaigries sont cachées par le drap. Je la trouve encore plus pâle que la dernière fois, pourtant son expression est d'une quiétude singulière. Ses traits détendus respirent la paix, avec quelque chose de plus. elle paraît encore plus jeune qu'avant la maladie qui nous a séparés. Ce n'est pas juste.

« Regardez-la. Durant ces derniers mois, nous l'avons arrachée à cela lors de chacune de vos visites, afin que vous puissiez raconter les détails de votre morne existence. Nous n'aurions jamais dû. Elle ne le méritait pas. »

Je me redresse avec peine et me lève. Je n'ose pas m'approcher du lit.

« Laissez-moi la rejoindre. Vous me devez bien ça. »

Il sort de sa poche un miroir rond et l'incline dans ma direction. L'image de Laure et la mienne s'y reflètent un instant, avant de se brouiller à jamais.

« C'est trop tard, monsieur Scotti. Dans son univers, il n'y a plus de place pour ceux de votre espèce. » ■

● Né en 1958, Jean-Claude Dunyach est informaticien à l'Aérospatiale. Une nouvelle de lui a été publiée dans *Le Monde Aujourd'hui* daté 4-5 novembre 1984. Il a obtenu en 1984 le Grand Prix de la science-fiction catégorie nouvelle.

PATRIMOINE

PLAGES A LA DÉRIVE

par Roland Paskoff *

Les quinze millions de touristes qui vont fréquenter les plages françaises sont moins dangereux pour elles qu'un mal qui les ronge : l'érosion. Partout, les plages s'amenuisent. En raison des grandes tempêtes, de l'élévation du niveau de la mer mais aussi des travaux des hommes.

ALORS que l'été qui va commencer verra quelque quinze millions de personnes visiter les 2 000 kilomètres de plages de notre pays et que le gouvernement prépare une loi sur le littoral, il semble opportun d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs politiques, déjà largement avertis des dangers de la pollution, sur un autre mal, plus insidieux, qui ronge les rivages sableux et les menace de disparition : l'érosion.

Un peu partout en France, les plages démaigrissent et battent en retraite. Sur la côte des Landes, le recul se manifeste depuis longtemps, mais, aujourd'hui, il est devenu dramatique puisqu'il se chiffre de 1 à 3 mètres par an suivant les endroits. Sur celle du Languedoc, on retrouve des valeurs comparables : 1,5 à 4 mètres par an. Il s'agit là de vitesses moyennes. De fait, ce sont les grandes tempêtes, celles qui se manifestent une fois tous les dix ou vingt ans, qui sont particulièrement destructives. Plusieurs années peuvent ensuite s'écouler sans dommages apparents, et la réalité du danger tend alors à s'effacer dans la mémoire collective, facilement oublieuse.

Une idée largement admise par le public est que les plages peuvent être défendues efficacement contre l'érosion. Un sondage a montré que 60 % des Français pensent que les rivages marins sont insuffisamment protégés et que 85 % sont d'avis que cette protection représente une tâche importante. Or des études menées depuis une quinzaine d'années font apparaître que le recul des plages est un phénomène mondial, affectant aussi bien des littoraux déserts que des côtes très peuplées, et que les moyens employés jusqu'ici pour le contenir ne sont probablement pas toujours les mieux adaptés à la sauvegarde de ce capital naturel d'une valeur inestimable que représentent les rivages sableux.

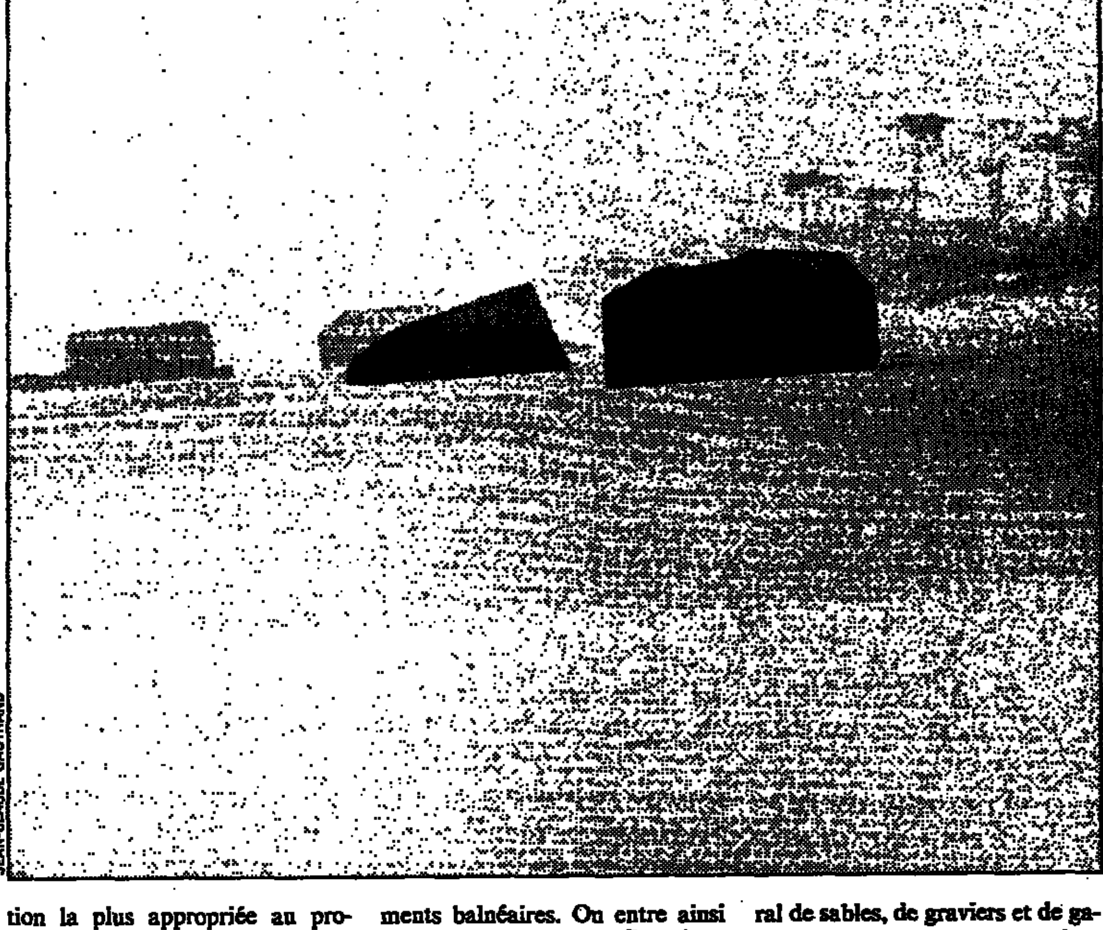
Il faut d'abord savoir que les plages ont été façonnées pour l'essentiel au cours des derniers millénaires. Elles sont constituées de sables et de galets que les agents de dénudation du relief avaient accumulés sur la plate-forme continentale, largement émergée pendant la dernière époque de refroidissement de la Terre, et que la mer a remontés, lors de la déglaciation, jusqu'à son niveau actuel, atteint, il y a environ cinq mille ans. Une fois ce stock sédimentaire mis en place, la pénurie a succédé à l'abondance, l'apport en matériaux frais étant désormais limité au débit solide des fleuves et aux produits de l'attaque des falaises par les vagues. Il est donc important de réaliser que les plages représentent en grande partie un héritage d'un passé géologique récent plus favorable à leur existence que la période actuelle.

La conjoncture est encore aggravée par la légère élévation contemporaine du niveau de la mer, de l'ordre de 1,2 à 1,5 mm/an, que l'on pense liée à une restitution d'eau par la calotte glaciaire de l'Antarctide occidentale. La déstabilisation de cette calotte serait due au réchauffement actuel des températures de la basse atmosphère, lui-même en relation avec l'augmentation de la teneur en CO_2 de l'air provoquée par le recours croissant de l'homme aux combustibles fossiles. Or il est établi qu'un relèvement du niveau de la mer déclenche un démaigrissement et un recul sur une plage en état d'équilibre.

A ces causes naturelles qui expliquent à elles seules la précarité des plages s'ajoutent les effets perturbateurs de l'emprise humaine sur les rivages marins. On les mentionnera brièvement, car ils sont mieux connus. Les extractions exagérées de sables et de galets sur les plages et les avant-plages, s'ajoutant à la diminution de la charge des fleuves due à la construction de barrages et à des prélèvement de matériaux dans leur lit, aggrave considérablement le déficit sédimentaire côtier.

Des travaux portuaires modifient le transit sableux littoral. Si des atterrissements se produisent contre les jetées qui arrêtent la dérive côtière, des érosions se manifestent au-delà par suite de l'interruption des apports sédimentaires.

L'urbanisation dense a des conséquences particulièrement néfastes pour la conservation des plages. Trop d'aménagements ont empiété sur le domaine strictement côtier. Des villas, des immeubles, des promenades en front de mer ont été construits en bordure même du rivage, là où généralement une dune borde une plage du côté de la terre. Or cette dune est étroitement solidaire de la plage et elle joue un rôle essentiel dans l'équilibre du système en constituant une réserve de sable mobilisable au moment des tempêtes. Sa disparition entraîne un démaigrissement et un recul rapides du rivage.



JEAN-CLAUDE GAUTRAND

Epis et brise-lames

Les effluents des grandes agglomérations, en polluant les eaux côtières provoquent une dégradation des herbiers infralittoraux, tels ceux de Posidonie en Méditerranée, qui contribuent, lorsqu'ils sont bien développés, au maintien des plages par un freinage des vagues et un piégeage des sédiments.

Des pompages exagérés d'eau phréatique pour les besoins urbains sont parfois à l'origine d'affaissements de la topographie qui renforcent l'effet érosif du relèvement contemporain du niveau de la mer.

La réponse traditionnelle des ingénieurs à l'érosion des plages réside dans la mise en place d'ouvrages de protection qui appartiennent à trois types principaux. Les épis sont des constructions perpendiculaires au rivage qui freinent la dérive littorale pour la contraindre à déposer une partie de sa charge. Les brise-lames affaiblissent l'énergie de la houle avant que les vagues n'atteignent les plages, mises ainsi à l'abri de l'impact direct du déferlement lors des tempêtes. Les murs de haut de plage ont pour but de protéger de l'attaque frontale de la mer des aménagements imprudemment implantés trop près du trait de côte.

Ces ouvrages de défense ont été et sont encore largement utilisés. Pourtant, il apparaît clairement qu'ils ne représentent pas la solution la plus appropriée au problème de l'érosion des rivages sableux. Certes, il faut reconnaître qu'ils peuvent donner localement des résultats satisfaisants. Il est vrai que des épis arrivent à engraisser une plage et que des brise-lames arrêtent le recul d'une côte. Mais, le plus souvent, le problème est seulement déplacé, et parfois aggravé, dans les secteurs adjacents. De même, des murs réussissent à protéger des aménagements menacés ; cependant, en s'opposant aux échanges indispensables entre la dune bordière et la plage, ils accélèrent fréquemment l'érosion de cette dernière.

Ainsi, les ouvrages traditionnels de défense ont une efficacité limitée qui tient à leur inadéquation à la conjoncture. Ils ne s'attaquent pas à la racine du mal, qui est un déficit sédimentaire côtier. En stabilisant une ligne de rivages sur une position, ils entravent un recul qui est un phénomène naturel puisque le niveau de la mer est en cours d'élévation. En contrariant une évolution, on accroît le déséquilibre, d'où l'appel à de nouveaux ouvrages de défense qui, en donnant une fallacieuse impression de sécurité, encouragent l'extension des aménagements balnéaires. On entre ainsi dans un engrenage sans fin qui entraîne des dépenses élevées, dans certains cas supérieures à la valeur des biens que l'on veut protéger. En effet, le prix moyen par mètre linéaire d'un épi en enrochement est de l'ordre de 5 000 francs. Un tel coût pose une question de rentabilité mais aussi de moralité : doit-on mettre à la charge de la collectivité la protection d'aménagements qui n'auraient jamais dû être implantés si des enquêtes préalables, révélant une situation critique d'érosion, avaient été menées ? Dernier grief : le public est aujourd'hui, à juste titre, sensible aux agressions visuelles, et il faut bien convenir qu'une côte équipée d'épis et de brise-lames perd une partie de son aspect esthétique.

L'urgence d'une cartographie des gisements

Parce qu'une défense statique peut à la rigueur donner un sursis mais non assurer la survie de plages dynamiques par nature, il importe de chercher d'autres voies pour essayer de les sauver.

Il ne fait pas de doute que les extractions dans le domaine littoral de sables, de graviers et de galets causent d'énormes dommages aux plages. Il est donc essentiel de les interdire et de faire strictement respecter cette prohibition. Mais, compte tenu des besoins élevés en matériaux de construction, une telle mesure de défense, si on veut réellement la rendre applicable, doit être accompagnée d'une autorisation pour des prélèvements de substitution dans d'autres espaces moins sensibles. Des dragages pourraient avoir lieu à plus de 20 mètres de profondeur et à plus de 2 500 mètres du trait de côte sans mettre, semble-t-il, en péril la stabilité des plages voisines. Mais le mieux serait d'avoir recours à des gisements continentaux de sable (dunes mortes) ou de galets (terrasses fluviales anciennes). Une cartographie systématique de tels gisements s'impose d'urgence.

A cette mesure conservatoire doivent s'ajouter des essais de réhabilitation, quand ils ont été effacés, ou de renforcement, quand ils sont affaiblis, des phénomènes naturels qui concourent à l'existence de plages stables. De telles méthodes peuvent être qualifiées de douces.

Ainsi, il faut essayer de procéder, partout où cela est encore possible, à la restauration des dunes bordières trop souvent dégradées par des piétinements répétés qui détruisent leur végétation fixatrice ou par des extractions de sable. Des plantations d'oyats, la mise en place d'écrans, l'épandage de branchages, facilitent la reconstitution de ces dunes, capables alors de rejouer leur rôle de pièce maîtresse dans l'équilibre des plages. De tels travaux sont entrepris actuellement un peu partout sur les côtes de France. Mais il importe de convaincre le public de respecter ces accumulations de sable en ne les traversant que par des sentiers autorisés.

Corriger le déficit sédimentaire

L'alimentation artificielle des plages représente aussi un progrès dans la lutte pour leur maintien. Son but est de corriger le déficit sédimentaire en renforçant la charge solide apportée par la dérive littorale. On contrecarre ainsi le démaigrissement et le recul sans perturber le jeu naturel des processus littoraux en action. L'opération ne se heurte pas à de grosses difficultés, la principale étant de trouver à proximité du matériel adéquat sans nuire à l'environnement. Dans les pays développés, elle est souvent pratiquée. Mais, elle pose un problème de coût puisqu'un rechargement revient à environ 6 000 francs par mètre linéaire et qu'il doit être recommencé périodiquement. On retrouve ici la question de la rentabilité déjà soulevée à propos des ouvrages de défense.

A la vérité, une nouvelle approche du problème de l'érosion des plages s'impose. Elle doit se fonder sur la constatation que, dans beaucoup de cas, le démaigrissement et le recul des rivages sableux sont des événements inéluctables. Dans ces conditions, il y aura moins de déboires à essayer de s'adapter à cette évolution qu'à s'efforcer de la contrarier. Il faut aussi savoir, et c'est là un point important, qu'un plage peut reculer sans pour autant disparaître. L'érosion ne devient véritablement un problème que lorsque des constructions existent à proximité de la mer. Si l'on considère que, dans le fond, les ouvrages de défense protègent plus les biens immobiliers que les plages, c'est vers un changement radical de politique qu'il faut s'orienter. En admettant qu'il vaut mieux conserver un littoral sableux plutôt que des maisons, il apparaît plus rentable, dans certains cas, tant au point de vue du coût que de la conservation de l'environnement, de renoncer aux travaux de protection et de procéder à des indemnisations.

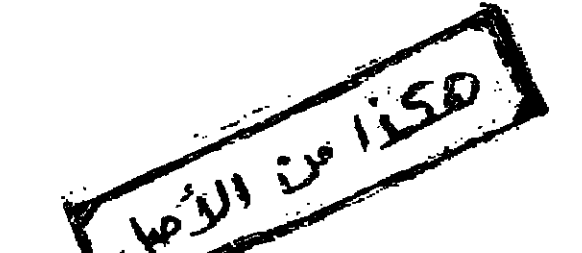
Sur les côtes où l'emprise de l'homme est encore faible, il conviendrait d'interdire tout aménagement à moins d'une distance du trait de côte équivalant à cinquante fois la vitesse moyenne annuelle de son recul, étant entendu qu'au bout de cinq décennies les constructions édifiées immédiatement en arrière de la « ligne rouge » de l'époque devraient être rasées.

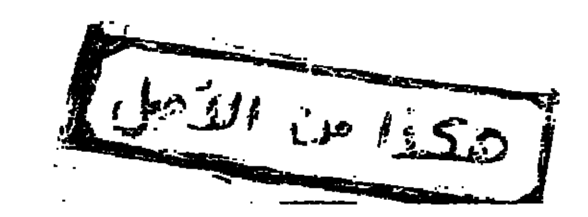
Cette façon de voir les choses va évidemment à l'encontre de la mode actuelle des installations au bord même de la mer. Elle implique des changements profonds dans la mentalité des usagers, des planificateurs et des décideurs. La mutation des esprits sera longue, mais c'est dans ce sens qu'il faut décidément s'orienter si l'on veut que les générations futures continuent à profiter de ces espaces de récréation privilégiés que sont les plages. ■

* Président de la commission sur l'environnement côtier de l'Union géographique internationale, auteur du livre *les Littoraux; Impact des aménagements sur leur évolution*, Masson, 1985.









PATRIMOINE

LES SIX CHEVAUX DE MARLY

par Michèle Champenois

Emotion à Marly. Après bientôt deux siècles d'absence, les chevaux sont de retour. Identiques à celles qui ont été installées en novembre 1984 place de la Concorde à Paris, des répliques extrêmement fidèles du chef-d'œuvre de Coustou ornent désormais l'abreuvoir et réveillent la curiosité envers l'ancien domaine royal livré à l'oubli après la Révolution. Inauguration le dimanche 23 juin.

IL faut les voir, puissants, fougueux, emportés vers le ciel, les pattes en bataille, défiant les arbres alentour. Il faut voir l'envolée lyrique des crinières marines, le mouvement accompagné, accentué par l'effort gracieux du garçon qui tente de le maîtriser.

Il faut voir ces « *chevaux échappés retenus par des hommes-palefreniers* », tels que les décrivait leur créateur Guillaume Coustou dans son livre de comptes, insistant sur les soins apportés à « *conserver la bride dans son entier* », sur le temps passé aux études « *d'après le naturel* », à la confection des modèles en charpente animés par une mécanique complexe, détaillant aussi les nombreux « *percements* » exigés par ce cheval qui « *a les crins du col hérissés et tout en l'air par sa grande agitation* » et dont « *la queue n'a pas coûté moins de soins pour la rendre flottante et légère comme il paraît* ».

A soixante-trois ans, Coustou, qui survécut quelques mois à l'achèvement de son chef-d'œuvre, avait conscience d'être le plus grand, et le destin de ses chevaux montre que la postérité, même dans les périodes les plus troublées de l'histoire de France, ne l'a pas ignoré. Aux premiers coups de feu tirés pendant la Terreur, un charpentier du village de Marly prend sur lui de construire des abris pour les protéger de la furie populaire.

C'est la Convention qui, sur les instances du peintre David, décidera en 1794, de ramener les chevaux à Paris pour les installer à l'entrée des Champs-Élysées, place de la Révolution. « *Les monuments des arts qui échapperont à la vicissitude des temps et à l'insulte des passions sont ceux qui n'ont pas payé de tribut à l'orgueil (...). Enfants de l'imagination, les groupes de Coustou n'avilirent pas leur auteur par l'hommage d'une flatterie insensée. Coustou les créa pour lui, pour sa gloire, et non pour ce roi si peu digne des hommes illustres qui ont forcé l'histoire à conserver son nom.* »

L'enthousiasme du chef de brigade d'artillerie Grobert, directeur de l'arsenal de Meulan, qui conçut un charroi spécial et fut responsable du transport à Paris des statues (en cinq heures par la route) n'a pas de bornes. Rappelant les coups de feu tirés par des « *Français égarés* », il assure que « *le génie des arts le déroba à leur atteinte : les balles glissèrent sur la convexité des chairs, et la perfection de l'ouvrage servit à sa conservation* ».

Les mêmes motifs – audace et fragilité des porte-à-faux – qui avaient rendu longue et difficile (huit hommes au travail pendant deux ans et demi dans la cour Carrée du Louvre) la taille des groupes dans un bloc de marbre de Carrare d'un seul tenant, qui avaient rendu périlleux le transport de l'ouvrage par bateau en 1745, de la Concorde au port de Marly, et hasardeuse sa « translation » dans la capitale en 1794, pouvaient faire craindre le pire il y a quelques mois, lors de l'habillage des statues dans des enveloppes de résine synthétique, du loulage et du démoulage, opérations dont la réussite permet aujourd'hui de voir des chevaux de Marly à la Concorde et à Marly.

Ce sont des répliques exactes, en effet, des copies moulées, coulées dans un matériau composé de poudres de pierre et de marbre liées par une résine dont l'inventeur, Michel Bourbon, peintre et sculpteur, garde le secret. Le succès de l'entreprise permet de la renouveler en ce moment même, sur les autres groupes placés à l'entrée des Tuileries, ceux de Coysevox, oncle de Guillaume Coustou, dont le *Mercure* et la *Renommée* chevauchant des animaux ailés avaient occupé les premiers l'emplacement de l'abreuvoir de Marly.

Curieuse histoire

Curieuse histoire. Commandés par Louis XIV en 1702, les chevaux de Coysevox furent rapportés à Paris en 1719 sous Louis XV, ainsi que de nombreuses statues du parc de Marly, pour animer sans perdre de temps les Tuileries où s'installait le pouvoir délaissant Versailles. La Pompadour redécouvrant les charmes de Marly, Louis XV y retournera plus tard volontiers et ordonnera divers travaux dont les fameux chevaux de Coustou.

Après cette cavalcade incessante et ces allers et retours périlleux, l'heure est venue de rentrer tout ce beau monde dans les saintes écuries du Grand Louvre. L'affaire du « retour » à Marly se plaide depuis des années. Démarches, échanges de lettres entre les autorités locales et les administrations ; diverses personnalités demandaient un rapatriement, sans plus y croire que la Grèce quand elle s'adresse au British Museum ou l'Egypte au Louvre. L'accentuation de la pollution aidant, c'est curieusement la menace d'extermination totale pesant sur les statues qui a créé l'occasion de satisfaire des vues jusqu'ici parfaitement inconciliables : le retour à Marly et le maintien sur les Champs-Élysées, où leur rôle architectural dans la formation du site n'est pas négligeable.



HELEN HAYS

Coustou a retrouvé Marly

Placées au cœur de la circulation automobile, soumises aux affronts conjugués du gel, de la pluie, des émanations acides qui attaquent le marbre et des trépidations du sol qui le fissurent, les statues de plein air craignent plus que tout l'outrage des temps. « *On allait vers l'effacement* », selon l'élégante formule de Guy Nicot, architecte des bâtiments civils et palais nationaux, chargé de l'Elysée et des résidences présidentielles, dont fait partie Marly, domaine qu'il a eu en charge de 1967 à 1980 avant de le confier à son confrère Macel, responsable des travaux actuels.

« *Le maintien* in situ *est toujours préférable, et c'est la solution que nous avons retenue pour la statuaire du portail de Chartres*, indique Guy Nicot, *plutôt que de transformer l'intérieur de la cathédrale en musée lapidaire. Mais elle n'est pas toujours possible.* » A Chartres sans doute. Mais, à Paris, on a constaté que les travaux de consolidation exécutés à partir de 1980, les « pansements » au silicone réalisés à la Concorde, ne résisteraient pas plus que quelques années. » On renonça ensuite à enfermer les statues dans des cages transparentes, et le ministère de la culture décida en juin 1982 de mettre les originaux à l'abri et de les remplacer par des moulages.

Le procédé mis au point par Michel Bourbon est extraordinairement précis et fidèle. Enduite d'une fine couche de protection, la surface des statues a été cloisonnée par des joints en plastiline, divisant ainsi deux moules superposés (l'un en silicone souple, le second en fibre de verre) en une trentaine de pièces plus petites qui sont reboutonnées ensemble dans l'atelier de Villeneuve-le-Roi où s'opère le moulage des nouveaux ensembles.

La finesse et la précision de cette technique, qui fait penser à une combinaison de plongée sous-marine, permet de reproduire les marques du temps. Le matériau composite (poudre de marbre de Carrare, de marbre bleu turquin des Pyrénées, quartz jaune du Finistère, sable de Seine, mêlés à une résine de synthèse) doit réagir aux pluies, vieillir comme un marbre et résister aux agressions polluantes comme un matériau artificiel.

Le talent et la passion de l'artiste, qui a séjourné plusieurs années à Rome et qui parle de re-création à propos de son travail, ne sont sans doute pas étrangers à une réussite dont les autorités se plaisent à souligner le coût, nettement inférieur à celui d'une copie, solution qui fut autrefois retenue pour *la Danse* de Carpaux, confiée à Paul Belmondo.

L'ensemble de l'opération de sauvetage et la fabrication des moules étant pris en charge par l'établissement public du Grand Louvre, la facture s'établit pour Marly à 620 000 francs, somme dans laquelle la fourniture des moulages pèse moins lourd (180 000 francs) que la construction de leur piédestal (238 000 francs) ! Le conseil général avait promis, à la demande d'un de ses membres, M. Pierre Lequiller, maire adjoint (PR) de Louveciennes, 250 000 francs qu'il a fournis ; l'Etat avait parlé d'y aller un peu de sa poche, ce qu'il n'a pas fait, sinon en nature, en ne facturant pas le moule lui-même dont l'estampage et la fabrication ont coûté 700 000 francs. La commune de Marly-le-Roi finance donc le reste de cet embellissement, auquel la municipalité, dirigée par Jean Béranger, sénateur (Rad. de gauche) des Yvelines, tenait beaucoup et qu'elle fêtera en fanfare le dimanche 23 juin.

Du danger des doublons

Multiplier les répliques d'une œuvre originale et les disposer ici ou là, est-ce bien raisonnable ? Ne doit-on pas craindre la confusion, un léger vertige à rencontrer à moins de vingt kilomètres de distance une œuvre qu'après maints voyages l'histoire frappe du don d'ubiquité ? Le désir de réinstaller les chevaux à l'emplacement pour lequel ils furent dessinés était légitime, mais on ne pouvait pas pour autant déshabiller la Concorde, estiment, incertains, la plupart des interlocuteurs, et notamment Marie-Amynthe Denis, conservateur du délicieux musée-promenade construit à l'orée du parc et ouvert en automne 1982 (45 000 visiteurs), qui s'attache à rassembler les témoignages d'une splendeur oubliée.

Autant les chevaux « de Marly » paraissent solennels et victorieux à l'entrée des Champs-Elysées, autant ils reprennent une silhouette plus naturelle, plus sensuelle, plus vive encore dans le dévalement ordonné de Marly.

De l'escalier d'eau, supprimé sous Louis XV par mesure d'économie, et dont une forte pente herbeuse indique aujourd'hui l'emplacement jusqu'à l'abreuvoir où les flots faisaient miroiter la lumière sur des milliers de coquillages piqués dans le mur de soutènement, vallonnement naturel a été souligné. Il est guidé par une succession de plans d'eau que les frondaisons serrent de plus ou moins près, accentuant le caractère intime, féminin même, de ce lieu voulu par Louis XIV, à mi-chemin de Saint-Germain, où il naquit, et de Versailles, où il établit son pouvoir, comme un ermitage de plaisirs et de fêtes. « *Marly, Sire* », soufflait-on au monarque comme ultime requête.

Placés où il l'ont été, les chevaux sont, dans le contrebas, comme le verrou joyeux de cette résidence gracieuse et fastueuse et reprennent un peu de la liberté que Coustou leur avait accordée, à l'écart de la mythologie guindée et des symboles convenus. La Convention avait inscrit sur le socle parisien : « *Chevaux numides retenus par un Africain* », et le sculpteur lui-même avait indiqué : que l'un des hommes était « *ceint d'une légère draperie autour de la taille dans le goût d'un esclave indien* ». On y a donc vu l'Amérique et l'Afrique, continents jeunes et vigoureux. Pourquoi pas ? Mais la symbolique de l'œuvre est suffisamment souple et universelle pour passer le cap des modes et séduire toutes les époques.

On peut donc applaudir au surprenant « retour », tout en souhaitant dans le même temps qu'il ne soit pas le signal d'un repeuplement à tout va de ce mystérieux domaine où seuls deux Méléagre chassent encore. Ce qui reste de la statuaire de Marly, abondante et significative, est au Louvre et sera présenté dans une des cours sous verrière que le départ du ministère des finances permettra d'aménager à partir de 1987.

Pour l'architecture, le visiteur est livré à une rêverie nourrie, s'il le souhaite, de gravures et de maquettes parfaitement présentées dans le musée. On a peine à croire en effet que Marly ait pu être pendant plus d'un siècle le domaine de la couleur et du raffinement : le pavillon royal inspiré de la villa Rotonda de Palladio et les douze pavillons des invités, rangés en un païen hommage au Soleil, étaient reliés par des charmilles et des parterres, et leur façade, rehaussée de trompe-l'œil, de fresques et de faux marbres.

Vendu en 1698 au citoyen Sagniel qui le transforma en filature, puis, après que Napoléon 1er eut refusé une offre de revente, en carrière de pierres déjà taillées, ornées et sculptées, le domaine réintégra la maison royale en 1816, vide, dépecé et dévasté. Aujourd'hui, les bosquets hésitent entre les volontés du vieux Le Nôtre, qui avait fait là son chef-d'œuvre à l'italienne, et le retour à l'état de nature. Mais les roseaux du grand bassin ne brident pas l'imagination, et le relief restauré dans ses grandes masses depuis les années 30 esquisse parfaitement, à qui veut le lire, ce que furent les bosquets, chambres vertes et appartements d'extérieur.

Parc en pointillé, parc en filigrane, idée d'un parc avant qu'il naisse. Marly offre une merveilleuse et libérale confrontation entre les intentions de ses créateurs et un lieu rendu au romantisme le plus pur. ■

* Le muséo-promenade de Marly-le-Roi est ouvert du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 heures. Tél. : (3) 969-06-22.

LE VOYAGE CHINOIS DE ZAO WOU-KI

par Claude Hudelot *

Naturalisé français en 1964, le peintre Zao Wou-ki s'est rendu récemment en Chine, à Hangzhou, où l'attendaient des professeurs et des étudiants venus de toute la Chine pour suivre les leçons du grand maître abstrait. Une équipe vidéo de la Maison de la culture de La Rochelle filmait ces rencontres qui donneront lieu à une émission de télévision à la rentrée.

SURPRENANTE image : dans un atelier perché sous les toits de l'Académie des beaux-arts de Hangzhou, un Chinois aux cheveux blancs, à l'allure aristocratique, vêtu d'un costume prince-de-galles et d'un pull de cachemire jaune, passe entre les chevalets. Il s'arrête, cligne des yeux, observe la toile qu'un étudiant est en train de peindre, jette un regard vers le modèle – une grande et belle femme nue au profil fin, à la peau claire – et commence par féliciter chaudement l'exécutant. Puis lentement, doucement, Zao Wou-ki va donner des indications précises qui vont remettre en cause la démarche de tous les artistes présents, les uns après les autres.

De l'étudiant de quatrième année au professeur de cinquante-trois ans venu du fin fond de la Chine du Nord-Est – l'ancienne Mandchourie – pour transformer sa peinture, et, nous assurera-t-il plus tard, pour se transformer lui-même. Et Zao Wou-ki de pester gentiment, à la chinoise, contre les méfaits de l'influence soviétique et du réalisme socialiste en général. Pour effacer le mal, l'artiste dépense une belle énergie, saisit les pinceaux, broie les couleurs et vient marquer de sa patte les tableaux à l'état d'ébauches. Et le miracle se produit : l'art renaît au fil des longs coups de pinceau, tandis que Zao Wou-ki continue de prodiguer des conseils. Atmosphère d'intense concentration, comme renforcée par la présence du modèle. Certains des élèves n'oseront plus reprendre leur travail après le passage du maître !

Le corps du Grand Vide

Image surprenante, car Zao Wou-ki, peintre abstrait de renommée mondiale, devenu aujourd'hui français – Wou-ki pour les intimes – travaille d'après modèle et donne des cours de peinture à l'huile figurative. Comme au début des années 40, lorsque le très jeune et très brillant professeur Zao enseignait au bord du lac de l'Ouest, après avoir lui-même, dès l'âge de quatorze ans, suivi les cours de l'Ecole des beaux-arts.

A vrai dire, il faut remonter beaucoup plus haut dans le temps si l'on veut comprendre l'amplitude de l'événement. A la dynastie Song (960-1279), qui voit Hangzhou devenir un instant la capitale d'un Empire du Milieu mutilé (1127-1279), qui voit l'ouverture concomitante de la célèbre Académie royale de peinture au bord du lac de l'Ouest et l'existence d'un prince, frère de l'empereur, ancêtre en droite ligne d'un certain Zao Wou-ki..., mais sur ce point l'artiste restera remarquablement discret.

Peut-être même vaudrait-il mieux remonter jusqu'aux sources de la grande peinture chinoise, au temps où les grands lettrés comme Zong Ping (375-443), Wang Wei (415-443), dissertent sur la peinture. Le premier n'écrit-il pas : « *Quand le principe interne des choses s'introduit au cœur des images, il devient possible de les dépeindre avec subtilité et de donner du sujet une représentation parfaitement vraie.* » Et Wang Wei ajoute, à propos du paysage : « *Ce que les anciens ont demandé à la peinture n'est pas d'établir le tracé des enceintes et des frontières, de délimiter les montagnes et les collines, de figurer les lacs et les cours d'eau. Ce qui est essentiel à la forme, c'est le souffle qui, par son mouvement, l'informe, et ce qui, de par son dynamisme spirituel, met en branle la mutation, c'est l'esprit.* »

Mille six cents ans plus tard, Zao Wou-ki ne dit rien d'autre en demandant à ses élèves d'oublier l'apparence des lignes qui enferment le modèle. Il ne fait rien d'autre quand, avant de commencer une des grandes toiles dont il a le secret, il prend son souffle *(qi)*, quand, « *à l'aide du seul pinceau* [il] *peut évoquer le corps même du Grand Vide – le Tao* » (Wang Wei).

Au demeurant, l'artiste reconnaît volontiers l'inspiration taoïste qui marque son œuvre, tout en insistant sur l'importance des influences occidentales, de Cézanne – grâce auquel, dit-il, il a compris la peinture chinoise – à Michaux, qui le découvre dès 1950 en passant par Klee et ses amis devenus aujourd'hui célèbres.

« *Le Tao de la peinture, c'est l'univers tenu dans la main.* » Cette réflexion millénaire, l'artiste contemporain la prend à son compte comme nombre de données argumentées par les peintres lettrés depuis notre nuit des temps. Sait-on, par exemple, que les recherches autour du vide et du plein mènent très tôt certains artistes au bord de l'abstraction, que l'un d'entre eux, un certain Wang Mo, invente, dès l'époque Tang (618-907) le « Body art » et le célèbre « dripping », cher à Pollock, puisque « *il projetait l'encre sur la soie, il la travaillait ensuite avec son pinceau, ses mains et ses pieds. Parfois, il plongeait ses cheveux dans l'encre, puis les jetait sur la soie. Légères ici, épaisses là, ces taches d'encre formaient des bosselures, et de ces bosselures surgissaient des montagnes ou des pierres, jaillissaient des nuages ou de l'eau* ».



FRANÇOIS WALCH



« Première semaine. Après une série de tableaux dont l'homogénéité n'a d'égal que l'académisme, Wou-ki insiste longuement sur l'absence totale de personnalité de ces essais et note que tous ces nus pourraient être signés par une seule et même personne... »

DR

Pas question de comparer Wang Mo et Zao Wou-ki – celui-ci est tout sauf un peintre gestuel, – mais de mettre en évidence l'extraordinaire foisonnement de la peinture chinoise, sa richesse théorique et artistique au moment où l'Occident sort à peine de l'ombre. Cette richesse, Zao Wou-ki la connaît bien. Il l'a intériorisée. Mais alors, pourquoi enseigne-t-il aujourd'hui la peinture à l'huile figurative ? Tout d'abord, il faut se souvenir que lui-même avait choisi d'apprendre la peinture à l'occidentale, et ce dès les années 30. Grand amateur de peinture traditionnelle chinoise, il juge celle-ci en constante décadence depuis l'époque Song, à quelques exceptions près. Dès lors, il préfère vivre la grande aventure de l'art contemporain à Paris, où il s'intalle en 1948. L'autre raison tient à l'Académie des beaux-arts de Hangzhou : on y enseigne aujourd'hui le paysage chinois, l'estampe, la calligraphie, la sculpture et la peinture à l'huile figurative, ces dernières selon les canons utilisés à Moscou ou dans d'autres pays de l'Est.

Il suffit de visiter les ateliers où œuvrent consciencieusement les artistes pour comprendre le « retard » accumulé par la Chine en matière d'art depuis la libération de 1949, retard encore accentué par la grande césure de la révolution culturelle pendant laquelle toute activité artistique s'arrêta. Un comble ! A ce propos, notre professeur de Mandchourie se souvient des sévices qu'il a dû supporter, lui qui était accusé d'être là-bas le « *chef des contre-révolutionnaires* ». On lui faisait « faire l'avion », nous raconte-t-il en plaçant ses bras derrière son dos. Et il ajoute que sa belle-mère en est morte.

La visite du département de sculpture est particulièrement édifiante. Ce ne sont que bustes de héros, parmi lesquels on reconnaît Mao Zedong, Zhou Enlai, le maréchal Chen Yi et, surtout, le grand écrivain révolutionnaire Lu Xun, mort en 1936. D'autres sculptures plus surprenantes et aux allures parfois franchement kitsch sortent en ce moment même de l'atelier. Qu'il s'agisse d'une œuvre monumentale représentant trois femmes de « minorités nationales » destinée à une gare du Xinkiang ou d'un haltérophile aux formes avantageuses.

Le travail de Zao Wou-ki paraît d'autant plus ardu. Lui-même doute des retombées de son enseignement. Pourtant les signes encourageants ne manquent pas.

Première semaine. Après une série de tableaux dont l'homogénéité n'a d'égale que l'académisme, Wou-ki insiste longuement sur l'absence totale de personnalité de ces essais et note que tous ces nus pourraient être signés par une seule et même personne, à l'exception d'une tentative surréaliste au demeurant très peu convaincante.

La seconde semaine permet à chacun de se dégager de l'uniformité ambiante. Les critiques et l'aide de Zao Wou-ki y sont pour beaucoup. Et il sait mettre en confiance. Celui-ci a peint à la Bonnard ? Pourquoi pas ? Celui-là cache son savoir-faire traditionnel ? Qu'il l'exprime au contraire.

Et tous de vouloir comprendre ce que le maître souhaite lorsqu'il estompe les contours du sujet pour mieux l'intégrer à l'ensemble, lorsqu'il pourfend la « méthode soviétique » faite à coups de petites touches accolées. Wou-ki rappelle que la peinture traditionnelle chinoise comme l'art contemporain se moquent de ces techniques désuètes. Déjà Guo Hi (1020-1090) affirmait que « *le peintre doit rester maître de son pinceau et non pas à l'inverse s'en faire l'esclave...* » Inlassablement, Zao Wou-ki demande de transcender les apparences. Comme le vieillard qui s'adresse à un jeune peintre dans un célèbre dialogue du dixième siècle, le *Pifa qi*, il pourrait dire : « *Chercher la ressemblance, c'est saisir l'aspect extérieur et laisser échapper le souffle.* »

Chaque matin, à 7 h 45 très précises, le maître et les élèves reprennent leur ouvrage. Les uns viennent d'avaler le riz blanc en bouillie qui tient lieu en Chine de petit déjeuner. Lui est arrivé dans une limousine bleu clair à rideaux conduite par une jeune femme aux gants immaculés. Il vient de longer le lac de l'Ouest couvert d'une légère brume. Il a vu les îles et les formes sombres des montagnes au flanc desquelles pousse le meilleur thé de Chine. Il a déjà croisé des milliers de cyclistes partant au travail.

La rencontre unique

La fin de matinée est fertile en conversations de groupe, enregistrées et commentées le soir religieusement. L'après-midi est consacré au fusain. Technique différente, même problématique. Chaque jour, Zao Wou-ki craint surtout de perdre le précieux modèle qui pose sous les yeux de ses vingt-six élèves. Il semble, en effet, très difficile de recruter des volontaires, malgré le prix payé, qui correspond au salaire de cinq ou six ouvriers. Question de pudeur, peut-être.

Mais que pensent les étudiants et les professeurs de l'enseignement de Zao Wou-ki ? Ils sont à l'évidence très conscients du décalage dans l'art entre la Chine et l'Occident et très désireux de le rattraper. Ils savent aussi cette rencontre unique. Jamais un dialogue aussi direct, aussi profond, ne pourra être établi. En outre, tous connaissent l'œuvre du peintre, qui a exposé à Pékin et à Hangzhou en 1983. Tous en perçoivent la valeur. Sauront-ils combler le « retard » ? Certains en doutent. D'autres sont persuadés que la vieille civilisation pourra facilement surmonter son handicap grâce à son génie créatif et à des échanges plus fréquents avec l'étranger – ce n'est probablement pas un hasard si le directeur du département de peinture, Zheng Shengtian, a récemment séjourné deux ans aux Etats-Unis. Grâce aussi à une documentation plus fournie. On construit actuellement une vaste bibliothèque, qui sera le plus beau fleuron de l'académie.

Le directeur des beaux-arts de Wuhan, une « *petite* » ville de six millions d'habitants, venu tout spécialement prendre les leçons du maître, pense que le chemin sera long. L'art abstrait en Chine ? L'art contemporain ? Oui, peut-être, dans une génération. Le temps pour les émules de Zao Wou-ki de multiplier les petits pains d'une vraie révolution culturelle. ■

* Directeur de la Maison de la culture de La Rochelle et du Centre-Ouest.

● **Trois livres :** Pierre Ryckmans, *Shi Tao : les Propos sur la peinture du moine Citrouille amère*, Hermann.

François Cheng, *Le Vide et le Plein dans la peinture chinoise*, Le Seuil.

Nicole Vandier-Nicolas, *Esthétique et peinture de paysage en Chine*, Klincksieck.

